au lieu de demeurer à l'intérieur de la main, est rejeté sur le dessus de la main gauche ; on glisse la navette au travers de la bouclette *b*, mais cette fois *d'avant en arrière* (voir le 1er détail), puis on tend fortement le brin *a*, en sens horizontal, vers la droite, en laissant glisser vers les doigts la partie du brin *a* qui se trouve sur le dessus de la main gauche, et retirant de la bouclette le troisième doigt de la main gauche (voir le détail n° 2). La bouclette *b* ayant ainsi pris la forme qu'elle a sur le dessin représentant le 3e détail, on glisse de nouveau le troisième doigt au travers de la bouclette à la place indiquée par un point derrière le brin *a*, comme cela a été fait pour le *nœud à l'endroit;* le *nœud à l'envers*, qui vient d'être formé, est glissé tout près du *nœud à l'endroit;* ces deux nœuds réunis se désignent par ces mots : *Nœud double*. La beauté et la régularité du travail exigent pourtant que tout *nœud double* soit commencé par le nœud à l'envers. Quand, dans le cours du travail, la bouclette *b* se rétrécit trop, on l'élargit en tirant en avant le brin *a* depuis son point de départ. Lorsqu'on a fait un nombre suffisant de nœuds, on rétrécit la bouclette *b*, en tenant la rangée de nœuds entre le pouce et l'index, jusqu'à ce que l'on ait obtenu la *bouclette de nœuds* telle que la représente un dessin spécial; en serrant davantage encore on produit l'effet du dessin qui porte cette désignation : *Réunion des picots*.

Ces picots forment le principal ornement de la frivolité; on en fait sur le contour des bouclettes un nombre plus ou moins considérable, à volonté. Le plus simple procédé pour faire un picot consiste à laisser un intervalle d'un demi centimètre environ entre deux nœuds, c'est-à-dire à la place où l'on serre les picots; plus tard, lorsqu'on rapproche la rangée des nœuds, le fil réunissant deux nœuds forme un picot; ces picots servent aussi à rattacher entre eux les divers *anneaux* ou *bouclettes*, dont la réunion forme des rosettes, des bordures, etc. Pour les faire réguliers, on emploie, soit une épingle, ou un crochet ordinaire, soit, mieux encore, un petit outil dont nous publions le dessin (voir *Crochet pour frivolité*). Ce crochet est suspendu à un anneau que l'on passe dans le pouce gauche, et que l'on a ainsi toujours à sa portée. C'est avec ce crochet que l'on passe au travers du picot le brin tourné autour de la main gauche; ce brin forme alors une bouclette, dans laquelle on passe la navette; alors on tire fortement le brin *a*, et le nœud qui vient d'être formé se joint à la rangée de nœuds, tandis que le picot se trouve entre deux nœuds (voir le dessin qui représente la *réunion des picots*).

Quand on se sera familiarisée par quelques essais avec ces instructions, il sera aisé d'exécuter les divers travaux que nous allons décrire.

Deux dentelles en frivolité, avec bord au crochet. N° 1. Pour exécuter cette dentelle de dimension semblable à celle du dessin, on emploiera du fil n° 100. On fait: * 4 doubles nœuds (c'est-à-dire 4 fois de suite un nœud à l'envers et un nœud à l'endroit), — 1 picot, — 4 fois de suite 3 doubles nœuds, — 1 picot, — 4 doubles nœuds; on serre la rangée de façon à former un anneau, et, pour l'anneau plus petit, on fait neuf doubles nœuds, mais on laisse, en commençant le premier double nœud, un intervalle d'un tiers de centimètre entre cet anneau et le précédent; on répète toujours depuis *, en laissant toujours le même intervalle entre chaque anneau; on joint ensemble les grands anneaux par les picots, comme cela a été indiqué ci-dessus dans l'explication des picots, et en consultant le dessin qui représente cette dentelle.

Pour le bord au crochet on fait un 1er *tour*, de la façon suivante: une maille simple (suivie de 6 mailles en l'air) dans chacun des petits anneaux. — Les 2e et 3e tours se composent de demi-brides, posées les unes au-dessus des autres, et séparées par une maille en l'air. Avec les demi-brides du 3e tour, on forme les petits picots, de la façon suivante : * Une demi-bride, dans la première demi-bride du tour précédent; on laisse glisser la bouclette hors du crochet, on pique celui-ci dans la maille en dessous, celle-là même d'où part la bouclette transformée en picot; on fait une maille simple dans la première bride du tour précédent, — une maille en l'air, sous laquelle on passe une maille, puis on recommence depuis *.

Dentelle n° 2. * 4 doubles nœuds, — 1 picot, — 4 fois de suite, trois doubles nœuds, — 1 picot, 4 doubles nœuds; on serre l'anneau pas tout à fait, en laissant un écartement d'un tiers de centimètre environ; — on laisse un même intervalle entre cet anneau et le suivant, — on fait 3 doubles nœuds, on les attache au plus proche picot de l'anneau précédent, puis on fait deux fois de suite: 4 doubles nœuds, — 1 picot, — puis 3 doubles nœuds, — 1 picot, — 3 doubles nœuds, et l'on ferme l'anneau, qui est ovale.

Bord au crochet. Le premier tour se compose entièrement de mailles simples; les deux autres tours sont semblables aux deux derniers tours du bord au crochet de la dentelle précédente.

Cravate. Elle se compose de deux rangées d'anneaux grands et petits, au travers desquels on passe un ruban de velours noir, ou de couleur vive.

On prend du fil n° 80, et l'on fait: * 4 doubles nœuds, 7 picots, et après chaque picot un double nœud; on forme un anneau avec cette rangée, puis, à intervalle très-petit, on fait un anneau composé de 5 doubles nœuds, — 1 picot, — 5 doubles nœuds; on répète toujours depuis *, à mêmes intervalles, en rattachant chaque grand anneau, après les quatre premiers doubles nœuds, au picot correspondant du plus proche anneau.

Quand on a fait un nombre d'anneaux suffisant pour la longueur



EXÉCUTION DU CHIGNON DE LA COIFFURE SIMPLE.



COIFFURE A DEUX COQUES VUE PAR DEVANT.



COIFFURE SIMPLE.

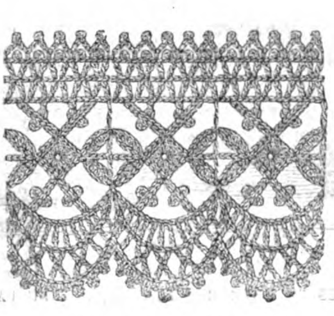


COIFFURE A DEUX COQUES, VUE PAR DERRIÈRE.

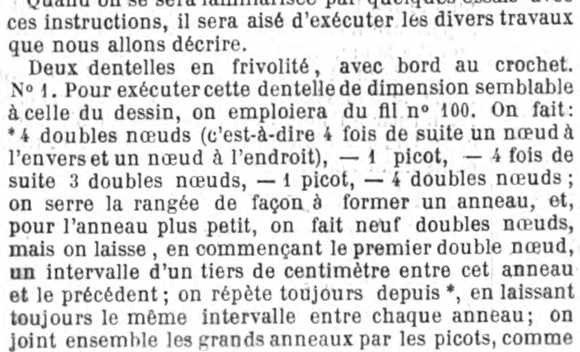


EXÉCUTION DU CHIGNON A DEUX COQUES (2e DÉTAIL).

EXÉCUTION DU CHIGNON A DEUX COQUES. (1er DÉTAIL.)



DENTELLE AU CROCHET.



CHAPEAU CATALANE.

COIFFURE VIOLETTA.



de la cravate, on forme l'extrémité arrondie : on fait deux grands anneaux séparés par un picot, — puis un petit anneau (5 doubles nœuds, — 1 picot, — 5 doubles nœuds), on le rattache au picot du petit anneau correspondant, on fait encore deux grands anneaux et un petit anneau, celui-ci rattaché au même picot de l'avant-dernier petit anneau, et l'on continue la cravate en faisant alternativement un grand, — un petit anneau, celui-ci toujours rattaché au picot du petit anneau de la première rangée (opposée à celle-ci). Voir au surplus le dessin qui représente une partie de la cravate.

Rosette nº 1. On fait d'abord 8 anneaux ovales, chacun de 5 doubles nœuds, 3 picots séparés les uns des autres par 4 doubles nœuds, — 5 doubles nœuds; ces anneaux (ou *feuilles*) sont joints par les picots des côtés, puis on serre le cercle autant que possible, et l'on tourne autour du brin avec lequel on travaille les brins qui ont été coupés, et l'on attache soigneusement le brin en dessous.

On recommence un autre petit anneau qui se compose de 12 doubles nœuds, lequel est toujours attaché au cercle précédent après trois doubles nœuds (au picot du milieu de la première feuille), puis on l'attache encore au picot réunissant la première et la seconde feuille ; à intervalle d'un demi-centimètre environ, on fait un anneau composé de 4 doubles nœuds, — 5 picots, suivis chacun par deux doubles nœuds, — 4 doubles nœuds. A très-faible distance on fait un tout petit anneau, composé de huit doubles nœuds, lequel, après les quatre premiers doubles nœuds, est réuni au picot du milieu de la seconde feuille; à même distance, encore un anneau de 4 doubles nœuds, de 5 picots, suivis chacun de 2 doubles nœuds, — quatre doubles nœuds ; mais le 1er picot est *passé*, c'est-à-dire qu'à cette place l'anneau est joint au 5e picot de l'anneau pareil; on laisse encore un intervalle d'un demi-centimètre, et l'on recommence depuis*. A la fin du tour, les deux brins, celui qui commence et celui qui finit le tour, sont noués ensemble solidement.

Si nos lectrices ont fait quelques essais en suivant fidèlement ces instructions, nos conseils leur seront inutiles pour exécuter la 2e rosette, les bordures et tous les autres dessins de *frivolité*. Pour la rosette nº 2, nous ajouterons seulement que le cercle du milieu est rempli par une *roue* (point de dentelle); il en est de même pour les palmes du col nº 2. L'encolure des deux cols se compose d'un bord au crochet. La bordure avec perles et cordon est faite en soie de cordonnet de moyenne grosseur; on emploie, au lieu du brin *a*, une ganse fine en soie, de même nuance que la soie de cordonnet, sur laquelle on exécute les doubles nœuds avec de la soie de cordonnet qui représente le brin *b*. Avant de commencer le travail, on a enfilé sur cette soie un certain nombre de perles qui remplacent les picots, et sont toujours glissées entre deux doubles nœuds. Quand la rangée de nœuds est suffisamment longue, on forme les feuilles de trèfle, et l'on coud quelques perles sur leurs points de jonction. Ces feuilles sont faites isolément, puis cousues ensemble.

Nous ajouterons que la *frivolité* appliquée sur du tulle produit un effet charmant, que nous ferons connaître à nos lectrices dans l'un de nos numéros, nous bornant aujourd'hui à publier une étoile appliquée sur du tulle; son exécution sera facile pour toute personne qui a suivi nos explications. Ce genre de travail est charmant, entre autres comme *semé* pour fond de bonnet.

TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Jupon en cachemire bleu vif, brodé avec un *vermicelle* fait en soutache de soie noire. Robe courte en taffetas gris foncé. Les lés de cette robe sont alternativement arrondis, et découpés en dents; ils sont brodés de velours noir remontant sur chaque couture jusqu'à la taille. Paletot droit pareil à la robe, doublé, ouaté, garni de velours noir comme la robe.

Jupon en cachmire rouge, orné de rubans en taffetas noir, disposés en coins repliés sur eux-mêmes. Robe courte en alpaga noir, garnie comme ce jupon. Paletot en drap noir, ayant une garniture pareille à celle de la robe, mais faite en velours noir.

Robe en taffetas gris, à bords dentelés, posés sur un bas de jupon en taffetas violet, bordé d'une corde violette et grise, en soie. Les *dents* de la robe sont garnies de velours noir, et ornées de boutons en velours. Boutons plus larges entre les feuilles formées par les dents.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de satin gris à larges rayures noires. Corsage fait en mousseline blanche plissée, avec côtés, ceinture et bretelles en velours; sur les épaules nœuds flottants en ruban de velours; rosettes de velours noir par devant. Coiffure en feuillage vert; grains de corail et dentelle noire.

Robe de dessous en taffetas blanc (sans *queue*), garnie avec un large volant tuyauté, surmonté d'une ruche plissée au milieu. Robe de dessus en satin blanc, courte devant, de façon à laisser voir le volant de la robe de dessous, s'allongeant sur les côtés, de façon à former *une queue*; la robe est bordée avec une large bande en taffetas bleu, à demi voilée par une dentelle blanche posée à plat, depuis le bord inférieur de la bande bleue, dont la moitié supérieure n'est point couverte par la dentelle; corsage en tulle blanc, avec ceinture et berthe-péplum faites en taffetas bleu et dentelle blanche. Dans les cheveux, guirlande de fleurs bleues, sans feuillage ; au cou, médaillon retenu par un long ruban de velours bleu, derrière le cou; boucles d'oreilles en émail bleu, et franges d'or; gants demi-longs.

MODES.

Quoiqu'il me soit absolument impossible de donner dès à présent les détails, gravures et patrons des toilettes de bal, qui ne verront pas le jour avant deux mois, je puis cependant indiquer quelques particularités, tracer au moins les lignes générales de ce genre de toilettes.

On portera encore des *berthes*, mais non sur le corsage décolleté fait en même étoffe que la robe, ou du moins ce cas ne sera pas général; ces berthes seront posées sur des corsages décolletés, plissés, faits en mousseline blanche. Le corsage de la robe se réduira à un corselet, ou bien à une prolongation de la jupe (genre princesse), parfois dentelée (je parle de la prolongation) sur son bord supérieur. Plus que jamais la toilette représentera deux *cornets*, soudés l'un à l'autre par leur extrémité la plus étroite. La robe est un cornet renversé, le corselet surmonté du corsage blanc est le second cornet, d'où s'élance le buste, plus ou moins orné de dentelles, de





LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob, Paris

Toilettes de Mme BREANT-CASTEL, 58 bis r. Ste Anne

rubans, de colliers, de boucles d'oreilles, de branches de fleurs retombant de la coiffure. Ce *genre* est déjà indiqué dans la gravure coloriée du nº 44. La deuxième figurine de cette gravure *arbore* une nouveauté qui mérite une mention particulière; vous l'avez toutes reçues, mesdames, et même à plusieurs reprises, mais il s'agit d'une nouvelle application de cet objet. On fait pour cet hiver les *corsages blancs*, dont vous avez de nombreux patrons dans les numéros de l'été dernier; on fait ces corsages, dis-je, en velours et taffetas; le velours représente le nansouk ou la mousseline, le taffetas, découpé en bandes plus ou moins larges, brodé en perles, ou bien orné de boutons, tient lieu des entre-deux en guipure; parfois aussi cette broderie est faite en soutache, couleur sur couleur. Disons en passant que *tous* les dessins représentant des bordures en soutache peuvent aussi être exécutés en perles, puisqu'il s'agit uniquement de suivre leurs contours, en y cousant des perles. Le velours peut être de couleur vive, et rappeler les teintes du costume; ainsi sur la gravure du nº 44, ce velours est bleu, les bandes de taffetas sont noires; le bleu reparaît dans les ornements du jupon, sur lequel la robe est relevée; quand je dis la robe, on devine que je sacrifie à une vieille habitude, dont il faudra se défaire sous peine d'inexactitude. La robe, en effet, a changé de rôle avec le jupon; bien souvent celui-ci est pourvu d'un corsage pareil, tandis que la robe en est dépourvue, et n'est plus qu'un jupon *de dessus;* souvent aussi le corsage diffère à la fois de la robe et du jupon, comme dans cette toilette brune, dont la gravure et la description se trouvent dans le nº 44; je la recommande aux méditations de nos lectrices. Grâce à l'uniformité, à la sobriété des teintes, cette toilette réussit à être très-moderne, en évitant de se montrer excentrique, et, si dans la rue on se retourne pour la regarder, on lui épargnera les rires moqueurs dont on accueille trop souvent les costumes actuels.

Voici des notes prises chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, 6, et réunissant les mêmes caractères que la toilette dont je viens de donner l'analyse.

Chapeau plat, arrondi devant, carré derrière, avec milieu fait en velours gris; bords froncés en velours pourpre; brides de velours pourpre passant sur le milieu du chapeau; guirlandes de fleurs en plumes de tourterelles, à cœur noir et rouge, posées en bordure; mêmes fleurs aux coins des brides et sous le menton.

Chapeau napolitain, carré, long, en tulle de Malines noir, recouvert avec un *apprêt* brodé en jais, à longues pampilles tombantes. Très-larges brides en moire noire, doublées et lisérées de satin blanc; à droite bouquet de flaxinelle en velours blanc rosé, satiné, à fins feuillages.

Lamballe en velours bleu, lamé d'or, avec fond à plis, bordé d'une haute blonde blanche, à gouttes d'or *invisibles*, retombant en cache-peigne. Écharpes-brides de velours, découpées, entourées de même blonde, mais plus étroite; à gauche, tête de plume blanche, avec iris blanc à feuillage; même fleur au menton.

Chapeau *page* (rond) très-bas, avec calotte ovale; bords roulés en velours noir, grelots de satin blanc. Dessus, tête de plume blanche, avec *hélianthus* au pied. Guides en moire noire.

On ne se contente pas de savoir ce que l'on porte, et l'on tient surtout à savoir

NAVETTE VIDE.

EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENDROIT. 1er TOUR.

NAVETTE CHARGÉE DE FIL.

Nº 1. ROSETTE EN FRIVOLITÉ.

Nº 2. ROSETTE EN FRIVOLITÉ.

CROCHET POUR FRIVOLITÉ.

EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENDROIT. 2e DÉTAIL.

EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENDROIT. 3e DÉTAIL.

EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENVERS. 2e DÉTAIL.

EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENVERS. 1er DÉTAIL.

FRIVOLITÉ SUR TULLE.

EXÉCUTION DU NŒUD A L'ENVERS. 3e DÉTAIL.

Nº 1. PARTIE D'UN COL EN FRIVOLITÉ.

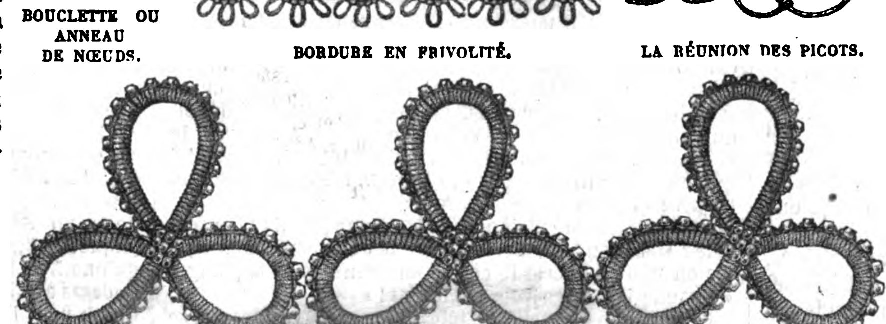
PARTIE D'UNE CRAVATE EN FRIVOLITÉ.

PARTIE D'UN COL EN FRIVOLITÉ. (Nº 2.)

BOUCLETTE OU ANNEAU DE NŒUDS.

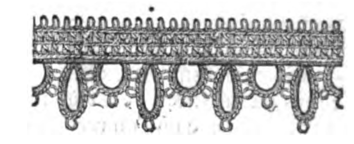
BORDURE EN FRIVOLITÉ.

LA RÉUNION DES PICOTS.



DENTELLE EN FRIVOLITÉ AVEC BORD AU CROCHET (Nº 1).

BORDURE EN FRIVOLITÉ AVEC PERLES ET CORDON.



DENTELLE EN FRIVOLITÉ AVEC BORD AU CROCHET (Nº 2).

ce que l'on portera. M'élevant, malgré mes protestations, à la dignité de prophétesse, quelques-unes de nos lectrices veulent savoir en été les modes de l'hiver futur, et me demandent dès le mois de septembre, dès les premiers jours du mois d'octobre, des descriptions de toilettes de bal, telles qu'on les portera à Paris seulement à dater du mois de janvier. Il me serait aisé, sans doute, d'improviser des descriptions quelconques..... Mais il leur manquerait un tout petit mérite: celui de l'exactitude. En cette saison, il n'est pas une couturière parisienne qui prépare des robes devant servir seulement dans une dizaine de semaines, et nulle d'entre elles ne peut affirmer ce que décidera la mode en fait de toilettes de bal.

Pour ne parler que des modes de la saison actuelle, je dois prévenir mes lectrices qu'il ne faut jamais prendre la *nouveauté* au pied de la lettre; quand on dit que l'on ne fait absolument que des paletots-sacs cet hiver, il ne faut pas en inférer que l'on doive préparer une hécatombe de tous les paletots un peu ajustés qui datent de l'hiver précédent; cela signifie seulement que *tous les paletots neufs faits cet automne ont la forme ci-dessus indiquée*, non que l'on soit obligée de s'interdire les paletots que l'on possède déjà; on peut porter, sans craindre de paraître surannée, les paletots de l'an dernier, et on les voit circuler bravement à Paris depuis quelque temps. Pour résumer ces divers détails, je dirai que la mode est *bonne personne* (faute peut-être de pouvoir être autrement), et qu'elle tolère les paletots de toute longueur, courts, — moyens, — assez longs, probablement parce qu'on les lui impose, parce qu'une rigueur excessive compromettrait son autorité, et ferait rejeter totalement son joug.

E. R.

LES PRÉPARATIFS DU JOUR DE L'AN.

On m'impose une tâche multiple, et dont il ne m'est pas toujours aisé de m'acquitter à la satisfaction générale; on me demande, entre autres choses, de donner de bonne heure des conseils pour les présents du jour de l'an.

De bonne heure est bientôt dit! Les négociants parisiens seraient peu disposés à me prendre pour confidente des surprises qu'ils réservent au public, et dont ils gardent soigneusement le secret, qui représente pour eux le succès de la saison. J'ai cependant trouvé en Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, une certaine somme de complaisance, et je puis révéler quelques-uns de ses préparatifs.

On fait beaucoup d'objets et de meubles de fantaisie en bambou et *imitation* de bambou; disons de suite que l'*imitation* de bambou est faite en beau et bon bois, et que la solidité lui confère de sérieux avantages sur le vrai bambou, dont elle reproduit l'apparence, en s'abstenant de reproduire sa fragilité. Le vrai bambou est charmant pour les jardinières de toutes dimensions, à pied et sans pied, carrées, ovales, rondes, longues, pour les corbeilles à ouvrage à deux étages, ornées de lambrequins en drap avec *applications*, pour les *hottes* destinées aux vases de fleurs suspendus au mur, pour les étagères-encoignures, pour les petites tables pliantes, soutenant une planchette recouverte de tapisserie ou de drap, pour les *suspensions* placées devant les fenêtres, pour les grands et petits écrans; mais, quand il s'agit de s'asseoir, l'imitation de bambou a toutes mes préférences, et c'est à cette industrie que j'irais demander les siéges ronds et carrés que j'ai examinés chez Mme Michaud. Dieu merci! le règne du pouff est bien près de sa fin! Y eut-il jamais un meuble plus laid, plus informe, plus comique même, que ce tronçon de borne habillé d'une frange très-coûteuse, se prélassant au milieu des salons? Le pouff est remplacé par l'escabeau; celui-ci est rond, ovale ou carré, ou même long, copié sur les tabourets Louis XIV, et cette dernière forme est la plus nouvelle; on le recouvre en tapisserie ou bien en drap avec *applications*. Je ne dois pas passer sous silence l'une des plus jolies *nouveautés* futures: c'est une étagère carrée, en bambou *vrai*, à trois étages; chaque planchette est recouverte d'une tapisserie chinoise sur fond blanc, dont le dessin m'a été montré chez Mme Michaud.

Tous les articles traitant des *présents du jour de l'an* sont forcément incomplets; je ne puis en effet connaître tous les goûts, prévoir toutes les *nuances* de situation qui déterminent la nature d'un présent, et en règle l'opportunité; de plus la question de *dépense* se divise en fractions innombrables: tel objet est trop coûteux ici, qui sera considéré là comme trop mesquin; en général, entre égaux, et d'inférieur à supérieur, un objet auquel on a travaillé, ou du moins auquel on est censé avoir travaillé, est plus convenable qu'une *inutilité*, achetée sans détour dans un magasin, et qui ne représente qu'une somme d'argent déboursée.

S'agit-il au contraire d'un présent fait à un inférieur, — et je comprends dans cette catégorie les enfants, les jeunes parents, etc., c'est-à-dire tout ce joli monde qui se trouve à l'âge où l'on reçoit des présents, et pas encore à l'époque de maturité où l'on se borne à en faire, — on choisit le présent selon le goût particulier du destinataire, et sans être aucunement forcé de lui donner l'apparence de *respect*, ou de *sentiment*, qui est attachée à un ouvrage que l'on a fait soi-même, — ou que l'on passe pour avoir fait soi-même; on donne un objet de toilette plus ou moins *inutile*, selon que *le* ou *la* destinataire est plus ou moins riche; des livres, si *le* ou *la* destinataire ont le noble goût de la lecture; — un joli meuble, étagère à trois tablettes, avec ivoires gravés, ou guéridon, ou petit bureau, ou *cabinet*, tels qu'on les trouve dans l'atelier de M. Hunsinger, rue de la Roquette, 56. Je mentionne ces meubles, parce qu'ils ont une originalité qui permet de les mélanger à tous les autres meubles déjà existants dans une pièce quelconque, et parce qu'ils représentent un genre tout nouveau dans l'industrie parisienne; un bijou, — une lorgnette de spectacle, — un éventail, — un porte-monnaie, — une porcelaine ancienne..... Enfin, on tâche de connaître les goûts particuliers du destinataire, et l'on essaye de s'y conformer dans la mesure de la dépense que l'on veut faire.

Quant aux nombreux présents faits d'inférieure à supérieure, de nièce à tante, de fille à mère, de petite-fille à aïeule, de filleule à marraine, la valeur importe peu; l'attention, l'intention, suppléent à la dépense, et remplacent avantageusement une somme d'argent dépensée avec indifférence. On trouvera, dans la collection de la *Mode illustrée*, un riche assortiment de petits ouvrages qui peuvent être offerts au jour de l'an. Seulement, à moins de convention spéciale, d'intention nettement énoncée par le destinataire, on ne peut jamais offrir un ouvrage *non monté*, car dans ce cas on offre un objet parfaitement inutile, ou bien l'on impose au destinataire une dépense qu'il ne lui convenait peut-être pas de prendre à sa charge; mieux vaut un simple voile de fauteuil fait au crochet qu'une tapisserie *non montée*.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

« Ah! voilà Henriette! Elle est bien jolie et bien riche; beaucoup plus riche que moi, certainement.... Je vais l'épouser.. Ses parents consentent... M'aimez-vous? Oh! si je vous aime!... Mais la révolution arrive... Ils sont ruinés... merci! Je ne veux plus l'épouser... Pas si sot... Et pourtant, » reprit le mourant tout bas, comme s'il faisait une confession : « Elle serait là..... près de moi.... Il n'y a personne pour me donner à boire... J'ai si soif! »

Désirée se leva silencieusement du fauteuil qui était caché derrière les rideaux du lit, et, soulevant la tête du moribond, elle lui fit prendre une tasse de tisane.

« Et celui-ci? Ah! je le reconnais!..... C'est M. de..... Chut! il ne faut pas dire son nom! Il m'a pris pauvre, il m'a peu à peu associé à ses entreprises... J'ai appris par lui tout ce qu'il était important de connaître... J'ai cherché, j'ai trouvé des commanditaires; quand j'ai été certain du succès, je l'ai supplanté, je lui ai fait concurrence.... je l'ai écrasé..... Et, comme j'ai réussi, tout le monde m'a approuvé; si j'avais échoué, j'étais un pleutre. Réussir!... tout est là... Mais il m'ennuie! Pourquoi est-ce qu'il me regarde comme cela? Qu'il s'en aille! Mettez-le à la porte! Partez. Il ne faut pas tant de façons avec un homme ruiné! — Qu'est-ce que c'est que celui-là? Je sais, je sais! Le bon tour! et comme j'ai été habile! C'est mon petit secrétaire. Je l'ai pris chez moi, avec moi: je l'ai comblé de bienfaits, tout le monde en peut témoigner. Je lui ai acheté un remplaçant, j'ai été pour lui comme un père.... Mais il y avait quelqu'un à qui je tenais beaucoup dans ce temps-là, et qui me répétait toujours que je me laissais mener par mon secrétaire, que chacun le savait..... De plus, ce petit bonhomme s'avisait d'avoir souvent des idées qui étaient en contradiction avec les miennes... Il s'était mis des stupidités en tête. Il croyait au progrès, à un tas de billevesées..... Qu'est-ce que j'ai fait? Je ne l'ai pas renvoyé, non certes. Mais je lui ai rendu la reconnaissance si difficile qu'elle est devenue impossible; j'ai adopté vis-à-vis de lui un ton sec, des airs dédaigneux; j'ai fait tant d'allusions à mes bienfaits, aux égards, au respect, à la soumission qu'il me devait, que je l'ai enfin exaspéré... J'avais le beau rôle! j'avais le beau rôle! Lui a été un ingrat... Moi le bienfaiteur froissé par son obligé... Il s'en est allé... et on a vu que j'avais de la fermeté.

« Qu'est-ce que j'ai donc?... Est-ce que je suis bien malade? Mais non! Je ne veux pas! Il y a encore bien de la vie en moi, » s'écria le comte en brandissant le poing... « Comme il me regarde, cet ingrat! »

Et le comte se cacha la tête sous sa couverture; il se mit alors à chanter à voix basse, et avec un ton de voix enfantin : « *Nous n'irons plus aux bois, les lauriers sont coupés!*

« Qui donc chantait cet air-là? Ah! c'est le dernier, c'est le petit Georges... »

Désirée tressaillit.

« ... Pourquoi n'est-il pas là? Il devrait être près de moi; car enfin j'ai été bon pour lui, très-bon... comme pour les autres, » reprit le mourant après une pause assez longue, « tout cela m'a convenu *à moi*... Mais tous ceux que j'ai connus m'étaient bien indifférents. Mais il n'y a personne ici, près de moi... Personne pour chasser toutes ces figures; elles viennent toutes... Elles m'enfoncent de petites lames aiguës... Qu'on me délivre!

— Je suis là, Monsieur, » dit Désirée, épouvantée par cette agonie... « Je suis là pour servir Monsieur le comte.

— Ah! oui, servir! Si je m'étais trompé, pourtant; si je m'étais trompé? S'il avait mieux valu être aimé que *servi*?... On peut encore essayer; car enfin je ne vais pas encore mourir, n'est-ce pas, Désirée? Vous avez toujours été une brave femme; je veux faire quelque chose pour vous; oui, je veux vous donner une petite fortune... Et vous pourrez trouver un état pour Georges... à moins qu'il ne soit trop tard... Vous aurez alors de l'attachement pour moi, n'est-ce pas?

— J'en ai... autant que peut le permettre le respect qu'on doit à Monsieur le comte...

— Oui, oui, le respect... je sais... Mais, quand Georges était petit, je crois qu'il m'aimait un peu; cela valait mieux que du respect, je m'en souviens. Écoutez, Désirée; prenez cette clef qui est là sous mon traversin.

— Monsieur le comte...

— Prenez cette clef... je vous l'ordonne... Ouvrez ce secrétaire; enlevez le grand tiroir du milieu... Il y a à gauche un bouton... Y êtes-vous?

— Oui, Monsieur le comte.

— Apportez-moi les papiers que vous trouverez; donnez-les-moi, ici, sur mon lit... Bien! c'est cela. Ce sont des obligations au porteur; il y en a pour soixante mille francs, entendez-vous? Je vous les donne; c'est pour vous; prenez... mais prenez donc!

— Monsieur le comte...

— Mettez-les dans votre poche...

— Mais cela ne se peut pas...

— Comment? » dit le malade, « est-ce que je ne suis pas le maître de faire avec mon bien tout ce qui me passe par la tête?

— Certainement, mais...

— Est-ce que je suis en délire? N'ai-je pas ma tête?... » ajouta M. de Montaudon, qui s'affaiblissait visiblement « J'aurais pu faire un testament... à quoi bon?... Que m'importe ce que deviendront *les autres* quand je n'y serai plus! Vous, c'est différent... Oui, et puis toutes ces figures... qui me tourmentaient... ont disparu depuis... depuis que je m'occupe de vous... Allez chercher des témoins... M. Masson... Que je dise que ces obligations... vous ont été données par moi... Ah!...

— Au secours! » s'écria Désirée en ouvrant la porte de la chambre à coucher... « Au secours! Monsieur se meurt! »

La compagnie qui se trouvait réunie dans l'antichambre accourut à ces cris. La garde-malade, marchant en tête, s'approcha du lit :

« Ma foi! il est trop tard, » dit-elle tranquillement, « la chose est finie.

— Mort! sans confession! » s'écria Désirée en pleurant.

« Dame!... » répondit le valet de chambre, « il avait défendu qu'on lui parlât de ça...

— Et personne ici!... Courez vite chercher quelqu'un... Je ne sais pas... à la mairie... qu'on vienne mettre les scellés.

— Ça, c'est vrai, dit la garde, » en jetant autour d'elle un regard scrutateur; « c'est que les héritiers ne sont pas des gens commodes. Allez! j'en ai bien vu dans ma profession! Toujours on les vole, on les a volés, ou on peut les voler, à les entendre! »

Désirée, à bout de forces physiques, éprouvée par ses inquiétudes maternelles, encore épouvantée par l'horrible spectacle de l'agonie à laquelle elle avait assisté, gisait dans un fauteuil, sans avoir, pour ainsi dire, conscience de ce qui se passait autour d'elle. Elle vit, comme dans un rêve, la garde-malade entr'ouvrir un tiroir du secrétaire, le valet de chambre se glisser dans un cabinet contigu à la chambre mortuaire, et dans lequel on savait que le comte gardait son argent comptant, mais elle ne put faire un mouvement, ni dire une parole. Quand elle revint à elle il faisait grand jour; une fille de service lui mouillait le front avec un peu d'eau fraîche; M. Masson s'agitait au milieu des gens de loi.

« Madame Désirée?

— Ah! c'est vous, monsieur Masson?

— Oui, oui! ce pauvre homme est parti plus vite que je ne m'y attendais; mais il me faut mon dépôt pour le mettre sous scellés. »

Désirée se leva, et prit à travers les couloirs et les escaliers le chemin qui conduisait à son appartement; elle ouvrit sa porte, traversa la première chambre, entra dans la seconde, déplaça son lit, le carreau, tendit la main dans l'excavation. Le portefeuille n'y était plus.

Elle crut à une hallucination; elle fouilla soigneusement... Rien... Il n'y avait rien.

« Comment est-ce possible? » se dit Désirée en portant ses deux mains à son front. « C'est moi, c'est bien moi qui ai mis hier le portefeuille à cette place; est-ce que je rêve? Suis-je folle? Ah! on l'a volé! Mais qui? Personne ne savait... J'avais la clef, d'ailleurs; la serrure est compliquée, on ne peut l'ouvrir sans la clef, et il n'y en a qu'une... Si!.... il y en avait une seconde... Celle que Georges avait, et que je n'ai jamais retrouvée... mais quelqu'un peut l'avoir trouvée.... Ce doit être cela! Ah! Dieu merci! Georges est en loin d'ici!

— Eh bien! ma pauvre Désirée? » dit une voix amicale...

« Qui est-ce?... Ah! Catherine....



— Oui, c'est Catherine. Il y a bien du changement par ici! Heureusement qu'il y a aussi de *bons* changements...

— Quoi! que voulez-vous dire?

— Eh oui! Il est revenu! Vous l'avez revu?

— Qui?

— Eh mais, qui donc sinon votre Georges? Il est plus beau que jamais.

— Georges est ici?... » dit Désirée avec une étrange et effrayante véhémence....

« Comment! vous ne le savez pas! Je sortais hier au soir du château, lorsque je l'y ai vu entrer par la petite porte du parc; j'ai voulu courir après lui, le gronder, l'embrasser; mais il avait tiré la porte sur lui; l'orage était effrayant; j'avais bien des choses à faire chez moi... Ma foi! je me suis dit que je l'embrasserais ce matin.

— Vous êtes sûre de ce que vous dites?

— Je l'ai vu comme je vous vois, je vous le jure.

— Écoutez, Catherine, » dit Désirée en se levant avec un calme effrayant; « vous avez de l'amitié pour moi?

— Cette question!

— Vous pourrez voir ici d'étranges choses. Il faut me jurer, dès à présent, que, quoi qu'il arrive, quoi que vous puissiez voir, vous ne direz jamais à personne..... à personne, entendez-vous?..... que vous avez aperçu, hier, Georges ici.

— Mais, Désirée, vous me faites peur... Qu'est-ce qu'il va arriver?...

— Oh! jurez, » s'écria Désirée en ouvrant la fenêtre de la chambre située dans les combles du château... « Jurez... à moins que vous n'aimiez mieux me voir morte.... Et si vous refusez, si vous vous approchez de moi pour me retenir, je me jette par la fenêtre devant vous. Vous me connaissez?... Vous savez que je n'ai qu'une parole?

— Désirée, je jure tout ce que vous voulez..... Soyez raisonnable..... Voyons, sur quoi faut-il jurer?

— Sur ceci, » dit Désirée en désignant le crucifix qui était suspendu au-dessus de son lit.

Catherine se hâta de prononcer la naïve formule de serment qui lui était dictée par son amie. Alors Désirée tomba sur une chaise avec accablement, en disant:

« Maintenant, ils peuvent venir!

— Madame Désirée! » fit une voix qui s'élevait des profondeurs de l'escalier..... « Venez donc, je vous attends.

— C'est M. Masson qui vous appelle, » dit Catherine en baissant instinctivement la voix.

« Je sais, » répondit Désirée sans quiter sa chaise.

« Eh bien?...

— Eh bien! qu'il vienne me chercher. »

Au bout de quelques minutes, M. Masson, un peu essoufflé, et fort contrarié d'avoir attendu, faisait en effet son entrée dans la chambre de Désirée.

« Savez-vous qu'il est fort désagréable d'attendre, quand nous sommes accablés d'affaires?.. Enfin! les femmes se laissent toujours un peu aller au plaisir de bavar..... je veux dire de causer. Voyons, donnez-moi vite le portefeuille.

— Je ne l'ai pas, » répondit Désirée en pâlissant...

« Quoi?... Comment? vous ne l'avez pas?... Prétendriez-vous nier? Ah! par exemple, ce serait un peu fort! Que diable! j'ai votre reçu.

— Je sais cela; mais je ne puis vous rendre l'argent, puisque je ne l'ai pas; faites ce que vous voudrez; faites-moi prendre et juger comme voleuse... je n'y puis rien!... Mais faites vite.

— Ah ça, que signifie cette mauvaise plaisanterie? Voleuse! vous ne l'êtes pas... ou du moins ne l'avez pas été jusqu'à présent... Il y a quelque chose là-dessous, » ajouta M. Masson en parlant entre ses dents... « Elle est capable de se laisser poursuivre, condamner, de *faire son temps*, pour garder une somme à son garnement de fils, qui a dû devenir un garnement, ça ne fait pas l'ombre d'un doute... Voyons, Désirée, je ne comprends rien à ce qui se passe; mais vous me connaissez: je serai forcé de faire mon devoir, et de vous faire poursuivre si vous vous obstinez à ne pas vous expliquer, et à ne pas rendre l'argent. Convenez que Georges est dans tout ça...

— Georges! » s'écria Désirée, qui, de livide, était devenue pourpre... « Qui ose l'accuser?

— Je ne l'accuse pas...

— C'est heureux! Vous savez bien qu'il est parti depuis bien longtemps.

— Enfin, tout cela m'est égal; j'ai votre reçu, vous avez pris cet argent en dépôt, il faut me le rendre, ou je vous ferai arrêter.

— Vous aurez raison, » répondit Désirée, qui s'était assise, et conservait l'attitude d'un morne découragement; « on me jugera, on me condamnera, et ce sera bien fait. »

M. Masson, ne pouvant vaincre cette impassibilité, se décida à avoir recours à la justice. Un nouvel incident précipita les événements.

On avait parlé haut dans l'appartement de Désirée; plusieurs domestiques avaient entendu la conversation qui venait d'avoir lieu, et l'un des valets en sous-ordre, désireux de prouver son zèle pour la cause des *ayants droit*, arrêta M. Masson au passage pour lui dire mystérieusement:

« Elle a l'argent sur elle, dans un gros portefeuille; je l'ai non-seulement senti quand elle m'a touché en passant près de moi, mais je l'ai vu, car sa poche est comme qui dirait *entre-bâillée* par le paquet, qui est gros. »

Muni de ce renseignement, M. Masson revint sur ses pas; il adjura Désirée de mettre fin à son obstination, et l'avertit que l'on avait aperçu sur elle un portefeuille qui devait être celui-là même dont elle niait la possession. A ces paroles, Désirée éprouva un moment d'espoir insensé; elle se dit rapidement que tous ces événements auxquels elle venait d'assister pouvaient bien lui avoir fait perdre la mémoire... que le portefeuille était peut-être demeuré dans sa poche; elle y porta vivement la main, et produisit les valeurs qui lui avaient été données par M. de Montaudon quelques instants avant sa mort.

M. Masson se jeta sur le paquet.

« Qu'est-ce que cela? » s'écria-t-il.

« Ah! c'est vrai, » répondit Désirée, subitement revenue au découragement: « ce n'est pas votre argent; ce sont des obligations qui m'ont été données par le comte.

— Des obligations! » reprit M. Masson, qui avait rapidement compté les feuilles de papier; « il y en a pour soixante mille francs.... Données?.... données par M. de Montaudon? Allons donc, ma mie, ceci change la thèse; vous ne ferez accroire à personne que le comte, dont l'humeur était peu prodigue, vous ait donné une pareille somme... Et au moment de mourir encore, quand il n'attendait plus rien de vous! C'est absolument inadmissible, je vous en préviens.

— Comment! » s'écria Désirée, « vous me soupçonnez... vous osez croire que j'ai pris ces papiers... que je suis une voleuse?

— Rendez-moi mon argent... Et encore, ça ne suffirait plus maintenant, car il y aurait toujours ce dernier incident dont vous aurez à répondre devant la justice; vous étiez seule près du comte quand il est mort; j'ai mes comptes en règle, et, quand on lèvera les scellés, vous répondrez de tout ce qui manquera à l'appel. »

Catherine, terrifiée, avait perdu sa hardiesse et sa loquacité habituelles; elle pleurait, serrait les mains de Désirée, en lui répétant:

« Ça n'est pas vrai! ça n'est pas possible, vous n'avez pas volé! »

Désirée lui jeta un étrange regard, et lui répondit presque durement:

« Taisez-vous... Vous ne savez pas ce dont je suis capable.... Puisqu'on prend sur moi les preuves du vol.... Eh bien! je subirai ma destinée! Monsieur Masson, j'avoue tout; voilà des témoins, inscrivez que j'avoue..... Mais, quant à revoir vos douze mille francs, vous ne les reverrez pas.

— Qu'en avez-vous donc fait, malheureuse?

— Ah! voilà. Ça, c'est mon secret, et vous ne l'aurez pas, même si vous me prenez ma vie. Si vous aviez comme autrefois des pinces, des roues, tout ce que vous voudrez, vous ne me feriez rien avouer; je me laisserais découper par petits morceaux sans vous répondre! »

Puis, réfléchissant tout à coup que son exaltation même pourrait compromettre le succès de sa ruse, Désirée résolut de garder désormais le plus profond silence. Elle tint parole. Interrogée le soir même, elle ne fit que les réponses les plus brèves, les plus évasives, et souvent les plus contradictoires; elle n'affirma même plus qu'elle avait reçu les obligations en don, et répéta jusqu'à satiété: *Faites de moi ce que vous voudrez*. Elle fut aussitôt arrêtée et transférée à la prison de la ville voisine.

Ce fut un étrange procès. Tous les témoins appelés affirmèrent la bonne conduite et la parfaite honnêteté de la prévenue; il n'y eut, pour ainsi dire, de témoin à charge que l'inculpée elle-même. Catherine, assise au banc des témoins, ne cessait de sangloter et de se lamenter. M. Masson lui-même, tout en articulant les faits, rendit hommage à la probité scrupuleuse de la détenue, jusqu'au moment où sa culpabilité avait éclaté. Guidée par lui, l'accusation essaya même de déplacer les débats, et interrogea l'accusée sur son fils, sur sa résidence actuelle, sur ses moyens d'existence.

« Je ne sais rien... Il est parti... Il ne m'a pas écrit... C'est sans doute qu'il est mort, » répondit Désirée en perdant tout à coup son impassibilité, et éclatant en larmes: « Pauvre enfant! pauvre enfant!... Il n'était pas mauvais. Oh! non!... Mais les mauvais conseils l'ont perdu!...

— Perdu?

— Eh oui!... il est perdu pour moi... Et d'ailleurs, il est mort, c'est sûr... Mort dans quelque coin, peut-être de faim... S'il vit, il se repentira...

— Il se repentira... Et de quoi?

— Du chagrin qu'il m'a causé, Monsieur le Président, en se sauvant loin de moi. »

Et Désirée, essuyant la sueur qui perlait sur son front, murmura à voix basse... « On dit qu'ils ont aboli la torture!... Ça n'est pas vrai. »

On essaya vainement de la presser de questions, de la compromettre par ses propres paroles, d'introduire enfin un peu de lumière dans cette affaire ténébreuse; il fallut bien s'en tenir aux faits, si incompatibles qu'ils fussent avec la vraisemblance morale. L'avocat de Désirée eut de magnifiques mouvements oratoires; il fit un résumé touchant de la vie de sa cliente, tout entière consacrée au dévouement sous tous ses aspects féminins; dévouement de l'épouse et dévouement de la mère; il évoqua le souvenir de ces condamnés innocents dont la mémoire est léguée de siècle en siècle par l'opinion publique, pour en faire un éternel sujet de remords.

« Nous sommes en face de l'innocence! » s'écria-t-il. « Un vol a été commis; le fait semble acquis; mais comment, et par qui?

— Il n'y avait pas de pie voleuse au château, » dit M. Masson à ses voisins, qui rirent beaucoup de l'observation.

« Comment, et par qui? C'est là ce que l'accusation devrait démontrer; ce vol n'a pas été commis par la prévenue; chacun a cette certitude au fond de sa conscience... Dès lors, la condamnation est impossible. »

Le procureur général se leva à son tour; il prononça un réquisitoire qui changeait complétement l'aspect des choses. Il peignit Désirée comme une femme habile, qui, sachant que la probité représente une grande force, avait su en prendre les dehors; il esquissa rapidement ce caractère insinuant, rusé, concentré, qui avait tenté l'accaparement d'une fortune considérable, et l'avait tenté par tous les moyens en son pouvoir: d'une part les soins incessants donnés au bien-être d'un vieillard; d'une autre, l'affection qu'elle comptait lui inspirer pour son fils, en élevant l'enfant sous ses yeux, en faisant de Georges le commensal assidu de M. de Montaudon. Monsieur le procureur général pénétra dans tous les replis de cette âme machiavélique, et demeura vraisemblable dans toutes ses suppositions, parce que la vérité, en effet, confine toujours, par quelque point extrême, même aux suppositions les plus hasardées. C'est ce point qu'il importe de trouver, de développer, de mettre en lumière; moyennant cette aptitude que l'on pourrait désigner par le mot de *flair*, on réussit à rendre vraisemblable même cette partie qui est purement imaginaire dans toute supposition, et qui représente le mensonge ou l'erreur, selon qu'on l'émet sciemment, avec le désir de nuire, ou seulement avec simplicité et bonne foi.

Cette première partie du réquisitoire ne s'écartait en effet ni de la vraisemblance, ni de la vérité, et donnait un poids écrasant à la deuxième partie, à celle qui avait pour objet de soutenir l'accusation de vol. Si Désirée avait tout d'abord rempli ses fonctions avec le zèle consciencieux qu'elle mettait à toutes choses, et seulement pour contenter son maître, il est certain qu'à un moment donné quelques visées ambitieuses avaient germé dans son âme aveuglément maternelle; mais elle avait d'abord espéré uniquement la protection du comte pour son fils, auquel il semblait porter un intérêt croissant. Plus tard, il est vrai, elle avait espéré davantage, et le réquisitoire n'errait pas complétement sur ce point.

Poursuivant le cours de ses déductions, éminemment logiques selon lui, monsieur le procureur général montra Désirée perdant, par la fuite de son fils, un principal allié dans son œuvre d'accaparement; il mit en lumière l'extrême effronterie avec laquelle cette femme refusait de rendre un dépôt dont l'existence était prouvée par sa signature même. Qu'en avait-elle fait? Ceci était son secret, et l'on ne pouvait douter, en examinant son attitude de farouche décision, qu'elle fût déterminée à le garder; elle l'a sans doute caché, probablement enfoui, puisque l'instruction n'a pu révéler l'existence d'aucun recéleur. Mais cela n'était pas suffisant; douze mille francs!... Qu'est-ce que cela, quand on a rêvé la possession d'une fortune colossale? Alors, on se trouve seule avec le comte mourant... peut-être mort? Rien ne prouve en effet qu'elle ait donné l'alarme au moment où son maître expirait. Ignorante autant que cupide, elle s'empare des valeurs qui se trouvent à sa portée, et ne les cache pas même, comptant que sa seule affirmation suffira pour faire établir son droit de possession. Elle a cru être fort habile en conservant quelque modération; elle aurait pu affirmer en effet que M. de Montaudon lui avait donné en mourant tout ce qu'il possédait! Mais la justice, gardienne jalouse des droits sacrés de la famille et de la propriété, n'a pas eu de peine à démasquer cette ruse grossière. Il reste maintenant à appliquer le châtiment mérité par l'hypocrisie, par le vol, puisqu'il faut lui appliquer son nom véritable... etc..., etc.

Disons de suite que le procureur général ne s'acquittait pas seulement des devoirs de sa position, consistant à soutenir l'accusation. En son âme et conscience, Désirée était bien telle qu'il la représentait; il s'était échauffé devant son œuvre, et, comme tous les Pygmalions, il croyait voir sa statue en vie.

Son opinion fut partagée jusqu'à un certain point par le tribunal; tout en se rendant à l'évidence, les juges cherchaient instinctivement la vérité, et, leur conviction n'étant pas absolue, ils admirent les circonstances atténuantes. Désirée fut condamnée à quatre ans de détention.

Quand son arrêt lui fut signifié, elle l'écouta avec l'impassibilité qui ne se démentait pas en elle, lorsqu'il s'agissait seulement d'elle. Elle se leva, et suivit silencieusement les gendarmes qui l'emmenaient. Il fallut emporter Catherine, qui poussait des cris perçants et persistait à maintenir l'innocence de son amie.

DEUXIÈME PARTIE.

« Je t'assure, mon enfant, que tu as tort, et grand tort; ce sont de petites choses, j'en conviens; mais cela classe tout de suite. Que t'importe de laisser là ton nom de Denise, et d'en adopter un autre plus élégant, plus aristocratique? On a souvent plusieurs prénoms, et celui que l'on porte ne figure pas toujours sur l'acte de naissance; dès lors, rien ne s'oppose à ce que l'on agisse comme tant d'autres.

— Non, maman, je vous en prie, ne me forcez pas à ce changement; il me semble que je commettrais un faux.

— Un faux! Peut-on être plus absurde! Les scrupules sont louables, certes, et je pense qu'ils ne me font pas défaut... Mais je les réserve pour les circonstances sérieuses. Cela me contrarie d'avoir une fille qui s'appelle Denise; une fille jeune, belle, riche, qui pourra devenir comtesse ou marquise tout comme une autre.

— Oh! maman.....

— Mais certainement; cela pourra être, et cela sera; te figures-tu l'effet de ce nom: la marquise Denise de ... n'importe quoi? Jamais une personne titrée ne s'est appelée Denise.

— Puisque c'est le nom de mon parrain!

— Oui, Denis-Claude... Aussi, c'est ma faute; je n'aurais pas dû y consentir; mais ton pauvre père était si entiché de ce cousin, qu'il a voulu te le donner pour parrain; puis... il faut tout dire... dans ce temps-là cela n'avait pas les inconvénients actuels; nous ne savions pas que le commerce... je veux dire les affaires, iraient si bien.

— Maman, » dit la jeune fille, « je t'assure que mon nom n'est pas laid du tout; il me plait; c'est celui de mon bon cousin Claude, que j'aimerai toujours, quoiqu'il vive bien loin de nous; et puis, d'ailleurs, ces noms simples sont redevenus à la mode.

— Quelques-uns de ces noms, ma fille, mais non pas tous; ainsi, tu t'appellerais Marguerite, ou Jeanne, ou



Marthe, eh bien! je ne dirais rien; cela peut s'associer à tous les titres. La comtesse Marguerite... ça sonne bien... ça a grand air tout à fait. Mais Denise... fi donc! c'est un nom de laitière. Maudit cousin, maudit parrain! Il avait bien besoin d'affubler ma fille unique d'un prénom aussi villageois, aussi commun! »

Cette conversation intime avait lieu dans un joli petit hôtel, situé rue de Londres. Mme Roger était la veuve d'un commerçant en laines, qui lui avait laissé, après liquidation faite, une jolie fortune composée: 1° de quinze cent mille francs placés en rentes et obligations, — valeurs solides; — 2° de l'hôtel sis rue de Londres, et 3° d'une charmante maison de campagne à Meudon. Cette veuve privilégiée avait une fille unique, que l'on trouvait charmante, même en faisant abstraction de sa dot et de ses *espérances*. Toutes les conditions de bonheur semblaient donc réunies dans l'existence de Mme Roger; mais est-il ici-bas un bonheur parfait? non, sans doute; et Mme Roger ne pouvait faire exception à la loi commune. Elle avait la santé, la fortune, une conscience tranquille; la jeunesse, la grâce, la beauté, la bonté de sa fille... Que lui manquait-il donc? Quel était le ver rongeur de ce beau fruit? Hélas!... il lui manquait un titre! Ne souriez pas, chères lectrices, car il s'agit d'une variété des maladies de l'esprit, qui sont imaginaires sans doute, mais nullement chimériques.

Quand M. et Mme Roger jetaient ensemble, dans une courageuse communauté de travail, les bases de leur fortune, tout allait bien dans ce ménage laborieux, uni, heureux enfin, grâce au travail quotidien. Mais les affaires prospérèrent; Denise vint au monde, et son père, voulant donner à sa femme d'agréables loisirs, la remplaça à la caisse par un vieux commis probe et diligent. Mme Roger se trouva tout d'abord un peu embarrassée de l'emploi de son temps; il y avait bien la petite fille; mais on ne pouvait s'en occuper douze heures par jour. L'éducation première lui faisait totalement défaut; les soins donnés à la maison de commerce ne lui avaient pas permis de prendre l'habitude des mille travaux qui occupent les femmes. Elle se trouva donc en face de l'oisiveté.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Le cours de piano de M. Lecouppey se compose de sept cahiers: *A B C du piano*, méthode pour les commençants, prix net: 6 francs. — *L'Alphabet*, 25 études très-faciles, prix: 4 fr. 80. — *Le Progrès*, 25 études faciles, 4 fr. 80. — *Le Rhythme*, 25 études sans octaves, 4 fr. 80. — *L'Agilité*, 25 études progressives, 4 fr. 80. — *Le Style*, 25 études de genre, 6 fr. — *École du mécanisme*, 15 séries d'exercices, 6 francs.

Enseignement du piano. Conseils aux mères et aux jeunes professeurs, un volume, 2 francs.

Chacun de ces cahiers peut être acquis séparément. Il sera envoyé *franco* pour la France, à chacune des abonnées de la *Mode illustrée*, qui en fera la demande à M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. M. Maho accepte des timbres-poste en payement, jusqu'à concurrence d'une somme de 10 francs; au-dessus de ce chiffre, on lui envoie un mandat de poste. Au-dessus de 50 francs, il fait traite sur son débiteur, si celui-ci le préfère.

Il envoie aux mêmes conditions (60 pour 100 de remise sur le prix marqué, et *franco*) toute musique éditée par lui ou ses confrères; ces avantages sont faits aux abonnées de la *Mode illustrée*.

Il est complétement impossible de recevoir une réponse dans les deux numéros suivant la lettre qui contient les questions.

Toute lettre demandant des *renseignements*, non munie d'une bande du journal portant le nom de l'abonnée et le numéro de l'abonnement, est considérée comme non avenue et ne reçoit pas de réponse.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

No 6,528, *Paris*. Tous les dessins peuvent être brodés sur la toile à café, puisqu'il s'agit seulement de supprimer le fond. Le théâtre est, de tous les lieux de réunion, celui où la longueur de la jupe est le plus indifférente, puisqu'on n'y voit que le buste; de plus, la robe courte (si tant est qu'elle se généralise) ne convient qu'aux toilettes du matin. — *No* 1,900, *Charente*. On recevra, soit dans *la Mode illustrée*, soit dans les *Patrons illustrés*, et de plus on a reçu, car tous les costumes d'été pour enfants de cet âge sont pareils aux costumes d'hiver: l'étoffe seule diffère. On a reçu cet été des patrons pour chemisettes d'enfants. — *No* 89,291, *Isère*. Poult-de-soie... Mais une robe noire n'est pas une robe *parée*. — *No* 34,418, *Morbihan*. A été dit et répété dans les articles de *Modes*; gris, ou violet, ou noir.... On ne sort pas de ces couleurs. Voir l'article *Ameublement* dans le no 41. Merci mille fois pour cette charmante et excellente lettre. — *No* 75,073, *Haut-Rhin*. Parfaitement, quant au jupon pareil au corsage de cachemire. Chapeau de velours noir, garni de ponceau; il me serait impossible d'indiquer ici une forme de chapeau. Voir les dessins du no 42, et choisir. Mieux vaut en effet ouater, et utiliser pour l'hiver le pardessus de soie noire. — *No* 15,315, *Paris*. On peut, en effet, teindre ou reteindre du velours. S'adresser à la maison Guigné-Dusacq, rue du Bac, 46 (M. et Mme Cassin, successeurs); on trouvera là des renseignements parfaitement consciencieux, plus compétents que les miens. Mme Cassin a le bon esprit de fonder une excellente clientèle, en tenant compte des intérêts des personnes qui s'adressent à elle, ce qui est le meilleur et le plus honnête des calculs. Oui pour la robe de mousseline, avec dessous de soie, mais il me serait impossible, au moment où je réponds à cette lettre, de prévoir et de décrire les toilettes de bal. — *No* 75,716, *Cher*. On a reçu, on recevra, des dessins d'étoiles au crochet de tous genres, car nous en publions un riche assortiment. Les couvre-pieds en guipure sur filet sont infiniment plus *riches* que ceux au crochet... mais aussi infiniment plus longs à exécuter. Nous avons publié cet été des patrons de chemises et de camisoles, et la saison actuelle nous *impose* bien d'autres patrons! — *Turin*. Mieux, oui, même avec un habit ordinaire, même respect; jeune, non. — *No* 24,069, *Doubs*. On ne garnit plus les corsages décolletés, puisqu'il n'y a plus de corsages! Plaisanterie à part, ces corsages se font aujourd'hui pour la plupart en mousseline plissée; celui de la robe est parfois une continuation de celle-ci (forme dite *princesse*), parfois une très-haute ceinture ou corselet; on en recevra des patrons, mais plus tard, car il est impossible, au mois d'octobre, de connaître les modes réservées aux toilettes de bal. Chez tous les épiciers, notamment rue Castellane. Je n'ai pas assez de place *ici*, pour répéter une explication que l'on trouvera dans les premières années du journal. — *No* 20,855, *Eure-et-Loir*. Voir l'article de *Modes* du no 41. Les jupons noirs et blancs peuvent seuls accompagner indifféremment toutes les robes; 2 mètres à 2 mètres 20 de largeur, pour le bord inférieur des crinolines actuelles. — *No* 34,566, *Tarn*. Les jupons de couleur vive ne peuvent se porter qu'avec des robes de teintes neutres, et unies. Du moment où la robe a deux couleurs, le jupon doit se conformer à l'une d'entre elles; par conséquent, le jupon de cachemire noir peut seul convenir à la robe bleue, à raies noires. Quant aux dispositions, voir les diverses gravures de robes courtes, publiées à la fin de l'été et cet automne. Pour fillettes de dix ans, robe chinée noir et blanc, jupon rouge. Oui pour les toques. — *No* 86,822, *Tarbes*. Le patron de robe de chambre était annoncé pour le no 44. Ne sommes-nous plus en automne? — *No* 34,861, *Basses-Pyrénées*. Hélas! il ne dépend nullement de ma bonne volonté de donner aux planches de patrons la composition qui peut être souhaitée particulièrement par les abonnées qui font appel à ma complaisance. On recevra sans doute, mais je ne puis préciser la date. Les *Patrons illustrés* accompagnant le no 45 contiennent un confortable costume d'hiver pour petit garçon de cinq ans. Il nous est impossible de nous interdire de publier des toilettes d'été pendant l'été, ou d'hiver pendant l'hiver, car d'une part nous ne pouvons, au commencement de chaque saison, rassembler dans un seul numéro tous les modèles connus et futurs de chaque saison, quitte à laisser nos autres numéros vides, et d'une autre, tout en respectant et *imitant* les femmes qui ne changent pas continuellement la forme de leurs ajustements, je dois tenir compte d'un public fort nombreux, qui aime au contraire le changement et la variété. — *No* 25,105, *Isère*. On ne peut affirmer que les paletots de cachemire noir, déjà fort connus, soient la nouveauté de l'hiver prochain, mais ils en sont l'uniforme; le broder d'après les dessins du no 42; en changer la manche, si l'on veut, d'après l'un des patrons de ce numéro. Le trimestre se composant de treize numéros, le no 40 ne pouvait en faire partie. — *No* 6,652. Impossible de placer *ici* des explications de travaux, car il n'y aurait plus de place pour les renseignements. On a reçu dans le no 36 la plus jolie *dent* pour bas de robe. Voir les gravures représentant des robes courtes; point de lisérés, car ils ne conviennent qu'aux robes longues et unies. Pourquoi non pour le paletot, le manchon et la palatine? On fait de tout cela, à *volonté*, robes tout à fait plates, ou bien avec des plis derrière. M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. — *No* 90,084, *Marne*. Le *Guide du domestique*, chez Martinon, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 14; prix: 3 francs. On recevra. — *No* 78,897, *Blaye*. On portera en effet des paletots en soie, ouatés, et des vestes de toute forme, de toute couleur. — *No* 37,081, *Deux-Sèvres*. Il est impossible de placer *ici* des détails suffisants pour cet ameublement, car ils occuperaient *tout* l'espace réservé à *tous* les renseignements. On colle le papier sur toile, et on l'isole du mur, quand la chambre est humide. — *No* 37,051, *Côte-d'Or*. Dans ce cas, au lieu de recevoir un *grand nombre* de dessins intéressants et divers, on en reçoit cinq ou six tout au plus dans le courant de l'année, hâtivement, par conséquent incomplétement coloriés. Nous ne pouvons changer des dispositions prises, surtout dans l'intérêt de nos abonnées. — *Corse*. Il m'est absolument impossible de donner *ici* mon avis sur des affaires aussi délicates, et tout aussi impossible de me mêler des dissentiments qui peuvent se produire dans une famille. — *No* 34,998, *Ardennes*. On trouvera, dans nos numéros passés et futurs, un grand nombre d'*étoiles* au crochet. — *No* 78,583. Tout dépend de l'usage auquel on destine cette robe. On l'allongera d'après l'une des combinaisons que l'on a vues dans les divers articles de modes, avec une bande de taffetas bleu clair, si la robe est destinée à être *parée*, ou bleu foncé dans le cas opposé; le bord de la robe sera découpé à *dents*, ainsi que celui de la bande qui sera posée en dessous, et jouera le rôle d'un jupon. — *No* 10,291, *Oise*. Merci mille fois; de semblables lettres font, en effet, du travail un plaisir, et aident à supporter le petit nombre de *prétentions* aigres et injustes auxquelles on ne peut éviter de se heurter parfois. — *No* 16,317. Une femme *délicate* peut en effet être dispensée de porter des corsages décolletés et voici comment je *tournerais* la difficulté: la robe de soie blanche, à pois ou filets noirs, serait décolletée en *carré* seulement; le corsage serait rendu montant par une chemisette fort bouillonnée, en crêpe blanc, crêpé; sous cette chemisette on pourrait mettre même de la flanelle en la recouvrant de mousseline blanche; cette combinaison concilierait les questions d'âge, de santé et de parure; manches longues, pareilles à la robe. — *No* 34,566, *Tarn*. Evidemment, portière dans chaque pièce, par conséquent deux portières par porte. — *No* 81,120, *Lot-et-Garonne*. Orfévrerie Christofle; je conseille la théière en métal anglais, si l'on ne veut y mettre un très-grand prix; les boîtes à thé sont faites en bois et doublées en papier de plomb. — *No* 17,180, *Lot*. Une robe de velours noir, garnie de chinchilla, ne pourrait servir que pour toilette *de jour*. — *No* 15,987, *Paris*. Paletot en velours noir. 1 mètre 60 centimètres de longueur par derrière pour la robe de mariée; manches presque justes et longues, avec une étroite dentelle blanche aux poignets; la longueur des robes *toilette parée* est de 1 mètre 40 à 45 centimètres, par derrière. Il m'est impossible de décrire *ici* des garnitures ni en général de répondre à un si grand nombre de questions; on ne porte que du gris, du noir, du violet, du noir et de blanc; les mariées ne mettent aucun pardessus. — *No* 6,697, *Paris*. Il y a bien longtemps que les articles de *Modes* annoncent le règne incontesté des paletots de cachemire noir; on a reçu dessins et patrons. Les costumes *écossais* pour petit garçon sont des déguisements plutôt que des habillements, et le bon goût les réprouve. On ne peut mettre des brides de tulle noir à un chapeau de velours gris, tout au plus des brides en tulle gris, et beaucoup mieux des brides en ruban gris. — *Bruxelles*. Un an, à l'annulaire; en cas de veuvage on garde l'anneau, ou le quitte si l'on se remarie. — *No* 28,587, *Puy-de-Dôme*. Il ne dépend nullement de ma complaisance de hâter la publication d'une réponse, car c'est la *mise en page* qui règle la quantité des renseignements et par conséquent leur date. Pas plus à l'état de jupon qu'à l'état de robe on ne peut porter à pied, de jour et en hiver, de la popeline bleu clair; il est tout aussi impossible de sortir sans pardessus, et en hiver encore! Je conseille de faire avec cette popeline une toilette de dîner et de soirée, en conservant la robe longue et la recouvrant avec des lés de mohair blanc, d'après la gravure du no 40: ces lés sont fixés sur la robe de dessous. Oui pour le paletot en drap de velours blanc. Si j'avais d'autres conseils à donner pour l'épiderme, je les publierais. — *No* 93,920, *Hérault*. Voir pour les chapeaux le no 42 et les derniers articles de *Modes*; pour les jeunes filles il y a des chapeaux carrés, ovales ou longs, en velours noir ou de couleur: de vrais couvercles de bottes. — *Vendée*. Voir le no 44. — *Belgique*. Merci mille fois pour cette approbation bien précieuse, puisque c'est une mère de famille qui l'accorde. La fourrure qui seule convient aux jeunes filles est l'astracan: pèlerine, manchon et manchettes (ce dernier objet est loin d'être indispensable). La garniture en fausse hermine peut être portée par les petites filles, mais non par les jeunes filles. On trouve les garnitures d'astracan aux *Magasins du Louvre*. — *No* 325, *Seine-et-Oise*. On met les bandes tricotées dans un tamis, puis sur une marmite remplie d'eau bouillante; on les y laisse assez longtemps pour que l'humidité dégagée par la vapeur ait bien pénétré le tricot; quand celui-ci est sec et froid, on le défait. — *No* 70,290, *Cantal*. Tous les nouveaux paletots sont en forme *sac*, mais il y en a beaucoup qui datent de l'hiver dernier qui ne seront pas sacrifiés, et l'on peut par conséquent être certaine de n'être pas *seule* à porter son paletot un peu cintré; une robe de soie de nuance claire peut être mise pour une messe de mariage; quant à la jupe, il faut la modifier en tout ou en partie d'après les patrons du no 44; point de garniture, ni surtout de guipure blanche; paletot en velours. On recevra des toilettes de bal. A sept mois les robes sont longues pour sortir, mais peuvent être courtes pour la maison; à cet âge les enfants sont enveloppés dans leur manteau long. — *No* 37,467, *Allier*. Rien ne s'oppose à la toilette projetée; il n'y a point d'*intermédiaire* entre le paletot de velours et celui de cachemire; celui-ci n'est pas *négligé*. Voir les articles de *Modes*. — *Belgique*. Les robes courtes sont tout à fait plates; mais le jupon tombe jusqu'à la cheville au moins. Il nous est impossible de placer la carte photographique de Mme Raymond dans le numéro du journal; le prix de cette carte est de 1 fr. 25 cent., port en sus. — *No* 81,816, *Puy-de-Dôme*. Voir la *Lettre à une amie* dans le no 39. Chapeau chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, no 6. — *No* 27,180, *Sarthe*. Les corsages différents des robes sont toujours un peu *expédient*; je ne saurais donc conseiller de ne point faire de corsage pareil pour les robes neuves et surtout en hiver. Les ouvrages de ce genre remontent à une date trop ancienne et trop nouvelle à la fois pour que nous puissions leur faire place; la mode les a abandonnés depuis sept ou huit ans seulement, et l'on ne peut y revenir maintenant. Ce serait bien difficile, puisqu'il n'y a aucune règle déterminée pour ce service; les avis sont bien partagés sur ce point, car on nous a adressé des lettres de remercîment. A bientôt avec la jeune fille. — *No* 22,463, *Côtes-du-Nord*. Le châle de cachemire de l'Inde rayé a plus de chances de durée que ses confrères de prix plus élevés; mais on sait que ce genre de châle est voué aux toilettes négligées et aux visites intimes. Je crois qu'en tous cas, mieux vaut retarder l'emplette d'un an et faire soi-même, sur l'un de nos patrons, un paletot en cachemire noir, avec galons perlés. Merci mille fois pour cette lettre si flatteuse. — *No* 14,576, *Côtes-du-Nord*. Les robes courtes ne se portent *que* le matin, pour toilettes négligées, et nulle femme n'est encore *obligée* d'adopter cette mode si elle ne convient pas à son âge et si on la trouve laide; quant aux robes, on les coupe à pointes en effet, ainsi qu'on peut le voir dans les articles de *Modes*; les jupons aussi. Oui, on porte la crinoline, plus petite, mais on la porte; pour les autres renseignements, voir les articles de *Modes*, car l'espace dont je dispose pour *tous* les renseignements suffirait à peine pour les descriptions de toilettes que l'on me demande. — *No* 29,256, *Espagne*. Robe de dessous en taffetas blanc garnie avec un volant découpé en dents très-aiguës; robe de dessus en gaze lisse blanche, plus courte que la précédente, à bord légèrement ondulé, garni avec un rouleau de satin blanc; corsage décolleté en taffetas blanc, recouvert de gaze lisse, plissée; ceinture en large ruban de satin blanc, tombant sur le côté. Toilette *maternelle* en satin lilas; sur la tête coiffure catalane en tulle de soie blanc, avec blondes et liserons en velours lilas. Envoyer un mandat de poste pour renouveler directement l'abonnement. — *No* 1,282, *Boissond*... Ce dessin occuperait à lui seul un côté entier de la planche de patrons, et nous obligerait par conséquent à supprimer un grand nombre de patrons plus généralement nécessaires; nous ne pouvons donc l'envoyer, à notre grand regret. Je n'ai aucune notion sur cette transformation. — *No* 95,287, *Ille-et-Vilaine*. Je n'ai rien à critiquer dans ces projets de toilette, qui sont tout à fait d'accord avec la mode actuelle; mais, *règle générale*: Faire toujours un corsage pareil quand il s'agit de robes neuves, car les chemisettes et vestes sont toujours un peu *raccommodage*. Paletot en drap noir. Oui pour la crinoline en question. — *No* 15,853, *Loir-et-Cher*. Jupon en moire de laine grise avec bandes de drap noir, à *applications* violettes et blanches. C'est toujours le même patron, par conséquent celui du corsage en indienne du no 32 peut être fait en toute étoffe; plis simulés; la ceinture fixe seule le corsage à la taille. Paletot sac, toque de velours noir. Le velours anglais peut en effet servir pour paletots de femme et d'enfant. La guêtre n'est nullement obligatoire. — *No* 17,388, *Ille-et-Vilaine*. Robe de mariée en satin blanc ou bien en faye blanche, avec rouleaux de satin blanc. — *No* 17,272, *Paris*. Toque carrée en velours noir. On ne peut changer la forme des siéges anciens. Cette combinaison (bandes remplies pour simuler les bandes en reps ou velours) ne serait pas heureuse et je ne puis la conseiller. — *No* 16,286, *Paris*. A peine si l'on aurait pu terminer la chancelière pour le jour indiqué, en la commençant le jour où on la demande. Pour *trouver* un modèle d'ouvrage quelconque, le faire dessiner, puis graver, puis expliquer, puis enfin le publier, il ne faut pas moins de six à huit semaines... Que notre abonnée juge s'il était possible de faire ce qu'elle désirait; mais il y a bien des modèles de *chancelières* dans la collection du journal. — *No* 80,908, *Seine-et-Marne*. Un costume complet pour petit garçon se trouve dans la onzième livraison des *Patrons illustrés*; nous ne pouvons revenir en arrière, et publier les patrons de gravures parues depuis plusieurs semaines. Il faut garder la rotonde en cachemire noir, *telle qu'elle est*, car ce pardessus est toujours à la mode. Faire un jupon avec la robe dont on m'envoie l'échantillon. Il n'y a rien à répondre, il suffit de s'incliner.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS

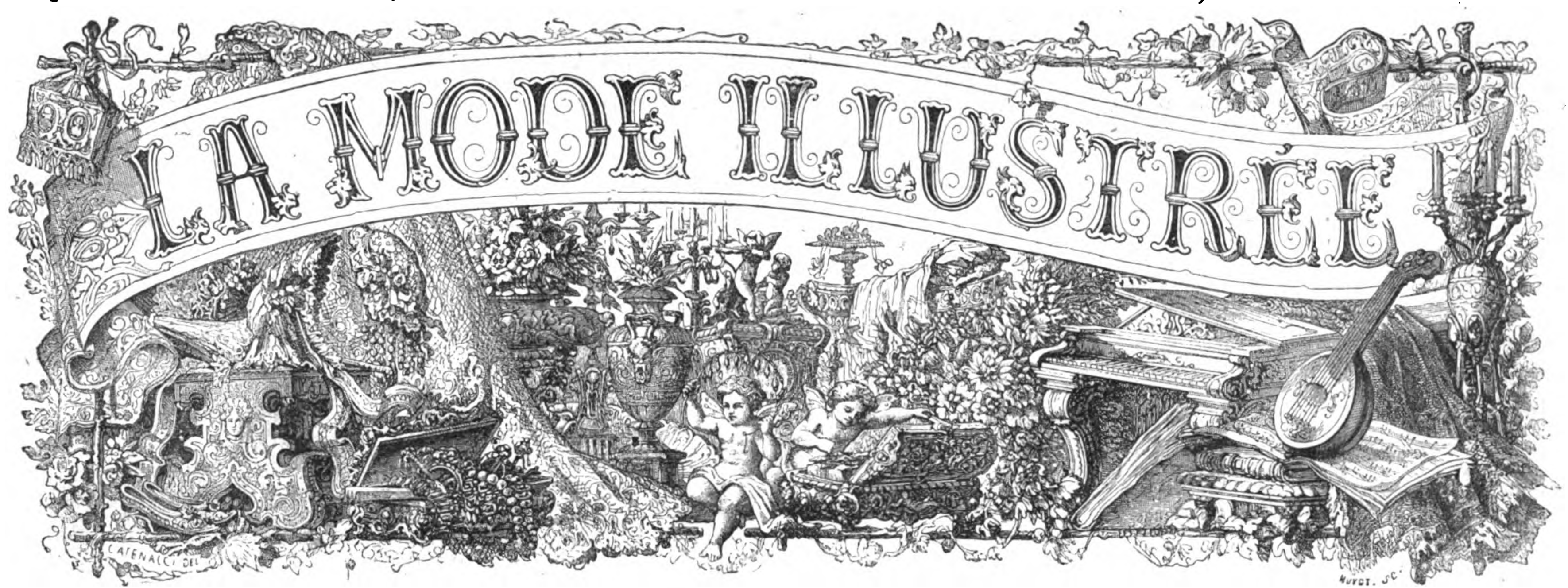


EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Où s'arrêtera l'excentricité des coiffures des femmes?



N° 46. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 11 novembre 1866.



JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Veste

EN FOULARD BLEU.

Nos lectrices ont reçu plusieurs fois le patron des vestes de cette forme ; il nous restait à leur indiquer leur emploi adapté aux toilettes de spectacle et de petites soirées.

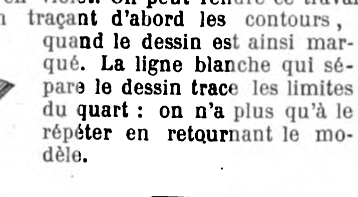
Ce modèle, fait en foulard bleu, est orné d'entre-deux en dentelle blanche, ou bien en guipure, posés à plat; sous la dentelle garnissant l'encolure, les poignets et l'entournure, se trouve un ruban en taffetas noir. On porte ces vestes sur un corsage blanc montant, sans manches.

Dessin de tapisserie pour devant de foyer,

DE CHEZ Mme MICHAUD, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 14.

MATÉRIAUX : Canevas no 14 ; laine, 10 fils.

Ce dessin, très-harmonieux de forme, très-doux de teinte, reproduit des ogives et des trèfles; les lignes principales sont faites en plusieurs nuances brunes se détachant sur un fond vert clair, tandis que les trèfles sont nuancés en violet. On peut rendre ce travail bien plus facile en traçant d'abord les contours, *remplissant* quand le dessin est ainsi marqué. La ligne blanche qui sépare le dessin trace les limites du quart : on n'a plus qu'à le répéter en retournant le modèle.



Fichu au crochet.

MATÉRIAUX : 96 grammes de laine zéphyr blanche, 10 fils ; 64 grammes de même laine bleue ; 16 grammes de laine chinée, blanche et noire.



Ce fichu, fait au crochet tunisien ordinaire, se compose d'un fond blanc *moucheté*, et d'une bordure bleue ornée de *dents* exécutées avec la laine chinée, et d'une dentelle étroite en laine blanche et laine chinée. Les écharpes sont pareilles au fichu ; celui-ci est fixé par derrière avec deux boutons.

La bordure et le fond sont faits d'un *seul morceau*. On prend la laine bleue, et, commençant par le bord inférieur du fichu, on monte 9 mailles. Chaque tour du crochet tunisien se compose de deux rangs, l'un allant de droite à gauche, l'autre de gauche à droite; il est donc bien entendu qu'en disant un *tour*, nous entendons désigner les deux rangs qui le composent.



VESTE EN FOULARD.

1er *tour.* — Même nombre de mailles ; dans les cinq tours suivants, exécutés toujours avec la laine bleue, on augmente d'une maille sur chaque côté de la maille du milieu, c'est-à-dire que l'on passe chaque fois une bouclette dans la maille-chaînette qui sépare les 2 mailles perpendiculaires.

7e *tour.* — 8 mailles avec la laine bleue; on attache la laine blanche sans couper la laine bleue, on fait 3 mailles; — on prend un second peloton de laine bleue, afin de ne pas *traverser* le fond blanc avec cette laine, et l'on fait encore 8 mailles. Le nombre des mailles bleues demeure *toujours* le même dans le cours de l'ouvrage, *à moins d'une mention particulière ;* mais jusqu'au 37e tour, après chaque 4e tour, on fait de chaque côté un tour bleu, sans tenir compte des mailles du fond, de telle sorte qu'à chaque 4e tour se rattachent *deux* tours bleus. Depuis le 37e tour, ces *tours de contrebande* se répètent de chaque côté trois fois encore, et cette fois d'abord après trois tours, ensuite à un seul tour d'intervalle.

Quant au *fond* proprement dit, on doit augmenter depuis le 8e tour (par conséquent depuis le 2e du fond) d'une maille de chaque côté jusqu'au 35e tour (du fond), de telle sorte que le 41e tour se compose de 71 mailles blanches (sans compter la bordure bleue).

Le 42e *tour* se fait sur le même nombre de mailles.

43e *tour.* — On augmente d'une maille sur chaque côté du fond.

44e *à* 48e *tour.* — Même nombre de mailles; mais du 44e au 45e on fait, après chaque 8e maille bleue, 27 mailles blanches, puis 19 bleues (celles-ci forment la bordure sur

le bord supérieur du dos), — encore 27 blanches et 8 mailles bleues.

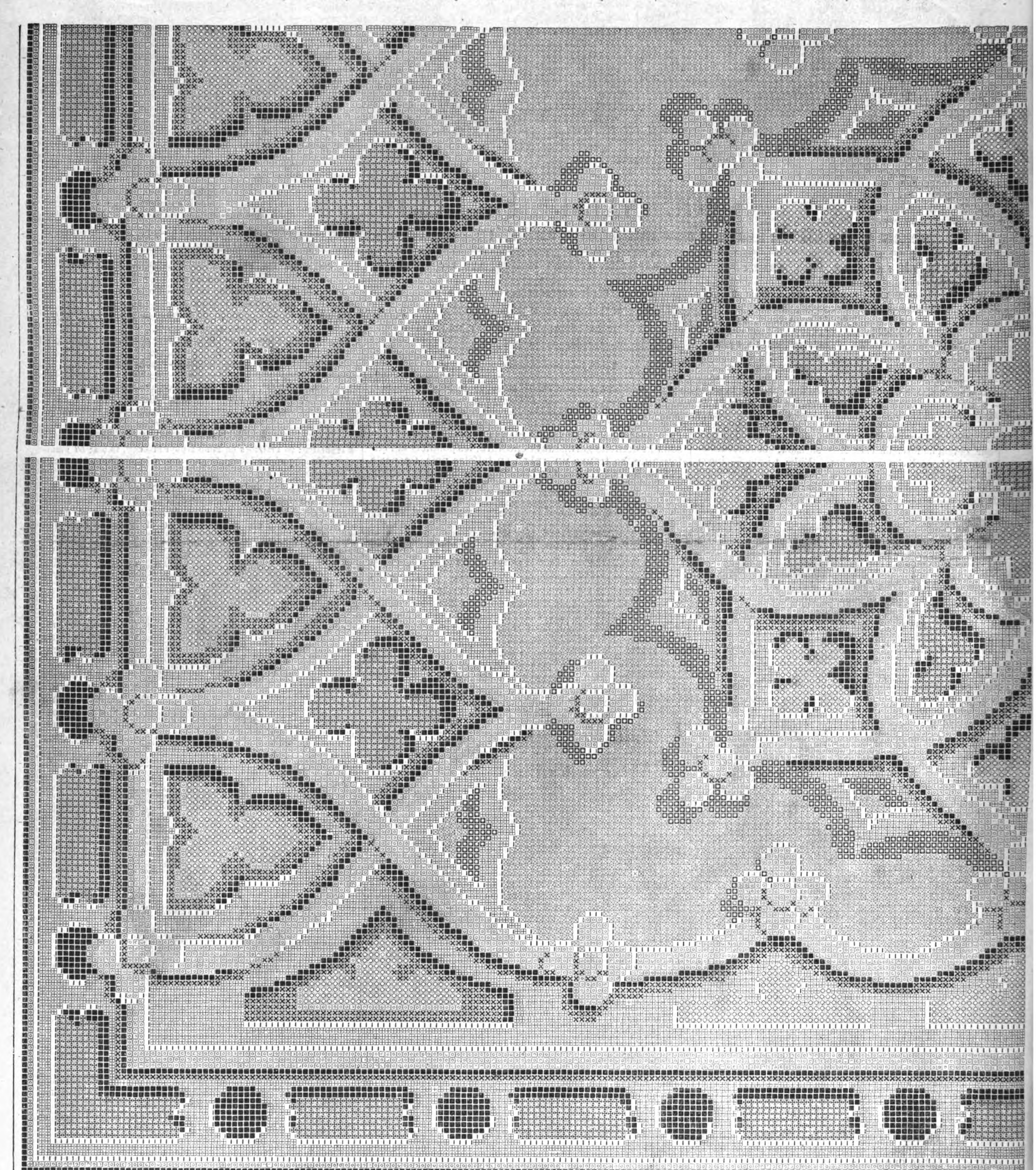
Avec le 48e tour se termine le dos du fichu, et l'on continue le travail pour le devant de droite.

1er *tour de devant.* — 8 mailles bleues, — 27 blanches, — 4 bleues; le nombre des mailles bleues reste tel qu'il vient d'être indiqué, jusqu'à *nouvel ordre*, la bordure large représentant le contour extérieur, la bordure étroite le contour intérieur. Dans le fond on diminue une maille (du côté de la bordure étroite), d'abord dans le 3e tour, puis jusqu'au 33e tour, à intervalles de 3 tours; la diminution a toujours lieu dans la seconde rangée du tour, c'est-à-dire que l'on démonte 2 mailles ensemble, et que l'on en fait une seule maille dans la première rangée du tour suivant. La maille diminuée doit être celle qui précède les 2 dernières mailles. Depuis le 34e tour on diminue une maille sur chaque côté du fond à intervalles pareils aux précédents, jusqu'au 42e tour; depuis celui-ci jusqu'au 51e l'intervalle n'est plus que de 2 tours, — puis d'un tour jusqu'au 59e, qui se termine par une maille. La pointe du devant est faite en 6 tours avec la laine bleue; on diminue 2 mailles au milieu, jusqu'à ce que l'on termine le tour par une seule maille.

Le devant de gauche est fait comme le précédent; on prend la laine chinée, et l'on fait, à l'aiguille, les *mouches contrariées*, à intervalles de 12 mailles; la même laine sert pour exécuter, au point de chaînette, la *grecque* qui sert d'ornement à la bordure. On borde le contour du fichu avec la dentelle suivante, qui se compose de 3 tours.

1er *tour de la dentelle.* — Laine chinée; dans chaque 2e maille de lisière 2 mailles simples, séparées par 2 mailles en l'air; derrière, sur les épaules et sur les pointes de devant, on fait 2 mailles dans chaque maille de lisière.

2e *tour.* — Laine blanche; dans chaque dent du tour



DESSIN DE TAPISSERIE POUR DEVANT DE FOYER. — Explication des signes : Noir. ■ Brun foncé. ⊞ Brun moyen. ⊡ Brun clair. ı Maïs. ◘ Vert foncé. ⊠ Vert clair. ✠ Violet foncé. ⊡ Violet clair.

précédent, 2 mailles simples, séparées par 3 mailles en l'air.

3e *tour*. — Laine chinée, comme le 2e tour.

Pour chacune des deux écharpes, qui flottent derrière le fichu, on monte 22 mailles avec la laine bleue employée pour les 5 premiers tours, après lesquels on prend la laine blanche. Dans la première rangée du premier tour on fait une maille dans chaque maille, mais dans la seconde rangée de ce tour on démonte ensemble les 10e et 11e, puis 12e et 13e mailles. Cette diminution est maintenue à la même place dans les tours suivants. Par contre, on augmente d'une maille à la fin et au commencement de chaque tour jusqu'au 12e tour; depuis là l'écharpe se rétrécit, c'est-à-dire que, la diminution du milieu étant maintenue, l'augmentation n'a plus lieu que du 14e au 23e, — du 25e au 32e, — dans les 34e et 35e, — dans les 37e et 38e tours, de telle sorte que le 48e tour ne compte plus que 8 mailles.

Le fond de chaque écharpe est orné de *mouches* pareilles à celles du fichu. On prend la laine bleue, et l'on fait une maille dans chaque maille du contour de l'écharpe, à l'exception du côté transversal supérieur. On prend ensuite la laine chinée, et l'on fait dans chaque maille bleue une maille simple suivie de 3 mailles en l'air. En dernier lieu on noue sur le bord inférieur des brins de laine bleue ayant 8 centimètres de longueur; on coud les écharpes sous le bord inférieur du dos du fichu.

Fichu tricoté.

MATÉRIAUX : 128 grammes de laine zéphyr blanche; 32 grammes de même laine noire; 2 aiguilles à tricoter ayant chacune 1 centimètre 1/2 de circonférence.

La disposition de ce fichu à fond blanc moucheté de noir imite un peu l'hermine; il est garni d'une dentelle faite en laine noire et laine blanche, orné de *mouches* noires. Deux cordons, terminés chacun par un gland, servent à fixer le fichu; le fond a une doublure tricotée, on le fait, en allant et revenant, en tours à l'endroit.

On commence par le bord inférieur du dos en montant 8 mailles; on tricote 78 tours, toujours *à l'endroit*, mais en augmentant d'une maille au commencement de chaque tour. Après le 78e tour on doit avoir 86 mailles sur l'aiguille; on enfile sur un brin de laine les 39 premières mailles, — on démonte les 8 mailles suivantes, qui représentent l'encolure; il reste 39 mailles sur l'aiguille, sur lesquelles on tricote l'un des devants (toujours *à l'endroit*), mais dans les 1er, 5e, 9e tours on diminue une maille sur le bord de devant (encolure). La diminution n'a plus lieu que sur le contour extérieur; on fait d'abord 80 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 10e maille; viennent ensuite 24 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 8e tour; — puis 18 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 6e tour; — 12 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 4e tour; — 9 tours, et l'on diminue une maille dans chaque 3e tour; — enfin, on diminue une maille dans chaque 2e tour, jusqu'à ce qu'il reste seulement 4 mailles, que l'on démonte.

EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES.

Toilette de chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14. *Robe en taffetas violet*, avec rubans de velours noir, boucles et fers à cheval recouverts en velours noir, et ornés de perles noires; mêmes ornements sur les épaules, les poignets et la ceinture.

Robe en cretonne de laine grise, avec paletot pareil. Les ornements se composent de bandes en taffetas noir, et de gros boutons gris.

Toilette de chez Mme Rossignon, rue Laffitte, 41. Robe en taffetas noir, à rayures *capucine*. Bandes en taffetas noir avec boutons en jais.

On reprend les 39 premières mailles enfilées sur un brin de laine, et l'on fait le second devant pareil au précédent. Le fond du fichu est terminé; sa doublure lui est en tout pareille, et l'on coud les deux morceaux ensemble sur leur contour extérieur.

La dentelle de l'encolure est faite sur 250 mailles que l'on monte séparément, en employant de la laine noire.

1er *tour de la dentelle*. — Entièrement à l'endroit.

2e *tour*. — * 3 à l'endroit, — 3 à l'endroit, tricotées ensemble, — 3 à l'endroit, — une maille augmentée, — une à l'endroit, — une augmentée. — Recommencez toujours depuis *.

3e *tour*. — Uni et à l'endroit; on répète ces deux derniers tours *une fois* encore avec la laine noire, — *trois fois* avec la laine blanche.

Pour la dentelle garnissant le contour extérieur du fichu on monte 400 mailles, et l'on tricote comme cela vient d'être indiqué pour la dentelle de l'encolure, mais on fait 5 tours noirs et 12 tours blancs. On coud la dentelle à plat autour du fichu, on la fronce seulement sur le bord inférieur du fond. La dentelle de l'encolure doit être *rabattue* sur le fichu, et dans chaque *dent* des deux dentelles on fait quelques points noirs imitant une petite queue d'hermine; on en fait autant pour le fond. On pose sous le bord inférieur du fond une *patte* faite au crochet, en mailles en l'air; les cordons sont exécutés de la même façon, cousus sous chaque devant, et passés dans la patte de derrière quand on veut fixer le fichu.

Jupon tricoté pour petite fille

DE DEUX A QUATRE ANS.

MATÉRIAUX : 112 grammes de laine à tricoter, blanche; 32 grammes de même laine ponceau; fines aiguilles de bois, ou grosses aiguilles d'acier.

Le corsage et le jupon sont faits en laine blanche ornée de raies ponceau, et tricotés séparément.

Jupon. On commence par le bord inférieur, par conséquent avec la première rayure ponceau; en montant 312 mailles avec la laine ponceau, on forme un cercle avec ces 312 mailles, qui donnent au jupon une largeur d'un mètre 40 centimètres; on l'augmente ou la diminue à volonté, mais de telle sorte que le nombre des mailles soit toujours *divisible* par le nombre treize.

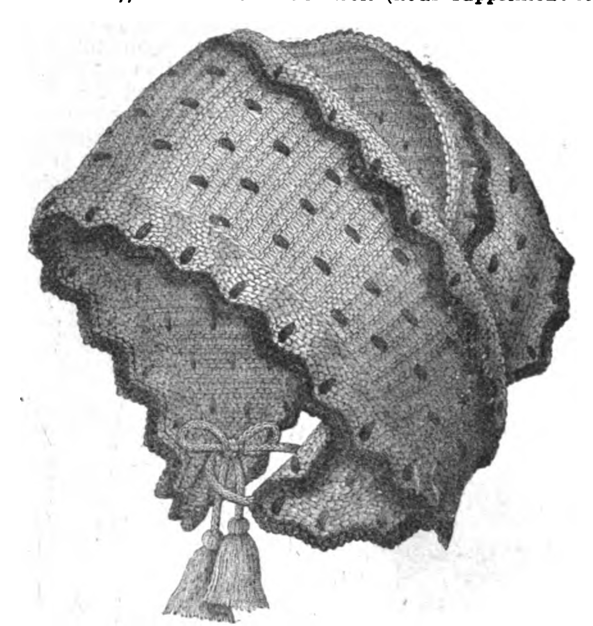


Le dessin dentelé se compose de 9 tours, qui, faits à l'envers, apparaissent en relief, et se rattachent à une bande faite à l'endroit.

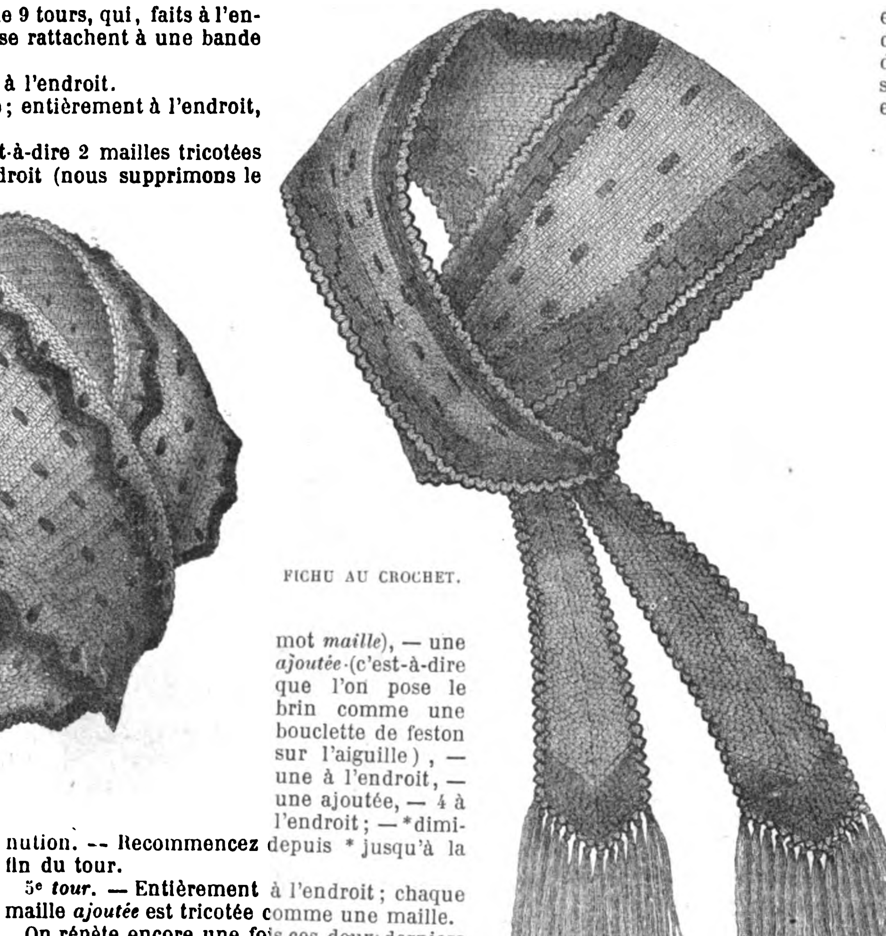
1er à 3e *tour.* — Entièrement à l'endroit.

4e à 9e *tour.* — Laine blanche; entièrement à l'endroit, de la façon suivante :

4e *tour.* — * Diminution (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble), — 4 mailles à l'endroit (nous supprimons le



FICHU TRICOTÉ.

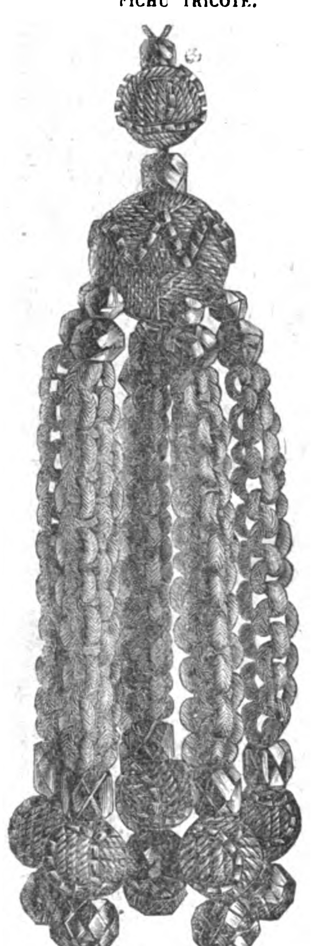


FICHU AU CROCHET.

mot *maille*), — une *ajoutée* (c'est-à-dire que l'on pose le brin comme une bouclette de feston sur l'aiguille), — une à l'endroit, — une ajoutée, — 4 à l'endroit; — *diminution. — Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

5e *tour.* — Entièrement à l'endroit; chaque maille *ajoutée* est tricotée comme une maille.

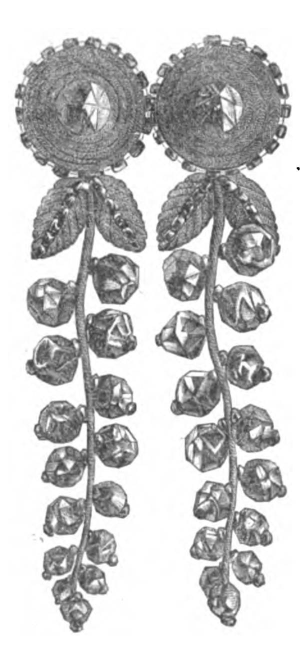
On répète encore une fois ces deux derniers tours, et l'on a terminé le *dessin* proprement dit. On prend la laine rouge, et l'on recommence depuis le 1er tour. Quand les cinq rayures rouges sont terminées, on diminue le nombre des mailles, c'est-à-dire que *dans la direction de la première diminution de chaque dent* on *diminue encore une fois*, de telle sorte que chaque dent n'a plus que 12 mailles. Cette diminution se renouvelle dans le 9e tour de la 7e répétition du dessin, *au-dessus de la seconde diminution de chaque dent*, puis encore dans la 9e et la 10e répétition du dessin, comme les premières fois; de telle sorte que le dernier tour de la 10e répétition n'a plus que 216 mailles. Avec la onzième répétition commence la fente que l'on fait où l'on veut, l'ouvrage devant désormais être exécuté en *allant* et *revenant*, tout en maintenant le dessin. Après la onzième répétition, on fait 3 tours à l'envers, puis un tour durant lequel on démonte toujours 3 mailles ensemble. Sur ce bord démonté on fait au crochet, avec la laine ponceau, une bride dans chaque maille. Le jupon est terminé.



GLAND ROND.

Corsage. On commence par le bord inférieur, en montant 88 mailles sur des aiguilles un peu plus fines, et l'on tricote le dessin comme on l'a fait pour le jupon, mais en *allant* et *revenant*, et comptant seulement 11 mailles pour chaque dent. Quand la 4e répétition du dessin est terminée, on sépare 22 mailles à chaque extrémité de l'aiguille, et l'on tricote séparément le devant et chaque moitié du dos, afin de former l'entournure; le devant et les *dos* se composent de deux répétitions du dessin, dans lesquelles les deux dernières rayures en relief sont faites avec la laine rouge. Après la deuxième rayure rouge on démonte.

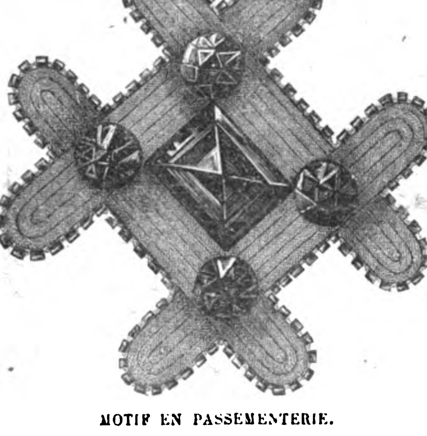
Pour chaque épaulette on monte 26 mailles avec la laine blanche; on tricote 10 tours à l'endroit en allant et revenant, et l'on coud les deux côtés transversaux de cette épaulette sous le bord supérieur du corsage. Sur les côtés longs des épaulettes on fait un tour de mailles simples au crochet avec la laine rouge, et, depuis l'un de ces côtés, on continue sur l'entournure, afin de la border de la même façon. La moitié de droite du dos est bordée de la même façon, et l'on fait en même temps, à distances régulières, quelques mailles en l'air, servant de boutonnières. La moitié de gauche du dos est *doublée* avec une *patte* se composant de 4 tours de mailles simples faites en laine blanche, servant à soutenir les boutons que l'on pose à cette place. On coud ensemble le corsage et le jupon.



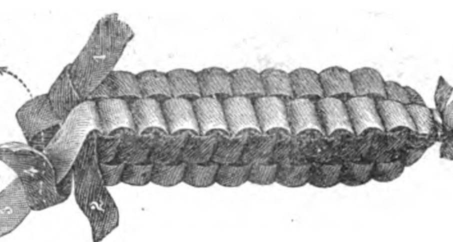
FRANGE A GRELOTS.



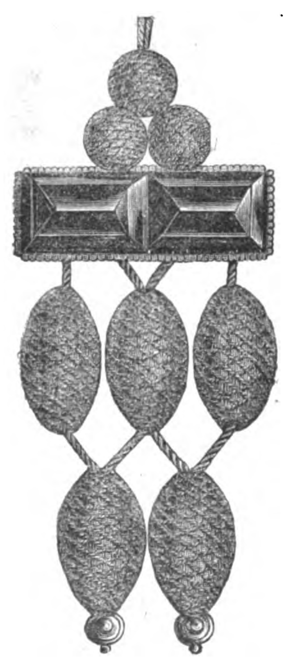
JUPON TRICOTÉ POUR PETITE FILLE DE DEUX A QUATRE ANS.



MOTIF EN PASSEMENTERIE.



CORDON NOUÉ EN TRESSE OU GANSE.



GLAND PLAT A GRELOTS.

Ornements
NOUVEAUX
en passementerie.

Ce n'est pas seulement la *vue* de ces ornements que nous offrons à nos lectrices; nous espérons que, grâce au crochet, au travail *de nœuds* et à leur aiguille, elles pourront exécuter elles-mêmes la plupart de ces passementeries si coûteuses, et figurant aujourd'hui sur les manteaux, les vestes, les corsages de robes. L'emploi devenu général des perles de tout genre facilite du reste ce travail.

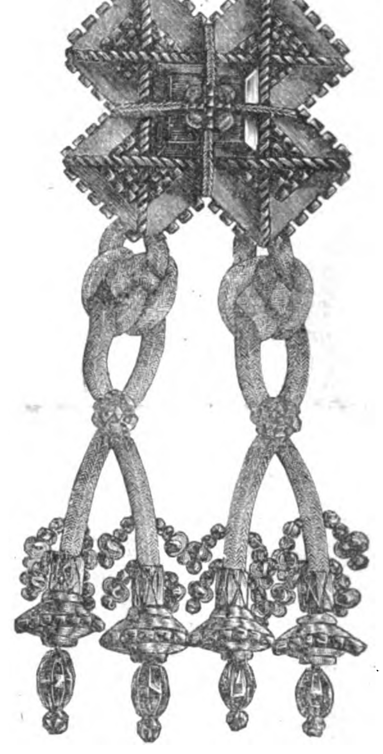
Nº 1. *Gland rond.* Il se compose de cinq chaînettes exécutées en cordon rond, selon les explications données ci-dessous pour le *cordon noué;* ces chaînettes sont fixées sous un bouton rond recouvert en soie noire, orné de petites perles, garni à chaque extrémité d'une grosse perle taillée, surmonté d'un bouton plus petit, au-dessus duquel on place encore une perle taillée; deux perles semblables sont fixées sur l'extrémité supérieure de chaque chaînette, tandis qu'un bouton rond, recouvert en soie et une perle, terminent l'extrémité inférieure.

Cordon noué en galon. On fait ce cordon soit en ganse ronde, comme pour le *gland rond* (voir ci-dessus), soit en galon plat : il peut être plus ou moins serré.

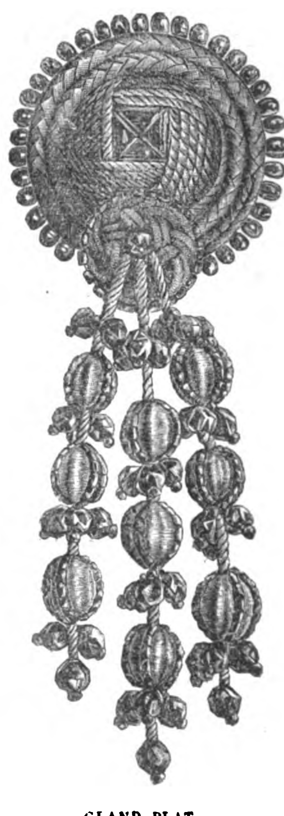
Le modèle dont nous nous occupons maintenant est fait en *tresses* de soie ayant un demi-centimètre de largeur; ces tresses, au nombre de quatre, sont de quatre couleurs différentes : rouge, bleu, jaune et vert; il est superflu d'ajouter qu'on peut préférer l'uniformité de teinte.

On noue quatre morceaux de tresse (ou de ganse) ensemble; le nœud doit être en direction perpendiculaire pendant la durée du travail; on pose trois de ces tresses l'une sur l'autre en sens opposé (voir le dessin), puis on glisse la quatrième tresse sous la première dans la direction indiquée par la pointe de la flèche. On continue en procédant de façon inverse, c'est-à dire en ramenant la tresse 4 sur la tresse 3, celle-ci sur la tresse 2, et ainsi de suite.

Pour 2 centimètres de *cordon noué* on emploiera 12 centimètres de chacune des quatre tresses ou ganses.



GLAND PLAT AVEC BOUTON CARRÉ.



GLAND PLAT.



Gilquin fils imp. à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris.

Toilettes de Mme BRÉANT-CASTEL, 58bis r. Ste Anne.

Gland plat. Le bouton est formé par une spirale de cordon noir un peu gros, roulé sur lui-même, orné de perles, et, au centre, d'un bouton en passementerie. Une petite rosette, faite en ganse noire, est posée sur ce bouton plat, et soutient trois pendeloques en grelots de passementerie et perles enfilées sur une ganse.

Gland plat à grelots. Il se compose de deux plaques en jais taillé, entourées de petites perles, et surmontées de trois grelots ronds couverts au crochet avec de la soie noire de cordonnet; en dessous, mêmes grelots, mais ovales; les deux derniers terminés chacun par deux perles taillées.

Frange à grelots. Bord composé de rosettes exécutées en ganse avec bouton taillé, en jais au centre, et perles longues autour; à ces rosettes se rattachent deux feuilles faites au crochet en mailles simples avec de la soie de cordonnet; la nervure de ces feuilles est faite en perles; des perles taillées, grandes et petites, sont fixées sur un bout de ganse, et forment frange.

Gland plat avec bouton carré. On coupe un morceau de carton ayant la forme du bouton carré, on le recouvre en poult-de-soie noir; on place au centre une plaque de jais taillé; à chaque pointe de cette plaque on fixe en *carré* des perles longues très-rapprochées, qui servent aussi à encadrer le bouton, puis on croise de la ganse d'après les indications du dessin. Les deux glands sont faits avec de la ganse et des perles rondes, ovales et longues.

Motif en passementerie. On le fait en soutache et perles; le centre est occupé par une plaque taillée en jais; à chaque pointe même plaque, mais ronde; comme le précédent, cet ornement est exécuté sur un morceau de carton coupé d'après notre dessin.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de velours noir, garnie sur son bord inférieur avec une bande de martre ayant 8 centimètres de largeur. Paletot en velours noir de forme péplum, bordé de fourrure pareille à celle de la robe; cette fourrure garnit le bord du paletot, les poignets et les entournures des manches, l'encolure et les devants.

Chapeau de chez Mme Aubert, rue Neuve-des-Mathurins, n° 6. Ce chapeau est fait en velours bleu vif; il est de forme un peu oblongue, bouillonné, garni de grelots en jais blanc: très-larges brides en velours bleu, fixées sous le menton sans être nouées; touffes de plumes bleues sur le côté.

Robe de dessous (ou plutôt *bas de jupon*) en taffetas violet, brodé d'un semé de perles blanches; corsage montant et manches longues, pareilles au bas de jupon, avec broderie semblable. Robe de dessus en taffetas, nuance *gris-mode;* cette robe, beaucoup plus courte devant que sur les côtés, laisse partout dépasser le bas de jupon violet; une torsade en taffetas de même nuance que la robe et une frange de perles blanches bordent la robe de dessus, qui n'a qu'un corselet à ceinture et des bretelles formées par des torsades: le *chou* de la ceinture grise est mélangé de violet.

Cette combinaison se prête à l'emploi de deux robes anciennes.

PETIT SALON.

MODES.

La mode des robes courtes cause une étrange perturbation dans le monde féminin, et l'on me reproche, entre autres choses, de n'avoir pas mentionné la forme des corsages qui accompagnent ces robes. Ce reproche est injuste: ces corsages sont en tout pareils à ceux de toutes les autres robes. D'autres personnes pensent que ces robes courtes sont si courtes qu'il devient indispensable d'adopter le vêtement qui n'a pas de nom en Angleterre. Nouvelle erreur: la robe est courte, mais le jupon est long, au moins aussi long qu'il était avec les robes relevées par des *tirettes;* il n'y a par conséquent aucunement lieu de masculiniser encore la toilette féminine. On veut aussi savoir si l'on peut porter des robes courtes au spectacle. Ce détail a peu d'importance, car on ne voit pas les robes au spectacle; en tous cas on ne portera pas de robes courtes aux théâtres tels que l'Opéra ou les *Italiens*, car on y porte des toilettes du soir, et les robes courtes sont considérées comme toilettes de *matinée*, de rues et de visites.

Je vais essayer d'indiquer exactement la situation des robes courtes à Paris, en ce mois de novembre 1866. Les personnes qui aiment cette mode peuvent se la permettre parce qu'on voit beaucoup de ces robes; les personnes qui ne l'aiment pas peuvent s'en dispenser parce que cette mode est loin d'être universelle et obligatoire; les robes longues sont seules admises pour les dîners et réunions du soir. En général, les robes courtes sont faites en alpaga noir et portées sur un jupon de cachemire rouge, ou bleu, ou violet.

Je crois qu'il ne sera pas inutile de placer ici quelques descriptions de toilettes de *soirées* vues en *projet* chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.

Toilette destinée à une femme de quarante ans. Robe en satin, nuance capucine; devant et sur les côtés, la jupe touche seulement terre; derrière, les lés sont coupés en biais, réunis en biais et forment une queue, tout ce qu'il y a de plus *queue*, carrée sur chaque côté, dépassant le lé de côté de 15 centimètres tout d'abord et s'allongeant encore graduellement. La garniture se compose de dentelles noires, *perlées*, disposées en revers, sur toute la hauteur des lés longs qu'elles encadrent; *motifs* en même dentelle posés sur le bord inférieur; mêmes dentelles en *équerre* sur les lés de devant; corsage demi-décolleté, garni de dentelles noires perlées; manches juge, doublées de taffetas capucine.

Toilette de jeune femme. Robe de dessous en taffetas bleu uni; robe de dessus (sans lés de devant), en soie blanche, à larges rayures bleues, satinées, à longue queue, encadrée d'un biais de satin bleu, bordé d'étroites dentelles blanches et de jais blanc; corsage décolleté en mousseline blanche plissée; corselet pareil à la robe

de dessus, bordé de biais bleus, étroits, de dentelles blanches et de grelots en jais blanc.

Toilette de jeune fille. Robe en taffetas gris clair découpée en dents carrées, bordées d'une ruche de taffetas gris déchiquetée; sous les dents, bande de taffetas rose vif, simulant une robe de dessous. Corsage décolleté en mousseline blanche, plissée; corselet de taffetas gris avec bretelles grises, fixées sur l'épaule par une rosette en rubans roses.

On portera cet hiver plus d'étoffes en soie (toute proportion gardée) que de tissus légers, même pour les toilettes de bal; la queue est de plus en plus prononcée et tout à fait obligatoire pour les toilettes du soir.

Je m'attends à de nombreuses réclamations, et je vais y répondre par avance.

— Nous ne voulons pas de toilettes si élégantes, si riches, si coûteuses!

Mes chères lectrices, vous n'êtes pas forcées de les adopter, tandis que je suis forcée de les indiquer; il faut bien que je note ici les principaux caractères de la mode; mais vous êtes libres de les modifier à votre guise, de les adapter à vos habitudes et à vos relations, d'y prendre ce qui vous convient, de rejeter ce qui ne vous convient pas; je ne pouvais me dispenser de vous dire que les robes de *soirées* sont coupées en biais, et faites à *queue*...

— Nous ne voulons pas couper nos belles étoffes en petits morceaux, refaire toutes nos robes de l'année passée, nous costumer en reines de théâtre...

— Vous êtes libres! Mais, chargée de vous dire ici la mode nouvelle, je ne puis malheureusement tenir compte de toutes les convenances particulières, décrire une mode qui soit la mode de tout le monde, et se plie complaisamment aux goûts les plus divers et les plus opposés... Je fais ce que je dois... Faites comme il vous plaira!

E. R.

AMEUBLEMENT.

Quand je donne à cette pièce la désignation de *petit salon*, mes lectrices m'entendent bien : ce petit salon peut être aussi vaste que l'on voudra; il s'agit seulement de le distinguer du *grand salon*, officiel, ennuyeux, réservé aux réunions d'apparat, aux soirées dansantes, particulièrement consacré à recevoir la foule des indifférents, des étrangers, des inconnus.

Or, s'il est des situations ou des goûts qui exigent la possession et l'emploi du grand salon, il en est aussi, Dieu merci!... qui dispensent de toute étiquette. Quand on n'a pas à recevoir une foule de personnes dont on ne se soucie pas et qui ne se soucient pas davantage de ceux qui les reçoivent; quand il s'agit de passer en bonnes causeries, en lectures intéressantes, en travaux utiles ou amusants, un certain nombre d'heures dans la compagnie de sa famille et de quelques amis intimes, rien ne vaut le petit salon avec son ameublement varié, ses siéges divers, ses ornements curieux. Les Allemands ont, pour exprimer la sensation de bien-être que l'on éprouve dans une pièce commode et heureusement disposée, un mot dont nous ne possédons pas l'équivalent : *heimlich*, la demeure qui plaît au regard tout en satisfaisant l'esprit, la demeure où l'on trouve en communauté intime les fleurs, les livres, les instruments de musique, les corbeilles à ouvrage, les siéges commodes, les grands rideaux et les lourdes portières qui isolent la compagnie du monde extérieur et des courants d'air.

Il y a tout cela, et plus encore, dans le petit salon dont notre dessin révèle un coin; il y a des meubles anciens ou d'excellentes copies de meubles anciens exécutés dans les ateliers de M. Hunsinger, rue de la Roquette, 56; il y a des porcelaines de Chine, du Japon, de vieilles faïences de Rouen, d'anciens plats hollandais, des glaces de Venise, anciennes ou copiées sur les modèles anciens. Mais procédons avec ordre et n'oublions aucun détail dans la description de cette pièce.

Le plafond est en papier gris, pas trop clair, avec corniches et rosace nuance vieux chêne; ces plafonds sont très-solides et moins coûteux que les plafonds ordinaires.

Les murs sont recouverts d'une étoffe de laine grenat pas trop foncée, encadrée de baguettes presque noires; lambris de même teinte que les corniches du plafond.

Comme chacune de mes lectrices ne consentirait pas peut-être à faire la dépense des tentures, je conseille une combinaison inférieure à la précédente, mais la rappelant : on recouvrirait les murs avec du papier uni, velouté, de teinte neutre, gris *moyen* (ni clair ni foncé), ou gris-olive, toujours dans les teintes moyennes. Que l'on ne se récrie pas contre ce choix : il ne faut pas le juger en l'isolant du reste de l'ameublement auquel le papier velouté uni est destiné à servir de repoussoir; c'est l'ombre indispensable pour faire valoir le tableau que l'on va composer; rien de plus doux, du reste, de plus harmonieux que cette tenture veloutée.

Avec la tenture grenat on mettra des portières et des rideaux de même teinte que cette tenture, avec lambrequins en tapisserie à dessins Louis XIII. On comprend que les *galeries* en cuivre estampé ou même en bois doré sont soigneusement bannies de l'ameublement du petit salon; le but poursuivi et atteint est justement d'éviter la symétrie dans les détails, tout en la conservant dans l'ensemble; rien de plus ennuyeux, de plus monotone, que les salons dans lesquels on a tout vu du premier coup d'œil; la verve s'y éteint, l'esprit s'y glace, et, se conformant malgré qu'il en ait à tout ce qui l'entoure, il devient lourd et compassé.

Il ne faudrait pas inférer de ce fait qu'il suffit de mélanger au hasard les meubles de toutes les époques et de tous les bois, pour composer un intérieur agréable; quand on doit s'interdire toute dépense superflue, mieux vaut s'en tenir au mobilier qui est celui de *tout le monde* et se dire que la médiocrité impose la régularité. Mais dans l'ameublement dont nous nous occupons, si l'on n'a pas cherché, si même l'on a évité, entre autres choses, l'uniformité dans les siéges, on a cependant suivi une certaine chronologie, et l'on n'a pas associé le style renaissance aux formes Pompadour.

Si les murs n'ont point de tenture, si le papier est uni, tel que je viens de l'indiquer, on choisira pour les rideaux et portières, de préférence aux étoffes unies, les bandes de tapisserie ancienne, ayant 50 centimètres de largeur; on les borde par devant avec du reps de laine ayant 5 centimètres de largeur; par derrière avec du reps pareil, ayant de 15 à 20 centimètres de largeur; 70 à 75 centimètres, telle doit être, en effet, la largeur de l'un des côtés des rideaux ou portières; en guise d'*embrasse*, une torsade de laine, double, de même teinte que le reps; lambrequins en tapisserie, ou bien, en place de *galerie*, une bande de tapisserie ayant 10 à 15 centimètres de largeur, clouée sur une planchette qui cache le bâton soutenant les anneaux des rideaux; sur notre dessin, les rideaux étant entièrement en étoffe, l'*embrasse* est faite avec une bande de tapisserie.

Dans cette pièce, tendue en étoffe unie ou bien en papier uni, la tapisserie joue un rôle considérable, car elle est destinée, par l'opposition de ses teintes, par la *fantaisie* de ses dessins, à *relever* les tons neutres ou forcés des tentures et des rideaux. Mais il en est de ces tapisseries comme du mobilier; *toute* tapisserie ne peut figurer dans ce petit salon, qui repousse les dessins géométriques, réguliers, comme le genre Louis XV et Louis XVI; la tapisserie dont il s'agit et que notre dessinateur a été étudier chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, se compose d'un *fouillis* de *ramages*, de palmes, de fleurs, qui n'ont jamais figuré dans aucun jardin; elle a l'aspect décoratif, incessamment varié et *amusant*, qui donne une si grande valeur aux porcelaines de Chine. Malheureusement ces dessins ne peuvent se faire au *point compté*, car il est de leur essence même d'échapper à toute régularité; on les imprime directement sur le canevas, puis on les *chantillonne* pour les exécuter; on en fait des lambrequins de croisées, de portières et de cheminées; des fauteuils entiers (siége et dossier), des bandes (voir la chaise), associées à du reps ou du drap pour le siége et formant le dossier; des tabourets carrés dont on voit un spécimen près du dressoir, des encadrements et des lambrequins pour l'étagère-encoignure, qui est posée à terre et contient des livres et des portefeuilles de dessins.

Devant l'une des fenêtres se trouve un grand vase de faïence de Rouen, contenant une plante; ce vase, qui sert de *jardinière*, est exhaussé par un piédestal en bois noir, tout uni.

La crédence est, comme le dressoir auquel elle fait face, comme les divers siéges, en bois de chêne ancien; la cheminée (que l'on ne voit pas parce que la perspective a des exigences inflexibles) est recouverte d'une tablette et d'un lambrequin *à pentes* dont le dessin, composé de *chimères* et de *ramages*, a été copié par Mme Michaud sur une tapisserie ancienne. En face de la cheminée est un piano à queue (petit format). Près du piano se trouve une étagère plus haute que large, dont toutes les tablettes sont recouvertes de drap grenat incrusté, et qui sert de *bibliothèque musicale*; sur les tablettes sont rangés les cahiers de musique reliés et non reliés. J'ai vu le modèle de cette ingénieuse petite bibliothèque musicale chez M. Hunsinger.

Près de la cheminée se trouvent plusieurs fauteuils de dimensions diverses, un tabouret carré Louis XIII, recouvert en tapisserie et servant de *pouff*. Il n'y a de *grand siége* qu'un divan, très-bas, à dossier élastique comme le divan lui-même, qui est entièrement recouvert de velours grenat; le *bois* n'est pas visible dans ce divan qui remplace le classique canapé, et le remplace avantageusement, eu égard au confortable.

Il y a bien des ornements dans ce petit salon, et il serait difficile d'énumérer les cadres ronds ou ovales, les miroirs de Venise, les petites consoles qui émaillent les parois; la cheminée est garnie d'une pendule Louis XIII et de deux grands vases en faïence italienne. De grands *bols* en porcelaine de Perse, de Chine, du Japon, ou bien en faïence ancienne, servent de *jardinières* et sont placés de tous côtés.

On m'objectera, et avec vérité, que l'ameublement de ce *petit salon* est exceptionnel; que chacun n'a pas les loisirs et les ressources nécessaires pour rassembler une sorte de musée d'objets anciens et curieux... que chacun, après tout, aspire avec raison, à trouver dans son intérieur des impressions de bien-être et un entourage de bon goût. J'ai prévu cette objection fondée, et je vais indiquer les changements qui peuvent être faits dans ce petit salon, en me plaçant au point de vue de dépenses plus restreintes.

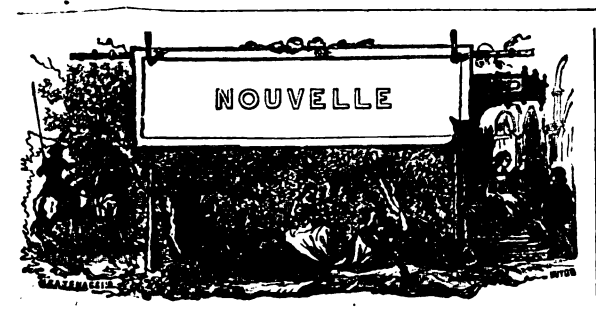
Les papiers veloutés unis sont un peu plus chers, mais infiniment plus *meublants* que les papiers clairs et à dessins; nous les maintiendrons donc si faire se peut; les rideaux et portières seront en damas de laine grenat; les grands fauteuils sculptés seront remplacés par le modèle que les tapissiers appellent *confortable anglais*, de dimension moyenne; on les fait entièrement recouverts d'étoffes et capitonnés; choisissons le tissu le plus solide, c'est-à-dire le velours de laine grenat; conservons aussi le divan assorti. On pourra avoir deux ou plusieurs chaises de formes dissemblables, qui seront recouvertes en tapisserie ou bien en velours capitonné, avec bandes de tapisserie au milieu du siége et du dossier. On fait des chaises à bandes de tapisserie, sur satin capitonné et même satin noir, qui sont jolies et commodes vu la largeur du siége et l'inclinaison du dossier. La bibliothèque musicale remplacera le dressoir; à la crédence on substituera un joli meuble fait chez M. Hunsinger et se composant de deux parties superposées : un *cabinet*, c'est-à-dire une sorte de petite armoire, posé sur une table de jeu qui lui sert de support, le tout en bois noir avec incrustations d'ivoire gravé. Les tables seront de forme carrée et longue. Les livres, les dessins, les travaux féminins, le piano, réunis dans cette pièce, lui communiqueront cet aspect *habité, occupé*, qui fait défaut à tous les salons officiels et leur donne une physionomie stéréotype, banale, ennuyeuse et monotone. On placera aussi çà et là des tabourets carrés en *imitation de bambou*; ce genre, auquel nous consacrerons prochainement une mention spéciale, s'allie avec tous les *bois* et peut être placé dans toutes les pièces, quel que soit leur ameublement; on les recouvre en tapisserie ou bien en drap avec *applications* de drap, et l'on en trouve de jolis modèles chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. Parfois aussi la tapisserie est remplacée par un petit matelas en satin capitonné; cela est moins joli, mais il faut bien indiquer tout ce que crée la nouveauté.

J'engage toutes celles de mes lectrices qui ne peuvent avoir un grand et un petit salon, à ne point sacrifier la plus belle chambre de leur demeure pour la transformer en un salon soigneusement clos, inaccessible et par cela même *inutile*; un salon que l'on n'habite pas, dont on fait usage seulement une ou deux fois par an, est en effet complétement inutile. Dans les familles qui n'ont pas un grand état de maison, les salons de réception sont superflus, et le salon devrait être la pièce commune à tous les membres de la famille. C'est là que chacun apporterait et trouverait les livres qu'il préfère, les portefeuilles de dessins, les crayons, les aquarelles, les corbeilles à ouvrage, les instruments de musique. Combien d'heures précieuses, de jouissances simples et vraies sont sacrifiées au préjugé qui commande de posséder un salon soigneusement fermé! C'est grâce à ce préjugé que chacun habite sa chambre, qu'il n'y a point de centre de réunion, que chacune des personnes qui composent la famille se trouve *dépaysée* et désœuvrée quand elle quitte sa cellule particulière; c'est pour satisfaire à ce préjugé qu'on introduit les visiteurs dans ce salon vide et froid, dont on se hâte d'ouvrir les persiennes, tandis que l'on court à la recherche de la maîtresse de la maison. Pense-t-on qu'il ne serait pas infiniment plus agréable pour l'hôte, en l'honneur duquel on condamne ce salon à l'obscurité et à la solitude éternelles, d'être reçu dans le salon de la famille tel que je viens d'en esquisser les traits, d'y trouver la maîtresse de la maison devant sa table à ouvrage, les jeunes filles au piano, le père à ses lectures? Cette réception ne serait-elle pas plus hospitalière que celle donnée dans ce salon inhabité, et qui est précédée parfois d'une longue station solitaire, durant laquelle le visiteur, confus de causer tant d'embarras, se demande vingt fois s'il n'agirait pas plus sagement en s'esquivant de suite? Pendant qu'il se morfond on cherche la maîtresse de la maison, celle-ci cherche ses enfants, puis en détache quelques-uns pour chercher leur père; une servante ahurie arrive avec deux tisons pour allumer le feu et ne réussit qu'à enfumer le visiteur, qui n'ose pas même s'asseoir sur ces meubles si bien rangés et respectueusement couverts de housses.

Mais, dira-t-on, il n'est pas agréable d'être surpris pendant que l'on exécute certains raccommodages... Qu'importe? Ce ne sont pas les raccommodages, ce sont les déchirures qui doivent causer de l'humiliation; une femme ne doit pas borner son ambition à raccommoder des bas et à faire des reprises, mais elle peut être glorieuse de ce talent, quand il ne s'est pas développé aux dépens de l'instruction et des goûts d'élégance qui seyent à toutes les femmes de tout âge, quel que soit le degré qu'elles occupent sur l'échelle sociale.

EMMELINE RAYMOND.





UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

Pour échapper à l'ennui qui s'emparait d'elle, Mme Roger essaya d'avoir recours à la lecture; elle choisit d'abord le genre de littérature qui était à peu près à la portée de sa capacité, et s'entoura de tous les journaux de modes qui florissaient à cette époque. Pendant vingt ans et plus, on sait que ces publications, flattant le goût du jour qui se faisait démocratique, surtout par envie de l'aristocratie, furent rédigées par des comtesses, des marquises, des baronnes de contrebande, entretenant leurs lectrices de duchesses et de princesses de fantaisie. Les récits apocryphes, les réunions élégantes, les narrations concernant les faits et gestes du *faubourg Saint-Germain*, qui eût été bien surpris s'il avait jeté un regard sur le portrait que l'on traçait de lui; les *Chroniques du grand monde*, les indiscrétions qui soulevaient devant son curieux regard bourgeois ce voile qui devait rester inexorablement tiré devant son obscure condition, éblouirent et enivrèrent le faible cerveau de Mme Roger; elle étudia dans l'*Almanach des cinquante mille adresses* les numéros de toutes les demeures patriciennes; elle essaya de mettre des noms sous les décevantes initiales que *ses* journaux livraient à ses études; le titre de vicomte la faisait palpiter... celui de comte lui causait des extases, et il n'est pas de termes pour décrire les émotions occasionnées par le mot de marquis. Marquis... ô ciel!

Cette monomanie s'aggrava chaque jour, et empoisonna tout le bonheur réel que le ciel lui avait départi. Lorsque son mari constatait près d'elle, avec une légitime satisfaction, l'accroissement de ses affaires et de ses gains, elle se prenait à soupirer tout bas, en se disant : « Que n'est-il pauvre comme Job... mais comte! ou seulement baron! » Pour elle, le suprême bonheur eût consisté à user du droit de timbrer ses lettres avec un écusson armorié; mais au lieu du tortil de baron, en place d'une fière devise : *Dieu et mon roi!...* ou *Gare à qui me touche!* le papier dont elle se servait chez elle portait une légende commerciale; on y lisait en toutes lettres : *Roger. Laines. Rue du Sentier.* Horreur! Nous l'avons dit, Mme Roger était assez simple d'esprit; de plus, honnête et droite de caractère, elle n'imaginait pas même que ce bonheur si ardemment convoité était à sa portée; elle ne se doutait pas qu'en s'affublant d'une particule, voire même d'un titre, elle n'eût fait que suivre un exemple généralement répandu. Non; à ses yeux tout titre était vrai, légitime, par cela seul qu'il se produisait au grand jour sous la forme d'une signature, ou sur la surface lustrée d'une carte de visite. D'ailleurs, M. Roger, très-satisfait de son nom, n'eût certainement pas consenti à changer ce nom honnête contre une appellation de fantaisie.

Le digne commerçant faisait des projets pour l'avenir de sa fille; elle serait riche... on la marierait à quelque honnête garçon que l'on connaîtrait depuis son enfance, et qui la rendrait heureuse... Ainsi, de quelque côté que s'étendît son regard, Mme Roger n'entrevoyait aucune des oasis vers lesquelles elle aspirait; rien que la roture à perpétuité!

Un jour cependant que son mari lui avait fait part d'une opération magnifique dont le résultat doublait ses capitaux, elle eut une inspiration..... elle entrevit une lueur. Si elle avait eu un fils, il n'y avait pour elle aucun espoir d'échapper à la condition bourgeoise dans laquelle elle étouffait. Mais elle avait une fille.... mais cette fille pouvait épouser un homme noble, titré! Quelle perspective s'ouvrit tout à coup devant ses regards éblouis!

Cependant, selon toute probabilité, Mme Roger en devait être réduite à la triste situation de Moïse, qui entrevit la terre de Chanaan, mais à qui il ne fut pas donné d'y entrer. M. Roger n'avait pas employé ses loisirs à étudier la littérature dans les petits journaux de modes de cette époque; il ne se complaisait pas à lire et relire ces récits dans lesquels on voyait la duchesse de *** *stationnant* sous le péristyle de l'Opéra au bras d'un grand d'Espagne; les faits et gestes de la marquise de B*** lui demeuraient aussi inconnus, aussi complétement indifférents que les détails donnés sur la dernière fête offerte par la comtesse de C*** à la haute fashion parisienne. Il était probable, et même tout à fait certain, qu'il ne consentirait jamais à chercher avant tout un blason pour sa fille quand le moment de la marier serait venu. Lorsque ces réflexions se présentaient à son esprit, Mme Roger tombait des hauteurs enivrantes du rêve aux platitudes de la réalité; elle était forcée de déserter les cimes aristocratiques sur lesquelles son imagination *stationnait* (comme la duchesse de *** avec son grand d'Espagne) pour se replacer sous le joug des probabilités vulgaires auxquelles sa vie demeurait invariablement soumise. Hélas!... il fallait en perdre l'espoir!... Jamais aucune gazette de l'élégance aristocratique n'imprimerait « que la jeune et charmante comtesse Denise de.... n'importe quoi.... attendait mardi dernier sa voiture à la sortie des Italiens, en compagnie de sa mère et d'un grand d'Espagne! »

Mais le sort, qui se complaît parfois à envoyer de rudes châtiments aux insensés incapables d'apprécier les biens réels dont ils ont été comblés, le sort qui, pour les punir, n'a bien souvent qu'à exaucer leurs vœux, se chargea de déblayer les obstacles qui s'élevaient entre Mme Roger et le but vers lequel tendaient toutes ses aspirations. Une catastrophe se produisit dans cette famille, qui avait paisiblement joui d'une prospérité dont aucun nuage n'avait troublé la sérénité. M. Roger, retardé un jour par une affaire, et se hâtant de rejoindre son domicile, fut renversé par le timon d'une voiture qui lui passa sur le corps au moment où il traversait le boulevard près de la rue Montmartre; on le rapporta chez lui; il vécut encore quelques jours, fit les dispositions testamentaires les plus sages, et mourut paisiblement, parce qu'il avait la conscience d'avoir accompli ses devoirs pendant toute sa vie, et d'avoir assuré l'existence de sa femme et l'avenir de sa fille.

Il avait choisi pour tuteur de Denise le parrain qu'il lui avait donné quand elle était venue au monde; un sien cousin, bien jeune pour les graves fonctions qu'il lui avait attribuées, Denis-Claude Renaud, étudiant en médecine. M. Roger voulait un parent pour exercer cette fonction de parrain, et son choix était nécessairement fort limité, puisqu'il n'avait plus que des cousins éloignés. Claude, récemment débarqué à Paris, eut donc l'honneur de donner son nom à sa petite cousine.

Au moment où Mme Roger essayait de décider sa fille à changer son prénom, trop bourgeois, contre un prénom plus élégant, il y avait vingt ans que Denise était née; trois années s'étaient déjà écoulées depuis la mort de M. Roger. Les deux premières années avaient été consacrées à un deuil sévère, à une vie claustrale, car Mme Roger pleura amèrement et sincèrement l'époux excellent qu'elle avait perdu; Denise se montrait inconsolable; son parrain seul, le bon Claude, avait le pouvoir d'alléger sa douleur par les marques de tendre sympathie qu'il lui donnait. Mais cet appui si précieux fit bientôt défaut à la jeune fille. Claude gagnait péniblement à Paris sa vie et celle de sa mère qui l'avait rejoint, tout en regrettant l'existence paisible de la province. Un oncle était mort; durant sa vie il n'eut pas donné une obole à son neveu Claude, mais il ne put emporter son domaine, qui valait environ deux cent mille francs. Claude en hérita, et, pour complaire à sa mère, il se décida à quitter Paris pour la campagne. Là, il ne renonça pas à sa profession, seulement il l'exerça gratis, et sa clientèle s'étendit considérablement; il était si aimé, si apprécié, qu'un mariage inespéré s'était offert à lui. Claude était donc riche, heureux, selon toute probabilité, mais il était fixé loin de Paris, et sa filleule se trouvait privée d'un ami précieux à tous les titres.

Elle demeurait, en conséquence de tous ces événements, absolument livrée à l'influence de sa mère; déjà elle avait subi bien des assauts relatifs au projet qui représentait les plus chères espérances de Mme Roger : un mariage aristocratique. Denise avait les goûts simples, le bon sens dont son père avait donné tant de preuves, mais elle aimait sa mère dont elle était tendrement aimée, et résistait par instinct plutôt que par conviction raisonnée. Jusqu'ici tout s'était borné à quelques escarmouches; on avait causé de ce projet, encore relégué dans le domaine de l'abstraction; mais Denise n'avait refusé aucun prétendant, car aucun homme titré ne s'était mis sur les rangs, et celui-là *seul* devait lui être présenté. Mme Roger avait résolûment écarté toutes les autres demandes; elle s'était même éloignée de quelques vieux amis, anciens commerçants, parce qu'ils avaient trop fortement insisté dans un sens qui se trouvait en opposition avec ses plus chères visions.

Il n'est pas aussi aisé qu'on pourrait le croire de rompre tous les liens qui nous attachent au passé, de se transplanter sur un sol nouveau, inconnu, d'édifier promptement des relations nouvelles. La terre promise, convoitée par Mme Roger, se dérobait à ses efforts. Elle était riche, elle avait une fille jeune, belle, bonne, bien élevée... Eh bien! tout cela ne suffisait pas! Elle ne savait comment s'y prendre pour pénétrer dans ce cercle d'élus où l'on s'appelle familièrement par ces titres sonores : comte!... marquis!... baron! Mme Roger, secondée par les changements qui s'étaient produits dans l'existence de Claude, avait rompu la plupart de ses anciennes relations, mais n'avait pas encore réussi à s'en créer d'autres... à trouver ces relations qui devaient combler tous ses désirs. Et cependant le temps s'écoulait!

Depuis quelques mois, cependant, l'abstraction semblait prendre corps... la vision glissait doucement dans le domaine de la réalité... Mme Roger recevait chez elle un ancien garde du corps, nommé monsieur de Berthelay; il n'avait jamais rien possédé, mais n'en avait pas moins été ruiné par la révolution de juillet, car les révolutions ont cela de particulier, qu'elles ruinent non-seulement les riches, mais aussi les pauvres. Depuis cette époque, réduit à vivre d'un obscur emploi dans l'administration d'une société d'assurances contre l'incendie, M. de Berthelay, qui avait conservé des goûts épicuriens, en avait été réduit à s'*embourgeoiser* un peu; le hasard l'avait mis en rapport avec Mme Roger; il avait pris part chez elle à des dîners excellents qui lui avaient inspiré le désir de cultiver une relation très-précieuse pour lui. Son âge ne lui permettait pas, malheureusement, de se mettre sur les rangs..... D'ailleurs, il n'avait qu'une particule, et Mme Roger tenait avant tout à un titre; mais il avait sans nul doute conservé des relations qui pourraient l'aider à trouver pour Denise le mari que souhaitait sa mère. Rien n'avait été énoncé à ce sujet, mais il était tacitement convenu, de part et d'autre, qu'il se chargeait de cette négociation délicate.

Jusqu'ici ses recherches avaient été vaines. Un titre représente une valeur considérable; peut-être Denise n'était-elle pas assez riche pour la réalisation des vœux formés par sa mère. Quoi qu'il en soit, M. de Berthelay comprenait qu'il fallait absolument prévenir Mme Roger qu'il s'occupait d'elle, et lui apporter tout au moins quelques espérances en guise de *relais*, pour fournir une nouvelle carrière.

Il était assez soucieux en gravissant un matin les quatre étages qui conduisaient à l'appartement de l'une de ses meilleures amies, la vicomtesse d'Argennes. Elle était fort âgée; la timidité naturelle inhérente à son caractère s'était encore accrue par une longue succession de malheurs; aujourd'hui elle vivait à grand'peine, et subissait la tyrannie absolue d'une ancienne servante nommée Sophie, qui se vantait d'être la seule capacité de l'association.

La porte était entre-bâillée; Sophie travaillait dans une antichambre qui servait de salle à manger. M. de Berthelay s'assit sur une chaise de paille près de la servante maîtresse.

« Comment se porte ma vieille amie?

— Couci, couci, » dit Sophie en tirant énergiquement l'aiguille; « mais c'est sa faute.

— Comment cela?

— Toujours la même histoire! Elle sait pourtant qu'il faut prendre un parti, que *nous* ne pouvons vivre plus longtemps avec le peu que *nous* possédons, et ne sait pas prendre une décision. J'avais eu pourtant une fameuse idée! Mais Madame ne veut pas... Elle a des scrupules... Je vous demande un peu! Comme si j'étais capable de lui donner un conseil malhonnête!

— Impossible, en effet!

— N'est-ce pas? Vous devriez lui dire tout ça. Voyons, qu'est-ce que je lui propose? De faire, pour de l'argent, ce qu'on fait tous les jours pour rien en échange de beaux *mercis*. C'est agréable les *mercis!...* je ne dis pas, mais ça ne paye ni les bouchers ni les boulangers. Pourquoi n'exercerait-on pas cet état-là aussi honnêtement qu'un autre? Monsieur un tel veut se marier, Mademoiselle une telle cherche un mari, ou bien on le cherche pour elle; ils ne se connaissent ni d'Ève ni d'Adam; madame la vicomtesse d'Argennes leur prête son intervention; elle invite les familles à prendre chez elle un petit thé..... Eh bien! quoi? Toute peine mérite un salaire; le jeune homme donne *un tant* sur la dot, l'autre famille en fait autant... on continue, et au bout de l'année il se trouve qu'on a vécu gentiment, et qu'on a fait quelques économies qui serviront, quand on n'y sera plus, pour les vieux jours de Sophie.

— Votre idée avait du bon, » répondit M. de Berthelay, devenu tout pensif.

« Je crois bien! Avec le nom de Madame et notre honnêteté, ça aurait été comme sur des roulettes.

— Sophie!... » C'était dans la pièce voisine que l'on prononçait doucement son nom.

« C'est Madame qui m'appelle... Entrez, Monsieur, je vais vous suivre. »

M. de Berthelay ouvrit la porte de la chambre occupée par Mme d'Argennes. Là se trouvait la maîtresse du logis, assise dans un grand fauteuil anciennement doré, et qui datait évidemment de Louis XIV; quelques portraits de famille étaient suspendus aux murs recouverts d'un papier fané et déchiré. Mme d'Argennes avait conservé autour d'elle des meubles qui lui rappelaient un brillant passé; mais ces débris d'opulence, épars dans un appartement construit pour loger la pauvreté, attristaient le regard et causaient une impression pénible; ruine vivante au milieu de toutes ces ruines, Mme d'Argennes offrait l'image du découragement et de l'abattement. Ses épais cheveux blancs étaient soigneusement lissés sous un bonnet de mousseline; elle était enveloppée dans une robe de chambre, et méditait tristement, en fixant son regard sur les deux maigres tisons qui se consumaient dans son foyer, et dont la séparation était imposée par l'économie.

« Quoi! c'est vous, monsieur de Berthelay? » dit-elle en reconnaissant le nouveau venu... « Vous montez quatre étages pour visiter une pauvre vieille femme? C'est bien! cela vous sera compté quelque part.

— C'est le sacrifice seul qui est méritoire, » répondit M. de Berthelay en s'asseyant vis-à-vis de la vieille dame, « et, comme je ne fais qu'obéir à l'amitié en venant prendre de vos nouvelles, je n'ai droit à aucune récompense.

— Merci, merci! Vous-même, mon cher monsieur, êtes-vous content? Tout va-t-il comme vous pouvez le désirer?

— Heuh, heuh! Il faut bien s'accommoder de ce que l'on ne peut améliorer.

— Sophie m'oublie, » dit Mme d'Argennes, et elle appela en élevant un peu la voix : « Sophie!

— Me voilà, Madame, » dit la servante en apparaissant tout à coup.

« Mon enfant, je n'ai pas encore déjeuné...

— Je le sais bien! Je vais vous apporter deux œufs; ça n'est pas grand'chose, mais c'est tout ce qu'on a voulu me donner à crédit; moi, je déjeunerai avec du pain sec. » Et la terrible Sophie quitta la chambre.

Quelques larmes montèrent aux yeux de Mme d'Argennes.

« Pardon, Monsieur, pardon, de vous faire assister à ces conciliabules de ménage..... Sophie est bonne, elle m'est dévouée, mais elle est un peu brusque... Elle voudrait me voir dans une meilleure situation... Mais, je ne sais.... J'aurais bien besoin d'un bon conseil.... Et, puisque vous avez été, bien contre mon gré, initié à ma véritable position; je vais vous consulter, si vous le permettez.

— Je me mets à vos ordres.

— C'est bien. J'entends Sophie; nous reprendrons tout cela quand elle m'aura servi mon déjeuner. »

Sophie rentrait en effet, portant, sur un plateau, deux

œufs à la coque, un petit pain et un peu de vin remplissant le quart d'un verre. En plaçant ce chétif repas sur une petite table à portée de sa maîtresse, Sophie lui dit avec aigreur :

« Je ne pourrai pas vous en apporter autant demain.

— C'est bien, ma fille, » répondit Mme d'Argennes; « nous aviserons. »

La vieille dame prit silencieusement sa collation, puis, écartant la table du déjeuner, elle se leva, poussa le verrou de la porte, et revint s'asseoir près de M. de Berthelay.

« Vous l'avez entendu, Monsieur et cher ami, » lui dit-elle, « et Sophie n'exagère rien; je n'ai plus les ressources nécessaires pour soutenir mon existence pendant les années que Dieu voudra me laisser encore vivre; feu M. d'Argennes n'était pas riche; j'étais pauvre; il avait fait des placements malheureux qui ont peu à peu réduit notre avoir; moins on a, plus on risque; il nous fallait pour vivre, même obscurément, trouver de notre argent des intérêts élevés, toute proportion gardée. En dernier lieu, il y a de cela deux ans, c'est-à-dire trois mois avant de mourir, M. d'Argennes s'était laissé enjôler par un courtier qui lui vantait les beaux bénéfices d'une entreprise fondée pour l'épuration de l'huile... je ne sais quoi... quelque chose comme cela, car je n'ai jamais rien compris à toutes ces manigances; cela rapportait neuf du cent. M. d'Argennes, comptant avoir là un millier de francs de revenu, y a placé onze mille francs, pour lesquels on lui a donné de belles feuilles de papier représentant le portrait de l'usine, avec une quantité de cheminées qui produisaient de grands nuages de fumée: ça n'a pas produit autre chose. Le premier semestre m'a été régulièrement payé par ledit courtier, puis je ne l'ai plus revu. Sophie a été aux renseignements; l'usine n'avait jamais existé ailleurs que sur les feuilles de papier données comme *actions;* le courtier avait pris dans sa poche, ou plutôt dans la mienne, la somme représentant soi-disant le semestre des intérêts; il les avait payés pour se donner le temps de disparaître, ou celui de faire de nouvelles dupes; bref, c'était un gredin, ou bien ils étaient plusieurs gredins, peu importe; le fait est que j'étais volée, sans pouvoir excercer mon recours contre qui que ce fût.

« Est-ce que je me trompe? Est-ce que la partialité trouble mon jugement? Je ne sais; mais il me semble qu'il y a des degrés, même dans l'infamie. Voler une femme, une vieille femme, incapable de réparer le désastre qui la réduit à la misère; lui voler l'assiette de potage, le pauvre tison, nécessaires pour ne pas mourir de faim et de froid, cela doit compter pour l'action la plus exécrable. Si j'avais eu mes dix mille francs dans ma poche, et que ce scélérat m'eût tuée pour me les prendre, il eût été moins infâme, car au moins il m'aurait ôté la vie, que son vol transforma pour moi en une torture à laquelle la religion seule m'empêche de me soustraire. Croyez-vous au moins que cette catastrophe ait inspiré de l'indignation contre le misérable qui l'a causée, ou de la sympathie pour moi qui suis sa victime? Pas du tout; on a ri de nous, de M. d'Argennes et de moi, qui avions été assez stupides pour ne pas prévoir que nous avions affaire à un voleur, assez obtus pour avoir confiance en l'un de nos semblables. Quant au voleur..... hé! hé!... il n'a pas manqué d'habileté. Comment donc! il peut parvenir, devenir fort riche; et alors on le saluera bien bas! Ah! monsieur; il ne faut pas vivre trop longtemps si l'on veut emporter quelque sentiment d'estime pour l'humanité!

« Je sais peu ce qui se passe. Sophie, qui est intelligente, et se tient, dans sa sphère, au courant du monde, avait eu une idée qui est singulière..... et m'a toujours répugné.... Vous allez en juger.

« Est-il vrai qu'après avoir dépouillé la noblesse de son patrimoine, de ses priviléges, un singulier revirement se soit opéré dans l'esprit de ceux-là même qui furent ses spoliateurs? Est-il vrai qu'ils nous envient nos noms, nos titres, notre ancienneté, en un mot, tout ce qu'ils n'ont pu nous ravir? Est-il vrai, ainsi que le dit brutalement Sophie, qu'aujourd'hui la noblesse représente *un capital?*

— Cela est vrai, Madame, » répondit M. de Berthelay.

« Eh bien! le projet de Sophie consistait à me faire user de quelques bonnes relations pour... mon Dieu! comment dire cela? pour marier des personnes nobles et pauvres avec des roturiers ou des roturières qui seraient riches; elle dit que ces offices se payent fort cher, et me vaudraient une source de revenus bien suffisants.

« Quoique mon pauvre cerveau soit bien affaibli, je sens..... tenez, je le sens à la peine même que j'ai eue à énoncer ce projet; oui, je sens que ce rôle ne me convient pas. Si j'étais seule..... si Sophie n'était pas là, si elle ne m'avait donné depuis un si grand nombre d'années tant de preuves de dévouement, croyez-moi, je vous en supplie.... je ne me mettrais guère en peine de dîner ce soir; je resterais dans ce fauteuil, et la faim viendrait m'y tuer..... Mais du moins je mourrais sans avoir pactisé avec l'esprit de ce temps, auquel je n'appartiens pas; je n'aurais pas battu monnaie avec le seul héritage que j'aie recueilli, avec la noblesse, avec le nom de mon mari. Mais, dites... dites!... que peut faire une femme de mon âge? Aller à l'hospice? Oui, il y a des hospices pour les vieillards, mais il faut être riche pour être admis dans certains de ces établissements; et, quant aux autres, ils s'ouvrent devant des protections qui me font défaut. D'ailleurs, je préférerais mille fois mourir de faim, plutôt que d'aller vivre en communauté avec des individus que leur infortune rend respectables sans doute, mais dont l'éducation diffère totalement de la mienne. Et Sophie? Elle aussi se fait vieille; elle ne trouverait pas à entrer en condition; le peu qui me reste me vient de petites pensions qui s'éteindront avec moi... Donnez-moi un conseil, je vous prie..... Vous êtes resté dans le monde qui s'est écarté de moi, et dont je n'ai pas recherché la pitié; vous savez mieux que moi comment on pense, comment on agit aujourd'hui..... Me trompé-je dans mes répugnances? Sont-elles fondées? ne le sont-elles pas? Faut-il y persévérer et mourir sans me préoccuper du seul être qui m'ait marqué et conservé un attachement sincère et désintéressé? Faut-il au contraire sacrifier ces répugnances? Quel est le sentiment qui me les suggère? Est-ce seulement un orgueil condamnable... ou bien ne serait-ce pas la dignité.... peut-être même l'honnêteté? »

Ayant ainsi parlé, Mme d'Argennes porta un mouchoir à ses yeux flétris, et essuya quelques-unes de ces larmes de vieillard qui sont navrantes par leur rareté même. M. de Berthelay, cet épicurien égoïste en apparence, fut atteint jusqu'au fond du cœur par l'exposé de cette détresse morale et matérielle.

« Vous vous trompez, et vous ne vous trompez pas, » dit-il en prenant la parole à son tour. « Sachez, d'abord, que l'on vous a dit l'exacte vérité en ce qui concerne les tendances de notre époque. Oui, après avoir renversé la noblesse, on aspire en général à se rattacher à elle, à porter ses noms, qui rappellent un passé glorieux, et faire revivre ses titres qui sont fiers et sonores, et possèdent le prestige de l'ancienneté. Vous avez en effet entre les mains *un capital,* et vous persistez à tort à le détenir improductif.

« Vous auriez raison dans vos répugnances, s'il s'agissait d'exercer sans scrupule l'industrie que l'on vous conseille; mais n'oubliez pas que vous pouvez l'exercer honorablement.

— Recevoir de l'argent!

— Tout le monde n'en reçoit-il pas de tout le monde, qui pour un objet, qui pour un autre? Nos ancêtres n'en acceptaient-ils pas d'un ministre, d'un favori? Il s'agit, ne l'oubliez pas, d'un échange de services, et, avec un peu de délicatesse de part et d'autre, on sauvegardera l'amour-propre de chacun. Les transactions se feront par Sophie... Vous n'aurez d'autre rôle à jouer que de tenir votre salon.

— Je ne puis recevoir personne ici, dans ce pauvre appartement.

— Aussi faudra-t-il en changer; il faut vous caser d'une façon un peu plus convenable.

— Où prendre de l'argent?

— Laissez-nous faire..... c'est-à-dire laissez faire Sophie, » dit M. de Berthelay en se reprenant; « elle vous sera bien utile; tout se passera en dehors de vous, et vous lui prêterez seulement votre nom.

— C'est là ce qui m'inquiète, » reprit Mme d'Argennes, « car je voudrais prêter mon nom seulement à bon escient.

— Sophie est la probité en personne.

— Je le sais bien!... Mais il y a bien des nuances dans tout cela, et je n'ai pas la tête assez forte pour me rendre suffisamment compte de la portée de tous ces engagements. Enfin! que Dieu ait pitié de moi!

— Vous avez ici, » poursuivit M. de Berthelay en jetant les yeux autour de lui, « un mobilier qui donnera beaucoup de *caractère* à un petit salon; il s'agira seulement de faire un peu nettoyer quelques objets...... Le reste représentera très-bien, et aura, ma foi!.... un style très-précieux.

— *Caractère? style?* En vérité, je n'entends rien à cette langue nouvelle.

— Ne faites pas attention; je me parle à moi-même, et je m'entends. Reprenez courage, ma chère dame; vous verrez des jours meilleurs; vos scrupules ne doivent pas vous tourmenter, croyez-moi. Ce que vous allez faire n'a rien de blâmable; tous les jours on a recours à un intermédiaire bienveillant en matière de mariage, et il est tout simple que l'on reconnaisse la peine qu'il veut bien prendre. »

En quittant Mme d'Argennes, M. de Berthelay eut une conférence avec Sophie, puis il se rendit chez Mme Roger, qui était solitairement assise dans un petit salon. Dans la pièce voisine on apercevait Denise, occupée à prendre une leçon d'accompagnement, et jouant une sonate de Beethoven écrite pour piano et violon.

On avait donc, non-seulement le droit, mais encore le devoir de parler bas, car il ne fallait pas distraire la jeune musicienne de son occupation favorite.

« Je viens de visiter l'une de mes anciennes amies, » dit M. de Berthelay en s'appuyant complaisamment dans l'un de ces excellents fauteuils capitonnés, qui portent et méritent le nom de *confortable;* « j'avais un peu négligé depuis quelque temps la vicomtesse d'Argennes.....

— Quel joli nom! » dit avec admiration Mme Roger.

« C'est plus qu'un joli nom, » reprit M. de Berthelay, « c'est un beau nom, honorable et honoré. Mme la vicomtesse d'Argennes est apparentée au meilleur monde, et aurait l'un des salons les mieux composés de Paris, n'était.....

— Quoi?

— Eh! mon Dieu, le manque d'argent. Si elle pouvait recouvrer certaines sommes qui lui sont dues, elle réunirait chez elle la meilleure compagnie; mais elle a dû réduire sa maison, et, comme elle a au plus haut degré le sentiment de sa dignité, s'éloigner un peu du monde dans lequel elle ne pouvait tenir la place qui lui appartient. Si je n'avais moi-même été atteint par les bouleversements politiques, je me hâterais de mettre à sa disposition une dizaine de mille francs pour l'aider à poursuivre quelques coquins, lesquels ont impudemment abusé de sa bonne foi; ce serait une bonne action!.. et une bonne spéculation; car, j'avoue ma faiblesse, j'aime la bonne compagnie, j'aurais été heureux de voir se constituer un salon agréable sous l'autorité d'une femme digne de tous les respects, avec laquelle j'aurais pu vous mettre en rapports intimes, quasi quotidiens, vous, madame, et mademoiselle Denise; vous vous seriez convenues à première vue, j'en suis certain. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.



L'*N*ND*T**N.

L*sfl**v*sd*b*rd*s*n*nd*ntl**rsr*v*g*s,
S*r*p*nd*nt**l**n,l*sch*mpss*nt*nv*h*s,
*tl*sfl*tsf*r'**xc*mm*nç*ntl**rsr*v*g*s
*nt**r*ntt**t-*-c**pl*sh*b*t*ntss*rpr*s.
V*t*,*ll**rf**ts'*nf**r,l**rsf*rc*s*mp**ss*nt*s
N*p**v*nt*rr*t*rl*pl*sgr*ndd*sfl***x,
*td*rr**r***xd*j*l**rsm**s*nsch*nc*l*nt*s
*ngl**t*ss*ntl**rsb**ns,s'*cr**l*ntd*nsl*s***x.

Q**lt*rr*bl*sp*ct*cl**st*ff*rt*l*v**!
C*s*ntd*l*ngs*pp*ls*td*scr*sd*ch*r*nts;
C'*st*nv***ll*rdq**f**t,t*nd*sq**,d*m*-n**,
D*nss*sbr*s*n*m*r**mp*rt*s*s*nf*nts;
C'*st*n*b*rq***ll*nt**b*t*m*ntq**cr**l*,
D**xc*ntsp*nts*mp*rt*s,d*sd*s*str*ss*nsn*m;
C'*std*nsl*v*ll**nd***l*n**nx***s*f**l*,
C'*stl*h*d**s*m*rt,c'*stl'*n*nd*t**n!*

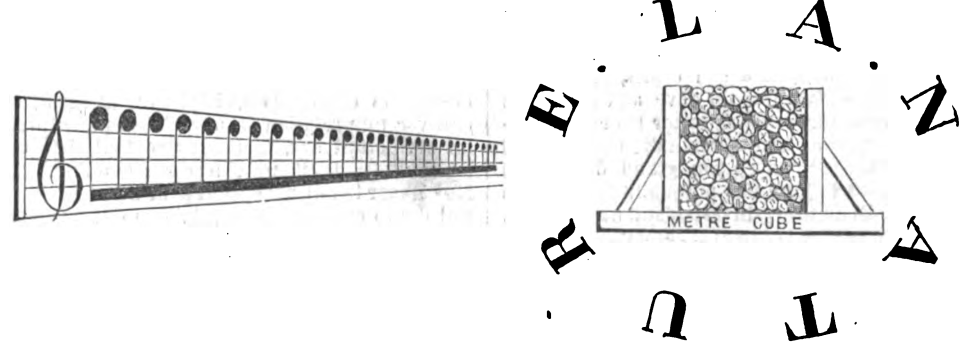
L*s*n*nd*ss*ntl*,d*nsl*h**td*l*v*ll*,
l*sfl*tsm*n*ç*ntsn*s*ntpntp*rv*n*s;
N'***ntpl*sr**n,h*l*s!p*sd*p**n,s*ns*s*l*,
*ls*rr*nttr*st*m*nt,c*nst*rn*s,*b*tt*s.
L**rd**l**r*stn*vr*nt**tl**rm*lh**r*mm*ns*.
Q**v**ntl*ss*c**r*r?q**pl**ntl**rp**vr*t*?
M**s*ll**rr*st**nc*r**nr***nd'*sp*r*nc*:
*ls*ntf**d*nsv*sc***rs,d*nsv*tr*ch*r*t*!

*DR**N M**S*.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

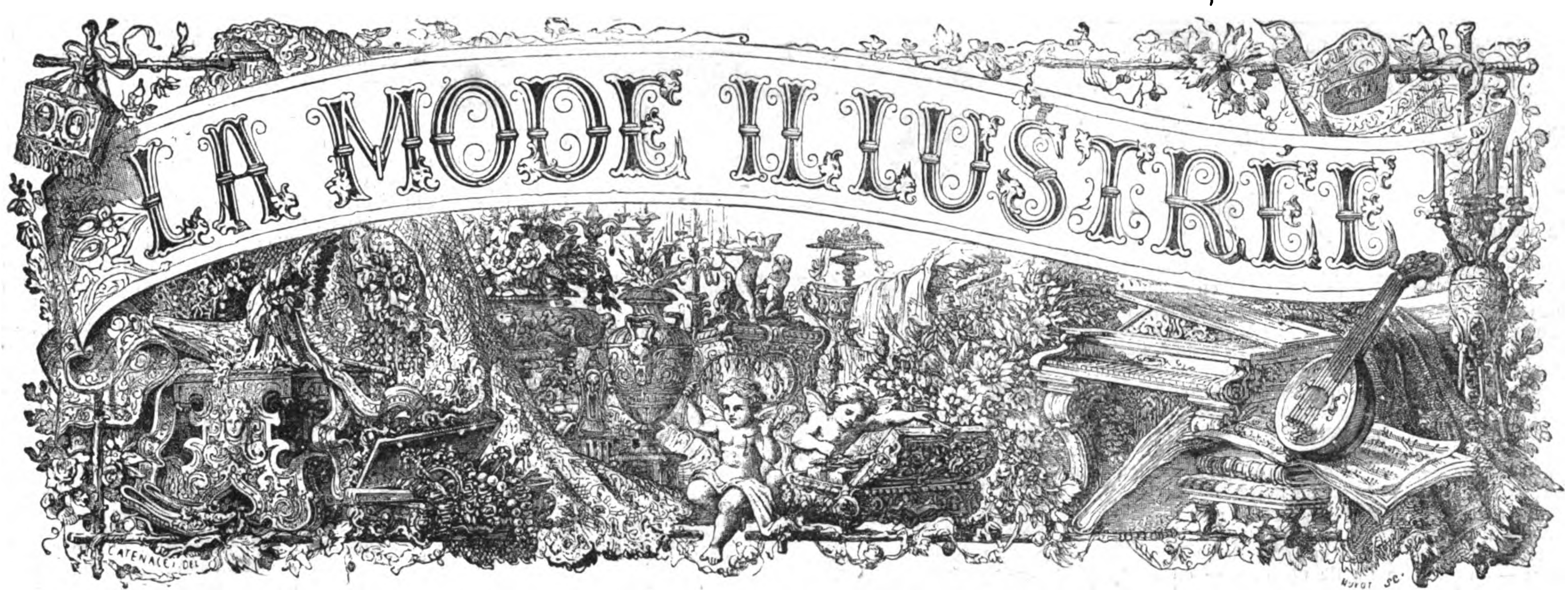
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS : — Gardez-vous d'émousser la sensibilité des enfants.

N° 47. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 18 novembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Toilette d'automne.

ROBE DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe et paletot en *granité* gris; garniture en taffetas noir, avec boutons plats en nacre de perles blanche. Chapeau en tulle noir bordé de petites roses; grand voile mantille en tulle noir.

Corset fait au crochet.

MATÉRIAUX : Ganse blanche en coton; coton chiné, noir et blanc ou gris blanc.

Ce corset est plus élastique et plus chaud qu'un corset fait en coutil. On l'exécute avec du coton chiné blanc et noir; on l'encadre avec de petits festons faits en coton rouge; un busc mécanique le ferme par devant.

Chaque moitié du corset est faite séparément en mailles simples, pour chacune desquelles on pique le crochet sous la maille entière du tour précédent; on travaille toujours sur une ganse. On commence l'une des moitiés par le bord de devant, en faisant une chaînette de 86 mailles; on ajoute la ganse, et l'on fait, en allant et revenant, 12 tours avec le même nombre de mailles. Dans le 13e tour commence le *gousset*, qui se compose de tours très-courts, s'allongeant graduellement pour se rattacher au 12e tour. On fait dans le 13e tour d'abord 7 mailles sur la ganse, puis 3 mailles sans ganse, le tout sur les 10 dernières mailles du 12e tour; une maille en l'air. — On retourne l'ouvrage, et, pour le 14e tour, on fait 3 mailles *sans*, et 7 mailles *avec* la ganse. Dans les 16 tours suivants, appartenant au gousset, on fait, à l'issue de chaque 2e tour, par conséquent dans les tours impairs, 4 mailles de plus, toujours sur les mailles du 12e tour. Le 30e tour termine le gousset; le 31e tour est fait sur toute la longueur du travail, puis on commence sur le bord inférieur le gousset des hanches, se composant de 16 tours, commençant sur 19 mailles; son dernier tour se termine à 7 mailles de distance du bord supérieur. On doit désormais prendre pour modèle un bon corset, avec lequel il sera indispensable de comparer l'ouvrage pour le terminer. — Le bord de derrière de chaque moitié se termine par 12 tours de longueur égale. L'*envers* du corset est le côté sur lequel la ganse est visible; sur l'endroit on fait, avec du coton ou bien de la laine rouge, 4 mailles simples dans chaque bouclette formée par la ganse, — puis une maille simple dans le creux qui sépare deux *côtes* du travail; ces petits festons sont exécutés sur le bord supérieur et sur le bord inférieur. On fait une rangée de mailles simples rouges sur chaque côté long du corset. Le busc mécanique, de même que les œillets et les baleines, sont soutenus par un cordon de fil gris, ayant 2 centimètres de largeur.



TOILETTE DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Bordure en passementerie.

Nous avons publié récemment divers travaux en passementerie, dont procède la bordure actuelle, destinée aux *confections* de tous genres; on peut la répéter indéfiniment, ou bien l'employer telle qu'elle est, en guise de *pattes* ou de chevrons. On la fait avec de la ganse de coton recouverte en soie, telle que les passementiers l'emploient. On l'exécute avec quatre bouts égaux ployés en deux; leur longueur est déterminée par la dimension que l'on veut donner à la bordure. On destine quatre de ces bouts à la main droite, les quatre autres à la main gauche, et l'on exécute, avec l'aide du dessin, d'abord l'un des gros nœuds de l'extrémité; on divise les quatre bouts en deux moitiés, chacune de deux, et l'on fait avec les deux bouts extérieurs les lignes de bouclettes entrelacées; les deux bouts intérieurs servent pour les quatre petits nœuds du milieu. Tous les bouts sont employés pour le gros nœud du milieu. Voir, pour plus de détails, les travaux de passementerie publiés dans le n° 36.

Voile de fauteuil

EN MIGNARDISE, FILET ET CROCHET.

On prépare d'abord les carrés de filet en les commençant par 2 mailles, sur lesquelles on fait 19 tours; on aug-

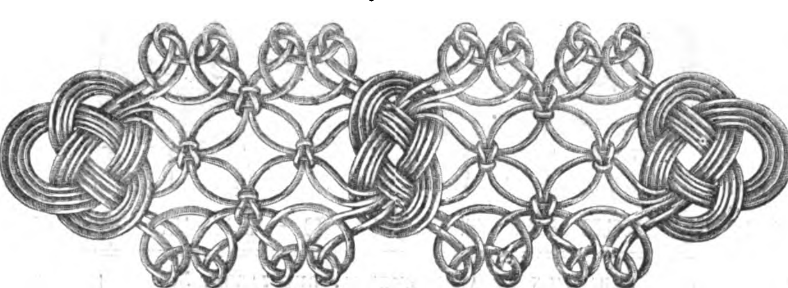


mente d'une maille à la fin de chaque tour, de telle sorte que le 19e tour compte 20 mailles. On fait ensuite 4 tours en augmentant une maille à la fin d'un tour, et la diminuant à la fin du tour suivant, ainsi de suite alternativement pour ces 4 tours, dont le dernier compte 23 mailles du côté des augmentations; on fait ensuite 19 tours en diminuant une maille à la fin de chaque tour. On a formé un carré long, que l'on fixe sur de la toile cirée, et que l'on brode en reprises, suivant l'indication du dessin. Quand on a préparé de la sorte un nombre de carrés suffisant pour la dimension du voile de fauteuil, on commence le travail au crochet de la façon suivante : On dispose la mignardise (ganse ronde en coton avec picots) en lignes parallèles formant des carreaux, cousues l'une sur l'autre à leurs points de jonction, et formant un feston arrondi sur le contour extérieur du voile de fauteuil. Dans le cours du travail, on doit parfois *raccorder* la mignardise, et l'on doit, en tous cas, éviter de préparer plus de trois ou de quatre carreaux à la fois. On assemble d'abord, au crochet, les deux lignes parallèles séparées par un espace de 2 centimètres environ; nous dirons, de plus, que toutes les brides faites dans les picots de la mignardise sont exécutées de la façon suivante : après avoir jeté le brin sur le crochet, comme lorsqu'on s'apprête à faire une bride, on pique le crochet dans le picot, et l'on y passe le brin; — on fait une maille en l'air, — on jette encore le brin sur le crochet, on reprend le brin, on le passe dans la maille en l'air qui vient d'être faite et dans le dernier jeté, puis on termine la bride comme une bride ordinaire.

On commence le travail au crochet par la place marquée † sur l'un des coins d'un carreau; on fait une bride dans chacun des 4 plus proches picots de la mignardise, et l'on



CORSET FAIT AU CROCHET.



BORDURE EN PASSEMENTERIE.

réunit les 4 brides en une seule maille, puis * 8 mailles en l'air, et une double bride dans la première de ces 8 mailles; — une bride dans chacun des 2 picots suivants, et l'on forme, avec ces 2 brides et la brochette du crochet, une seule maille. — Recommencez dix fois depuis *; — ensuite 8 mailles en l'air et une double bride dans la première de ces 8 mailles; — sur chacun des 4 picots suivants une bride, puis ces 4 brides réunies en une seule maille (second coin); — 4 mailles en l'air, dans chacun des 2 picots suivants une bride, et les 2 brides réunies en une seule maille; — 4 mailles en l'air, — 4 brides sur 4 picots réunies en une seule maille (troisième coin); — *3 mailles en l'air, — 3 brides simples sur les 3 mailles en l'air du milieu du feston opposé (ces 3 brides doivent paraître à l'*envers* sur l'*endroit* du travail), — 2 mailles en l'air, — une double bride dans la première des 3 mailles en l'air précédant les 3 brides, — 2 brides (réunies en une seule maille) dans les 2 picots suivants. — Recommencez neuf fois depuis *. — 3 mailles en l'air, — 3 brides dans les 3 mailles en l'air du milieu du feston opposé, — 2 mailles en l'air, — une double bride dans la première des mailles en l'air précédant les 3 brides; cette double bride est rattachée par une maille-chaînette à la maille qui réunit les 4 brides du commencement du tour.

On a ainsi formé l'un des quatre grands carrés qui composent le voile de fauteuil; les trois autres sont faits comme celui-ci; les quatre petits carrés placés chacun à l'un des quatre coins d'un grand carré sont exécutés d'après le dessin; nous dirons seulement que chaque petit carré se compose de deux tours. On commence par l'un des coins; à la fin du premier tour on fixe le brin, on le coupe, on le rattache de nouveau au commencement pour le second tour, qui se compose de quatre fois cinq brides. Il reste à opérer la réunion du carré de filet avec le carré de mignardise. Le carré de filet est d'abord encadré avec de petits festons; on les forme en faisant, dans chaque maille de lisière du filet 2 mailles simples séparées par 3 mailles en l'air; dans la maille de chaque coin on fait une maille simple, — 3 mailles en l'air, — 3 mailles simples, — 3 mailles en l'air, — une maille simple. Ensuite, pour réunir le carré de filet au carré de mignardise, on commence par un coin et l'on fait une bride dans chacun des 4 picots de la mignardise; on réunit les 4 brides en une maille, — 3 mailles en l'air; — * sur chacun des 2 plus proches petits festons du carré de filet une bride, et ces 2 brides réunies en une maille, — 3 mailles en l'air, — 2 brides sur les 2 picots suivants de la mignardise, et les 2 brides réunies en une maille, — 3 mailles en l'air. — Recommencez depuis *, à l'exception des coins, pour lesquels on copie le dessin.

On borde l'ouvrage avec une dentelle terminée par une frange; la dentelle se compose du tour suivant : * Une bride dans l'un des picots de la mignardise, — une bride dans le picot suivant, les deux brides réunies en une maille, — 4 mailles en l'air; — on jette le brin trois fois sur le crochet, comme si l'on voulait faire une grande bride, mais on fait seulement une bride simple dans chacun des deux picots sui-

VOILE DE FAUTEUIL EN MIGNARDISE, FILET ET CROCHET.

vants, les deux brides réunies en une seule maille ; il reste par conséquent deux jetés sur le crochet, et l'on en fait une double bride, — 9 mailles en l'air, — une double bride dans la première de ces 9 mailles, — une double bride tout près de la double bride qui précède les 9 mailles en l'air, par conséquent dans la maille qui réunit les deux brides, ce qui forme une sorte de croix, — 4 mailles en l'air. — Recommencez depuis *.

Sac pour lingerie.

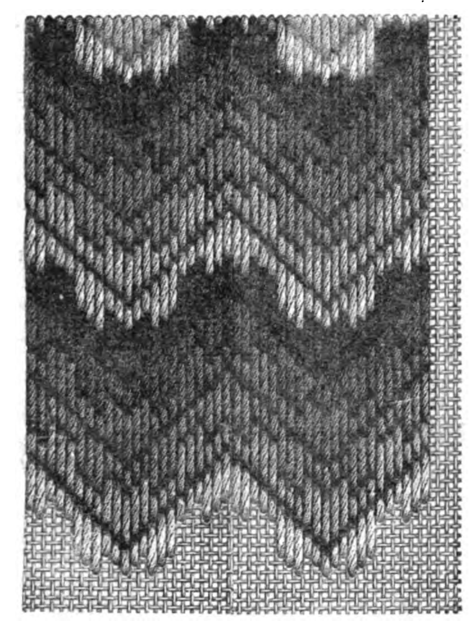
CROCHET.

MATÉRIAUX : Gros coton blanc; gros coton rouge.

Ce sac est fait au crochet côtelé, et les festons formés par le dessin à chaque extrémité sont ornés de glands faits en coton blanc et coton rouge. Le travail se fait en *allant* et *revenant;* on le commence par une chaînette de 384 mailles (largeur du sac), et sur cette



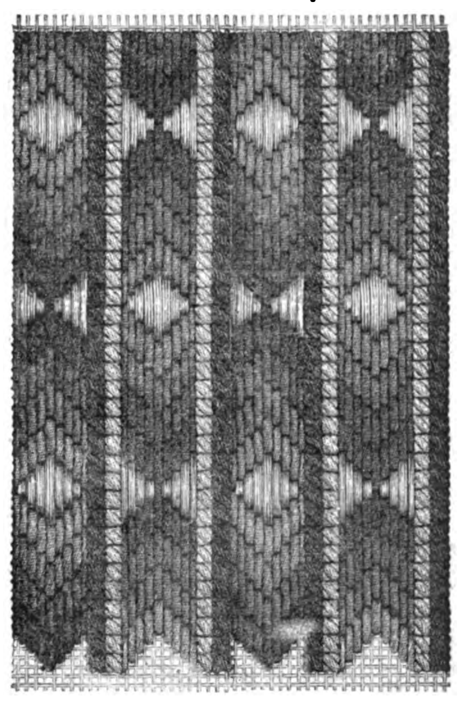
SAC POUR LINGERIE.



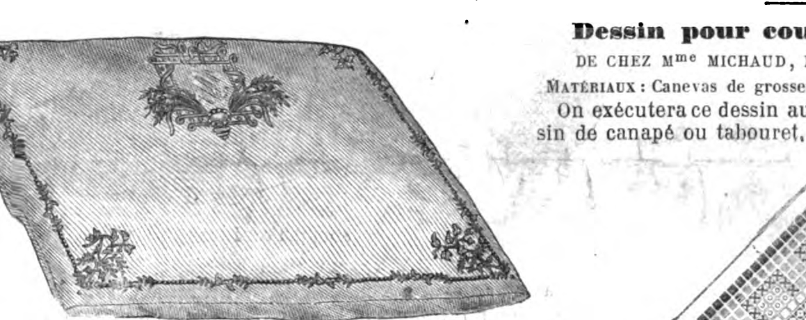
N° 1. — POINT DE TAPISSERIE POUR PANTOUFLE.

N° 1. Rayures séparées par deux rangées de croix, l'une blanche, l'autre noire; la rayure est faite avec cinq nuances bleues, et cinq nuances grises; la disposition des points est indiquée sur le dessin; il sera aisé de la copier en examinant la place à laquelle le canevas est partiellement vide.

N° 2. Rouge et gris. Les points longs et courts de chaque rangée sont faits les premiers sur six, les seconds sur trois fils; cinq points longs forment la pointe de chaque feston; la teinte la plus foncée du dessin est faite en laine noire. Il est aisé de compter sur notre dessin les fils du canevas, pour copier la disposition de ce point de tapisserie.



N° 2. POINT DE TAPISSERIE POUR PANTOUFLE.



TAIE D'OREILLER BRODÉE.

chaînette, piquant toujours dans le côté de derrière de chaque maille, on fait: * 11 mailles simples sur les premières 11 mailles, — sur la maille suivante, 2 mailles simples séparées par une maille en l'air, — 11 mailles sur les 11 mailles suivantes; on passe le brin au travers de chacune des 3 mailles suivantes, de telle sorte que l'on a 4 bouclettes sur le crochet; on les démonte ensemble toutes les quatre. Recommencez 15 fois depuis *, de telle sorte qu'à la fin du tour on a formé 16 festons, chacun de 24 mailles. A la fin de chaque tour, avant de retourner l'ouvrage, on fait une maille en l'air considérée comme maille de lisière, et ne comptant pas dans le dessin.

On fait 80 tours de la sorte; on réunit les deux côtés en ligne droite de l'ouvrage, puis aussi, les mailles du commencement sur le bord à festons; en réunissant ces mailles *à l'envers* de l'ouvrage, on veille à ce que les festons se trouvent bien exactement placés les uns sur les autres.

Sur le bord supérieur, également à festons, on commence sur la couture même, et l'on fait 40 tours sur 8 festons; ces 40 tours forment le revers du sac, lequel, ainsi que cela a été indiqué, sert à renfermer de la lingerie ou des effets d'enfants, dont l'aspect communiquerait une apparence de désordre à la pièce que l'on habite.

Deux points de tapisserie,

POUR PANTOUFLES, SACS DE VOYAGE, TAPISSERIE, ETC.

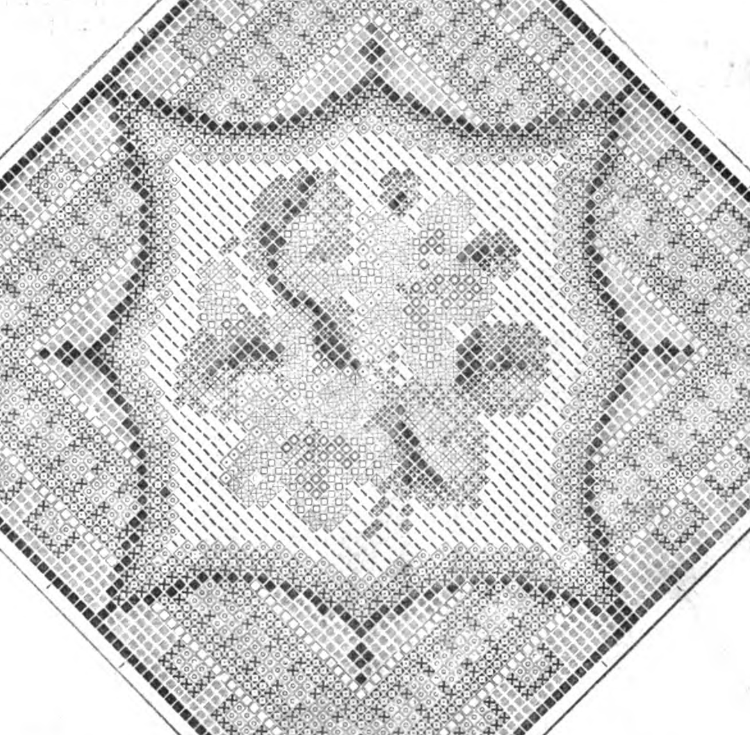
Ces deux points, qui ont l'aspect du *damassé*, sont faits sur du canevas non divisé, avec plusieurs nuances appartenant à deux couleurs différentes.

Dessin pour coussin en tapisserie,

DE CHEZ Mme MICHAUD, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 14.

MATÉRIAUX : Canevas de grosseur moyenne; laines et soies d'Alger.

On exécutera ce dessin au point double croix pour coussin de canapé ou tabouret.



DESSIN POUR COUSSIN DE TAPISSERIE. ■ Noir. ✖ Brun foncé. ◘ Brun moins foncé. ▦ Brun clair. □ Soie mais. ▪ Violet foncé. ⊞ Violet moins foncé. ⊞ Violet clair. ◘ Gris foncé. ◘ Gris moins foncé. ⊞ Gris clair. ▣ Soie blanche. ■ Vert foncé. - Vert plus clair en soie.

Taie d'oreiller brodée,

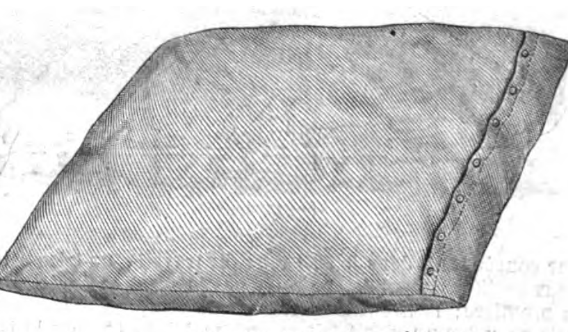
MODÈLE DE CHEZ Mme POTIER, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 4.

On trouvera, dans la planche de broderies accompagnant le n° 38, des dessins qui serviront pour encadrement de taies d'oreiller; en outre, mais plus près du bord supérieur que du bord inférieur, on brode les initiales ou les armoiries. La taie est boutonnée en dessous.

Semelle tricotée.

MATÉRIAUX : Gros coton blanc à tricoter; restes de laines, aussi variées que possible comme teintes; aiguilles à tricoter, en acier, pas trop grosses.

On placera ces semelles au fond des bottines, ou pantoufles, que l'on porte à la maison. On découpe la forme de l'une de leurs semelles, et l'on commence le travail par la pointe de la semelle, en montant le nombre de mailles voulu pour la largeur de cette pointe. On travaille en allant et revenant, toujours à l'endroit; les bouts de laine sont pris par trois ensemble, et tricotés avec le coton dans chaque 4e tour, de telle sorte que chaque bout est plié en deux, et que ses deux extrémités, surgissant toujours du même côté, forment une sorte de fourrure. Cette semelle tricotée doit être un peu plus petite que celle de la chaussure à laquelle elle est destinée. On suit la forme de cette semelle coupée en papier, en augmentant ou diminuant le nombre des mailles; ces augmentations ou diminutions doivent toujours avoir lieu dans le milieu de l'un des tours faits sans bout de laine. Après avoir démonté les mailles du dernier tour, on peigne les bouts de laine, en se dirigeant du talon vers la pointe.



DESSOUS DE LA TAIE D'OREILLER.

Souliers.

Les souliers dont nous publions le dessin occupent dans la toilette féminine la place naguère dévolue aux *pantoufles* proprement dites; c'est-à-dire qu'on les porte seulement à la maison, en dépit de leurs talons noirs, rouges, bleus, ou dorés.

N° 1. *Soulier en velours bleu.* Trois *pattes* en velours noir, brodées en perles de jais et entourées de dentelle noire, ornent l'empeigne; deux dentelles noires étroites, réunies par une rangée de perles, bordent le tour du soulier.

N° 2. *Soulier en satin brun*, bordé d'une bande de velours brun foncé, brodée en perles d'or; mêmes perles pour la broderie du soulier, et les ornements de la rosette faite en ruban de moire brune.



Nº 3. *Soulier en velours violet*, garni d'hermine, avec grelots en cristal blanc.

Nº 4. *Soulier en satin noir*, orné de galons en soie noire et blanche.

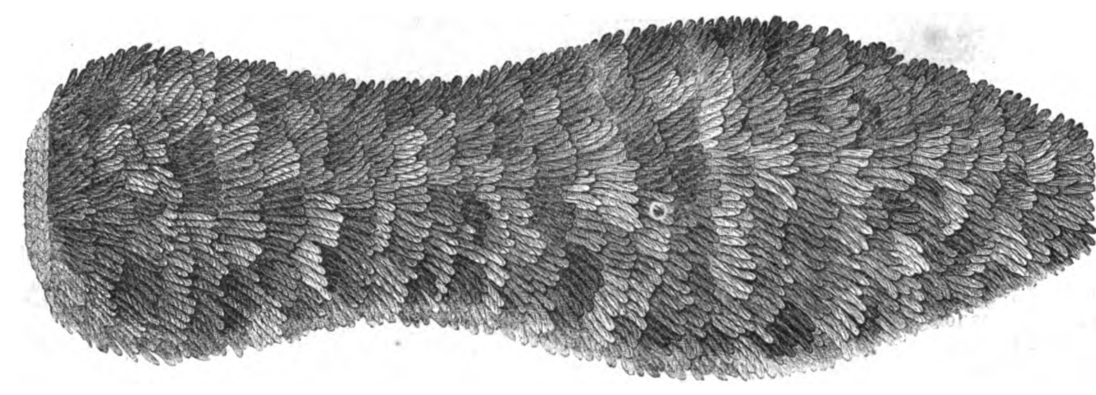
Nº 5. *Soulier en cuir bronzé*, orné de guipure blanche, posée sur du ruban de velours noir.

Fanchon tricotée

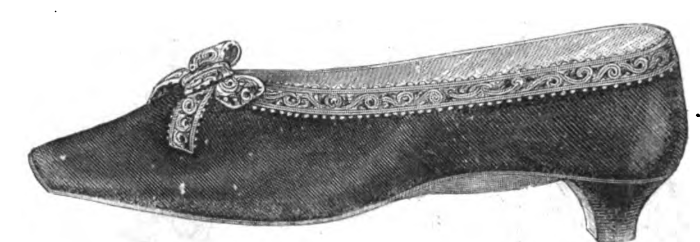
POUR DAME AGÉE.

MATÉRIAUX : 20 grammes de laine anglaise violette ; même quantité de même laine noire ; grosses aiguilles à tricoter en acier.

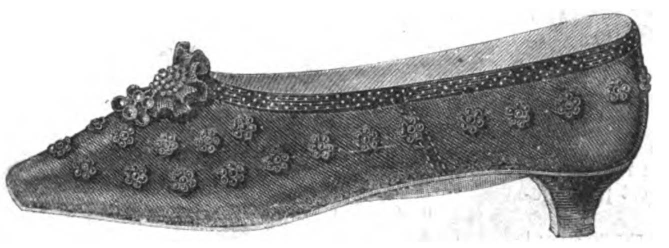
Cette coiffure n'est pas une *parure*, mais un *préservatif* contre la température de l'hiver. On dévide les deux laines ensemble, et l'on tricote avec les deux brins réunis, toujours à l'*endroit*, en *allant* et *revenant*. On commence par l'une des barbes, en montant 35 mailles, et l'on fait 114 tours pas trop *serrés*. Au commencement de chaque tour, on *lève* une maille sans la tricoter. Cette barbe se rattache à la fanchon, qui se compose de 110 tours, chacun de 70 mailles; dans le 15e tour on tricote une maille, puis on en ajoute une, ainsi de suite, alternativement. Quand les 110 tours de la fanchon sont terminés, on réduit le nombre des mailles de moitié; par conséquent, dans le 225e tour du travail, on tricote toujours deux mailles ensemble, puis on fait la seconde *barbe* pareille à la première; l'extrémité inférieure de chaque barbe est froncée; puis on y fixe un gland fait en même laine, et dont la longueur est de 7 centimètres.



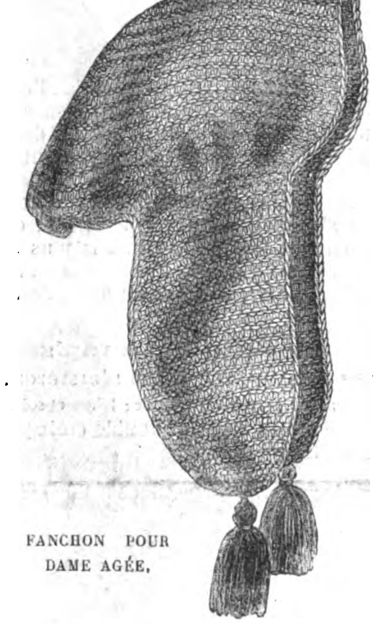
SEMELLE TRICOTÉE.



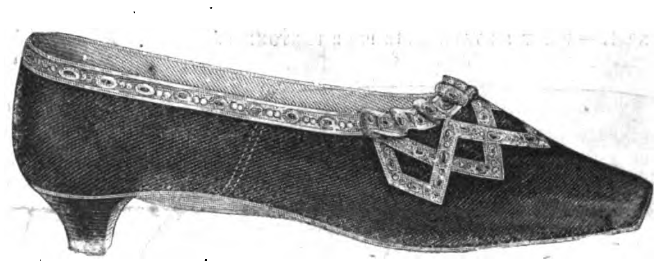
SOULIER Nº 5.



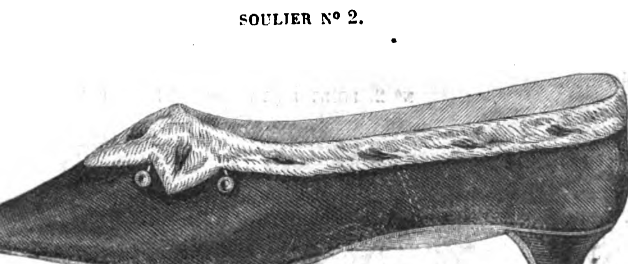
SOULIER Nº 2.



FANCHON POUR DAME AGÉE.



SOULIER Nº 1.

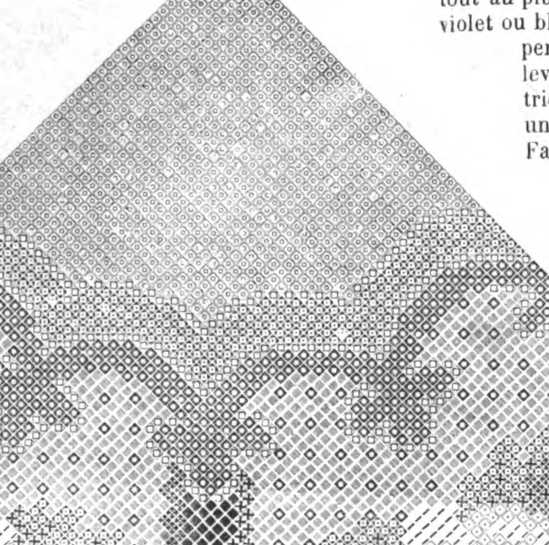


SOULIER Nº 3.

SOULIER Nº 4.

Coussin rond en tapisserie.

Ce dessin servira pour tabouret de piano ou de pied, coussin de voiture, etc.



COUSSIN ROND EN TAPISSERIE. — Noir. Vert foncé. Vert plus clair, en laine ou soie. Brun très-foncé. Brun moins foncé. Brun de mauve moyenne. Brun plus clair. Brun clair. Brun très-clair. Brun plus clair encore. Soie brune très-claire, de nuance plus effacée que la teinte précédente ; cette soie est destinée au fond du coussin.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de foulard fond blanc, à grands bouquets roses, avec volant plissé et bordé de chaque côté de trois rubans étroits en velours rose; les plis du volant sont interrompus à chaque bouquet, lequel se trouve ainsi *à plat;* seconde robe pareille à la première, mais découpée en dents très-aiguës, bordées de cinq rubans de velours; deux pattes-écharpes en foulard blanc, couvertes de cinq rubans de velours, sont posées sur chaque côté de la seconde robe, depuis son bord inférieur jusqu'à la taille; une ceinture de même forme que les pattes, mais plus large, retombe par derrière. Corsage décolleté très-bas, avec bretelles et corsage supplémentaire en mousseline blanche plissée. Dans les cheveux, guirlande de fuchsias roses.

Bas de robe en velours gros-bleu, brodé en soie de cordonnet. Robe courte en taffetas gros-bleu, dentelée; dans chaque *dent* boutons en velours gros-bleu, et en dessous très-étroite dentelle de Chantilly noire; corsage montant à manches longues en velours gros-bleu; corselet à bretelles en taffetas gros-bleu, garni de dentelle noire posée sous les *dents* des bretelles et du corselet, broderie en soie sur l'encolure et les poignets des manches du corsage montant fait en velours gros-bleu. Chapeau en velours noir, entièrement bordé de plume gros-bleu; brides-écharpes en tulle noir bordées de dentelle noire étroite.

MODES.

Jamais on ne vit tant de bords ondulés, dentelés, étagés; on en porte quatre ou cinq étages à la fois. Jupon ayant 4 mètres 20 ou 30 centimètres de largeur, bords dentelés, au-dessus desquels une ganse, un galon, un biais quelconque simule encore un étage de dents; robe courte dentelée, paletot dentelé, chapeau dentelé.

Il y a à prendre et à laisser dans cette mode nouvelle; à laisser surtout. Le costume le plus répandu se compose d'un jupon de cachemire rouge garni d'un volant plissé, ayant 18 centimètres de hauteur, fixé de chaque côté; par conséquent ce volant n'est point *volant*. Robe courte et plate, en alpaga noir, ayant 4 mètres d'envergure sur son bord inférieur, lequel est dentelé bien entendu. Ces dents sont carrées, ou pointues, ou rondes; très-rapprochées, petites par conséquent, ou très-grandes, et dans ce cas il n'y a qu'une ou deux dents tout au plus dans un lé. Substituons au jupon rouge un jupon violet ou bleu, aux grandes dents qui rappellent trop le Chaperon rouge, de petites dents rapprochées, et nous enlevons déjà à cette mode ce qu'elle a de trop excentrique, de choquant en un mot. Faisons mieux, copions une simple toilette que j'ai vue chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, et nous arrivons à la mode vraiment élégante, à celle qui fuit tout ce qui représente le tapage.

Cette toilette était faite entièrement en *épingline* brune; le jupon garni du volant plissé et fixé, qui devient classique; ledit volant bordé de chaque côté avec un étroit galon noir, très-modérément perlé. La robe de dessus, pareille au jupon, était courte, à dents carrées, bordées d'un étroit galon pareil au précédent; mais dans le vide formé entre ces dents se trouvait une frange noire un peu perlée, un peu moins haute que ce vide. Pour faire ces dents on enlève un bout d'étoffe ayant 5 centimètres de largeur et de hauteur, à distances régulières de 5 centimètres chacune; ces intervalles représentent les *dents*.

A tout âge on se voue au paletot droit non cintré; les petits enfants, les fillettes, les jeunes filles, les *grandes personnes*, tout le monde porte cet uniforme. On m'écrit pour



LA MODA ELEGANTE ILUSTRADA

56, Rue Jacob Paris

n°47 _ 1866

me dire qu'il est plus commode que gracieux, que les paletots cintrés donnaient plus d'élégance à la taille... etc. On oublie que je ne suis pas plus responsable des décisions de la mode, qu'un greffier des arrêts qu'il enregistre. Je suis, certes, bien éloignée d'approuver ce qui se fait; les modes actuelles, et surtout celles qu'elles présagent, me semblent hideuses. Aujourd'hui les robes plates dessinent les formes de la crinoline réduite, telle qu'on la porte cet hiver: cela n'est pas déjà très-beau, on le comprend; mais, quand la crinoline aura disparu, ces mêmes robes dessineront la stature des femmes qui les porteront... Belle mode, en vérité, pour d'honnêtes jeunes filles, pour d'honorables jeunes femmes, pour de respectables mères de famille! Quand son heure aura sonné, il faudra bien pourtant enregistrer son adoption, et je demande en grâce que l'on ne fasse pas peser sur moi la responsabilité de ses laideurs et de ses inconvenances.

La mode des jupons ou des *bas de jupons* de couleur vive me semble très-heureuse et très-économique pour les costumes de petites filles; elles peuvent grandir sans surcharger outre mesure le budget de la famille. Au lieu de réformer une robe trop courte, on pose sous son bord inférieur une bande de cachemire plissé, et voilà un *costume* composé à peu de frais; on le complète en faisant porter à la petite fille une chemisette à manches longues, de même teinte que le bas de jupon, bleu ou rouge. Si l'on prend la peine de découper en dents carrées ou pointues le bord de la robe devenue trop courte, le costume est irréprochable; ce procédé peut servir jusqu'à treize ans. J'ai déjà dit qu'on pouvait utiliser cette combinaison à tout âge, en donnant, avec le *bas de jupon* ajouté, une longueur normale au costume. Ainsi les robes courtes ne conviennent pas, ou *pas encore*, aux femmes qui ne sont plus jeunes; mais, si elles ont des robes trop courtes pour la longueur que l'on exige des robes longues, rien ne s'oppose à ce qu'on les allonge avec un volant de taffetas ou de cachemire.

Pour les toilettes de soirées et de bal, on porte des jupons en nansouk blanc, taillés à pointes, faits à queue, garnis d'un volant plissé. On les trouve aux *Magasins du Louvre*, au prix de 14 fr. 75 centimes. Ce prix sera jugé très-*avantageux*.

E. R.

TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 14.

Robe en épingline de laine gris de fer, garnie seulement par derrière, avec des rubans de velours noir. Paletot pareil à la robe, doublé, ouaté, répétant la garniture en rubans de velours noir.

Petit garçon de deux ans. Jupe et veste en toile de laine bleue, avec lacets de laine noire, et grelots noirs en laine.

Robe en taffetas noir, allongée avec une bande de cachemire violet brodée d'un *vermicelle* en soutache noire. Paletot en drap noir.

LIVRES.

La librairie Didot vient de mettre en vente un volume bien connu et toujours bien accueilli, destiné à charmer toutes les générations, tous les âges, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Qui d'entre nous n'a lu et ne relira avec un intérêt toujours nouveau la vie de Robinson Crusoé? Seulement cette nouvelle édition ajoute une séduction de plus à l'œuvre de Daniel de Foé : cent gravures magnifiques retracent tous les épisodes de cet émouvant récit, et lui communiquent plus de mouvement encore et d'énergie que n'en peut contenir le texte privé de ce puissant auxiliaire. Le volume, grand in-octavo, est imprimé en beaux caractères sur papier chiné, et chaque page est ornée d'encadrements variés; on n'a rien négligé, en un mot, pour faire de ce volume l'un des plus intéressants, et, malgré le luxe de bon goût dont on l'a revêtu, l'un des moins coûteux parmi les livres d'étrennes. Son prix est de 7 fr. 50, broché; cartonné et doré sur tranches, il coûte 9 francs.

Tandis que les pessimistes gémissaient sur l'extension prise par un genre de littérature qui s'adresse uniquement à la curiosité de bas aloi, les optimistes affirmaient que le goût de la lecture était bon à prendre, quelle que fût la grossièreté de la nourriture, que ce goût s'épurerait en se soutenant et ne tarderait pas à repousser les premiers aliments qui l'avaient tenté. Et, par le fait, c'étaient les optimistes qui se trouvaient dans le vrai; l'abus des feuilletons voués à la biographie des forçats, à la narration des crimes, l'accumulation des assassinats et des empoisonnements, a produit le résultat que l'on pouvait attendre avec sécurité : la réaction, c'est-à-dire la lassitude et le dégoût. Mais l'habitude était prise; mais les esprits qui ne voulaient plus être condamnés au bagne à perpétuité ne pouvaient plus consentir à retomber dans l'oisiveté, dans les ténèbres qu'ils avaient échangées contre les émotions violentes dont l'abus avait émoussé l'effet; dès lors il fallait songer à ouvrir des horizons nouveaux à cette multitude d'intelligences avides; il fallait lui démontrer que le domaine de la science réserve à ceux qui l'explorent des surprises plus intéressantes que celles dont les feuilletons modernes sont saturés; il fallait, en un mot, communiquer à l'instruction, à toutes les grandes découvertes de notre siècle, la vie et le mouvement qui se trouvent représentés par la biographie des inventeurs dont l'existence contient des drames aussi poignants que les fictions dont on s'écarte désormais pour n'y plus revenir; c'est dans cette pensée que la publication des *Merveilles de la Science* a été résolue. Quel a été le succès de l'œuvre de M. Louis Figuier, personne ne l'ignore et je n'ai pas besoin de le répéter; on sait en effet que M. Figuier est l'un des *vulgarisateurs* préférés de notre temps; il a le rare mérite d'adoucir les escarpements de la science, et conduit à l'instruction

sans que l'on ait à passer par des voies arides et ingrates. Les quatre premiers fascicules des *Merveilles de la Science* (chez MM. Furne et Jouvet, 45, r. Saint-André-des-Arts) sont consacrés à la machine à vapeur et à ses diverses applications. A côté des détails techniques se trouve la biographie de tous les inventeurs qui se sont transmis à travers les siècles l'idée de cet admirable instrument de civilisation, en le rapprochant toujours davantage du point de perfection qui devait permettre à la vapeur cette puissante démonstration, consistant *à marcher* devant ceux qui la niaient; l'intérêt dramatique demeure ainsi inséparable de l'exactitude scientifique, et les lecteurs des *Merveilles de la Science* se comptent aujourd'hui par milliers, grâce à l'heureuse conception de M. Louis Figuier.

Je dois mentionner ici l'un des livres les plus utiles que j'aie jamais examinés; ce livre, qui a pour titre: *A B C, ou première année d'études, divisée en douze mois, à l'usage des enfants de six à huit ans*, est le service le plus signalé que l'on ait pu rendre aux mères et aux sœurs aînées, chargées de donner les premières leçons. Le plan d'études est conçu de la façon la plus simple, et la plus heureuse par conséquent; il est divisé en *semaines*, par leçons de grammaire, suivies de questionnaires, dictées, exercices de mémoire, notions d'histoire sainte, géographie élémentaire. L'institutrice trouve par conséquent sa route tracée, déblayée de tout obstacle; il n'y a plus d'efforts infructueux, plus d'hésitations, plus d'essais inutiles, fatiguant l'intelligence de l'enfant; mais seulement des notions graduées, habituant à suivre une méthode facile et fertile en bons résultats. Je le répète: sous son apparence modeste, ce livre est une œuvre remarquable, et toutes les mères de famille devront un tribut de reconnaissance à la *mère de famille* qui a écrit ce volume en dérobant son nom à la notoriété honorable qu'elle mérite par son œuvre. Ce livre est mis en vente à la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77.

Un aimable écrivain dont nos abonnées connaissent le nom et aiment les œuvres, Mlle Zénaïde Fleuriot, m'a envoyé récemment un volume, *la Clef d'or* (chez Dillet, 15, rue de Sèvres, prix 2 fr.), que j'ai lu avec l'intérêt commandé par tout ce que Mlle Fleuriot écrit; elle ne s'arrête pas en effet à la superficie des sentiments et des caractères, et chacune de ses fictions, irréprochable au point de vue de la portée morale, demeure dans la logique du cœur humain, dont elle a étudié les mauvais penchants, pour prouver la possibilité de l'amélioration, et les vertus, pour en augmenter le développement. *La Clef d'or* est une lecture saine et attachante, qui sera accueillie avec intérêt par tous les âges, par les jeunes filles, les jeunes femmes, les mères et les grand'mères.

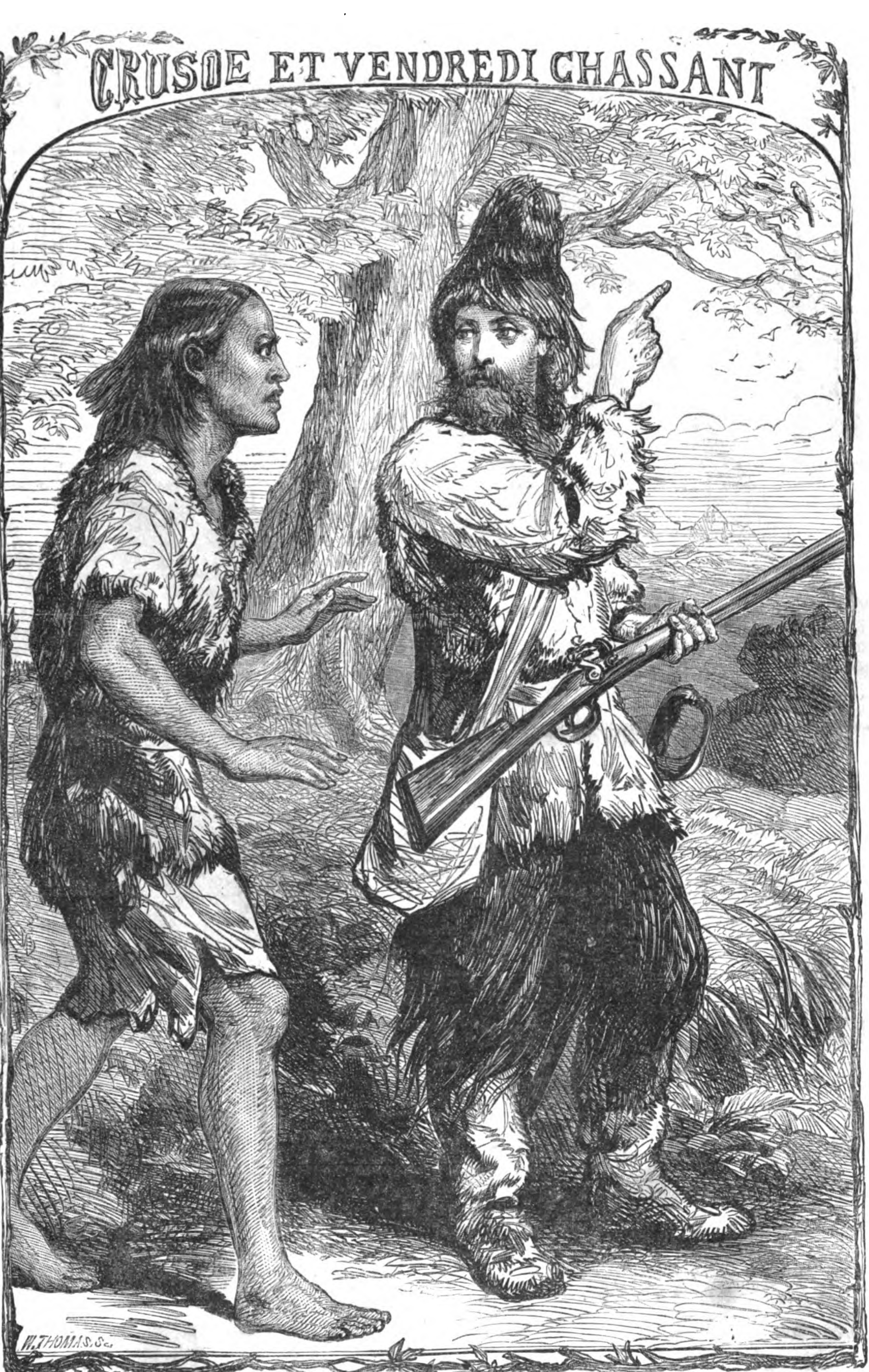
Et pour mettre un peu de variété dans nos lectures, passant de la prose à la poésie, donnons un salut de bienvenue à un petit volume qui fait son entrée dans le monde, sous le patronage des fleurs: *Églantines et Chrysanthèmes*, par *Émile Larivière* (Librairie centrale, 24, boulevard des Italiens). — L'auteur nous ramène à l'âge d'or où l'on rêve en effeuillant les marguerites. C'est un gracieux recueil de jeunes et fraîches pensées; et si l'espace trop restreint dont nous pouvons disposer nous interdit les citations, nous souhaitons du moins bonne fortune à l'auteur et à son livre.

N. B. MM. Firmin Didot rappellent aux nombreux abonnés de *la Mode illustrée* qu'ils mettent à leur disposition (sur demande affranchie) des *prospectus* détaillés du *Nouveau Testament illustré*, de la *Biographie des Musiciens* de Fétis, et de l'*Histoire universelle* de Cantu (ces deux derniers ouvrages avec primes). Ces belles publications sont d'un merveilleux à-propos pour les cadeaux du jour de l'an. EMMELINE RAYMOND.

CHRONIQUE DU MOIS.

J'ai l'espoir, et il y a bien de l'humilité dans cet espoir, que mes lectrices n'ont pas tenu un compte rigoureusement exact des dates. Six semaines en effet séparent cette chronique de celle qui la précède, et cependant je demeure dans la légalité, malgré cette apparente infraction à mes devoirs. Une *chronique par mois* implique douze chroniques par an; en les faisant paraître chaque quatrième semaine, j'avais pris une avance que j'ai employée en vacances... Cette explication sommaire est inutile, j'en suis certaine, pour la grande majorité de nos abonnées, qui connaissent les termes de nos engagements mutuels... Il en est quelques-unes pourtant devant lesquelles je dois présenter cette justification de mes actes. Je veux parler de celles qui ne réclament pas quand elles reçoivent cinq numéros dans un mois, mais qui nous adressent de durs reproches lorsqu'ayant reçu les treize numéros qui composent leur trimestre, nous ne leur expédions pas un quatorzième numéro... Nous n'avons pas le droit de changer la mesure de l'année *Julienne*, fixée par Jules César, puis réformée par Grégoire XIII, et d'ajouter de notre chef quatre semaines aux cinquante-deux semaines représentant l'année solaire... Mais, tout en signalant l'iniquité de ces exigences, j'avouerai tout bas aux personnes qui s'en rendent coupables que leur injustice me semble bien flatteuse. Notre vanité a tout lieu de se montrer satisfaite en constatant ce déni de justice.

Quelques semaines, et même quelques jours d'absence, suffisent pour être mis en dehors du mouvement parisien, qui ne s'arrête jamais. Tant pis pour ces retardataires, pour ces flâneurs, pour ces promeneurs! Ils ne sauront pas le grand-petit événement dont on a parlé hier, et dont, pour cette raison, on ne parle plus aujourd'hui. Le *mot* à la mode leur demeurera inconnu, et ils seront obligés de se remettre humblement à épeler ce langage parisien que l'on apprend et que l'on oublie si vite.



J'avais, pour ma part, si bien effacé Paris de mon souvenir pendant ces quelques jours d'absence, que j'ai été tentée, à mon retour, de visiter les monuments, de gravir l'escalier de la colonne Vendôme et les majestueux degrés de l'Arc-de-triomphe. Quelques minutes de réflexion ont suffi pour glacer cet élan; la paresse a repris tous ses droits, en murmurant languissamment que rien ne pressait, que les monuments seraient toujours là... Raisonnement parisien s'il en fut!... c'est-à-dire frivole et plus d'à moitié inexact. Par le temps de démolitions qui court, les monuments, en effet, ne sont pas complétement assurés de rester debout... Et lors même qu'ils seraient *toujours là*, nous devrions être très-certains que nous ne jouirons pas du même privilége. Mais on n'a pas, à Paris, le temps de s'arrêter très-longtemps sur de semblables réflexions.

En repassant dans ma mémoire tous les événements qui se sont écoulés depuis la dernière fois où j'ai pris directement la parole pour parler *à la personne* de nos abonnées (style d'huissier que je connais seulement par ouï-dire), j'ai reconnu que mes vacances avaient été très-heureusement placées. J'ai pour mission, à cette place, d'amener, si je le puis, un léger sourire sur les lèvres des amies inconnues qui lisent ces lignes. La tâche eût été difficile à remplir dans ce calamiteux automne de l'année 1866; elle nous a donné un échantillon de tous les maux qui affligent l'humanité, mais à tour de rôle et avec des intermittences qui permettent, d'habitude, de retrouver un peu de courage. Cette année, quand on n'était pas personnellement atteint, il fallait porter sa part du fardeau commun, et, lorsqu'un fléau durait encore, son successeur apparaissait déjà. Combien de peines et de misères! La charité, qui en temps ordinaire est un plaisir, devient un devoir rigoureux en face des infortunes innombrables causées par cet horrible désastre qui s'appelle l'inondation.

Mais voici qu'en récapitulant tous les sujets qui m'auraient semblé pénibles à traiter, je reprends insensiblement la tâche à laquelle je me félicitais d'avoir échappé. Allons!... je ne suis pas encore redevenue tout à fait Parisienne; j'oublie qu'il faut soigneusement écarter les images pénibles, laisser le passé dans son abîme, l'avenir dans son nuage, et s'occuper gravement des choses futiles. Hors de ce programme point de gaieté... parisienne.

On n'est pas encore revenu, mais *on* va beaucoup au spectacle. Si ces nouvelles vous semblent contradictoires, vous changerez d'avis en consultant un dictionnaire parisien; vous y apprendrez, en effet, que l'on a une foule



d'amis ravissants et charmants, mais qu'on les voit le plus tard possible, et qu'on les quitte aussitôt que faire se peut. A Paris, en effet, l'amitié est incompatible avec le soleil; il est si doux de mettre une jolie toilette toute neuve et d'aller la promener sur les boulevards! Renoncer à cette jouissance ineffable pour rester chez soi, pour attendre quelques visites, peut-être inutilement, c'est là un sacrifice sur-parisien... Non, non; tout ce que vous voudrez, mais pas cela! oh! pas cela!... On consentirait encore volontiers à faire des visites, parce que cela constituerait un but de promenade et un prétexte d'exhibitions de toilettes; mais, pour faire des visites, il faudrait que quelqu'un consentît à en recevoir: nul ne s'y prêtant, on ne se *voit* pas encore. L'amitié est retardée jusqu'au moment où les brouillards et les pluies auront établi leur règne définitif.

Il est bien tard pour vous parler de *Nos Bons Villageois*. Sardou et Delaporte!... telle est l'invocation sous laquelle MM. les directeurs de théâtre sont certains de vaincre. Et le public a raison, car il n'est pas aujourd'hui, à Paris, d'actrice plus parfaite que Mlle Delaporte.

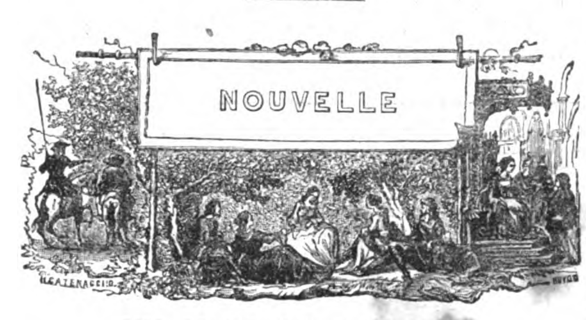
Il est peu probable que j'aille voir au Théâtre-Français *Un Fils*, comédie de M. Vacquerie; il est tout à fait certain que, l'ayant vue, je n'entreprendrais pas de vous la raconter. La donnée en est révoltante. Que vous semble d'un *point d'honneur* consistant à déshonorer sa mère? Tant que le Théâtre-Français n'aura pas un autre spectacle à me donner, il sera privé de ma présence, je le lui déclare sans détour; je ne m'exposerai pas à franchir les excavations de la rue Richelieu, pour assister aux tortures d'un faux honnête homme qui, pour sauver son honneur particulier, sacrifie celui de sa mère. C'est entendre l'honneur comme Jean-Jacques Rousseau entendait la paternité. Mais le cœur a si longtemps battu à gauche, qu'il faut bien essayer de changer un ordre de choses aussi suranné. Plaçons-le à droite... et traitons toutes les réclamations de niaiseries *bourgeoises*... dernier terme du mépris.

Je vous parlerais bien de la *Conjuration d'Amboise*, drame en vers, de M. Bouilhet; mais on me dit que l'Odéon aura peut-être changé son affiche avant que vous lisiez ces lignes. Me voilà donc placée entre des succès trop anciens, des succès trop contestables, des succès trop éphémères... Qu'il est donc difficile de trouver à Paris un sujet de chronique!

Je ne puis, en conscience, vous faire l'historique de la Sainte-Chapelle, à propos de la rentrée des cours. Ce dernier mot me ramène, par un calembour aussi détourné qu'involontaire, à un sujet que je m'étais promis de traiter; mais la place m'est toujours mesurée d'une main si avare, que je n'ai pu encore dire aux jeunes mères qui lisent ceci tout le bien que je pensais des cours dirigés par Mlle Couchonnal, rue Richelieu, 79; l'instruction que l'on souhaite aux jeunes filles y est donnée par les meilleurs professeurs de Paris, et, quand j'aurai dit que M. Georges Mathias dirige la classe de piano, j'aurai prouvé mon affirmation. Les mères qui ont le bonheur de pouvoir élever leurs filles sous leurs yeux me sauront quelque gré, je l'espère, de leur indiquer cet établissement qui répond à leurs plus légitimes exigences et mérite la plus sincère approbation.

J'espère que je serai redevenue tout à fait Parisienne d'ici à la prochaine chronique, et que les théâtres, entre autres, seront plus dignes qu'aujourd'hui d'être *racontés* à nos lectrices.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

« Ce que vous ne pouvez faire, ne m'est-il pas permis de le tenter? » dit Mme Roger, dont la manie était parvenue à la période aiguë. Je suis riche, et je m'estimerais heureuse de rendre un petit service à une dame si respectable.

— Oh! c'est difficile..... bien difficile! Nous sommes fiers, chère madame; nous ne sollicitons aucun service de ce genre.

— Je le sais bien..... Mais c'est moi qui sollicite la permission de le rendre; il y a d'ailleurs un moyen bien simple à employer... Offrez cette somme comme venant de vous.

— Non pas, s'il vous plaît! Je ne puis me prêter à ce subterfuge..... D'ailleurs, ce prêt devra vous être garanti par la signature de la vicomtesse d'Argennes.... Il y aurait peut-être un moyen.....

— Lequel? Pourquoi ne pas me l'indiquer franchement?

— Voici ce qui me vient à l'esprit. Mme d'Argennes a près d'elle une demoiselle de compagnie dont le dévouement va jusqu'au fanatisme; c'est avec elle que vous pourriez peut-être vous entendre. Je vous réponds de la probité de Mlle Sophie; cette personne est un beau type... dont la race se perd du reste; on le retrouve encore parfois dans nos maisons; c'est le type du serviteur dévoué, employant toutes ses forces, toutes ses ressources à alléger le fardeau du maître, se vouant à le servir avec tendresse et respect.

— Pour inspirer ce dévouement, il faut le mériter, » dit Mme Roger.

« Oui, il faut même l'avoir mérité pendant plusieurs générations; ce dévouement doit être une tradition; il faut en avoir reçu l'exemple de ses parents, et c'est ainsi que l'on voit parfois, dans nos familles, deux races vivre de la même vie... celle du seigneur et celle du serviteur... se soutenir mutuellement, côtoyer les mêmes périls, supporter les mêmes peines, demeurer unies par tous les liens indissolubles que forment d'un côté une protection constamment généreuse, et d'un autre une reconnaissance à toute épreuve. Mlle Sophie est la fille d'un ancien garde-chasse de Mme d'Argennes, qui, lui-même, était au service de cette famille depuis un temps immémorial. Cette roture est presque de la noblesse, » ajouta M. de Berthelay en souriant.

« Mais, dites-moi; cette demoiselle Sophie viendra-t-elle ici?

— Oh! elle ferait pour Mme d'Argennes des démarches plus pénibles que ne saurait l'être celle-ci, car je vous connais, chère Madame, et je sais qu'il n'est pas d'âme plus délicate et plus généreuse à la fois que la vôtre. Croyez bien que je n'aurais pas accepté de *tout le monde* le service que vous voulez rendre à ma vieille amie. Certaines personnes, en effet, sont généreuses, disposées à obliger..... mais elles sont dépourvues de cette délicatesse exquise qui porte à diminuer l'importance du service, afin d'en rendre l'acceptation plus aisée. Oui! oui! c'est là le grand art; c'est là le tact suprême, et l'esprit ne peut s'apprendre que du cœur.

— Je ne veux pas que Mme d'Argennes me souscrive une obligation, » dit Mme Roger, enflammée d'émulation.

— Oh! quant à cela, il faudra bien vous y soumettre, » reprit M. de Berthelay, « car ma vieille amie n'acceptera rien..... si elle accepte..... sans prendre l'engagement de rembourser la somme reçue. Elle viendra vous voir...

— Il ne faut pas qu'elle prenne cette peine.....

— Si, si; elle n'entendra pas qu'il en soit autrement; mais Mlle Sophie l'aura précédée; elle vous aura remis l'obligation souscrite par la vicomtesse; et quand celle-ci viendra vous rendre une visite..... je vous connais!..... vous êtes capable de ne pas faire, dans la conversation, la moindre allusion au service que vous lui rendez!

— Naturellement!

— Mademoiselle votre fille a terminé sa leçon; la voici... Inutile, n'est-ce pas, de parler de tout cela devant elle?

— Tout à fait inutile. »

Cette conversation résumait assez fidèlement le caractère de M. de Berthelay. Il avait un peu embelli la vérité, et l'avait accommodée aux besoins du moment; il ne commettait aucun acte malhonnête, mais consentait à alimenter la manie à laquelle il devait de fréquenter en commensal l'hôtel de Mme Roger; il avait été rigoureusement exact en ce qui concernait le caractère de Mme d'Argennes, et la vérité s'obscurcissait seulement à propos de sa situation pécuniaire. Là, encore, il s'excusait à ses propres yeux par un raisonnement spécieux; s'il s'était prêté à cette négociation, c'était uniquement pour rendre service à deux femmes qui avaient mutuellement besoin l'une de l'autre. De quoi s'agissait-il après tout? d'une dizaine de mille francs; quand bien même Mme Roger les perdrait, une somme aussi insignifiante, eu égard à sa fortune, ne compromettait aucunement sa situation. Pourquoi les perdrait-elle, d'ailleurs? Le projet de Sophie, habilement exploité, pouvait certainement donner de bons résultats. Il était certain, dès lors, vu la parfaite probité de Mme d'Argennes, que la somme serait restituée..... à moins que..... à moins que Denise ne fût mariée par ses soins, auquel cas Mme Roger se hâterait de déchirer l'obligation, et tout serait dit.

Dans cette justification de sa conduite que M. de Berthelay s'adressait à lui-même, il s'appuyait surtout sur son désintéressement. « Ce n'est pas pour moi que je travaille, » se disait-il, « en rapprochant ces dames; il ne me reviendra rien du tout dans cette combinaison; comme elle est désintéressée, elle ne saurait être répréhensible. »

Ici encore M. de Berthelay ne se disait que la moitié de la vérité; sans doute il ne se réservait, il ne comptait se réserver aucun dédommagement pécuniaire de ses peines, aucun courtage..... Fi donc!..... Mais il entrevoyait une succession ininterrompue de bons dîners auxquels il serait constamment convié, tant chez Mme Roger que chez Mme d'Argennes elle-même, si l'agence-Sophie réussissait; il prenait possession par avance, et du moins en espoir, de deux maisons dans lesquelles il serait toujours le bienvenu..... et s'était ainsi décidé à devenir l'auxiliaire de Sophie..... Tant il est vrai que l'on glisse vite sur la pente des compromis, et que toute action qui nécessite une défense devant le tribunal que chacun de nous porte en sa conscience, est, par cela seul, répréhensible. Mais si le moraliste ne peut se dispenser de blâmer les atermoiements de M. de Berthelay, l'observateur est forcé de reconnaître que les transactions de cette nature sont malheureusement nombreuses à notre époque, qui compte peu de caractères absolus dans la connaissance et la pratique du bien. Le moindre de nos intérêts personnels est le plus habile et le plus ingénieux des avocats; il plaide sa cause avec un talent qui trouble toutes les notions que nous possédons sur le bien et le mal. A bout de bonnes raisons, il dispose en dernier ressort de cette excuse suprême qui s'appelle l'imitation...... comme si le mal pouvait être plus excusable par cela seul qu'il procède d'exemples donnés et du mal commis antérieurement! Et tout en invoquant cet argument, tout en se disant: *Cela s'est fait..... Bien d'autres l'ont fait avant moi*..... on a grand soin de ne pas pousser l'imitation jusqu'à ses dernières limites; on se hâte de se grandir dans son abaissement, on essaye de s'en relever et de s'en absoudre en ajoutant: *Combien ont fait pire!..... Combien à ma place agiraient de façon moins délicate!* Dès lors, on recommence à s'estimer, et l'on reprend la confiance que chacun d'entre nous éprouve pour sa supériorité personnelle, en s'appliquant à collectionner dans sa mémoire, principalement, uniquement, les exemples de mauvaises actions commises par le prochain. On suit ainsi la pente qui descend insensiblement, qui nous conduit de l'indélicatesse, professée d'abord platoniquement, et se manifestant par l'approbation que l'on accorde ou l'excuse que l'on fournit à l'immoralité d'autrui, à l'indélicatesse plus personnelle, désertant le domaine de l'abstraction pour aborder celui des faits, se lassant de borner son rôle à protéger, à défendre les mauvaises actions du prochain, pour s'exercer enfin dans un milieu moins désintéressé, et avec lequel la conscience a pu se familiariser en l'explorant pour le compte des autres.

C'est ainsi que, tout en se défendant d'avoir été stimulé par aucun intérêt personnel, M. de Berthelay en arriva, par des gradations insensibles, à se dire qu'il pourrait peut-être s'associer à Mme d'Argennes pour l'exploitation d'une agence matrimoniale. La pauvre femme n'avait pas beaucoup de tête..... il pourrait donc lui être fort utile..... Elle était parfaitement respectable, elle portait un beau nom..... Oui, il y avait peut-être quelque chose à faire.

Tant il y a que Sophie se présenta le surlendemain chez Mme Roger. Elle était assez intelligente pour s'acquitter convenablement de son rôle; quand elle s'étudiait un peu, elle était fort présentable, et savait placer à propos dans la conversation quelques inflexions de voix, quelques termes étudiés dans la compagnie de Mme d'Argennes. Instruite par quelques mots de M. de Berthelay du caractère de Mme Roger, elle se présenta avec la dignité simple qui devait être son apanage; sans faire aucun étalage de son dévouement, elle put l'indiquer avec mesure, car, sur ce point, il n'y avait pas tout à fait mensonge; si Sophie pensait beaucoup à elle, elle pensait un peu à sa maîtresse.

Quand on l'introduisit chez Mme Roger, celle-ci vit entrer une personne qui pouvait avoir cinquante ans environ, grande, maigre, osseuse; ses cheveux gris étaient plaqués sur ses tempes en deux modestes bandeaux sous un chapeau noir; son costume, presque monacal, se composait d'une robe et d'un petit châle carré de gros mérinos noir; ses mains, très-grandes et un peu crochues, étaient couvertes par des gants de soie noire soigneusement reprisés.

Mme Roger fut tout d'abord embarrassée... Était-ce une servante, ou bien une demoiselle de compagnie? En la faisant asseoir, ne risquait-on pas de commettre une inconvenance au point de vue de l'étiquette?... En la laissant debout, ne s'attirerait-on pas le reproche d'une morgue absurde, s'attachant comme une lèpre aux écus? Son bon cœur lui vint en aide; elle se souvint qu'elle allait rendre un service, et se dit que, dans ce cas au moins, on ne pouvait marquer trop de bienveillance.

Lorsque Sophie l'aborda en se nommant, et ajouta qu'elle venait de la part de M. de Berthelay pour Mme la vicomtesse d'Argennes, Mme Roger se hâta de lui dire qu'elle savait ce dont il s'agissait, et quitta un moment la chambre, en l'engageant à s'asseoir. Sophie ne se le fit pas répéter, mais choisit discrètement une chaise placée près de la porte. Quand Mme Roger rentra, Sophie voulut se lever.....

« Restez donc, » dit la maîtresse de la maison avec une bienveillance qui lui était naturelle, « ou plutôt venez ici; rapprochez-vous un peu de moi, nous allons causer de la vicomtesse. »

Sophie répondit avec une inclinaison modeste:

« C'est pour vous obéir, Madame, » et vint se placer en face de Mme Roger, assise sur un canapé, et ayant devant elle une table sur laquelle elle posa un petit paquet qu'elle était allée chercher.

« Je suis heureuse, croyez-le bien, Mademoiselle, de pouvoir rendre un léger service à une amie de M. de Berthelay.

— Je sais, Madame, et Mme la vicomtesse sait aussi, à quel point vous êtes bonne; j'ai apporté, dans un billet que vous adresse M. de Berthelay, une obligation souscrite par ma maîtresse; ce sont mes lettres de créance, » ajouta Sophie, qui posa sur la table, en souriant, une large enveloppe portant un cachet armorié.

« Et voici les miennes, » répondit Mme Roger en lui remettant le paquet tout préparé.

« Madame la vicomtesse doit venir vous voir, Madame...

— Dites-lui que je la supplie de ne pas se déplacer; je me rendrai prochainement chez elle.

— Madame la vicomtesse serait au désespoir d'être prévenue; laissez-lui le plaisir de vous devancer; elle serait ici avec moi, si une légère indisposition ne l'avait retenue chez elle, et ne lui avait fait défendre sa porte; dans huit jours au plus tard elle sera ici, et vous priera, Madame, de lui faire l'honneur de la visiter le plus souvent possible, car elle ne sort guère! Sa dernière visite a été pour M. le vidame d'Aulnaie, son cousin germain... Nous l'avons perdu! » ajouta Sophie en soupirant.

« Raison de plus pour que je ne souffre pas qu'elle prenne la peine.....

— Raison de plus, » répondit gravement Sophie en se levant, « pour qu'elle veuille prendre cette peine. Madame, permettez-moi de vous présenter l'expression de ma gratitude; un service, même peu considérable, rendu



à ma maîtresse avec tant de bnone grâce, vous donne en moi une esclave. »

En disant ces paroles, Sophie s'inclina en une profonde révérence, et Mme Roger, quasi mise en possession de son rêve, repassa dans sa mémoire tous les détails de cette entrevue.

« Oui, » se disait-elle, « c'est une race particulière; tout porte leur empreinte, jusqu'à leurs serviteurs. Quelle simplicité! et pourtant quelle dignité modeste chez cette suivante! Ce n'est pas ainsi que nos domestiques s'expriment, et je crois qu'on ne pourrait jamais leur donner ces attitudes à la fois respectueuses et respectables. Ah! la tradition! M. de Berthelay l'a bien dit..... Voyons donc ce qu'il m'écrit. »

M. de Berthelay adressait à Mme Roger quelques lignes amicales devant servir d'introduction et de lettre de créance à Sophie, ainsi que celle-ci l'avait annoncé. Elle plaça dans un tiroir l'obligation souscrite par la vicomtesse d'Argennes, et s'abandonna à une douce rêverie. Elle allait donc aborder la terre promise..... cette terre habitée par des êtres qui portaient des noms historiques, des titres dont l'origine se perdait dans la nuit des temps! Elle y serait accueillie comme une égale, et sa fille s'allierait à une famille noble.

Denise vint troubler ces séduisantes visions; elle représentait en effet l'obstacle possible, sinon probable, qui se placerait peut-être entre les rêves de Mme Roger et leur réalisation..... Et pourtant elle était indispensable à l'accomplissement de ces projets! Rendons en passant cette justice à Mme Roger, qu'elle n'eut jamais la pensée de recourir à une combinaison qui lui eût cependant permis de posséder le titre qu'elle rêvait pour sa fille. Elle avait quarante ans à peine; elle possédait de son chef la moitié de la fortune laissée par son mari, et aurait très-certainement trouvé pour elle-même l'époux titré qu'elle rêvait pour Denise; mais la folie qui la dominait n'avait atteint qu'une partie de son cerveau, et avait laissé intacts en elle le bon sens et le sentiment du devoir. La pensée de se remarier, de changer pour un nom plus élégant le nom qu'avait porté son mari, de se créer de nouvelles affections au détriment de la tendresse qu'elle portait à sa fille, n'approcha jamais de son esprit, soigneusement gardé par son cœur; elle se contentait de recevoir par contre-coup les reflets de la lumière qui éclairerait Denise. Le rôle de mère d'une comtesse ou d'une marquise comblait son ambition..... Mais ce rôle était désormais indispensable à son bonheur, et elle était résolue à vaincre l'opposition qu'elle pourrait rencontrer chez Denise.

La jeune fille apparaissait dans tout son éclat aux yeux ravis de sa mère, qui la contemplait en se disant tout bas: « Tu serais comtesse!..... » Denise avait vingt ans; sa taille moyenne avait une élégance naturelle, une dignité simple et aisée; ses grands yeux gris, de nuance indécise, tantôt presque bruns, et quelquefois presque bleus, étaient surmontés d'un sourcil châtain, qui tranchait avec fermeté sur la blancheur mate du front; si la partie supérieure de son visage annonçait le courage et la décision, ses lèvres épaisses, qui s'ouvraient en un doux sourire, indiquaient à tout physionomiste que la bonté tempérait toujours l'énergie de ce caractère. Des cheveux épais, de nuance indécise comme ses yeux, presque noirs à l'ombre, presque dorés quand un rayon de soleil les éclairait, formaient à cette jeune tête un diadème magnifique dans sa simplicité.

« Viens t'asseoir là, tout près de moi, » dit Mme Roger en lui faisant une place sur le canapé...... « Je veux t'admirer à mon aise!

— J'aime mieux que vous m'aimiez, » répondit Denise en s'asseyant près de sa mère, qui l'attira vers elle en l'entourant de son bras.

« L'un n'empêche pas l'autre, ma fillette chérie.

— Je n'en sais rien!..... Quoi qu'il en soit, je me contente d'être aimée.

— Écoute-moi bien! Nous allons faire une petite visite à Mme Morel.

— La couturière?

— Oui; nous lui commanderons quelques jolies toilettes pour toi.

— N'ai-je pas tout ce qu'il me faut pour la saison?

— Non, ma fillette; nous verrons plus de monde d'ici à peu de temps; il faut prévoir bien des circonstances... Enfin, tu as vingt ans; nos relations s'étendant, il est hors de doute qu'on va te demander en mariage.....

— Oh! maman, je ne tiens pas du tout à me marier. Je sais bien que je ne pourrai jamais être aussi heureuse que je le suis ici près de toi.

— Toutes les jeunes filles en disent autant, et cependant il faut bien les marier..... Nous recevrons prochainement une visite..... Mme la vicomtesse d'Argennes viendra nous inviter à quelques réunions, et, selon toute probabilité, nous rencontrerons chez elle, dans le cercle choisi et honorable dont elle fait partie, l'homme qui deviendra mon gendre, qui te donnera un beau nom.

— Le nom m'importe peu; pourvu que je puisse honorer et aimer celui que vous aurez choisi pour gendre, je serai satisfaite, et ne lui demanderai ni des parchemins ni des écus.

— Honorer..... C'est comme cela que je l'entends; quant à aimer, je ne sais pas trop quelle signification tu donnes à ce mot.

— Ni moi non plus, » répondit Denise, devenue songeuse. « Je voudrais aimer celui qui deviendra mon mari; d'abord comme j'aime mon cousin Claude, avec la sécurité, avec la confiance que m'inspire ce caractère si simplement loyal, honnête et bon...... puis, autrement encore; je voudrais pouvoir me dire: Celui-là, et pas un autre, celui-là seul peut être le guide, le protecteur de ma vie; celui-là seul peut diriger mes actions, éclairer ma conscience..... Je n'accepterais pas un autre compagnon..... mon cœur me démontre qu'il n'en est pas d'autre pour moi.

— Laisse-moi te dire, mon enfant, qu'il faut se garder de ces sentiments trop exaltés; il est possible que tu rencontres un caractère honorable tel que tu le désires, tel que je le veux aussi pour toi, et que ton cœur ne te donne aucun des avertissements que tu attends de lui. S'il se présentait un homme un peu plus âgé que toi?....

— Je ne l'accepterais pas s'il était trop jeune.

— Et tu aurais bien raison! Mieux vaut au contraire qu'il ait l'expérience qui te fait défaut..... Oui, un homme de quarante à quarante-cinq ans.....

— Oh! pour cela non, chère maman! Songez-y donc! Plus âgé que mon cousin Claude!

— Ton cousin Claude n'a rien à faire dans tout ceci; je ne sais pourquoi tu l'évoques à tout propos.

— Je voulais seulement vous prouver, par son exemple, qu'un mari de son âge serait trop âgé pour moi. Non, je n'épouserai jamais un homme qui pourrait être mon père, car je ne pourrais jamais le considérer comme un égal, comme un compagnon. Ce serait un censeur morose, ou bien un flatteur intéressé à faire oublier sa vieillesse..... Non, non, jamais!

— Nous causerons de tout cela plus tard, » répondit Mme Roger, un peu désappointée. « Allons nous habiller pour notre conférence avec Mme Morel. »

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.



№ 19,179, *Marne*. Je crois qu'il serait imprudent de donner à ce manteau cette forme trop *marquante*, et déjà trop connue; on portera *aussi* des manches très-larges; en tous cas, si l'on tient à la transformation, je conseille plutôt le paletot dont le patron a paru dans le nº 38. La garniture de petit-gris est fort convenable, ainsi que le manchon à bandes; Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, 14, se chargera de la transformation, et s'en acquittera parfaitement. Toujours le paletot-sac, à tout âge, pour enfants, petites filles, jeunes filles, femmes, mères et grand'mères; on fait ce paletot presque aussi long que la robe pour petits enfants, et assez large pour qu'il puissent le porter deux ou trois ans; un modèle a paru dans le nº 42. Chapeau rond en feutre blanc, bordé de velours bleu, avec cocarde bleue. De 80 à 100 francs. Oui, on peut le porter ouaté; il en est malheureusement ainsi pour les chapeaux, mais on y met aussi des brides très-larges, pour préserver les oreilles et les joues. C'est une industrie toute particulière, et dont je ne connais pas le secret. — № 86,758, *Algérie*. D'inférieur à supérieur, on dira *M. le colonel*. Une femme dira *Monsieur*, tout simplement, car elle ne peut énoncer le grade *tout court*, sans le nom, à moins d'être une amie, une parente, ou bien d'être fort âgée. Les détails concernant les lettres de faire part, l'envoi des cartes, etc., ont été publiés dans les articles de la *Civilité*, actuellement réunis en volume; leur étendue ne permet pas de les répéter ici, mais notre abonnée les trouvera dans la collection du journal. — № 77,931, *Isère*. Nous n'envoyons aucun patron *autre* que ceux publiés dans le journal. S'adresser pour ces demandes à Mme Rossignon, rue Laffitte, 41. — № 76,093, *Jura*. Mieux vaut en effet ne pas se servir quotidiennement du peigne fin en ivoire; en se nettoyant la tête avec le peigne fin deux fois par semaine, on évite tous les inconvénients que l'on me signale. — № 14,091, *Basses-Pyrénées*. Nous ne répondons pas des abonnements qui ne sont pas faits directement dans nos bureaux, et nous n'avons reçu aucune des deux réclamations dont on nous parle. — *Genève*. S'adresser à Mme Briant-Castel, rue Sainte-Anne, 58 bis, car j'ignore le prix de cet objet; si l'on voulait bien s'adresser directement aux sources indiquées, on éviterait une considérable perte de temps. Pour donner des renseignements de cette nature, étrangers à mes fonctions, il me faudrait abandonner mon travail pour aller chercher ces renseignements, et c'est chose impossible. — № 29,441, *Charente-Inférieure*. Je suis incompétente pour faire disparaître ces taches, et il est indispensable de s'adresser à un nettoyeur, non pour *teindre* la soie, mais pour enlever les taches. La cage en question est considérablement réduite, et fait exactement le même effet que les jupons à 2 et 3 cercles. Impossible de porter une robe courte sans jupon réel ou simulé. Voir les articles de *modes*. Voir la 12e livraison des *Patrons illustrés*. Nous avons publié cet été un nombre considérable de ces ceintures à basques. On ne porte qu'un seul volant de 10 centimètres, plissé et fixé de chaque côté. Les chapeaux étant plus petits que jamais, on peut toujours *refaire* un chapeau de l'an dernier. — № 95,936, *Cher*. Il n'y a pas de patron spécial pour les crinolines actuelles, puisqu'il suffit de couper les lés de l'étoffe à pointes, sans aucun pli, de poser deux cercles à 6 centimètres de distance, sous le bord inférieur, qui a 2 mètres 25 d'envergure. Nous ne pourrions publier un jupon avec des cercles jusqu'en haut, sans nous trouver en complète opposition avec la mode actuelle, mais on est libre d'en mettre si l'on veut. La robe est courte dans le *costume*, mais le jupon l'allonge; il est au moins aussi long que les jupons de l'an dernier, portés avec la crinoline ordinaire: donc il n'y a pas *nécessité* de raccourcir la crinoline. — № 63,865, *Loire*. L'usage commande de donner la main, pour quêter, à un *monsieur*, qui conduit la quêteuse. Pourquoi non, si le caractère inspire toute confiance? Je ne connais pas le prix de ce volume; s'adresser à l'éditeur. Il doit y avoir erreur, car j'en ai *vu* faire qui n'étaient pas bleues du tout. Merci pour les envois. — № 4,485, *Suisse*. Je choisirais pour les rideaux du reps de laine pareil à la teinte la plus foncée de l'échantillon, avec bande de tapisserie *à la main*, ayant 10 centimètres de largeur. Oh! non! non! point de rideaux blancs, ni *avec*, ni *sans* transparents. — № 73,260, *Ain*. Chapeau de tulle noir. Si la dame n'est pas chez elle, on se retire, les jeunes filles pas plus que les dames ne faisant visite aux hommes. Non; on ne doit sortir qu'avec son *chaperon*, ou bien avec une dame qui le remplace. Toutes deux doivent écrire. De simples compliments *affectueux*, si les relations sont affectueuses. Merci pour la confiance et l'amitié que l'on m'accorde. — № 31,120, *Lot-et-Garonne*. S'adresser, pour tous les objets et caisses de voyage, au plus habile, au plus consciencieux des emballeurs, à M. Delassus, rue Neuve-Saint-Augustin, 6. Ces peignoirs pour bain sont en molleton, ou flanelle rouge, et *sèchent* très-facilement dans une chambre chauffée. — № 34,975, *Eure*. Le cours de piano de M. Lecouppey, chez M. Maho, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. Je ne doute pas d'un bon résultat, si l'on veut suivre les *conseils d'une ex-musicienne* (nº 36 de l'année 1866). — № 73,464, *Seine-Inférieure*. Oui pour le double emploi de la robe grise. Robe de tulle. — № 29,391, *Côte-d'Or*. Erreur radicale, dont on a pu s'apercevoir en lisant les articles de *modes*; non-seulement on porte des rayures brochées, mais aussi des dessins brochés entre les rayures des soieries. — № 73,144, *Haute-Vienne*. Je n'ai malheureusement pas la connaissance de tous ces prix, ni le temps d'aller les demander; mais il serait si facile de demander aux *Magasins du Louvre* les prix et les échantillons de ce drap-velours! On les reçoit *franco*. On y trouve aussi des bandes d'astrakan, qui ne se vendent pas (à ma connaissance du moins) dans des maisons spéciales. Manches étroites. Les manches larges seront tout à fait exceptionnelles. № 17,132, *Oise*. Voir les articles de *modes*. — № 16,935, *Paris*. Laisser le volant du bord inférieur; le surmonter d'un bouillonné étroit, à deux têtes, traversé par un ruban rose ou bleu. Même ceinture. Oui, pour le corsage montant. — № 580, *Batignolles*. Les *redingotes* ne peuvent être portées passé deux ans. Une petite fille de quatre ans porte des robes décolletées, même en hiver, avec corsage montant en nansouk, ou cachemire de couleur. Merci pour cette excellente lettre. — № 27,688. *Nord*. On porte toujours des vestes zouaves, d'autres aussi, et l'on en reçoit de nombreux modèles. La largeur de la robe courte est de 4 mètres, celle du jupon 4 mètres 20 à 4 mètres 50 centimètres. Voir les articles de *modes*, car la robe courte se *monte* exactement comme la robe longue. Quand la dent est carrée, on la découpe à distance régulière dans la robe; pour les autres formes, il faut les découper en papier au nombre de deux ou trois, les poser sur l'étoffe, et découper celle-ci. — № 37,328, *Deux-Sèvres*. On recevra probablement. — № 69,621, *Basses-Pyrénées*. Personne n'est d'accord sur ce point: s'il est salutaire, ou préjudiciable, ou inefficace, de raser les cheveux pour les faire repousser; je crois que cela peut être utile quand on relève de maladie; je suis persuadée que, lorsqu'on a *naturellement* peu de cheveux, on les raserait en vain pour les épaissir; il faut dix-huit mois de patience, quand les cheveux ont été rasés; si la chevelure est faible, il faut se garder des crêpés, des ligatures, etc., et se borner à la rouler dans une résille. Je ne connais aucun livre enseignant l'art de parler. La dernière question doit être adressée, non à moi, mais à un médecin. — № 3,289, *Constantinople*. Voir les articles de *modes* et les gravures. Les manches larges formeront pendant quelque temps l'exception. — № 3,057, *Paris*. Peut-être, mais je n'ose le promettre, car ce genre est devenu commun. — № 137,139, *Drôme*. Probablement pour ce dessin. C'est bien en effet ce que nous appelons *mignardise*. Merci bien sincèrement, pour cette appréciation de nos efforts. — № 68,461, *Hérault*. En faire demander chez Mmes Potier et Labory, rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 4; on en porte toujours. — № 52,203, *Bouches-du-Rhône*. Je ne connais aucune maison de ce genre; voir dans l'Almanach Didot-Bottin.

AVIS. — Nous publierons, avec le prochain numéro, la 13e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les dessins et objets suivants: Pantalon, gilet et veste pour petit garçon de huit à dix ans. — Capuchon pour dame. — Corsage avec broderie. — Chemisette-guimpe, avec dessin de broderie. — Voile de fauteuil brodé. — Bordure au plumetis. — Bordure en soutache. — Alphabet au plumetis.

Explication de la Clef diplomatique.

L'INONDATION.

Les fleuves débordés, inondant leurs rivages,
Se répandent au loin; les champs sont envahis,
Et les flots furieux, commençant leurs ravages,
Entourent tout à coup les habitants surpris.
Vite, il leur faut s'enfuir; leurs forces impuissantes
Ne peuvent arrêter le plus grand des fléaux,
Et derrière eux déjà leurs maisons chancelantes,
Engloutissant leurs biens, s'écroulent dans les eaux.

Quel terrible spectacle est offert à la vue!
Ce sont de longs appels et des cris déchirants;
C'est un vieillard qui fuit, tandis que, demi-nue,
Dans ses bras une mère emporte ses enfants;
C'est une barque allant au bâtiment qui croule,
Deux cents ponts emportés, des désastres sans nom;
C'est dans la ville en deuil une anxieuse foule,
C'est la hideuse Mort, c'est l'*Inondation!*

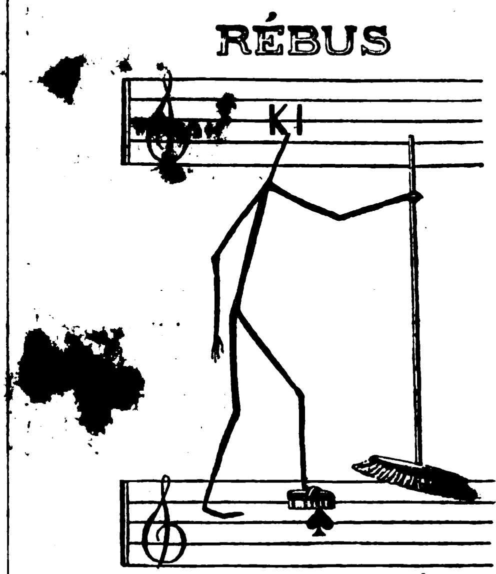
Les inondés sont là, dans le haut de la ville,
Où les flots menaçants ne sont point parvenus;
N'ayant plus rien, hélas! pas de pain, sans asile,
Ils errent tristement, consternés, abattus.
Leur douleur est navrante et leur malheur immense.
Qui vient les secourir? qui plaint leur pauvreté?...
Mais il leur reste encore un rayon d'espérance:
Ils ont foi dans vos cœurs, dans votre charité!

ADRIEN MOISY.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

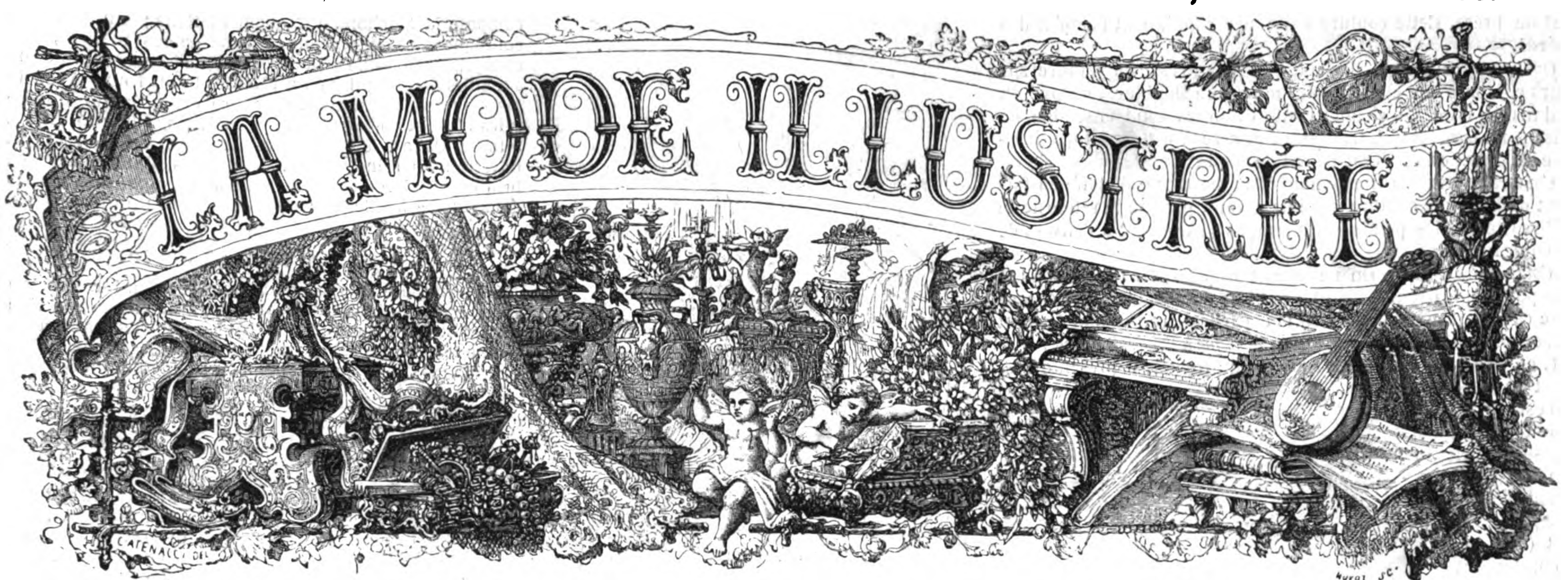
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.
Que de mystères dans la nature!

N° 48. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 25 novembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (Pour l'étranger le port en sus). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Toilette de jeune fille,

MODÈLE DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Robe en taffetas bleu bluet, avec étoiles noires brochées. La garniture se compose d'étroits rubans noirs, à étoiles blanches, partout posés sur deux lignes parallèles.



L'ART DE LA COUTURE.

VI.

Ourlet roulé. On fait souvent dans la lingerie des ourlets non pas *plats*, mais ronds; ainsi les *corps de chemisette*, etc., ont fréquemment, en place de coutures ordinaires, des ourlets roulés. On exécute ceux-ci en roulant les remplis de l'étoffe entre l'index et le pouce de la main gauche, au lieu de plier et d'aplatir ces remplis comme pour les ourlets ordinaires. On doit *rouler* par très-petites portions, et les points doivent fixer immédiatement le rouleau, qui ne peut être *bâti* ni par conséquent préparé à l'avance.

Surjet roulé. On l'emploie très-fréquemment dans la lingerie et en général pour tous les tissus très-légers, quand il s'agit de les froncer. On roule le surjet comme cela vient d'être indiqué pour l'ourlet; mais, au lieu de faire les points en dessous, on les fait par dessus, comme s'il s'agissait d'un surjet, en piquant toujours l'aiguille d'arrière en avant, à distances aussi régulières que possible. Ces points ne sont pas très-rapprochés, et l'on tire le fil après en avoir fait quatre ou cinq, formant ainsi peu à peu les *fronces* voulues.

Fronces ordinaires. Dans la lingerie il est rare que l'on fasse des fronces doubles; on se borne à fixer le brin par un nœud, tout près de l'extrémité de l'étoffe; on retient celle-ci sur la table avec la main droite et l'on glisse l'aiguille de droite à gauche, en prenant trois fils *sur* l'aiguille, autant dessous, et continuant de la sorte.

Fronces doubles. On procède de la même façon que pour les précédentes, mais on se garde de tirer des brins isolément. Quand les deux *fronces* sont faites, on tire les deux brins à la fois, et l'on égalise le tout à l'aide d'une aiguille relativement forte.



TOILETTE DE JEUNE FILLE, DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Coutures à points devant et à points arrière. Nous avons mentionné ces deux coutures dans nos précédents articles, mais il nous a paru utile de placer ici ces deux dessins, qui pourront aider la démonstration maternelle et en faciliter la compréhension pour l'intelligence d'une petite fille; elle y verra que les points *devant* se font devant l'aiguille, les points *arrière* derrière l'aiguille. Pour la première couture on prend toujours *sur* l'aiguille un nombre de fils identique à celui qu'on laisse *sous* l'aiguille, et l'on avance horizontalement, en piquant toujours au travers des deux morceaux d'étoffe. Pour l'autre couture, on prend sur l'aiguille, de droite à gauche, six fils, on tire le brin, on pique l'aiguille en arrière, à trois fils de distance du point de départ du point précédent, et à six fils en avant de la fin du même point précédent. On a par conséquent neuf fils en tout sur l'aiguille, et l'on continue de la sorte pour toute la couture.

Ourlet ou couture double. L'un des côtés de l'étoffe est plié une fois, l'autre côté, c'est-à-dire l'autre morceau d'étoffe, qu'il s'agit d'adjoindre à celui-ci, est plié deux fois. On pique l'aiguille à distances régulières dans les deux morceaux, de façon à obtenir la couture *nette* dont nous publions le dessin (voir *Ourlet double déployé*).

Couture double. Celle-ci, très-souvent usitée dans les *confections*, lorsqu'on les fait sans doublure, se compose d'une couture *à points devant*, qui réunit deux morceaux. Quand cette première couture est terminée, on *retourne* le travail (voir le dessin représentant la couture double déployée), de telle sorte que les remplis de l'étoffe soient contenus à l'intérieur; puis on assemble une seconde fois les deux morceaux en faisant, à un demi-centimètre de distance de la première couture, une deuxième couture également à points devant.

Ce procédé est usité pour les pardessus et vestes en drap.

Surjet lâche. Il est employé pour les étoffes très-épaisses, et les points, destinés à joindre deux morceaux de drap, doivent être faits de telle sorte que, l'aiguille piquant seulement dans la moitié environ de l'épaisseur de l'étoffe, la couture ne soit aucunement visible à l'*endroit*.

Couture piquée sur étoffe épaisse. On plie le bord de l'un des deux morceaux qu'il s'agit de réunir en donnant à ce rempli presque 1 centimètre de profondeur; on fait la couture piquée à un demi-centimètre de distance du bord replié, qui prend, quand la couture est terminée, l'apparence d'un passe-

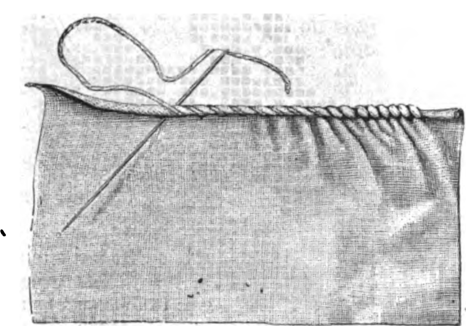


poil ou liséré. Cette couture évite par conséquent l'emploi des lisérés.

Ourlet-surjet. Quand il s'agit, entre autres, de joindre sur leurs contours une étoffe quelconque et sa doublure, on plie en dedans le bord de chaque étoffe et on les coud ensemble en faisant un *ourlet-surjet.* Le dessin consacré à cette couture indique la direction et l'écartement des points.

Couture retournée. On assemble deux morceaux d'étoffe en faisant d'abord une couture à points devant, puis on la retourne de telle sorte que les points et les remplis se trouvent à l'envers de la couture tendue.

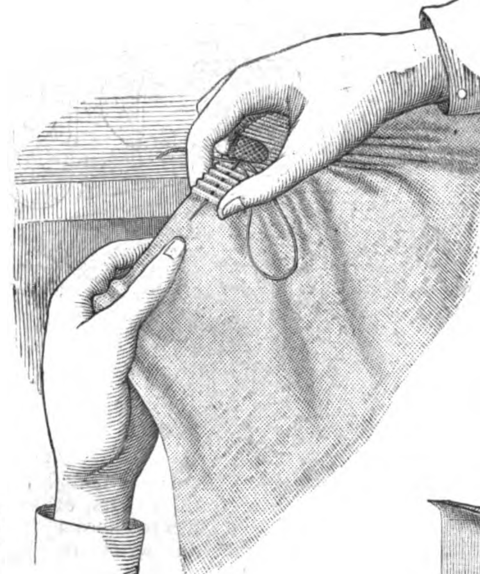
Couture des cordons. On ne saurait trop insister sur la solidité des points qui fixent les cordons et les boutons, et nous pensons que ce détail mérite une mention particulière. Quand on veut poser un cordon sur un ourlet, on le *pique* à l'*endroit*, sous l'ourlet, et, lorsqu'on l'examine à l'*envers* du travail, il présente l'aspect du dessin qui lui est consacré. On plie le cordon pardessus l'ourlet, et on le *pique* une seconde fois à l'extrémité de cet ourlet (voir le dessin représentant la couture d'un cordon à l'*endroit*). On sait que la *couture piquée* se fait toujours sur l'*endroit*.



SURJET ROULÉ.

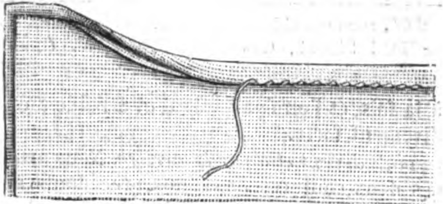
Couture d'un cordon sur l'étoffe. On le coud une première fois à *points arrière*, puis on le retourne et on le *pique* sur ses trois autres côtés.

Couture des baleines. Pour fixer les baleines on fait, avec de la soie ou bien du fil très-fort, soit un éventail (voir la partie supérieure du dessin), soit une croix (voir la partie inférieure du dessin); on perce les baleines avec un poinçon pour y passer l'aiguille. Tous les points doivent être faits d'un seul et même côté pour chaque direction.

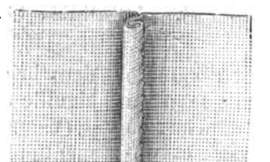


FRONCES ORDINAIRES.

FRONCES DOUBLES.



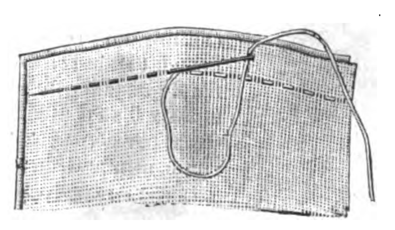
OURLET DOUBLE.



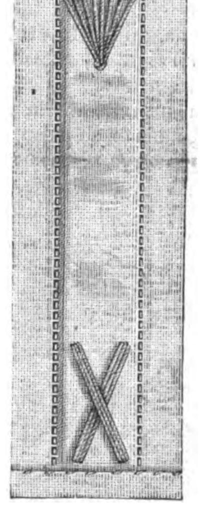
OURLET DOUBLE DÉPLOYÉ.

Couture des boutons. Quand on veut fixer un bouton de linge, on fait deux ou trois points à la place qu'il doit occuper, puis on pique l'aiguille de bas en haut, au travers du milieu du bouton. On fait ainsi, à partir de ce centre, des points en forme de *rayons*, à distance régulière.

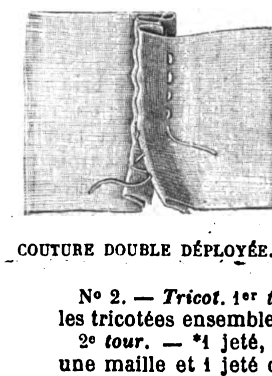
Pour les autres boutons, on fait au milieu un petit cercle composé de *points arrière;* on passe le brin au travers de l'étoffe et du bouton, on entoure celui-ci plusieurs fois en dessous avec le fil ou la soie, et l'on pique encore plusieurs fois dans l'étoffe, dans le cercle du bouton, formé par les points arrière, et dans le brin qui a été tourné en dessous du bouton.



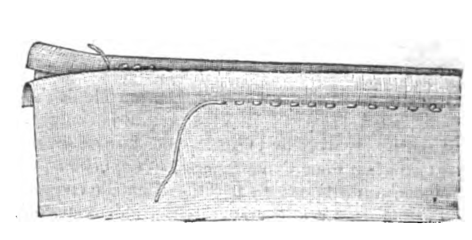
COUTURE A POINTS DEVANT.



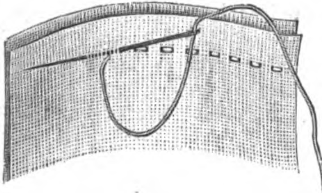
COUTURE DES BALEINES.



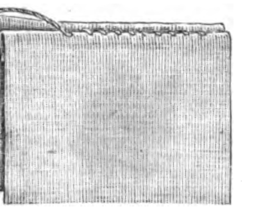
COUTURE DOUBLE DÉPLOYÉE.



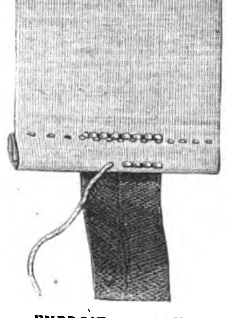
COUTURE DOUBLE.



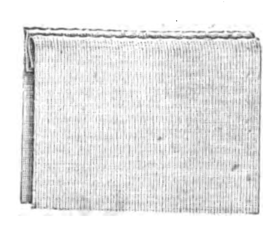
COUTURE A POINTS ARRIÈRE.



OURLET-SURJET.



ENDROIT. — COUTURE D'UN CORDON. — ENVERS.



COUTURE RETOURNÉE.

Fanchon au filet.

MATÉRIAUX : 130 grammes de laine *anglaise* (aussi fine que possible) violette; 64 grammes de même laine blanche; un moule à filet, ayant 1 centimètre 1/2 de circonférence (mesuré avec un bout de fil), un second moule ayant 4 centimètres de circonférence.

Cette fanchon peut servir à garantir la tête ou le cou; elle se compose d'un fond carré fait en laine violette, et d'une bordure rayée blanche et violette, se terminant par des franges de ces deux teintes.

On commence la fanchon par le milieu en montant 4 mailles avec la laine violette sur le moule fin; les mailles sont réunies en cercle. Dans le 1er tour on augmente une maille dans chaque maille; les mailles *augmentées* ont réservées, dans les 80 tours dont se compose la fanchon, aux augmentations; on fait par conséquent 2 mailles dans chacune de ces mailles, qui sont plus petites que les autres; chaque tour compte donc 4 mailles de plus; il y en a 164 dans le 40e tour. Avec le 41e commence la bordure, qui se compose de quatre raies blanches, et quatre raies violettes. Chaque raie a 5 tours. Quand le 80e tour est terminé, on met sur la navette trois brins violets, deux brins blancs; avec ce brin quintuple, on fait, pour former la frange, une maille dans chaque maille, en employant le gros moule.

Pantoufle en tapisserie.

On peut faire le dessin en noir sur fond rouge, en rouge sur fond brun; mais il sera plus distingué si l'on choisit deux nuances bien tranchées, appartenant à la même teinte : gris-bleu foncé, entre autres, et gris-bleu clair pour le fond. On peut aussi faire le dessin en soie, le fond en laine.

OURLET ROULÉ.



Points au tricot

ET AU CROCHET, POUR COUVERTURES, CAPELINES, PETITS CHALES, ETC.

N° 1. *Tricot.* — *1er tour.* — Entièrement à l'endroit; la première maille de *chaque* tour est levée sans être tricotée; la dernière maille est tricotée à l'envers, et, comme il en est de même pour le *point* suivant, nous ne mentionnerons pas même ces deux mailles dans le cours des deux explications.

2e *tour.* — * 2 à l'envers, — 2 tricotées ensemble en biais, — 1 jeté. — Recommencez depuis *.

3e *tour.* — A l'endroit; chaque jeté est tricoté comme une maille.

4e *tour.* — Comme le 2e tour; mais, cette fois, on fait le jeté non *après*, mais *avant* les 2 mailles tricotées ensemble en biais.

N° 2. — *Tricot. 1er tour.* — * Une maille à l'endroit, — 1 jeté, — 2 mailles tricotées ensemble à l'endroit. — Recommencez depuis *.

2e *tour.* — *1 jeté, — 2 tricotées ensemble à l'endroit (c'est-à-dire une maille et 1 jeté du tour précédent); — une à l'envers. — Recommencez depuis *.

On répète alternativement ces deux tours.



Bordure en soutache

OU PERLES.

Pour exécuter en perles tous les dessins de soutache, il suffit de coudre les perles deux par deux, en suivant tous les contours du dessin.

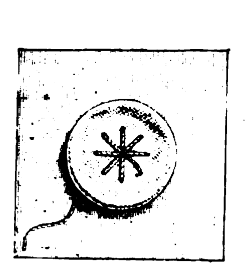
Capuchon pour dame (tricot).

MATÉRIAUX : 115 grammes de fine laine zéphyr blanche; 16 grammes de même laine nuance capucine.

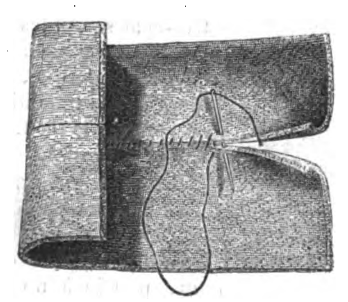
Le capuchon se complète par une pèlerine et une fanchon, à laquelle se rattache une dentelle bordée de laine capucine; deux dentelles pareilles garnissent la pèlerine; une autre dentelle, avec *mouches* capucine, retombe en arrière autour du bord de devant.

Le tricot est fait à l'endroit en *allant* et *revenant;* on le maintient un peu *lâche*, de telle sorte que 4 mailles tricotées occupent un espace de 2 centimètres sans être *tendues*.

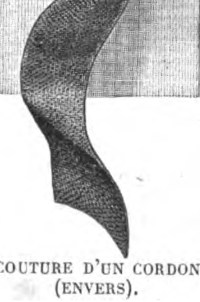
On commence par la pointe de devant, avec 8 mailles, formant simplement des bouclettes; la 1re maille de chaque tour est démontée. On fait 11 tours; à la fin de ces tours on augmente, c'est-à-dire que l'on *monte à nouveau* 2 mailles. On augmente de la même façon 3 mailles, dans chacun des 5 tours suivants; la 1re de ces mailles ajoutées est toujours tricotée dans le tour suivant, *avec* la dernière maille



COUTURE D'UN BOUTON DE LINGE.

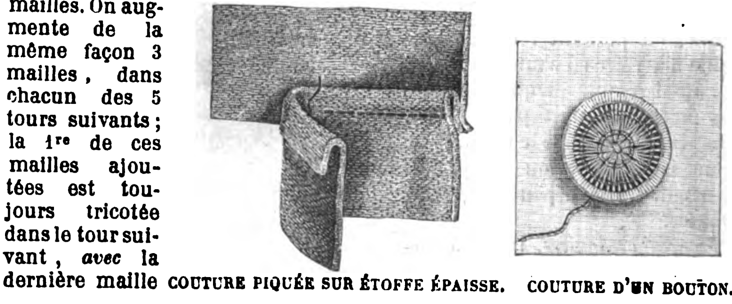


SURJET LACHE.



COUTURE D'UN CORDON (ENVERS).





COUTURE PIQUÉE SUR ÉTOFFE ÉPAISSE. COUTURE D'UN BOUTON.

tricotée appartenant au précédent. Immédiatement avant, on fait 1 *jeté* pour compléter cette maille et dans le tour suivant ce jeté est tricoté en biais. Il y a 30 mailles dans le 11e tour, 45 mailles dans le 16e. A la fin du 17e et du 18e tours, par conséquent sur chaque côté du tricot, on ajoute *à nouveau* 66 mailles, sur lesquelles on fait un tour à l'endroit, puis 97 tours, en diminuant une maille à la fin de chaque tour, c'est-à-dire que l'on tricote 2 mailles ensemble prises *en biais*, en piquant l'aiguille d'avant en arrière; la 1re maille de chacun de ces tours est levée *en biais;* on fait ensuite 20 tours, dans chacun desquels on diminue 3 mailles, c'est-à-dire qu'en dehors des deux dernières mailles tricotées ensemble à la fin du tour, on tricote ensemble les 2 mailles qui au commencement suivent la maille *levée*, puis aussi celles qui précèdent les deux dernières mailles, mais pour ces deux dernières diminutions les mailles ne sont pas tricotées en biais. Après ces 20 tours, il reste 20 mailles que l'on démonte *lâche*. Le capuchon et la pèlerine sont terminés.

Pour la fanchon on monte 8 mailles, sur lesquelles on fait 3 tours; à la fin de chacun de ces tours, on monte *à nouveau* 2 mailles; viennent ensuite 12 tours, et dans chacun 3 mailles montées *à nouveau*. A la fin du 16e et du 17e tour, on monte *à nouveau* 20 mailles; on tricote 16 tours, dans chacun desquels on ajoute, comme cela a été fait pour le capuchon, 2 mailles; puis 14 tours, dans chacun desquels on diminue 3 mailles; on démonte les 16 dernières mailles. Il ne reste plus que les dentelles à tricoter; on les fait en *allant et revenant*. Pour la dentelle qui se rattache au bord inférieur de la pèlerine, on prend la laine capucine, et l'on monte 300 mailles.

1er *tour*. A l'endroit.

2e *tour*. * 3 mailles à l'endroit, — 3 mailles tricotées *ensemble* à l'endroit, — 3 mailles à l'endroit, — une maille ajoutée (1 jeté), — une maille à l'endroit, — une maille ajoutée. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

3e *tour*. A l'endroit; les 2e et 3e tours qui forment le dessin sont répétés deux fois encore avec la laine capucine 6 fois avec la laine blanche; on fait ensuite un tour à l'endroit, puis on démonte.

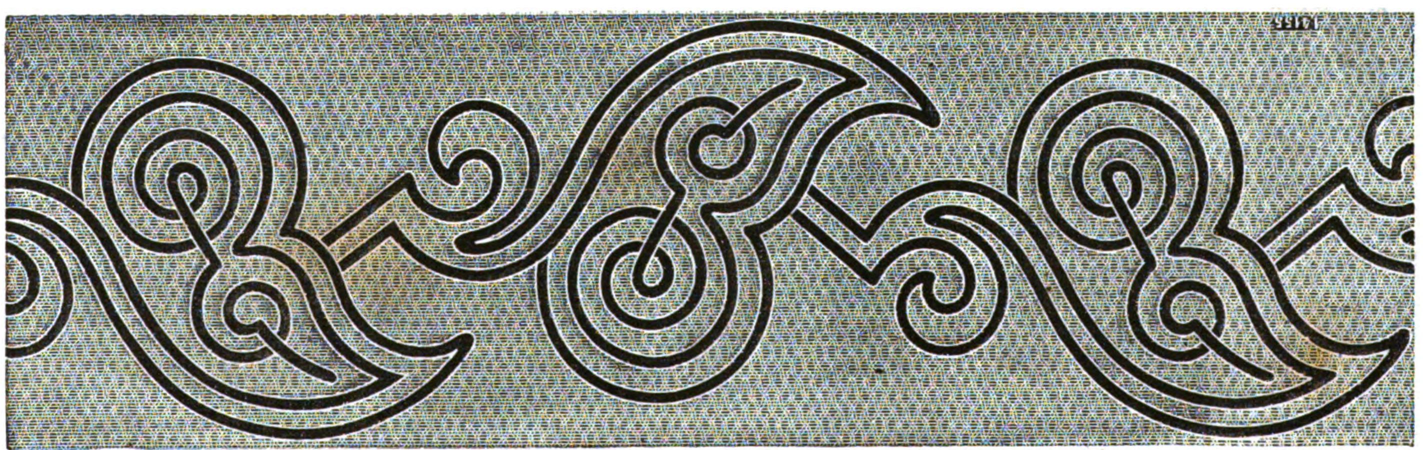
FANCHON AU FILET.

Une dentelle pareille, montée sur 220 mailles, garnit le devant du capuchon; une autre dentelle plus étroite, montée sur 240 mailles, composée de 2 *dessins* capucine, et de quatre dessins blancs, se rattache encore à la pèlerine; on coud la première dentelle sur le contour de la pèlerine, ou fixe pardessus, au crochet, la dentelle plus étroite qui cache la couture de la précédente; la troisième dentelle sert à réunir le bord de devant de la fanchon et du capuchon, et l'on brode sur cette dentelle, avec la laine capucine prise triple, des *mouches*, en piquant au travers de la dentelle, de la fanchon et du capuchon. On fait avec la laine blanche, prise double, des mailles en l'air au crochet, formant deux cordons chacun de 1 mètre; on les passe au travers du capuchon pour le froncer autour du cou en commençant depuis le milieu par derrière, et se dirigeant sur chaque côté jusqu'au point

TRICOT N° 1.

PANTOUFLE EN TAPISSERIE.

TRICOT N° 2.



BORDURE EN SOUTACHE.

prenant chaque fois une maille du 1er tour de l'écharpe, de telle sorte que celle-ci se trouve *double;* on la retourne, afin que le tour *démonté* se trouve à l'intérieur, et l'on pose les fonds blancs l'un sur l'autre. La plus large bordure bleue, qui sert d'encadrement au visage, est repliée sur le fond blanc, de telle sorte que les raies blanches et noires se trouvent à l'extérieur: on y brode ensuite des *mouches* noires, en piquant au travers de l'écharpe et de la doublure; mêmes mouches sur la bordure étroite. On fronce les deux extrémités de l'écharpe, et l'on y pose un gland bleu et blanc.

Cache-nez au tricot.

MATÉRIAUX : 32 grammes de laine anglaise (aussi fine que possible) blanche, ou bleue, ou paille; grosses aiguilles à tricoter, en acier, ou fines aiguilles en bois.

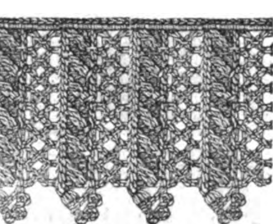
Ce cache-nez, très-léger et très-élastique, se commence par 63 mailles, sur lesquelles on fait 210 tours, en suivant les explications données pour le *point* de tricot n° 3. Les mailles du dernier tour, comme celles du premier, sont enfilées sur un brin de laine, à l'aide duquel on fronce les deux extrémités, en y plaçant deux glands.



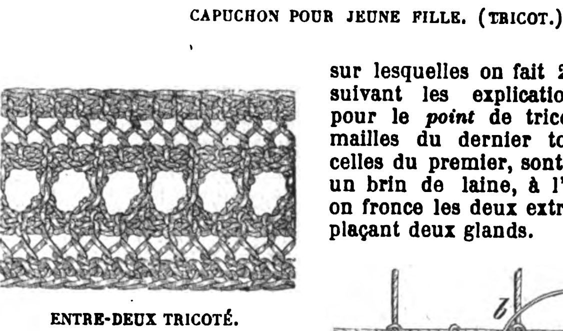
CAPUCHON POUR DAME. (TRICOT.)

CAPUCHON POUR JEUNE FILLE. (TRICOT.)

CACHE-NEZ TRICOTÉ.



DENTELLE AU CROCHET N° 1.



ENTRE-DEUX TRICOTÉ.

1er DÉTAIL.

Capuchon pour jeune fille, tricot.

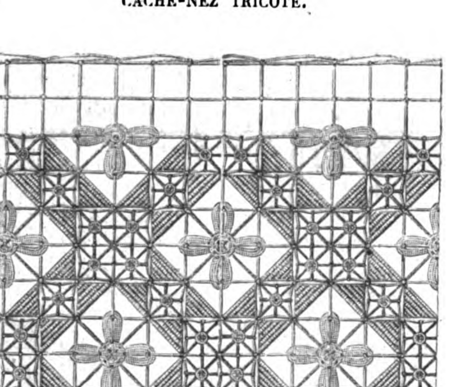
MATÉRIAUX : 115 grammes de laine édredon blanche; 32 grammes de même laine bleue; un peu de même laine noire; fines aiguilles à tricoter en bois.

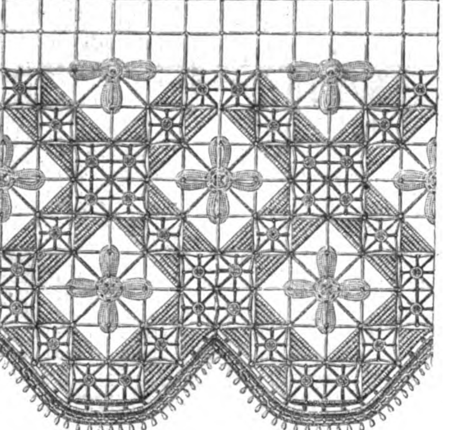
Ce capuchon se compose d'une longue écharpe, que l'on drape autour de la tête et du cou; le fond est blanc; la bordure se compose de raies bleues et noires, et de mouches noires. Le tricot est uni, on le fait en *allant et revenant;* il doit être *lâche* et élastique; 3 mailles doivent occuper un espace de 2 centimètres.

On prend la laine blanche, et l'on monte 275 mailles (longueur de l'écharpe); on tricote 94 tours (ou aiguilles), puis, pour la bordure : 2 tours noirs, 2 tours bleus, 2 tours blancs, 6 tours bleus, 2 tours blancs, 2 tours bleus, 2 tours noirs, 20 tours bleus. On fait encore 90 tours blancs (doublure de l'écharpe), puis la bordure large, qui se compose de 12 tours bleus, 2 tours noirs, 4 tours bleus, 4 tours blancs, 16 tours bleus, 4 tours blancs, 4 tours bleus, 2 tours noirs, 44 tours bleus. On démonte, en

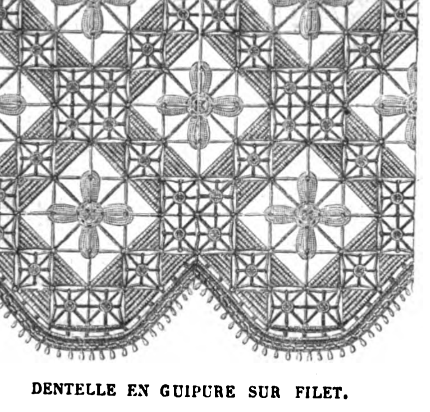
... de jonction du capuchon et de la fanchon. On place un gland en laine blanche à l'extrémité de chaque cordon.







DENTELLE EN GUIPURE SUR FILET.



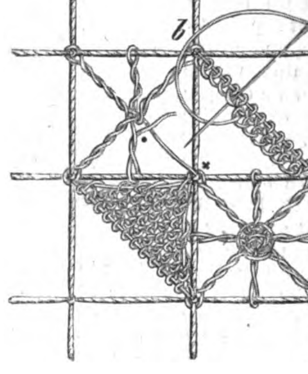
2e DÉTAIL.

Dentelle en guipure sur filet.

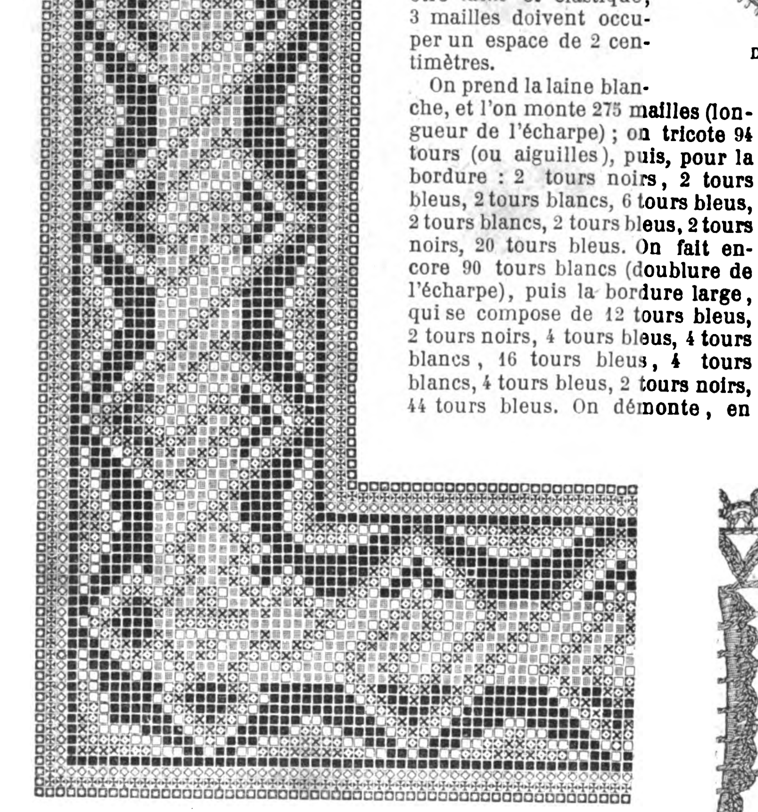
MATÉRIAUX : Fil nos 60 et 100.

On pourra employer cette dentelle pour garniture de nappe d'autel, de rideaux, de couvre-pied.

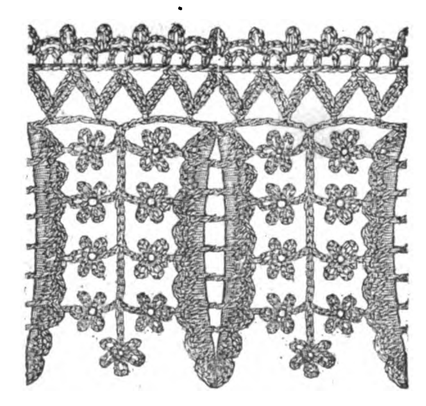
On fait d'abord une bande de filet ayant la longueur et la largeur voulues. Pour faire cette bande, on prend du fil n° 60, un moule ayant la grosseur nécessaire pour former des mailles de dimension pareille à celles du dessin, et l'on monte 2 mailles; on exécute 11 tours, en augmentant d'une maille à la fin de chaque tour, de telle sorte que le dernier de ces tours se compose de 11 carrés; on fait par-dessus un tour sur le même nombre de carrés, puis on continue le travail jusqu'à ce qu'il ait la longueur voulue, en augmentant d'une maille à la fin d'un tour, et diminuant d'une maille à la fin du tour suivant; ainsi de suite alternativement. A l'extrémité de la bande on procède comme au commencement, mais en sens inverse, par conséquent on diminue une maille à la



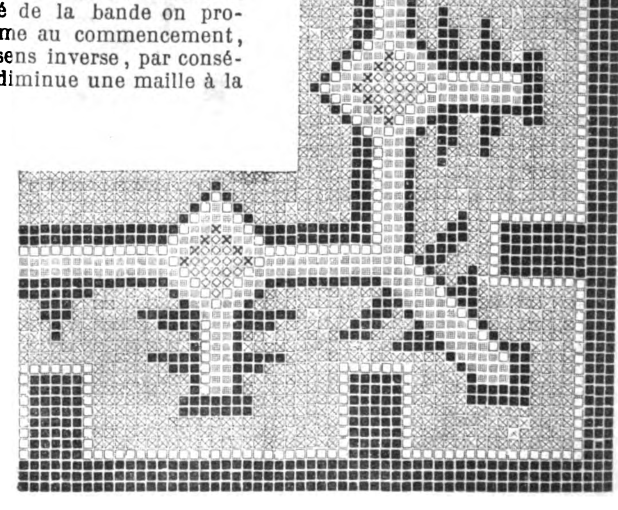
3e DÉTAIL.



ENCADREMENT EN TAPISSERIE. — ■ Rouge foncé. ■ Rouge plus clair. Gris très-foncé. Gris moins foncé. ▫ Gris moyen. ■ Gris plus clair. ▫ Gris clair. ▫ Gris très-clair.



DENTELLE AU CROCHET N° 2.



ENCADREMENT EN TAPISSERIE. — ■ Noir. ▫ Bleu bluet. ▫ Maïs. ■ Fauve foncé. ▫ Fauve moyen. ■ Fauve clair.

fin de chaque tour; on *tend* une partie de cette bande sur de la toile cirée ou sur un métier, puis on exécute la guipure en employant du fil n° 100, et commençant par les croix qui figurent au centre d'un carré (voir les détails 1 et 2). On fixe le fil au nœud du milieu (voir le détail n° 1) et l'on tend le brin dans les quatre directions, en suivant la direction indiquée par les lettres, d'*a* à *b*, etc. Quand la croix est ainsi formée, on conduit le fil en le tournant trois fois autour de la barrette du milieu, puis de même pour la barrette qui croise celle-ci, et pour le centre de la croix. Les croix du bord supérieur n'ont que trois branches. Les parties mates des lignes qui servent d'encadrement aux croix sont exécutées d'après les indications du détail n° 3. On forme d'abord la roue (voir le carré supérieur de gauche, sur le détail n° 3); depuis la division marquée par un point, on va former la roue du milieu, puis, tournant le fil sur lui-même, on le conduit vers la petite croix, on le ramène sous la roue, où on le fixe. Le triangle mat est fait au point de feston en *allant* et *revenant*. Le premier rang est exécuté d'*a* à *b* sur le fil qui a été tendu en biais.

Quand le travail de guipure est terminé, on découpe le filet en suivant les contours inférieurs *dentelés* du dessin; sur ces contours on fait un feston auquel on attache des picots de dentelle, que l'on achète au mètre, ou bien on exécute au crochet, avec le fil n° 100, un tour de brides, séparées par 2 mailles en l'air, puis un tour de mailles simples avec les picots; pour ceux-ci, on laisse glisser hors du crochet chaque seconde maille; on pique le crochet dans la maille qui se trouve tout à fait en-dessous, on y fait une maille simple, — encore une maille simple dans la plus proche maille du tour précédent, et ainsi de suite.

Dentelle au crochet n° 1.

On fait cette dentelle *en travers* en allant et revenant, et piquant toujours le crochet dans le côté de derrière de chaque maille. On commence par une chaînette de 26 mailles.

1er *tour*. On passe la dernière maille, et l'on fait une maille dans chaque maille.

2e *tour*. Dans chaque maille une bride; la première bride est formée par 3 mailles en l'air; puis 2 mailles en l'air, et 3 brides dans la dernière maille du tour.

3e *tour*. 3 picots (un picot se compose de 5 mailles, et d'une maille simple dans la première de ces 5 mailles), — une maille simple sur les 2 mailles en l'air du tour précédent; * 2 doubles brides, pour lesquelles on pique le crochet *derrière* l'ouvrage dans la quatrième des plus proches mailles simples du 1er tour; ceci forme une sorte de *barre* en relief et en biais, par-dessus les brides; on ne passe aucune maille du tour précédent, on fait une maille simple dans chacune des 4 mailles simples suivantes, et l'on recommence depuis *.

4e *tour*. Alternativement une maille simple, — 3 mailles en l'air sous lesquelles on passe 2 mailles du tour précédent.

5e et 6e *tour*, comme le 4e tour; mais on place toujours la maille simple au milieu de l'un des festons composés de mailles en l'air.

7e *tour*. Sur chaque feston 3 mailles simples, mais dans le dernier 4 mailles simples, afin de regagner le nombre de 25 mailles qui se trouvent dans le 1er tour.

EXPLICATION DE LA GRAVURE DE MODES. — MODÈLES DE CHEZ Mme ROSSIGNON, RUE LAFFITTE, 41.

Jupon en drap brun foncé. Robe courte, en drap brun plus clair, bordée de petit-gris. Paletot en drap, pareil au jupon, également bordé de petit-gris.

Robe de satin noir, avec *crevés* en satin violet. Manches étroites à crevés; secondes manches larges doublées de satin violet.

Jupon en cachemire rouge, avec bandes de galon blanc et noir. Robe courte en popeline grise, brodée en soutache noire. Corsage pareil, mais sans manches, et ouvert devant, sur un corsage de cachemire rouge, orné comme la jupe. Manches longues en cachemire rouge.

On répète toujours du 2e au dernier tour, jusqu'à ce que la dentelle ait la longueur voulue; quand elle est terminée, on fait sur le bord, en droite ligne, un tour de mailles simples.

Entre-deux tricoté.

On fait cet entre-deux *en travers*, avec du coton plus ou moins fin, selon l'usage auquel on le destine. On travaille toujours à l'endroit, après avoir monté 14 mailles.

1er *tour*. Une maille *levée*, sans être tricotée (nous ne répéterons plus le mot *maille*), — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — 2 à l'endroit; on ajoute 4 mailles, c'est-à-dire que l'on pose le brin sur l'aiguille, comme si l'on faisait une bouclette de feston, — 4 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

2e *tour*. Une levée, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — encore diminution, — 4 à l'endroit, — diminution, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

3e *tour*. Une levée, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 8 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

4e *tour*. Une levée, — 2 à l'endroit, — diminution, — 8 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

5e *tour*. Une levée, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — encore diminution, — 2 à l'endroit, — diminution, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — diminution, — 1 à l'endroit.

On répète sans cesse du 1er au 5e tour, jusqu'à ce que la dentelle ait la longueur voulue.

Dentelle au crochet n° 2.

Faite en très-gros coton, cette dentelle composera une superbe garniture pour couvre-pied. On fait d'abord la partie supérieure en *allant* et *revenant*. On commence par une feuille.



Feuille. On fait une chaînette de 30 mailles, et, passant les 5 dernières mailles, on fait une maille simple, — 2 mailles en l'air, — une maille simple, — 2 mailles en l'air, — une bride, — 3 doubles brides, — 2 brides séparées par 2 mailles en l'air, — encore 2 mailles en l'air, puis une maille simple dans la 1re maille de la chaînette; on passe toujours sous les mailles en l'air un nombre de mailles *égal* à celui des mailles en l'air. Ceci représente la *nervure* de la feuille, et l'on travaille autour de cette nervure en faisant 5 brides dans chaque vide formé par les 2 mailles en l'air, — 7 brides dans le vide de la pointe de la feuille (formé par les 5 mailles de la chaînette primitive qui ont été *passées*); on fait une maille simple dans chaque maille simple, comme dans chaque bride de la nervure. La feuille est terminée.

Branche de fleurs. Après la dernière maille de la feuille qui vient d'être décrite, on commence la branche de fleur à *couper le brin*. 18 mailles en l'air dont les huit premières servent de trait d'union avec la feuille; — * sur la 5e de ces mailles en l'air on fait une maille simple, et sur le cercle ainsi formé : 5 mailles simples, suivies chacune de 5 mailles en l'air, — 2 mailles-chaînettes, dans les deux dernières mailles en l'air, qui se trouvent près de la petite fleur, ce qui forme une tige, — 13 mailles en l'air. — Recommencez trois fois depuis *. — Ensuite 6 mailles en l'air, comme tige principale. On fait ensuite la fleur de dessous de la même façon. Sur chacune des mailles en l'air qui réunissent deux fleurs en guise de *tige principale*, on fait une maille simple; mais, après avoir fait 6 mailles simples, on forme une fleur que l'on commence par 7 mailles en l'air, dont les deux premières représentent la *petite* tige de la fleur, et celle-ci est toujours jointe à la feuille par une maille-chaînette (voir le dessin). Quand la branche est terminée, on passe à la feuille suivante, en faisant 8 mailles en l'air, puis on répète alternativement la branche de fleurs et la feuille, jusqu'à ce que la dentelle ait la longueur voulue, en rattachant toujours chaque fleur à la feuille dont elle est précédée. Il reste à faire le bord supérieur de la dentelle, en travaillant sur les mailles en l'air qui réunissent les feuilles et les branches.

1er tour du bord. Alternativement une maille simple, 9 mailles en l'air, sous lesquelles on passe 4 mailles.

2e tour. Dans chaque maille du tour précédent, une maille simple; mais dans la maille du milieu de chaque feston, formé par les mailles en l'air du tour précédent, on fait 2 mailles simples, séparées par une maille en l'air.

3e tour. Dans la maille du milieu de chaque feston on fait une maille simple suivie de 4 mailles en l'air.

4e tour. Alternativement une maille simple, 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille.

5e tour. * Sur le plus proche feston, 2 mailles simples séparées par 6 mailles en l'air, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe le feston suivant. Recommencez depuis * jusqu'à la fin du tour.

Deux encadrements en tapisserie.

Ces encadrements servent pour border des peaux de mouton avec lesquelles on forme des *descentes de lits*, des devants de foyer, etc.

DESCRIPTION DE CHAPEAUX

DE CHEZ Mme TALON, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 20.

Chapeau ovale en velours blanc, avec encadrement dentelé; sur le côté, large narcisse blanc; bandeau de velours vert à l'intérieur; larges brides en ruban de taffetas blanc.

Chapeau en velours noir à demi-fond, laissant passer le chignon; guirlande de feuillage gris avec trois grosses roses; *joues* en velours noir à demi recouvertes par de larges brides roses en ruban de taffetas.

Chapeau rond en velours noir, bordé d'une crête de velours noir et d'une dentelle, réunies par un fil de perles blanches; une cocarde en velours noir, ornée de perles blanches, retient une plume blanche couchée sur le côté de gauche du chapeau.

Chapeau bouillonné en satin violet, avec trois rosettes en jais noir; dentelles noires à l'intérieur et sur le bord de derrière du chapeau; ces dernières dentelles se prolongent pour former des brides-écharpes nouées par-dessus les brides violettes.

Chapeau de velours bleu avec oreillères; à l'intérieur, camélia de velours blanc; dessus, dentelle noire, plume bleue couchée, et saule bleu avec gouttes de jais; deux barbes de dentelle noire retombent en arrière.

MODES.

J'ai bien des détails à donner aujourd'hui sur les toilettes du jour et celles du soir, et je demande grâce d'avance pour le *pêle-mêle* de cet article. La place me fait absolument défaut pour ménager des transitions. On trouvera donc ici plus de choses que de mots.

L'or et l'argent joueront un rôle considérable dans les toilettes de bal. La plus jolie disposition (à mon avis du moins) est la rayure d'or sur tulle de soie. La largeur du tulle est de 1 mètre 60 centimètres; on en emploie 7 mètres pour la robe, qui coûte 38 francs aux *Magasins du Louvre*. La même rayure existe aussi en argent; les autres dispositions sont des étoiles, de gros pois, des étincelles (celles-ci forment des robes charmantes). Les rayures diagonales, les grandes étoiles et une infinité d'autres dessins coûtent 49, 55, 60 et 65 francs la robe. Les tulles de soie brodés en blanc ou bien en couleur (plumes, bouquets des champs, roses, etc.) coûtent 80, 90, 105, 115 et 125 francs. Les tarlatanes unies, blanches, ayant 1 mètre 70 centimètres de largeur, coûtent 65, 75 ou 85 centimes le mètre, 1 fr. 05 c., 1 fr. 25, 1 fr. 35 jusqu'à 30 francs 50 centimes le mètre. Les tarlatanes unies, rose, bleu, vert, mauve, cerise, ponceau, maïs, etc., coûtent 10 centimes de plus par mètre que les précédentes.

Les robes de bal sont coupées en biais, tout comme les robes de ville; l'emplette n'est donc pas ruineuse. Avec les robes de tarlatane unie on portera des bijoux en fleurs, nouveauté qui convient parfaitement aux jeunes filles et aux jeunes femmes. On la trouve chez Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40. La parure complète se compose du peigne, des boucles d'oreilles, du collier, de la broche et du bracelet; son prix est de 25 francs. On peut acquérir chaque objet séparément. Le peigne à guirlandes coûte 8 fr. 50 centimes; la broche avec les boucles d'oreilles, 6 francs; le bracelet, 3 francs; le collier monté sur velours, 8 francs. On peut demander la fleur que l'on désire, il n'y a de différence de prix que pour les fleurs en velours. Les mêmes parures sont composées en fruits : cerises, merises, groseilles, baies de sorbier, raisin noir ou blanc. On peut aussi assortir à la parure des branches destinées à relever la robe : raisin noir sur robe de tarlatane blanche, cerise ou bleue, ainsi de suite.

La campagne entreprise contre la crinoline a eu pour résultat de l'amoindrir, mais non de la supprimer. Plusieurs systèmes ont surgi, et j'ai déjà signalé ici les jupons de crin, que l'on trouve chez Mme Fladry. Je ne veux pas manquer de mentionner les jupes nouvelles, à six ou huit cercles, que l'on trouve chez Mme Bréant-Castel, rue Sainte-Anne, 58 bis; leur prix est de 20 francs. Les jupes de crin rompent plus radicalement avec la tradition de la crinoline; celles que l'on trouve chez Mme Bréant diffèrent moins sensiblement des jupons à cercles, seulement leur forme est considérablement réduite. Les adversaires de la crinoline se rangeront du côté de la jupe de crin; ses partisans adopteront la jupe à cercles; tous les goûts trouveront ainsi leur satisfaction.

On fait beaucoup de robes en drap, et même des *costumes* complets en drap. La mode des robes coupées en biais devait ramener la réhabilitation du drap. Ces costumes sont à bords festonnés en laine noire, ou couleur sur couleur; les plus élégants sont brodés. Ainsi j'ai vu chez Mme Bréant une robe en drap brun foncé, avec paletot pareil; broderie en laine brune, de teinte un peu plus claire, composée de feuillage avec application de bouquets de fleurs en cuir; j'y ai vu beaucoup de jupons en cachemire pour *costumes*, perlés, comme les bordures dont nous avons publié le dessin dans le no 42. Et à ce propos, je vais indiquer une étoffe nouvelle fort originale : il s'agit du taffetas noir à très-petits pois en relief, imitant les semés de perles; l'échantillon m'en a été communiqué par Mme Rossignon, rue Laffitte, 41, qui en garantit la solidité; on en fait des toilettes de ville et d'intérieur, en forme de redingotes, sans autre ornement que de gros boutons à aiguillettes depuis le col jusqu'aux pieds; elle m'a montré en même temps des échantillons de taffetas à rayures, ou pois, ou fleurettes brochées, en toute nuance. Elle livre la robe toute faite, garnie de passementerie ou velours aux épaules et aux manches, pour 125 francs. En gros grain de Lyon, à larges raies satinées ou raies en reps, la robe toute faite coûtera 215 francs.

J'ai reçu de Lyon (fabrique Kuister-Margaron, rue Lafont, 16, et rue du Garet, 4) une collection d'échantillons qui, je l'espère, intéresseront nos lectrices. Il s'agit d'abord du cygne tissé sur étoffe, employé pour palatines, garnitures ou doublures de sorties de bal, garnitures de robes et de vêtements d'enfants. Grâce à ce nouveau procédé de fabrication, le cygne se prête à tous les contours les plus compliqués, et peut même être préparé d'après les patrons envoyés à la fabrique; il perd sa lourdeur réelle, qui contrastait désagréablement avec sa légèreté apparente.

La même fabrique m'adresse des échantillons de tulle-crêpe-neige, qui doit composer les plus vaporeuses toilettes de bal; de crêpe mousseux, crêpe impératrice, crêpe à charmants petits dessins imprimés, crêpe zéphyr. Tous ces tissus conviennent aux toilettes de jeunes filles. Les crêpes de toutes teintes, à étincelles d'or, composeront de belles toilettes pour jeunes femmes. Le crêpe-coton a une belle teinte lactée. Ai-je tout dit? Mentionnons encore le *drap de l'Inde*, superbe étoffe préparée dès à présent pour les robes et confections pareilles du printemps prochain, pour vêtements d'hommes et d'enfants; sa teinte est celle des beaux foulards écrus de l'Inde; mais le tissu est incomparablement plus beau, car il offre une grande résistance et forme de beaux plis.

En voici beaucoup pour une fois, et cependant je n'ai pas encore tout dit. La suite aux prochains numéros.

F. R.

EMPLOI DU SON.

MÉTHODE POUR ÉLEVER LES ENFANTS NOUVEAU-NÉS.

J'ai déjà signalé cette méthode; je viens aujourd'hui donner tous les détails qui la concernent, et témoigner des avantages qu'elle offre, en appuyant ce témoignage d'une expérience quasi personnelle.

On fait faire une petite caisse de bois blanc ayant la forme de l'intérieur du berceau, sauf l'espace nécessaire pour assurer les couvertures en dehors du contour de la caisse. On met une certaine quantité de son au four, afin de détruire les insectes qui pourraient s'y trouver; puis, avec ce son, on remplit la petite caisse.

On bassine le son avec une bassinoire à manche court, et on le maintient chaud avec des bouteilles de grès ou des boules remplies d'eau bouillante que l'on place au fond, en ayant soin de les employer de façon que l'enfant soit préservé de leur contact brûlant.

On pose un oreiller comme dans un berceau ordinaire, on creuse un peu le son au milieu de la boîte, on y place le baby, qui n'a d'autre vêtement que sa brassière, ou *chemise de premier âge*, aucun lange, aucun vêtement, de telle sorte que sa petite personne repose *directement* sur le son; on recouvre l'enfant avec du son, puis avec les couvertures qui se trouvent fixées entre le berceau et la paroi de la petite caisse.

Quand on retire l'enfant de son lit, on l'enveloppe de langes chauffés; on enlève avec une petite pelle les boules que forme le son lorsqu'il a été atteint par l'humidité, on remplace le son enlevé par du son nouveau, toujours passé au four; mieux vaut encore employer un petit baquet et une écumoire à trous très-larges, qui sert à tamiser tout le son contenu dans la caisse; les petites boules restant dans l'écumoire sont jetées.

Il faut aérer très-souvent la caisse en la plaçant près d'une fenêtre ouverte avec le son qui y est contenu, et une bassinoire très-chaude placée au centre; on remue le son avec une petite pelle afin de l'aérer et de le purifier complétement.

Ces soins sont minutieux sans doute, et, toute proportion gardée, assez dispendieux; mais il résulte de cette méthode tant d'avantages que l'on ne reculera pas devant son application.

L'enfant ne risque pas de rester dans une enveloppe humide, puisque le son absorbe immédiatement tout liquide. On sait que de nombreuses maladies, infirmités, incommodités, sont dues justement au contact prolongé du corps de l'enfant avec des draps ou des matelas mouillés.

Plus de matelas ni de paillasses à faire sécher, plus de draps de lits à renouveler plusieurs fois par jour et par nuit.

Jamais un enfant, quel que soit son embonpoint, ne sera *coupé* si on l'élève dans le son, qui communique à son épiderme une douceur particulière; il se développe en toute liberté, sans être serré dans des *maillots* barbares, qui constituent pour le premier âge une torture égale à celle des *corps* baleinés et bardés de fer que portaient autrefois les femmes.

Enfin, si je pouvais joindre au précepte écrit l'exemple vivant; si je pouvais faire connaître le magnifique résultat d'une *éducation dans le son*, tel qu'il m'est donné de le contempler, tous les enfants de l'avenir seraient semblables au baby que j'admire; semblables quant à la santé... car je n'ose attribuer à l'emploi du son la beauté exceptionnelle qui éclate en celui qui a toute ma tendresse.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

Les dispositions si nettement accusées par Denise faisaient surgir un nouvel obstacle sous les pas de Mme Roger. Elle avait en effet étudié sa situation; elle se disait qu'elle ne pouvait espérer trouver pour sa fille un homme jeune et titré, et s'était d'avance résignée à accepter un gendre arrivé à la maturité de l'âge, et qui, dépourvu de fortune, s'estimerait heureux de trouver une jolie dot apportée par une jeune et jolie femme. Et cette petite fille s'avisait d'avoir sur ce point des idées arrêtées, qui se trouvaient complétement opposées à celles de sa mère!

Sophie n'avait pas perdu de temps; elle avait trouvé, rue du Dragon, un appartement vaste, majestueux, qui avait *bon air*, sans être composé d'un trop grand nombre de pièces : deux chambres à coucher, un beau salon, communiquant à une grande salle à manger. Mme d'Ar-





Gilquin fils imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Chapeaux de Mme TALON, 20 Rue de la Chaussée d'Antin

gennes, soumise désormais à la direction que Sophie lui imprimait, en prit immédiatement possession. Les vieux meubles, les portraits de famille se trouvèrent placés dans le cadre qui leur convenait le mieux; on remplaça les objets qui étaient trop délabrés; on nettoya quelques vieilles tentures reléguées dans une armoire et demeurées sans emploi dans le logement naguère occupé par Mme d'Argennes; le vieux mobilier restauré, augmenté par les soins de Sophie, prit un aspect respectable; tout fut prêt enfin, et un matin Mme d'Argennes, menée par M. de Berthelay, se rendit rue de Londres, chez Mme Roger.

Celle-ci, prévenue, attendait avec émotion la première vicomtesse qu'il lui fût donné de contempler face à face. Dès les premières paroles échangées, Mme Roger se sentit à l'aise; Mme d'Argennes conquit rapidement sa sympathie, non-seulement grâce à son titre, mais surtout en raison de sa dignité simple, de la parfaite loyauté de son caractère, dont il était impossible de douter dès qu'on la voyait et qu'on l'entendait causer. Elle aborda bravement le point délicat auquel Mme Roger s'était bien promis de ne faire aucune allusion.

« Madame, » dit-elle de sa voix triste et douce, « je connais l'étendue des obligations que j'ai contractées envers vous; je ferai de mon mieux pour les acquitter... Sophie m'affirme que cela sera aisé.... Dieu le veuille! Mais j'aurais préféré éviter la terrible extrémité à laquelle j'ai été réduite..... l'éviter au prix de ma vie.

— Madame!..... De grâce, ne parlons pas d'un si léger service......

— C'est qu'il est affreux d'emprunter une somme d'argent que l'on n'a pas la certitude de pouvoir restituer...»

Ici M. de Berthelay toussa, puis ajouta vivement:

« ..... De suite.

— Je vous en supplie, Madame, » dit Mme Roger, « promettez-moi de ne jamais faire la moindre allusion à cette petite transaction. Veuillez vous souvenir des nombreux services que vous avez sans nul doute rendus dans le cours de votre vie; le bonheur n'était-il pas pour vous, qui étiez en situation de devenir utile? Souffrez donc que je jouisse discrètement du même bonheur, et laissez-moi ajouter que la gratitude est tout entière de mon côté, puisque vous m'avez permis de connaître la joie de vous être utile.

— Voilà qui est bien dit, » reprit M. de Berthelay.

« Et bien pensé, » dit Mme d'Argennes, attendrie par cet élan du cœur. Elle tendit la main à Mme Roger, et serra affectueusement celle de l'excellente femme, qui savait rendre service avec tant de délicatesse.

« Me ferez-vous la grâce de venir ici quelquefois? » dit Mme Roger, en retenant, par un geste de déférence, la main de la vicomtesse.

« Je ne sors jamais, » répondit Mme d'Argennes, « vous êtes jeune, je suis bien vieille... Il faudra donc que vous veniez chez moi quand vous voudrez me voir. Vous avez une jeune fille, dont M. de Berthelay m'a dit un bien infini; ne voulez-vous pas me la faire connaître? »

Mme Roger saisit un cordon de sonnette, donna un ordre au valet de chambre qui se présenta, et Denise, mandée au salon, y fut introduite aussitôt.

La présentation eut lieu, et..... résultat souhaité, mais inespéré!..... Mme d'Argennes inspira à première vue beaucoup de sympathie à la jeune fille.

« Je suis heureuse de vous avoir vue, Mademoiselle, » dit la vicomtesse, « heureuse aussi de l'espoir que l'on me donne de vous recevoir quelquefois. La maison d'une vieille femme n'est pas très-gaie; j'essayerai, pour vous, d'animer et de rajeunir mon cercle.

— Votre bonté m'encourage à vous dire, Madame, » répondit Denise, « que si vous me permettez de vous visiter quelquefois, en compagnie de ma mère, la solitude avec vous n'aurait rien d'effrayant pour moi.

— Vous êtes aimable et bonne comme votre mère, ma chère enfant, et je vous quitte toutes deux, plus heureuse que je ne l'ai été depuis longtemps. Voulez-vous me donner votre soirée d'après-demain vendredi? Nous serons à peu près seules; mais je compte recevoir désormais le vendredi, et notre cercle s'augmentera prochainement. »

Denise porta respectueusement à ses lèvres la main que lui tendait la vieille dame. Celle-ci, touchée de cette marque spontanée de déférence, la baisa au front, et, après avoir échangé avec Mme Roger, devenue radieuse, quelques cordiales paroles d'adieu, s'éloigna au bras de M. de Berthelay.

« Eh bien! » dit celui-ci, après avoir installé sa vieille amie dans le coupé de louage qui les reconduisait rue du Dragon, « vous voyez que tout cela n'était pas bien effrayant!

— J'en conviens; j'ajouterai même que cette jeune fille, que son excellente mère, m'ont touchée par leur accueil; je n'espérais pas trouver dans cette relation tant de délicatesse et de générosité..... D'où vient donc que j'ai le cœur oppressé, qu'il me semble être engagée dans une voie mauvaise pour moi, périlleuse pour cette mère et cette fille, qui m'inspirent un intérêt sincère? Je ne suis pas faite pour ces situations fausses..... Biaiser, éluder, parler et agir avec réticence, recevoir le prix tacite de services inavoués; tout cela paraît amer..... plus amer encore que l'assaut sans cesse renouvelé que Sophie me livrait naguère... quand je n'avais pas encore consenti à me plier à ses vues.

— Vous envisagez la question à un point de vue fort exagéré, ma chère amie, » répondit M. de Berthelay. « Quoi de plus simple que de faire un échange de services? Vous n'avez pas l'intention de tromper Mme Roger, ou toute autre personne réclamant vos bons offices..... Vous ne leur conseillerez pas d'accepter un aventurier....

— Grand Dieu!

— Parce qu'il vous aurait promis une grosse somme pour l'aider à faire un bon mariage? Dès lors, vos scrupules portent à faux. Croyez-moi : toutes les professions sont honorables quand on les exerce honnêtement.

— Oui, mais il en est peut-être qui présentent un plus grand nombre d'écueils..... Enfin, conseillez-moi, mon ami...... Je serais bien heureuse de retrouver la paix de la conscience, que je cherche vainement depuis quelques jours.... Voyons, » reprit Mme d'Argennes après une pause, « il faut essayer de tenir ses engagements.... même ceux qui sont tacites. Sophie m'a bien fait comprendre ce que l'on attendait de moi...... et, d'ailleurs, cela fait pour ainsi dire partie des charges de la profession dont j'ai déjà recueilli les bénéfices..... Il faut recevoir du monde; où en trouver? Vous savez qu'à part vous, personne ne se souvient plus de moi.

— Vous vous trompez; j'ai rencontré hier M. de Langey; il m'a demandé de vos nouvelles; je lui ai dit, — car il est inutile, n'est-ce pas, de dire à tout le monde *toute* la vérité? — je lui ai dit que vous aviez fait des recouvrements inespérés; que votre situation était très-bonne, que vous comptiez recevoir vos amis une fois par semaine, qu'on jouerait un peu chez vous.....

— Jouer! » s'écria Mme d'Argennes, « jamais je n'y consentirai!

— Calmez-vous; il s'agit d'un modeste whist à dix centimes la fiche; il faut bien jouer quelque chose! Grâce à ce whist, que vous ne pouvez proscrire, car c'est un jeu honnête et honorable, grâce surtout à sa régularité, vous aurez Langey et sa cousine, la baronne de Frémont, que vous avez connue autrefois; ils attireront leurs partners habituels, MM. de Bissy et de Camps; cela forme un *noyau* autour duquel d'autres habitués ne tarderont pas à se grouper. Mme de Frémont doit venir vous voir demain, et le whist se trouvera tout organisé vendredi soir.

— Cela divertira médiocrement Mme Roger et sa jeune fille..... et dans tout cela il n'y a pas d'épouseur.

— Qui sait? peut-être Langey.......

— Impossible! un vieux sot! Jamais je ne me prêterais à lui faire épouser cette charmante Denise.

— Bon, bon! ceci ne vous regarde pas; s'il lui convenait, c'est son affaire; mais j'ai pensé aussi à faire comparaître, sinon vendredi prochain, du moins à la réunion suivante, le comte de Chanteleux; il n'est pas vieux, quarante ans au plus.....

— Quarante-cinq ans au moins.

— Bah! ce sont ses ennemis qui chargent ainsi son acte de naissance..... Il est encore beau; c'est un homme honorable, n'est-ce pas?

— Quant à cela, rien n'est plus vrai.

— Il n'a pas de fortune..... Eh bien! mais cela pourra s'arranger. »

Le vendredi suivant deux lampes, placées sur la cheminée, éclairaient modestement le salon de Mme d'Argennes; la table de whist était dressée dans un angle de la pièce; le plateau destiné au thé était préparé dans la salle à manger. Sophie avait décidé que cette première réunion, tout à fait intime, n'imposait pas de frais extraordinaires, et avait sagement remis à une autre soirée la location d'un domestique vêtu d'un habit noir; elle s'était installée dans la salle à manger pour ouvrir la porte de l'antichambre, et introduire les visiteurs au salon.

A huit heures, la sonnette retentit. Sophie introduisit une dame, l'aida à replacer dans leur ordre naturel quelques boucles grises aplaties par le capuchon dont elle se dépouilla, puis ouvrit la porte du salon, et annonça :

« Madame la baronne de Frémont.

— Je viens trop tôt, ma chère bonne, » dit la nouvelle venue en s'asseyant près de Mme d'Argennes; « mais vous m'excuserez : j'ai à cœur de réparer le temps perdu. Hier on m'attendait; j'ai pu causer pendant dix minutes à peine avec vous, et c'est insuffisant quand on ne s'est pas vues depuis deux ans; car il y a tout autant, n'est-ce pas?.....

— Je ne vous ai plus rencontrée depuis trois ans environ.....

— Trois ans! C'est vrai, pourtant! Oh! ce Paris! Ma chère, on n'est vraiment pas responsable de ses méfaits quand on habite Paris. On voudrait aller à droite..... pas du tout, on va à gauche; on a conservé des sentiments affectueux pour une ancienne amie, on voudrait la voir... Inutile! Si elle n'est pas dans votre courant, si, à votre instar, soit dit sans reproche, elle a jugé à propos de délaisser ses relations qui sont les vôtres, il ne faut pas espérer de remonter le courant contraire. Les heures s'envolent, les jours se passent, les mois, les années s'accumulent sans que l'on puisse réaliser le projet d'aller lui serrer la main. Un beau jour, il est trop tard...... On ne se reconnaîtrait plus!..... Moi, qui ai du caractère, je me suis révoltée, et au premier mot vous concernant, prononcé par Langey, j'ai demandé votre adresse actuelle, je suis accourue hier, et me revoilà aujourd'hui! Cette fois, vous ne nous échapperez plus. Mais, dites-moi; est-ce vrai, ce que m'a dit Langey?..... Je le souhaite de tout mon cœur...... Votre situation est bonne? »

Mme d'Argennes réprima une contraction nerveuse, et parvint à répondre tranquillement :

« De bons amis, Berthelay entre autres, me sont venus en aide, et m'ont aidée à trouver des ressources sur lesquelles je ne comptais pas; ma situation est bonne en effet.

— Vous vous êtes gentiment installée ici; votre mobilier a bon air tout à fait dans ces pièces à plafond élevé. Ah! ma chère; ils ont beau faire et beau dire, avec leur progrès, leurs inventions nouvelles et leurs millions pondus d'hier! Quand on veut avoir quelque chose de beau, c'est toujours à nous qu'il faut revenir..... Et ils le savent si bien, qu'ils n'ont rien de plus pressé, dès qu'ils ont rassemblé quelques écus, que de se fourrer dans nos meubles, et de s'établir dans nos noms et titres! »

La porte s'ouvrit, et Sophie annonça :

« Madame et mademoiselle Roger, Monsieur de Berthelay. »

Mme Roger rayonnait de satisfaction. Denise, habillée avec une savante élégance, s'avança vers la maîtresse du logis, qui la baisa au front, et présenta la mère et la fille à Mme de Frémont. Le whist put s'organiser, grâce à l'arrivée de quelques invités, et Mme d'Argennes causa à l'écart avec ses deux nouvelles amies.

« Cette réunion est bien grave pour vous, ma chère enfant, » dit-elle à Denise; « mais nous essayerons de grouper autour de vous quelques jeunes filles de votre âge; nous aurons un piano la semaine prochaine, et vous pourrez faire un peu de musique.

— Combien vous êtes bonne, Madame! » s'écria Mme Roger.

« Les vieillards, » reprit Mme d'Argennes en souriant, « ne sauraient être trop aimables..... N'ont-ils pas à se faire pardonner leur vieillesse par les jeunes gens qui consentent à ne pas s'écarter d'eux?

— J'ai toujours pensé, » répondit Denise, « qu'il appartient au contraire à la jeunesse d'entourer de soins les personnes qui sont leurs aînées, qui ont acquis, souvent à un prix douloureux, l'expérience dont nous sommes privées, et qui veulent bien nous admettre près d'elles; c'est à nous, au contraire, qu'il appartient de faire oublier notre jeunesse...... c'est-à-dire nos défauts et notre étourderie, à force de soins respectueux.

— Vous gagnez mon cœur, ma chère enfant, par ce langage qui est, on le devine aisément, l'expression de vos véritables sentiments..... Vrai, je sens que je vais vous aimer comme si j'avais le bonheur d'être votre aïeule. »

Mme Roger et Denise devinrent, on le comprend, fort assidues aux soirées de Mme d'Argennes. Ainsi que celle-ci l'avait promis, son cercle s'accrut rapidement; d'anciennes connaissances se renouèrent, et il s'en formait aussi un grand nombre qui étaient nouvelles. Par sa famille, par son honorabilité personnelle, Mme d'Argennes pouvait recevoir et reçut des personnes respectables; mais il arriva ce qui arrive souvent à Paris, même dans les maisons qui sont le mieux hantées; il y eut une sorte de population flottante, composée d'étrangers et d'étrangères, indispensables, hélas! aux plans de Sophie et à la profession qu'elle exerçait sous le nom de sa maîtresse. Grâce aux entrevues matrimoniales qui avaient lieu dans le salon de Mme d'Argennes, deux mariages avaient eu lieu, et leur conclusion avait apporté quelques billets de mille francs dans la bourse de la communauté, tenue, bien entendu, par Sophie.

Mais Denise ne se mariait pas; on lui avait présenté plusieurs prétendants, sans pouvoir la décider à agréer aucun d'entre eux. Mme Roger était au désespoir; elle n'avait jamais eu le dessein de forcer les inclinations de sa fille, mais seulement l'espoir d'influencer sa décision..... Et cet espoir allait s'affaiblissant chaque jour.

Un vendredi, la réunion était particulièrement nombreuse; Mme d'Argennes causait près de la cheminée avec Denise, lorque la porte s'ouvrit tout à coup : on annonça M. de Berthelay et M. le comte de Mausigni; tous deux traversèrent le salon, et M. de Berthelay, rappelant en quelques mots à la maîtresse de la maison la permission qu'elle lui avait accordée de lui présenter M. de Mausigni, lui nomma le nouveau venu.

C'était un grand jeune homme, remarquablement beau, et qui avait assez bonne façon; cette restriction est nécessaire pour indiquer exactement une sorte d'hésitation qui se produisait dans les manières du comte de Mausigni. Sans manquer à aucune des règles du savoir-vivre, ce jeune homme semblait parfois s'étudier à ne commettre aucune infraction contre le code des gens de bonne compagnie. Là était la nuance, insaisissable pour les observateurs superficiels, perceptible pour quelques personnes seulement. Le nouveau venu avait, par réflexion, la tenue et les façons que les hommes de bonne compagnie possédaient naturellement.

Mme d'Argennes eut la perception confuse de cette particularité, et, retenant M. de Berthelay qui s'éloignait déjà, elle lui dit tout bas:

« Qu'est-ce que ce jeune homme?

— Il est très-beau, n'est-il pas vrai!

— Ce n'est pas à ce sujet que je vous questionne; d'où vient-il?...... qui vous l'a fait connaître?

— D'où il vient? Parbleu! je n'en sais rien, et cela le regarde. Qui me l'a fait connaître? c'est Launay, qui l'a vu la saison dernière à Bade, Wiesbaden, Hombourg, et autres bords du Rhin. Soyez donc tranquille, ma chère amie! je n'ai pas pour habitude de fréquenter des aventuriers!

— Oh! » reprit Mme d'Argennes un peu confuse, « ce n'est pas cela que je voulais dire! Je ne voudrais pas recevoir chez moi des personnes dont la situation ne serait pas tout à fait nette...... et voilà pourquoi..... Ne trouvez-vous pas que ce comte de Mausigni a quelque chose de bizarre dans la tenue?

— Il est étranger.

— Ah! le nom est français pourtant..... mais tout à fait inconnu.

— Launay m'a expliqué tout cela. La famille de Mausigni est en effet française d'origine, mais établie en Pologne depuis la reine Marie d'Arquien, femme de Jean Sobieski, à laquelle cette famille était apparentée. Plusieurs siècles ne passent pas sur une famille sans y apporter bien des changements; nous en savons quelque chose! Bref, M. de Mausigni n'est pas fort riche; son frère aîné gère le petit domaine qui compose aujourd'hui tout leur avoir. Avant de s'ensevelir complétement à la campagne..... en Pologne! brrr! cela donne le frisson!..... ce



jeune homme a voulu voir un peu le monde, et cela me semble fort naturel; on lui a conseillé de se marier, il y paraît fort disposé..... Et, ma foi! s'il trouvait une dot passable, il s'installerait très-volontiers en France, ancienne patrie de sa famille.

— De qui M. de Launay tenait-il tous ces détails?

— De Mausigni lui-même, de ceux qui le connaissaient; que sais-je? Vous m'en demandez bien long!

— C'est que je n'aime pas beaucoup ces étrangers qui tombent au milieu de nous, et dont nous ne pouvons contrôler les antécédents.

— Écoutez donc, ma chère amie; à moins d'établir autour de nous une muraille de la Chine, comment pourrons-nous échapper à cette invasion? Les chemins de fer sont faits pour cela!.... D'ailleurs, il faut bien que j'ajoute deux mots à tout cela: mademoiselle Roger n'est pas mariée, et Sophie a tout intérêt à pourvoir le comte de Mausigni, qui lui a promis vingt-cinq mille francs si elle lui obtenait une dot de six cent mille francs. Les affaires sont les affaires!

— Sophie! Sophie! » répéta Mme d'Argennes avec agitation; « mais je ne veux pas..... Je veillerai..... cette Denise est une charmante enfant..... je ne souffrirai pas qu'on la marie ainsi.

— Il faudra rendre les dix mille francs à Mme Roger.... D'ailleurs, vous soulevez une controverse inutile. Soyez tranquille, rien ne sera conclu sans que nous ayons pris des renseignements positifs.

— A la bonne heure..... à la bonne heure, » reprit Mme d'Argennes, non encore tout à fait rassurée; il faut agir avec la plus grande prudence, je vous en conjure! »

Le comte Georges de Mausigni fut présenté à quelques personnes, et entre autres à Mme et Mlle Roger par M. de Berthelay. Il était, nous l'avons déjà dit, remarquablement beau; d'épais cheveux blonds couronnaient un front élevé; ses yeux bleus étaient doux et fiers à la fois; de grands favoris, taillés à la mode du jour, entouraient son visage d'un cadre doré.

Il causa avec Mme Roger et avec Denise de sa seconde patrie, la Pologne; il leur peignit ces vastes plaines, ces champs de céréales, si souvent, hélas!... ravagés par les batailles; il raconta la poésie qui se dégage de ces horizons infinis, l'amour que tous les enfants de cette terre ont voué à ses aspects tristes et doux. Puis, s'excusant de traiter un sujet aussi intime d'une façon si sérieuse, il changea brusquement de ton, et reporta la conversation sur un terrain plus banal; il reprocha gaiement aux Français d'avoir négligé, dans les emprunts faits aux danses étrangères, la mazourka polonaise, cette danse si noble, si chevaleresque, si poétique et si chaste.

« Cela est d'autant plus impardonnable, » répondit Denise en souriant, « que la musique de la mazourka a été introduite en France par un grand compositeur, par Frédéric Chopin.

— Certes! Chopin est doublement mon compatriote, Mademoiselle, car il était, comme moi, Polonais et Français à la fois. Je suis heureux de vous entendre prononcer ce nom avec le respect qu'il mérite.....

— Qu'il a toujours obtenu en France, Monsieur; il nous a révélé, dans la musique, un monde nouveau, original, poétique, rêveur, comme le pays auquel il avait voué toute sa tendresse. Ses œuvres ont traduit la Pologne en une langue qui est universelle, la musique!

— A vous entendre parler, Mademoiselle, je suis certain que vous êtes musicienne, que vous jouez les compositions de Chopin, que vous les jouez bien, qui plus est. Je vous en conjure, Mademoiselle, faites-nous entendre, tout au moins, quelques-unes de ses mazourkas, si vous ne voulez nous jouer l'une de ses polonaises, ou l'une de ses nocturnes! »

D'autres voix se joignirent à celle de M. de Mausigni, et Denise se plaça au piano.

Après quelques instants de méditation, elle frappa *sotto voce* les premières notes mystérieuses de la mazourka en *fa* mineur (2e de l'œuvre 7). Quelques mesures servent de prélude, à peine perceptible, à une plainte douloureuse qui aboutit tout à coup à un *stretto* délibéré..... Puis, celui-ci s'affaisse par un ralentissement de mesure qui le ramène au découragement..... Mais voici des accords belliqueux, presque féroces dans leur étrangeté..... Ils se perdent dans le retour au prélude primitif, qui, cette fois, termine le petit poëme de la mazourka.

Georges de Mausigni, ému, transporté, écoutait encore quand la dernière note s'était éteinte dans le silence. Il exprima à Mme Roger l'intensité du plaisir qu'il avait éprouvé..... Puis, se reprenant tout à coup, il lui dit avec une parfaite bonne grâce:

« Excusez-moi, Madame, non-seulement aujourd'hui, mais une fois pour toutes; je suis étranger, j'ai vécu à la campagne, je commets probablement quelques irrégularités dans l'observance des usages établis par la société française; j'aurais dû me borner à dire comme mes voisins: Charmant! délicieux! Mademoiselle joue du piano comme un ange!..... Et je n'ai pu me renfermer dans cette limite tracée par le bon goût. Outre que je me représente difficilement un ange jouant du piano, instrument très-moderne, je n'ai pu m'astreindre à exprimer mon émotion par des banalités qui sont, dans la conversation, ce qu'est au village le terrain communal, c'est-à-dire le lieu où chacun use d'un pâturage exploité par tous. »

Denise était venue rejoindre sa mère; elle écoutait avec un secret plaisir ces éloges qui avaient à ses yeux l'inappréciable mérite de différer un peu des compliments habituels. Mme Roger répondit gracieusement à M. de Mausigni « que son étrangeté même était une qualité de plus à ajouter à toutes celles qu'il possédait déjà. » Sophie, toujours impassible, ne put cependant s'empêcher d'adresser quelques mots à M. de Berthelay, qui se trouvait dans la salle à manger, près de la table sur laquelle elle dressait le thé. Elle lui dit tout bas:

« Cela marche. »

M. de Berthelay répondit par un mouvement affirmatif. Sophie passa de l'autre côté, et revint apporter une tasse de thé à M. de Berthelay, en ajoutant, toujours à mi-voix:

« Il faut qu'il obtienne d'aller voir ces dames.

— C'est son affaire, » répondit M. de Berthelay entre ses dents.

« Oui, mais il faut l'aider. »

Et Sophie alla chercher les gâteaux.

Vers la fin de la soirée, M. de Mausigni avait demandé à Mme Roger la permission d'aller lui faire visite; cette permission lui fut accordée séance tenante.

Il en profita, non le lendemain, mais après avoir laissé s'écouler deux jours après la soirée de Mme d'Argennes. Dès lors, l'hôtel de la rue de Londres lui fut ouvert pour quelques visites du matin, et il reçut quelques invitations pour des soirées musicales qui s'organisaient chez Mme Roger.

Denise, la sage Denise, ne tarda pas éprouver quelque sympathie pour ce jeune homme qui parlait avec éloquence de la terre natale, et se déclarait prêt à mourir à son premier appel. Sans jamais rien préciser, il confia à Mme Roger et à sa fille qu'il remplissait une mission de confiance, aussi honorable que dangereuse, particulièrement délicate, en ce qu'elle l'obligeait à tenir dans l'ombre certains côtés de sa vie, et à jeter un voile discret sur ses antécédents. Ces confidences, habilement ménagées, portèrent à son comble la prédilection que Mme et Mlle Roger marquaient à M. de Mausigni. Un jour qu'il gémissait particulièrement de la dure loi sous laquelle il était courbé, Mme Roger lui témoigna une sympathie quasi maternelle, et, pour relever son courage abattu, lui affirma que, malgré ces circonstances dont il se plaignait, nul ne pouvait se méprendre sur son compte.

« Qu'importe, d'ailleurs? » ajouta Denise gravement; n'avez-vous pas un refuge certain?..... le témoignage de votre conscience? »

M. de Mausigni, un moment troublé par ces paroles, reprit doucement:

« Ce témoignage me suffit certainement....... mais suffirait-il à...... aux autres? Ne conserveront-ils pas contre moi une sorte de suspicion, tant que je ne pourrai dire ce que je fais, de quelle nature est l'œuvre à laquelle j'ai consacré ma vie? Ma vie! Et si je voulais la reprendre... ou plutôt la partager entre mon culte ancien et un culte nouveau, non moins beau à mes yeux; si, rencontrant aujourd'hui une jeune fille accomplie, j'osais prétendre à elle, tout au moins par l'étendue de la tendresse que je lui ai vouée, le pourrais-je? Non, sans doute! Les familles, et je ne saurais les en blâmer, agissent envers nous autres étrangers comme les gardes qui veillent aux frontières: Vos papiers! Qui êtes-vous? D'où venez-vous? Où allez-vous? Toutes questions auxquelles il m'est, hélas! interdit de répondre. J'ai quelques bons amis...... Ils sont épars sur le globe entier; et, pour toute garantie de mes paroles, je ne puis présenter que des relations nées d'hier, essentiellement éphémères comme tout ce qui tient au monde, et, par cela même, peu aptes à m'offrir un appui sérieux! »

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

La *Civilité non puérile mais honnête*, par Mme Emmeline Raymond, se vend à la librairie Firmin Didot, rue Jacob, 56. 1 volume, prix: 4 fr.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

No 22,074, *Meuse.* Une demoiselle d'honneur n'est nullement obligée de faire un présent aux mariés. — *No* 28,328, *Loire-Inférieure.* La robe de deuil peut parfaitement être utilisée pour demi-toilette, surtout si on l'orne avec les galons mélangés de jais, qui sont tout à fait à la mode. — *No* 81,996, *Bas-Rhin.* Oui. — *No* 4,399, *Manche.* Puisqu'il est impossible de placer même une simple réponse dans le prochain numéro, comment pourrais-je y faire figurer un dessin d'ouvrage composé selon des indications particulières, qu'il faudrait par conséquent trouver dessiner, graver et expliquer? Nos numéros ne s'improvisent pas, et je n'ai pas à ma disposition (à mon grand regret) une baguette de fée, qui rendrait l'impossible possible. — *No* 3,620, *Yonne.* Il faut au contraire employer les cartes de visite que l'on possède. Jamais le mot *veuve* ne peut prendre place sur une carte de visite, ni dans la signature, à moins que celle-ci ne figure dans des actes notariés. — *No* 4,817, *Gers.* Il n'existe pas de patron de *robes courtes;* celles-ci ne sont autre chose que les robes longues, faites moins longues, suivant les nombreuses indications concernant leur longueur et leur largeur qui ont été placées dans les articles de *modes.* — *No* 89,802, *Haut-Rhin,* Du moment où la carte porte monsieur et madame, on n'en met pas deux, quand on les adresse au mari et à la femme; on en met *deux*, quand il s'agit de la mère et de la fille (mariée), etc. On trouvera ces détails plus développés dans *la Civilité non puérile mais honnête*, par Mme Emmeline Raymond, volume que l'on peut se procurer chez tous les libraires. Les lambrequins ne sont pas doublés de carton, mais seulement de percaline, ou de soie, ou de mérinos, fond noir; à mon avis, rien ne peut être comparé aux dessins anciens pour tapisserie, et ce travail constitue l'occupation la plus amusante parmi toutes celles d'ici-bas! Variété! variété! c'est la loi de ce *style.* — *No* 16,517, *Paris.* Pour recevoir un numéro, il faut indiquer positivement sa date, ou l'objet qu'il contient; or j'avoue ne pas comprendre ce que l'on nous demande; s'agit-il d'un pardessus, d'une veste, ou d'un corsage? Au surplus on en recevra de ce genre, et l'on peut toujours réclamer aux bureaux du journal les 50 centimes envoyés. — *No* 9,720, *Paris.* La combinaison que l'on préfère convient parfaitement. Ceinture un peu haute, à *pointe remontante.* Bretelles. A l'intérieur, corsage montant en cachemire uni, de même teinte que la couleur dominante des tissus écossais. On n'est jamais *ridicule* en s'abstenant de toute garniture. — *No* 66,767, *Seine-et-Oise.* Merci mille fois pour l'envoi, qui sera utilisé. — *No* 42,148, *Haute-Marne.* Oui, pour les chapeaux de feutre. Je ne connais pas la forme que l'on m'indique. Plume noire, et velours noir. Voir les articles de *modes.* — *No* 87,777, *Italie.* Faire, pour cette *circonstance*, la robe bleue, courte, sur un jupon pareil. Broder la robe en jais blanc, taillé en perles longues, moyennes et courtes. — *No* 90,633, *Cher.* Il y a très-certainement erreur. Une réponse peut ne pas paraître, si la lettre ne m'est pas parvenue; elle peut tarder si la place fait défaut, ou si la lettre contenait des détails concernant l'Administration, qui y fait d'abord droit, puis me la restitue; mais une réponse *ne peut* paraître cinq, ni même trois mois après la date de la lettre. Je ne connais pas de morceau de piano de ce genre. Les vieilles faïences de Rouen se trouvent chez tous les marchands de curiosités, mais il n'y en a pas de magasin spécial à Paris. Ce n'est pas moi qui suis chargée de ce quadruple baptême, et, si je trouvais ces noms, ils ne seraient plus de vous. J'ai à mon grand regret des occupations qui ne sauraient se concilier avec des recherches de ce genre, lesquelles (notre abonnée voudra bien le reconnaître) sont tout à fait en dehors des *renseignements.* Voir dans les *comptes-rendus* des courses. — *No* 29,599, *Meurthe.* Oui et non, selon le patron et selon la préférence. — *No* 1,345, *Ariége.* Voir, dans les précédentes années, les articles de la *Civilité*, ou consulter le volume. — *No* 89,576, *Morbihan.* Garnir le jupon avec un bouillonné plat, de même étoffe, ayant 10 centimètres de hauteur. — *No* 90,084. *Marne.* Le retard a été causé par l'inscription erronée aux *Patrons illustrés*, en place de la *Civilité.* Ce livre est à faire; il se fera, et même dans le journal. On recevra divers objets faits en laine. — *No* 88,103, *Loire-Inférieure.* En assortissant le jupon à la teinte du paletot de couleur, celui-ci peut être porté en toute sécurité, quant aux arrêts actuels de la mode. La robe et la garniture peuvent parfaitement servir, mais je crois qu'il sera indispensable de couper les lés en biais. Une jeune fille n'a point de cartes de visite; elle inscrit son nom au crayon sur les cartes de sa mère ou de son père. — *No* 90,412, *Isère.* On a reçu de nombreux modèles de paletots, avec leurs garnitures, parmi lesquels on pourra choisir la métamorphose que l'on désire. On porte *au moins* autant de robes relevées avec les tirettes que de robes courtes.

AVIS.

Nous publierons avec le prochain numéro une planche de patrons contenant les objets suivants.

Veste d'intérieur. — Toque en cachemire, pour enfants de quatre à six ans. — Robe pour enfant d'un à deux ans. — Crinoline réduite. — Corsage montant en cachemire. Costume complet pour petit garçon de cinq à sept ans. — Corsage montant, avec pattes formant basques. — Corsage montant, pour petite fille de neuf à onze ans. — Calotte brodée pour homme. — Sortie de bal avec capuchon. — Capuchon en velours pour dame âgée. — Capuchon pour dame. — Coiffure. — Bonnet pour dame âgée. — Bonnet sans fond. — Jarretière brodée. — Bottine pour enfant.



Mon premier est une note.
Contre mon second, cher lecteur,
Il n'est pas de sûr antidote,
Soit pour le corps, soit pour le cœur.
Mon tout, magnifique et trompeur,
Meurt dans l'air où son contour flotte.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

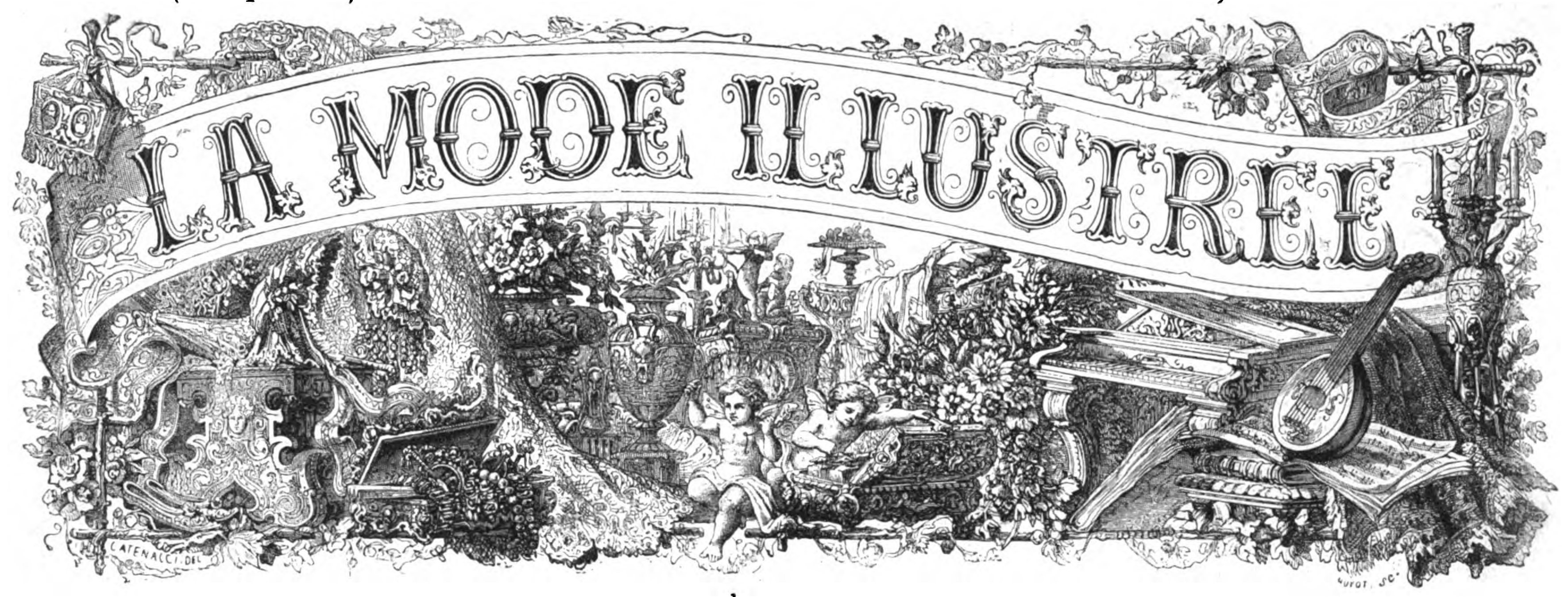
RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Qui s'y frotte s'y pique.

N° 49 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 2 décembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



VESTE D'INTÉRIEUR (DOS).

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE PATRONS.

Veste d'intérieur.

Les figures 4 à 6 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Cette veste est faite en cachemire noir, ouatée, et doublée de taffetas noir; des boutons noirs émaillés de blanc, de la soutache noire disposée en bouclettes, du galon noir, brodé en perles blanches, des grelots disposés en frange et en glands, composent la garniture.

On coupe les devants d'après la figure 4, le dos, sans couture, d'après la figure 5, qui en représente seulement la moitié; — 2 morceaux pour chaque manche, d'après la figure 6, en tenant compte, pour la moitié de dessous, de la différence de contours. Après avoir piqué la ouate sur la doublure, en losanges, on assemble les figures 4 et 5, depuis 7 jusqu'à 8, depuis 9 jusqu'à 10, à points *arrière*, en laissant toujours intact l'un des côtés de la doublure, qui plus tard est rabattu sur la couture pour la cacher; de plus, on diminue toujours un peu l'épaisseur de la ouate vers les coutures; sur les contours, on plie l'une contre l'autre étoffe et doublure, et on les coud ensemble; on fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche, puis on dispose la garniture, en partie indiquée sur le patron. On coud ensemble les deux moitiés de la manche, depuis 11 jusqu'à 12, depuis 13 jusqu'à 14; on pose la garniture, on fixe la manche dans l'entournure, garnie d'un passe-poil, 14 sur 14, et l'on garnit cette couture avec de la frange à grelots.

On peut faire cette veste en drap, et supprimer toute doublure.

Capuchon en velours.

Les figures 49 à 23 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Ce modèle est fait en velours anglais violet, avec doublure ouatée, galon perlé, dentelle noire étroite, et à l'intérieur ruche de taffetas blanc, découpé, et dentelle noire.

On coupe en velours, ouate et doublure, deux morceaux, d'après la figure 49, un morceau, d'après la figure 50, et la figure 52 seulement en étoffe et doublure. On pique la ouate et la doublure en losanges, puis on joint cette doublure ouatée au velours, et l'on réunit la passe avec le fond, depuis 32 jusqu'à 33, ensuite le fond et le bavolet (ou pèlerine) depuis 34 jusqu'à 35. Le fond a été froncé depuis 32 jusqu'à 33 de la passe, depuis 32 jusqu'à 34 du bavolet. La couture réunissant le fond au bavolet est couverte à l'envers avec une bande de doublure coupée en biais, qui sert en même temps de coulisse, pour le cas où l'on veut serrer le capuchon autour du cou. On plie étoffe et doublure l'une contre l'autre sur les contours, et on les coud ensemble. La ruche de taffetas blanc qui garnit la passe se compose d'une bande ayant 5 centimètres de largeur au milieu, 1 centimètre 1/2 seulement de largeur à chaque extrémité, découpée de chaque côté, garnie en dessous avec une dentelle noire, ayant 1 centimètre de largeur. Le revers est garni avec une dentelle, ou guipure noire, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, puis avec un galon perlé; on réunit le revers à la passe, en rapprochant les chiffres pareils; la ruche est posée au-dessus de la passe, par conséquent *entre* la passe et le revers. Le bavolet est garni comme le reste du capuchon; on pose des agrafes par devant.



VESTE D'INTÉRIEUR (DEVANT).





CAPUCHON EN VELOURS.

Capuchon pour dame.

La figure 31 (*recto*) appartient à ce modèle.

Ce capuchon, représenté sur la tête d'une dame âgée, convient cependant à tous les âges. Il est fait en cachemire blanc, brodé en perles noires, avec revers et garniture en velours bleu vif; le revers, qui se termine devant en *écharpe*, est orné de perles noires, de dentelle noire, et derrière, de deux glands en perles noires. Une broche à camée le fixe devant sous le menton. Un rang de perles couvre la couture réunissant la pèlerine au fond; celui-ci est, à bien peu de chose près, semblable au précédent modèle; il en est de même pour la pèlerine, qui se taille sans *crans*. La figure 31 représente la moitié du revers en velours; à l'intérieur, on pose une tresse de velours bleu, et une branche de feuillage en velours.

Crinoline réduite.

Les figures 32 à 38 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Cette crinoline mérite son nom, car elle est faite en un tissu de crin gris; sous le bord inférieur, puis à 28 centimètres de distance, se trouvent deux ressorts d'acier très-minces, couverts d'un volant de même tissu que le jupon, ayant 32 centimètres de hauteur, depuis le milieu par devant jusqu'à 26 centimètres de distance; de chaque côté du milieu le volant est plat, le reste de son envergure a des plis de 5 centimètres. Ce volant se termine sur la même ligne que le jupon quant au bord inférieur, mais sa *tête*, large de 3 centimètres, dépasse les derniers ressorts.

Pour ce jupon coupé à pointes, on taille deux morceaux d'après chacune des figures 33 à 35, — le lé de devant entier, d'après la figure 32, qui en représente seulement la moitié; on coud ensemble tous les lés, en réunissant les chiffres pareils; on pose des rubans de fil sur les lignes du patron afin d'y placer les ressorts. Le jupon ferme de côté, et l'on pose sur l'un de ces côtés (voir la figure 36) une *patte* sur laquelle on coud un bouton, dont la boutonnière est faite sur la figure 32. Le bord supérieur du bouton est *monté* entre le dessus et le dessous de la ceinture qui est *double*; on la coupe d'après les figures 37 et 38; en assemblant les deux moitiés de la ceinture, 9 doit se trouver sur 10; on *soutient* le jupon en l'attachant à la ceinture.

Disons aussi que, voulant tenir compte de tous les goûts, même *dissidents*, le patron est disposé de telle sorte que l'on pourra poser sur le lé de derrière (fig. 35) onze petits volants qui le garniront sur toute sa hauteur, et augmenteront le volume de la crinoline; la direction de ces volants est indiquée sur le patron.

On peut faire ce jupon en toute étoffe.

Calotte brodée pour homme.

Les figures 60 et 61 (*verso*) appartiennent à cet objet.

MATÉRIAUX : Velours noir; taffetas; soutache; soie de cordonnet, le tout noir.

Le fond de la calotte est fait en taffetas noir, doublé, ouaté et piqué; le bord est en velours noir avec broderie et *applications*; ce bord est coupé en *dents* sur son côté supérieur, qui encadre le fond, orné au centre d'un long gland; la figure 60 représente la 8e partie du fond; — la figure 61, la 8e partie du bord.



CRINOLINE RÉDUITE.



CAPUCHON POUR DAME.

On coupe le fond d'un seul morceau en taffetas double (dessus et doublure) et ouate; le bord en velours, ouate et taffetas pour doublure. On pique d'abord le fond ouaté en *nervures* indiquées sur le dessin, en employant de la soie noire de cordonnet. Un dessin spécial reproduit la broderie du bord, que l'on exécute avec de la soutache noire; les *croix* sont en taffetas noir appliqué; on les festonne tout autour, et l'on coud une soutache en dedans du feston. La doublure et la ouate du bord s'arrêtent à la ligne ponctuée de la figure 61; on coud le fond entre le dessus et la doublure du bord, dont les *dents* sont fixées sur le fond, et entourées de soutache.

On comprend que cette calotte comporte bien des modifications; on peut, entre autres, la faire en drap de deux couleurs, — entièrement en velours de deux couleurs, — supprimer la ouate.

Enfin le dessin de broderie peut servir pour robe de drap, jupon, etc.



CALOTTE BRODÉE POUR HOMME.

Toque en cachemire pour enfant

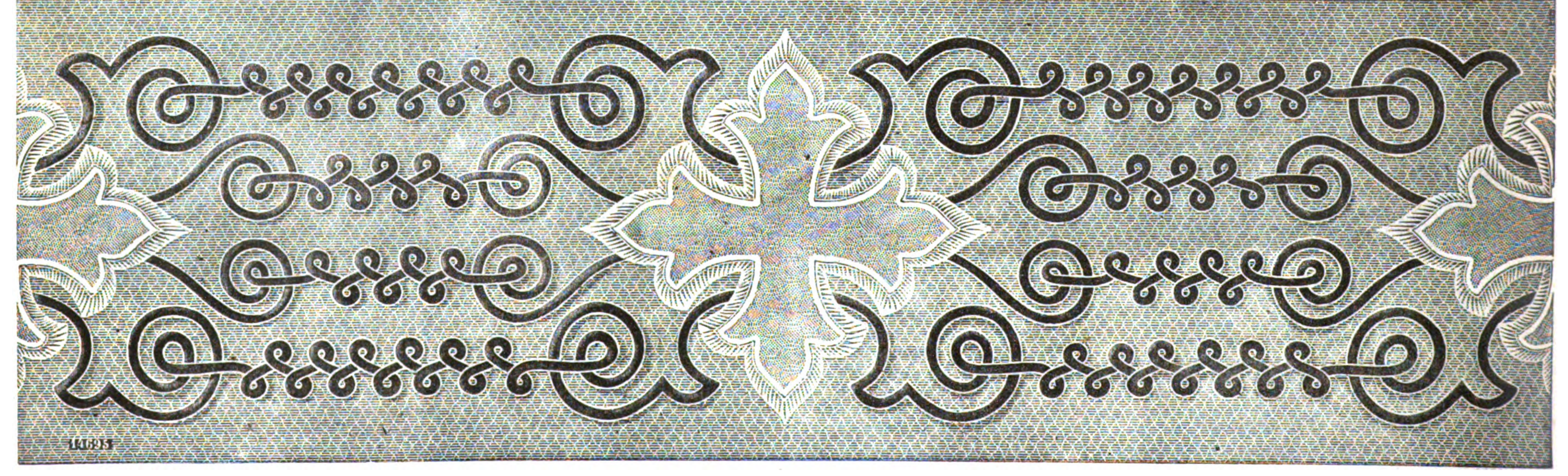
DE QUATRE A SIX ANS.

Les figures 53 et 54 (*verso*) appartiennent à ce patron.

Cette toque, en cachemire blanc, est doublée de taffetas bleu, piquée en soie bleue, ornée de rubans bleus en velours, ayant 7 centimètres de largeur.

On coupe en cachemire, ouate et doublure, le fond et le bord d'un seul morceau chacun, d'après les figures 53 et 54; un liséré de taffetas bleu borde le contour inférieur; un autre passe-poil sert à réunir le fond et le bord, que l'on coud ensemble, en rapprochant les lettres pareilles, puis, par derrière, depuis le point jusqu'à 37. Une bande de carton léger recouverte de taffetas bleu, ayant 6 centimètres de largeur, soutient le bord sous lequel on la pose. La couture de derrière est cachée par le nœud de ruban à bouts flottants.

Rien ne s'oppose à ce que l'on fasse cette toque en cachemire de nuance foncée.



BRODERIE DE LA CALOTTE.

Corsage montant en cachemire.

Les figures 39 à 42 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

On sait que l'on fait ces corsages en cachemire, ou bien en taffetas de toutes couleurs, pour accompagner toutes les jupes de robes; en général, le jupon qui dépasse la robe courte, ou sur lequel la robe longue est relevée, se fait de même teinte, sinon de même tissu que le corsage dit *de couleur*.

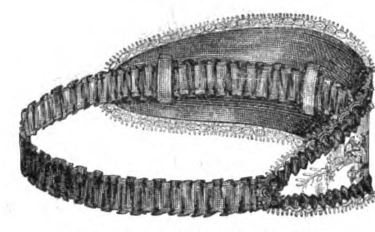
Notre modèle, fait en cachemire gros bleu, est orné de soutache noire. On coupe les devants d'après la figure 39, en laissant en plus l'étoffe nécessaire pour faire sur le bord inférieur un *rempli* de 5 centimètres. Le dos est



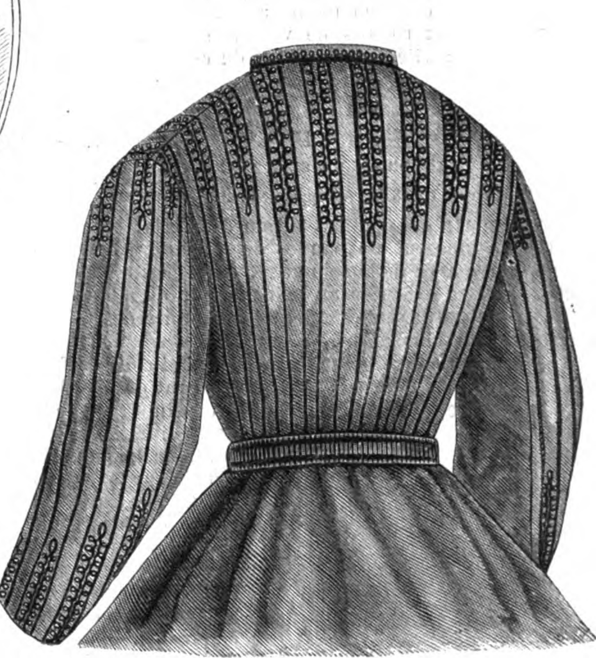
CORSAGE EN CACHEMIRE.



TOQUE EN CACHEMIRE POUR ENFANT.



INTÉRIEUR DE LA JARRETIÈRE.



CORSAGE EN CACHEMIRE (DOS).

JARRETIÈRE BRODÉE.

coupé entier d'après la figure 40 (qui en représente seulement la moitié), les manches d'après les figures 41 et 42. On fait l'ourlet du bord des devants, puis on les joint au dos sur l'épaule, depuis 14 jusqu'à 15. On exécute la broderie d'après les indications partielles du patron et celle du dessin. Quand la broderie est exécutée sur chacun des morceaux composant le corsage, on les assemble; on fait sur le bord inférieur un ourlet d'un demi-centimètre, et l'on fixe en même temps l'extrémité des lignes de soutache. On borde l'encolure avec une bande *double*, ornée de soutache, et dont la largeur est d'un centimètre 1/2 ; sa couture est cachée par une soutache posée à plat. On pose les boutons, on fait les boutonnières. La moitié de dessus de la manche est ornée de soutache, puis on coud les deux moitiés ensemble, depuis 16 jusqu'à 17, depuis 18 jusqu'à 19. Sous le bord inférieur de la manche, on pose une bande de taffetas ayant 5 centimètres de largeur. On fait un pli dans la moitié de dessous de la manche, en posant la croix sur le point, puis on coud la manche dans l'entournure garnie d'un passe-poil, en rapprochant les chiffres pareils.



SORTIE DE BAL (DEVANT).

Jarretière brodée.

La figure 55 (*verso*) représente le dessin et le patron de la jarretière.

MATÉRIAUX (pour la paire) : Cachemire blanc ; taffetas bleu ; 60 centimètres de ruban élastique, ayant 2 centimètres de largeur ; 1 mètre de guipure blanche, ayant à peine 2 centimètres de largeur ; grosse soie blanche de cordonnet ; même soie bleue ; un peu de ouate et de gaze roide.

La jarretière est faite en ruban élastique, fermé en rond, recouvert de taffetas bleu ; ce ruban a 30 centimètres de longueur; le dessus de la jarretière est orné d'un plastron en cachemire ou velours blanc, brodé en soie bleue de cordonnet; la jarretière est passée dans 3 pattes perpendiculaires, placées sous le plastron.

On exécute le dessin de la figure 55 sur le cachemire ; les feuilles sont faites au plumetis, avec la soie blanche, tandis que les fleurs sont exécutées au point de *poste* (ou de *minute*). Les petits points du dessin sont faits avec la soie bleue, de même que les nervures des fleurs.

On double le plastron avec de la ouate, de la gaze roide, du taffetas bleu, lequel est ramené à l'*endroit*, pour encadrer ce plastron, autour duquel on coud la guipure légèrement froncée, dont on couvre la couture avec une ruche de taffetas bleu. Chacune des 3 pattes, au travers desquelles on passe la jarretière, a 4 centimètres 1/2 de longueur; l'une est fixée au milieu, chacune des deux autres à 3 centimètres de distance de l'extrémité du plastron. On recouvre le ruban élastique avec du taffetas bleu, on le passe dans les pattes, on coud les deux extrémités ensemble.

Sortie de bal avec capuchon.

Les figures 1 à 3 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Cette *sortie de bal* convient particulièrement aux jeunes filles ; on la fait en cachemire uni de toutes nuances; notre modèle est rose de Chine, avec doublure en marceline blanche, ouatée. Les ornements se composent de rubans en velours noir, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, et de guipures Cluny, blanches, un peu plus étroites.

En coupant les diverses figures composant ce patron, on doit considérer les figures 1*a* et 1*b*, comme se faisant *suite*; il faut donc, après que l'on a complété le petit côté replié, réunir ces deux morceaux du patron, A sur A, B sur B; d'après cette figure 1, ainsi disposée, on coupe deux morceaux; si l'étoffe choisie n'a pas une largeur suffisante, on peut faire une couture sur la *ligne diamétrale* (voir



SORTIE DE BAL (DOS).



le patron). On coupe le capuchon entier d'après la figure 3, qui en représente seulement la moitié; — deux morceaux pour chaque manche, d'après la figure 2, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous; les figures 1 et 2 sont doublées et ouatées; la figure 3 seulement doublée; on réunit les deux figures 1, au milieu par derrière, sur l'épaule depuis 1 jusqu'à 2. Chaque manche est cousue ensemble depuis 3 jusqu'à 4, puis placée dans l'entournure, 4 sur 4. Le capuchon et sa doublure sont plissés comme l'indique la figure 3, en posant chaque croix sur le point voisin. On place ensuite la garniture, un bouton et une bouclette-boutonnière, on coud le capuchon sur l'encolure, que l'on borde ensuite avec une bande coupée en biais, ayant 1 à 2 centimètres de largeur. Deux rubans de velours servent de *brides* pour nouer la sortie de bal autour du cou.

Costume complet pour petit garçon

DE CINQ A SEPT ANS.

Les figures 7 à 18 (*recto*) appartiennent à ce costume.

Ce costume très-simple est fait en drap gris; les ornements se composent de bandes de cachemire noir, *piquées* en carré avec de la soie grise. Cette petite broderie peut aussi être exécutée au point russe; de même que l'on peut substituer aux bandes de cachemire des galons noirs plus ou moins larges.

Pantalon. On coupe la moitié de devant et celle de derrière d'après les figures 7 et 8, en laissant en plus l'étoffe nécessaire, pour un ourlet de 6 centimètres sur le bord inférieur du pantalon. La patte indiquée sur le patron est taillée à part en étoffe double, puis fixée à la place qui lui est attribuée sur le patron; la patte de la poche est coupée d'après la figure 9. La ceinture de devant et celle de derrière sont coupées d'après les figures 10 et 11, en étoffe, et en forte percaline pour doublure, chacune d'un seul morceau. On fait dans chaque *jambe*, sur la moitié de devant du pantalon, une fente pratiquée entre la double ligne, et destinée à la poche intérieure. On fixe les pattes de la poche sur le pantalon, en réunissant les chiffres pareils. On joint la moitié de devant du pantalon à la moitié de derrière, depuis 15 jusqu'à 16, depuis 17 jusqu'à 18; on ourle chaque côté de la moitié de derrière, depuis 15 jusqu'à 16, et l'on pique sur chaque couture de côté, depuis 15 jusqu'à 16, une bande de cachemire ayant 4 centimètres 1/2 de largeur. Quand l'ourlet du bord inférieur est fait, on réunit les deux du pantalon au milieu, devant et derrière, puis on ourle les bords de la fente, depuis 19 jusqu'à 20. On plisse le bord supérieur en posant toujours la croix sur le point, puis, rapprochant les chiffres pareils, on *monte* le pantalon entre le dessus et la doublure de la ceinture, que l'on garnit des boutonnières et des boutons indiqués.



BONNET POUR DAME AGÉE, VU PAR DERRIÈRE.

Gilet. On coupe les deux devants en étoffe et percaline (doublure) d'après la figure 12; le dos entier d'après la figure 13, qui en représente seulement la moitié, mais en percaline prise double; on prépare les deux ceintures à *boucles* d'après la figure 14. Dans chaque devant on fait, entre la double ligne, une fente destinée à une petite poche intérieure, que l'on borde d'étoffe pareille à celle du gilet; enfin, cette ouverture et les contours supérieurs de la poche sont garnis avec une bande de cachemire ayant 3/4 de centimètre de largeur. Le devant et le contour inférieur du gilet sont garnis, outre la doublure, avec une bande d'étoffe ayant 5 centimètres de largeur. On fait les boutonnières sur le devant de gauche, on pose les boutons sur le devant de droite. Les contours du gilet (encolure, devants et bords inférieurs) sont garnis avec une bande de cachemire, puis on réunit les morceaux du gilet, en rapprochant les chiffres pareils. En faisant les coutures des côtés, on *prend* en même temps la petite ceinture à *boucle;* cette boucle est attachée à la ceinture de gauche.

Veste. On coupe, pour les devants et la manche, deux morceaux d'après chacune des figures 15 et 17; le dos est taillé d'un seul morceau, d'après la figure 16, qui en représente seulement la moitié. La patte est préparée d'après la figure 18. On assemble dos et devants en rapprochant les chiffres pareils; on plie à l'endroit le bord des contours, on le recouvre avec une bande de cachemire indiquée sur le patron. La manche est cousue ensemble, depuis 35 jusqu'à 36, garnie de cachemire, placée dans l'entournure, 37 sur 37. La patte est recouverte de cachemire que l'on pique, et l'on y fait la boutonnière indiquée; cette patte est cousue avec un bouton au coin supérieur du devant de gauche; sur le devant de droite on place un bouton auquel s'attache la boutonnière de la patte; on pose en outre des agrafes pour fermer la veste.



COSTUME COMPLET POUR PETIT GARÇON DE CINQ A SEPT ANS.



ROBE POUR ENFANT D'UN A DEUX ANS.



BONNET POUR DAME AGÉE.

Robe pour enfant d'un à deux ans.

Les figures 43 à 48 (*verso*) appartiennent à ce patron.

La robe est faite en cachemire bleu, avec bandes de taffetas bleu, coupées en biais, ornées de coutures en croix faites en soie blanche, et de boutons recouverts en taffetas bleu, avec étoile blanche au centre.

Il nous semble superflu d'ajouter que cette robe peut être exécutée en toute étoffe de toute couleur, et cependant cela n'est pas tout à fait inutile. Nous décrivons un modèle élégant..... mais si cette élégance n'est pas à la portée de toutes nos abonnées, nous ne comprenons pas que celles de nos abonnées qui réclament des modèles extrêmement simples n'exécutent pas nos patrons en percale imprimée, si ce tissu leur convient mieux que les tissus indiqués; dès-lors, et pour ne parler que de la robe dont nous nous occupons, le modèle sera aussi simple que possible.

On coupe la robe d'après la figure 43, qui en représente la moitié, en étoffe et gaze roide, si l'on fait la robe en cachemire, cette étoffe devant être doublée. La robe n'étant pas indiquée dans toute sa longueur, on devra compléter cette longueur qui sur notre modèle est de 52 centimètres y compris l'ourlet inférieur de 3 centimètres. La pièce de devant est coupée d'après la figure 44, qui en représente seulement la moitié; on coupe de plus 2 morceaux d'après chacune des figures 45 à 48.

Après avoir cousu la robe ensemble par derrière depuis l'étoile jusqu'au bord inférieur, on ourle la fente depuis l'étoile jusqu'à 23, on fait l'ourlet sur le bord inférieur, et l'on pose la garniture en partie indiquée sur le patron, et tout à fait indiquée sur le dessin. Sur le bord supérieur on forme des plis en posant chaque croix sur le point; ces plis sont simples; — ils sont doubles seulement à la place où se trouvent les bandes de la garniture. La robe est *montée* (en rapprochant les chiffres pareils) entre le dessus et la doublure de la pièce, garnie suivant les indications du dessin, et doublée de percaline. La manche est froncée sur chaque côté transversal, puis fixée chiffres sur chiffres, entre le dessus et la doublure de la patte, garnie suivant les indications du dessin. On pose chaque croix sur le point, pour former les deux plis sur chaque côté de la robe; on les pique deux fois en travers, puis on pose la manche dans l'entournure garnie d'un passe-poil, 28 sur 28. L'encolure et le bord inférieur de la manche sont ornés d'une guipure Cluny, blanche, ayant 1 centimètre 1/2 de largeur, dans laquelle on passe un ruban de velours noir *zéro*. On peut aussi fixer la robe à la taille de l'enfant avec une ceinture en ruban, ou bien assortie à la garniture de la robe.



BONNET SANS FOND, VU PAR DERRIÈRE.

Bonnet pour dame âgée.

Les figures 25 et 27 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Le bonnet est fait en tulle noir, dentelle noire, ruban de velours vert de diverses largeurs, de petites boucles en jais, ayant 2 centimètres de longueur. On coupe en tulle roide la passe de devant et celle de derrière, d'après les figures 25 et 26, on les encadre avec du ruban de fil d'archal, on les réunit en rapprochant les chiffres pareils. Deux pattes en ruban de velours vert, ayant chacune 30 centimètres de longueur, et 2 centimètres de largeur, posées sur du tulle roide, forment le fond du bonnet; à chaque patte se rattache une dentelle noire ayant 4 centimètres de largeur; on fixe ce fond à la passe, d'après les indications du patron. Une dentelle ayant 8 centimètres 1/2 de hauteur, rehaussée



par une bande de tulle noir de 4 centimètres, est froncée, puis fixée à la passe de derrière. Le bord supérieur de cette passe est garni avec une dentelle de 4 centimètres de largeur, légèrement froncée, dressée *debout;* la couture est cachée par un ruban de velours, orné de 5 boucles en jais. Sur la passe de devant on pose une dentelle ayant 4 centimètres de largeur, — même dentelle à 11 centimètres de distance du coin inférieur; toutes deux dépassent de 3 centimètres la passe, et leur couture est cachée sous un ruban. Quelques bouclettes de ruban, un nœud double, ornent le devant du bonnet; deux écharpes de tulle noir, ayant chacune 48 centimètres de longueur, 16 centimètres de largeur, garnies d'une dentelle ayant 3 centimètres de largeur, et d'un ruban très-étroit, servent de brides; rien ne s'oppose à ce que l'on mette en outre des brides de ruban.

Bonnet sans fond.

La figure 27 (*recto*) appartient à ce modèle.

On fait ce bonnet avec du ruban de velours rose, et de taffetas noir, ayant chacun 2 centimètres 1/2 de largeur, du ruban de taffetas noir, ayant 6 centimètres 1/2 de largeur, de la dentelle noire ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, de l'entre-deux pareil, ayant 2 centimètres de largeur.

On coupe le fond (sera enlevé plus tard) d'après la figure 27 (qui en représente seulement la moitié) en tulle noir roide, que l'on encadre avec du ruban de fil d'archal, puis avec du ruban de velours rose; le devant est garni de dentelle noire, froncée, cousue avec des perles. On prend un morceau d'entre-deux, ayant 80 centimètres de longueur, on le borde de chaque côté avec de la dentelle noire, et l'on

COIFFURE A VOILETTE DE CHEZ Mme AUBERT,
Rue Laffitte, 9, près le boulevard des Italiens.

coud des perles noires soufflées sur tout ce morceau. On pose le milieu de l'entre-deux sur le velours qui borde le fond, et on le fronce un peu aux coins du fond. Deux rubans de velours rose, ayant chacun 30 centimètres de longueur, sont croisés sur le fond, puis demeurent glissés sous la dentelle, qui garnit le côté intérieur de l'entre-deux, et que l'on découd un peu à cet effet. Les bouts de ces rubans, coupés en biais, dépassent le fond de 6 centimètres environ. On prend deux morceaux du ruban étroit en taffetas noir, ayant chacun 44 centimètres de longueur; chacun est cousu sur l'un des coins de devant du fond; là on les entrelace, puis on recommence près des coins inférieurs; on les fixe sous le bord inférieur du fond. Le ruban qui se trouve entre les deux nœuds, doit former une *pointe* sur la dentelle. On coupe le tulle roide (qui forme le fond) jusqu'au ruban de velours; on place devant et derrière quelques bouclettes en ruban de velours rose, des boucles de jais, et enfin 2 brides du large ruban noir, ayant chacune 63 centimètres de longueur, 7 centimètres de largeur, entourées de dentelle cousue avec des perles, et ornées de petites bouclettes en ruban de velours rose.



CORSAGE MONTANT POUR PETITE FILLE DE NEUF A ONZE ANS.

Corsage montant pour petite fille

DE NEUF A ONZE ANS.

Les figures 19 à 24 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Robe et corsage en toile de laine brune, avec encadrement en velours anglais brun foncé; boutons et grelots de même teinte que le velours.

Corsage. On coupe en étoffe et doublure deux morceaux, d'après chacune des figures 19, 20, 23 et 24; on laisse en plus à la figure 19 (devant) l'étoffe nécessaire pour faire sur le bord de devant un rempli de 3 centimètres. Le dos est coupé sans couture, d'après la figure 21, qui en représente seulement la moitié. Les deux moitiés de chaque manche sont coupées d'après la figure 22, en tenant compte de la différence de contours, pour la moitié de dessous. On fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche; on coud les deux pinces de la poitrine; on assemble tous les morceaux du corsage, en réunissant les chiffres pareils; on borde les contours avec le velours, l'encolure avec un passe-poil. La manche est cousue ensemble, depuis 44 jusqu'à 45, depuis 46 jusqu'à 47; on la borde avec du velours, on la fixe dans l'entournure, garnie d'un passe-poil, en rapprochant les chiffres pareils, et *prenant* en même temps les deux pattes qui ont été doublées de soie, et bordées de velours.





CORSAGE MONTANT AVEC PATTES FORMANT DES BASQUES.

Coiffure à voilette,

DE CHEZ Mme AUBERT, RUE LAFFITTE, 9.

Cette coiffure, très-facile à imiter, se compose de deux rouleaux en taffetas noir, ornés de tresses et de boutons en paille, d'une large dentelle noire, et de roses nuance soufre.

Pour faire le rouleau de devant, on coupe en tulle noir, double, une bande ayant 46 centimètres de longueur, large de 4 centimètres au milieu, de 2 centimètres à chaque extrémité. On *habille* cette bande avec du taffetas noir, brodé de petits boutons en paille, en le disposant de telle sorte que le taffetas serré, de distance en distance par la tresse de paille, forme des *bouillonnés.* Le second rouleau, se rattachant à celui-ci, a 24 centimètres de longueur, 2 centimètres de largeur; la dentelle qui s'y rattache a 90 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur; on la rehausse avec une bande de tulle noir, qui porte à 14 centimètres sa hauteur totale. On pose le bouquet comme l'indique le dessin.

Corsage montant avec pattes

FORMANT DES BASQUES.

Modèle de chez Mme Gérard, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 40.
Les figures 28 à 30 (*recto*) appartiennent au patron des pattes.

La robe, faite en épingline brune, a un corsage



BONNET SANS FOND.

montant, avec ceinture à laquelle se rattachent sept pattes de même étoffe que la robe; des pattes analogues, mais beaucoup plus petites, garnissent l'entournure de la manche; un gland brun est placé à l'extrémité de chaque patte, encadrée d'une bande de velours anglais brun, taillée en biais.

Le corsage est fait d'après le patron publié dans le n° 44 (corsage avec augmentation et réduction); on taille les 7 pattes de la ceinture, en étoffe et doublure, d'après la figure 28; — les 6 pattes des manches d'après la figure 29, — les 6 feuilles de la rosette de la ceinture d'après la figure 30, le tout en étoffe et doublure de soie, qui sont réunies par l'encadrement en velours anglais.

Chaque patte de la ceinture est cousue ensemble, depuis l'étoile jusqu'au point, puis fixée à l'envers de la ceinture (qui a 4 centimètres de largeur); les pattes sont séparées par des intervalles égaux. La ceinture est doublée, bordée, garnie d'agrafes posées sous la rosette; celle-ci est formée par les 6 feuilles qui ont été coupées d'après la figure 30; on forme un pli dans chacune de ces feuilles, en posant la croix sur le point; une *patte* de même étoffe cache leur jonction.

AVIS. Le dessin et l'explication de la bottine pour enfant, dont le patron se trouve sur la planche jointe au présent numéro, paraîtront dans le prochain numéro.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Petit garçon de six ans. Pantalon bouffant en cachemire grenat, avec bottes à haute tige; robe droite (sans manches) en velours anglais noir bordée d'astrakan; manches en cachemire grenat; toque ronde en velours noir garnie d'astrakan.

Petite fille de huit ans. Robe de popeline à carreaux bleus et blancs; bottes en cuir bleu; pardessus en velours bleu, garni de cygne; chapeau marin en feutre blanc garni de rubans bleus.

Petite fille de treize ans. Robe de dessous en toile de laine violette à manches longues; robe de dessus à bords dentelés en velours noir avec paletot popeline pareil à manches moyen âge; toque de velours noir, avec bordure en plumes de paon.

Petite fille de trois ans. Jupe plissée en cachemire rouge; robe courte en cachemire gris, à dents carrées bordées de velours noir orné de boutons blancs.

Petite fille de six ans. Jupon en velours anglais bleu vif, orné de velours noir en bandes et de soutache noire; robe de dessus en drap de Paris à carreaux écossais, fixée par des pattes de velours noir; chapeau de velours gris avec plume de coq, rouge.

Petit garçon de huit ans. Pantalon et veste en velours noir, bas rouges, bottes noires.

Petite fille de dix ans. Robe de dessous montante à manches longues, en popeline grise; polonaise en velours vert, garnie de fourrure brune; toque de velours vert avec petite plume blanche.

MODES.

Quoiqu'il ne soit pas encore question de bal, à Paris, on y connaît déjà les arrêts de la mode, en ce qui concerne les toilettes de bal.

Ces toilettes se conformeront fidèlement aux *styles* adoptés pour les robes de jour. On portera des *fourreaux* décolletés, — et des corsages à basques non moins décolletés. Les premiers sont, ainsi qu'on le sait, taillés tout d'une pièce (corsage et jupe); les seconds seront parfois des corsages, mais souvent aussi. seulement des corselets.

La mode des jupes nouées par derrière, si grotesque et si absurde qu'elle n'a pu rallier qu'un bien petit nombre d'adhérentes, se met à sa place, en se bornant aux toilettes de bal. Là, en effet, les tissus vaporeux peuvent former sans inconvénient ces larges nœuds à bouts flottants..... Mais de jour, mais en tissu de laine, les jupes nouées représentaient la dernière expression de l'extravagance. Les toilettes de bal se conformeront généralement à la mode de la robe, plus courte que la robe de dessous, et chercheront la plupart de leurs effets dans ce domaine, qui ouvre une large voie à la fantaisie et au goût individuel. Nos lectrices désirent peut-être trouver ici un spécimen de ces diverses toilettes? Ce désir est légitime, et je vais me hâter de le satisfaire.

Le *fourreau*, dit aussi robe *empire*, n'est autre chose que la robe princesse, faite décolletée, à manches courtes; taffetas, satin, velours, soierie rayée, tels sont les tissus que l'on emploie pour la préparer. Très-souvent le fourreau est plus court qu'une robe de dessous, de couleur tranchante; il nous conduit, sans que nous paraissions nous en douter, sans que la perspective d'un semblable péril éveille nos méfiances; il nous conduit, dis-je, aux tailles qui se terminaient sous les aisselles. Mon devoir est de constater ici son apparition..... mais, après l'avoir rempli, je rentre en possession de mon indépendance, et je note, pour obéir à la vérité, que le *fourreau* est l'un des vêtements les plus disgracieux parmi tous ceux que l'aberration féminine a pu favoriser, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Je lui préfère le corselet sous toutes ses formes; celui-ci s'alliera à toutes les combinaisons de jupes, et j'en veux décrire un qui me semble tout à fait joli. Robe de dessous en poult-de-soie blanc, garnie avec deux volants tuyautés, en tarlatane blanche, posés *pied* contre *pied*, leur couture de jonction étant cachée par une ruche de tarlatane, découpée de chaque côté (comme les volants). Robe de tarlatane blanche, simplement bordée de cinq petits rouleaux de taffetas blanc. La couture de derrière, réunissant deux lés, n'est faite que jusqu'au tiers de sa hauteur depuis la ceinture. Les deux lés séparés sont noués ensemble négligemment, et ce nœud *retire* un peu la robe en arrière. Corselet à basques, par derrière seulement, fait en taffetas blanc, et orné de ruches très-étroites en tarlatane blanche. Substituez, pour une jeune femme, du tulle avec étincelles d'or à la tarlatane, bordez la robe avec cinq chefs d'or, ornez-en le corselet, ajoutez de la soutache d'or aux ruches de la robe de dessous, en la disposant en bouclettes, ou bien en *touffes*, qui interrompraient la ruche à distances régulières ou irrégulières, vous aurez à la fois une toilette très-élégante, très-simple (eu égard aux goûts actuels), et pourtant très-moderne. Des fleurs à couleur vive, ou bien des fleurs en velours blanc, à cœur d'or, ou des fuchsias d'or, composeraient la coiffure.

La mode des corsages à basques sera précieuse pour composer les toilettes maternelles. On fera, en effet, ces corsages montants, à revers par devant, en tout tissu, léger ou épais, et l'on sera, dans le premier cas, décolletée, sans cependant découvrir ses épaules.

Les fleurs en velours promettent de fournir cet hiver une glorieuse carrière. J'ai omis de citer parmi les bijoux en fleurs les plus jolis de tous, qui sont des fuchsias et des clochettes en velours noir, servant non-seulement pour les toilettes de petit deuil, mais encore comme ornement de fantaisie. Le fuchsia en velours noir est particulièrement joli en boucles d'oreilles, collier et bracelet.

Nos lectrices savent-elles que l'on ne porte plus de châle plié en triangle? C'en est fait: cette pointe trop classique a disparu. Paris est rempli, mais littéralement rempli de châles *tartans* et autres, qui se portent pliés en deux, et se posent sur le dos, comme s'il s'agissait d'une écharpe. On a d'abord pu croire à une erreur, à un oubli.... supposer qu'une dame très-pressée, et craignant de manquer un train de chemin de fer, avait jeté son châle sur ses épaules, sans avoir le temps de le plier; mais aujourd'hui le doute n'est plus permis; ce n'est pas un oubli, une négligence, c'est une mode, et il est temps de compter avec elle.

E. R.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

Rien n'est plus habile que de donner un aliment à l'imagination féminine, quand on veut la détourner d'exercer la faculté qui est la faculté féminine par excellence, c'est-à-dire l'observation. Toute femme impartiale aura bientôt découvert et déjoué les ruses les plus ingénieuses, mais elle perd son impartialité dès qu'on l'intéresse à une cause généreuse. La voie indiquée à Mme Roger et à Denise les entraîna loin de la prudence dont elles auraient, sans cette diversion habile, écouté les conseils. Comment ne pas rassurer ce jeune homme, qui craignait d'être confondu parmi la race des aventuriers? Comment lui refuser les témoignages d'estime et de sympathie qui pouvaient seuls dissiper les craintes poignantes dont il leur avait fait confidence?

On devine le reste; Denise aima bientôt ce jeune héros; Mme Roger voyait en lui la réalisation de tous ses rêves, et quand il parla, quand il avoua timidement à la mère de Denise que son bonheur dépendait désormais d'elle, qu'il n'avait pas de plus cher désir que celui de réaliser sa petite fortune pour s'établir en France, il fut accueilli, encouragé, accepté comme le gendre que l'on aurait préféré à tous les autres prétendants. Cette fois Denise ne fit aucune opposition. Il restait à discuter le parti auquel on s'arrêterait pour la célébration du mariage.

Denise voulut en référer à son cousin Claude; mais sa mère estima que ce projet était inutile et dangereux: inutile, car Denise, majeure, venait de recevoir ses comptes de tutelle et ne relevait plus que d'elle et de sa mère; dangereux, parce qu'il fallait éviter d'attirer l'attention sur le comte de Mansigné*.

Peu de jours après l'acceptation de sa recherche, celui-ci vint un matin chez Mme Roger.

« Votre générosité, la confiance que vous et Mlle Denise avez bien voulu m'accorder, pesaient sur mon cœur, » lui dit-il en lui baisant la main; « permettez-moi, aujourd'hui, de vous prouver à toutes deux la vérité de toutes mes affirmations.

— Si j'avais douté de vous, » répondit Denise sur un ton de reproche, « aurais-je accepté?

— Sans doute..... Et je me souviendrai toute ma vie de cette foi généreuse; mais vous ne pouvez me blâmer si je m'oppose à ce que vous me fassiez plus longtemps crédit.

— Orgueilleux, » dit Mme Roger en riant.

— Eh oui! je le suis..... Hélas! je ne vous ai jamais dit que je n'avais aucun défaut! Mais celui-ci, si je ne me trompe, est du nombre de ceux que vous excuserez..... J'irai plus loin; vous me repousseriez peut-être si j'étais assez parfait pour être dépourvu d'orgueil.

— Il resterait à s'entendre sur le sens que vous attribuez à ce mot, » reprit Denise; « signifie-t-il pour vous *dignité*? Alors, vous avez raison.

— Il signifie surtout le besoin invincible de me montrer digne d'estime aux nobles cœurs qui ont bien voulu me donner un peu d'affection. Et maintenant, permettez-moi d'entrer en matère:

« Depuis deux mois déjà j'ai écrit à mon frère au sujet d'un accommodement qui me permettrait de me transplanter en France. Vous souriez, Madame; est-ce de ce mot étrange ou étranger, *transplanter*?

— Non, » répondit Mme Roger, « mais de cette date: deux mois. Vous avez donc écrit le lendemain de notre entrevue chez Mme d'Argennes?

— Oui, Madame. Voici la lettre que mon frère me répondait à ce sujet; voici une dépêche télégraphique que je reçois à l'instant. »

Pendant que Mme Roger parcourait le premier de ces deux documents, M. de Mansigné l'expliquait rapidement à Denise:

« Nous sommes des gentilshommes ruinés, » lui disait-il; « ma part dans le domaine paternel, si tant était qu'il me fût possible de la réaliser, représentait une somme de trois cent mille francs.

— C'est une ruine fort acceptable, » dit Mme Roger en interrompant sa lecture.

« Pour vous, Madame, » reprit M. de Mansigné, « c'est peu de chose; mais comment vendre des terres là-bas? Les acquéreurs sont rares, et mon frère m'élevait cette objection, tout en ajoutant, comme vous le voyez, qu'il allait peut-être épouser une jeune fille riche, et qu'il pourrait, dans ce cas, m'envoyer la somme qui représente ma part dans l'avoir commun. Il me prévenait qu'en tous cas il tenait à ma disposition la moitié des joyaux de notre mère; je serai bienheureux de les offrir à Mlle Denise. Ce sont des joyaux historiques.....

— Historiques! » s'écria Mme Roger.

« Oui, car la plupart ont appartenu à la reine Marie d'Arquien, notre parente, la femme du grand Sobieski! Aujourd'hui je reçois la dépêche télégraphique dont vous voudrez bien prendre connaissance: la voici. Mon frère m'annonce que son mariage est décidé, qu'il se conclut ces jours-ci, et qu'il m'enverra, sitôt la conclusion, une somme de trois cent mille francs, représentant ma part dans la succession paternelle.

— Voilà de bonnes, d'heureuses nouvelles! » dit Mme Roger, « et nous pourrons, à notre tour, fixer la date de votre mariage.

— Hélas! non, Madame..... pas encore! Il m'importait surtout de vous donner, en ce qui me concerne personnellement, toutes les garanties possibles..... Quant à me marier bientôt... ici... cela m'est encore interdit. Il faudrait produire des papiers qui pourraient devenir compromettants pour la cause dont je suis l'humble soldat. J'aurai le courage d'attendre qu'il me soit permis d'agir sans ambiguïté, au grand jour. D'ici là, je vous conjure seulement de me conserver votre bienveillance...... oserais-je ajouter votre affection?..... Il est possible qu'on la mette à l'épreuve, que l'on essaye d'éveiller votre méfiance, de susciter contre moi des soupçons...... auxquels je ne survivrais pas, s'ils étaient de nature à compromettre les espérances que vous avez bien voulu me donner.

— Des soupçons! » s'écria Mme Roger.

« Des doutes! » ajouta Denise...... « Vous n'y songez pas! C'est mal à vous d'admettre un seul instant que nous puissions douter de vous.

— Merci! Vous ne savez pas à quel point ces assurances sont douces et précieuses pour mon âme inquiète, pour un cœur redoutant de perdre son bien le plus cher. Mais je ne m'abuse pas, je sais que toutes les armes sont bonnes pour mes adversaires; et quand même ceux-ci me laisseraient jouir en paix d'un bonheur qu'ils ignorent, n'ai-je pas en outre quelques autres ennemis tout aussi dangereux?..... Je veux parler de ces soi-disant amis de salon, qui m'ont quelquefois jalousé..... Or ceux-là sont impitoyables et implacables; ils ne peuvent avouer leurs mobiles, honteux pour eux, et s'appliquent, à notre insu, à nous abaisser par des suppositions venimeuses, dont nous ne pouvons nous défendre, puisque nous les ignorons. La race des *Basile* est innombrable, éternelle, et met toujours en pratique le procédé conseillé dans *le Barbier : Calomniez! calomniez! Il en reste toujours quelque chose!*

— Ce n'est pas près de nous, » reprit Denise en s'animant, « que de semblables tentatives pourraient réussir: on juge avec son cœur, avec sa foi, et on ne se laisse pas abuser par des allégations mensongères.

— Oh! oui, n'est-ce pas? Jugez toujours avec votre cœur! L'esprit est plus sujet à errer en se méfiant, que le cœur n'est exposé à se tromper en se confiant.

— Voilà une belle parole, » répondit Denise, « et je m'en souviendrai!

— Selon vous, nous devons garder le silence sur nos projets, et en remettre l'accomplissement à une époque indéterminée?..... » continua Mme Roger.

— Oui; gardons soigneusement notre secret, et attendons; j'espère que je n'attendrai pas longtemps! »

On se conforma à ce programme. M. de Mansigné visitait souvent l'hôtel de la rue de Londres; on se rencontrait chez Mme d'Argennes; mais le mariage projeté ne fut confié à personne.

Si invraisemblable que paraisse cette confiance aveugle témoignée à un étranger, il ne faut pas, sous peine d'erreur, la déclarer inadmissible; elle ne fait pas partie de cet arsenal de sentiments chimériques dans lequel un romancier va puiser des auxiliaires pour les besoins de sa cause. Nous avons vu, nous voyons chaque jour des exemples d'une imprudence analogue à celle dont Mme Roger faisait preuve, et rien de plus humainement vrai que cette tendance possédée par chacun d'entre nous, nous incitant à toujours juger les autres d'après nous-mêmes; c'est là qu'il faut chercher l'origine des soupçons dirigés contre les gens de bien, comme de la confiance accordée aveuglément aux inconnus. Je ne prétends pas, bien entendu, assimiler la prudence à un symptôme d'antécédents mauvais; je veux seulement disculper un peu les dupes contre lesquelles l'indignation s'exerce volontiers, en absolvant, jusqu'à un certain point, ceux qui les ont dupées. Être dupe ne représente pas seulement une infériorité intellectuelle, c'est aussi parfois le symptôme d'une supériorité morale qui ne saurait admettre chez autrui les détours qui n'existent pas en elle.

On cacha à Mme d'Argennes, comme à tout le monde, le mariage qui avait été convenu. Sophie seule était mystérieusement instruite du succès obtenu par M. de Mansigné. Quelques semaines s'écoulèrent de la sorte; la saison de la dispersion annuelle des habitants de Paris était arrivée; Mme Roger et sa fille, conseillées par M. de Mansigné se décidèrent à se rendre en Suisse; il fut convenu qu'il irait les y rejoindre.

* Une erreur typographique s'est glissée dans le no 48. On a mis Mansigni, *au lieu de* Mansigné.





LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56, Rue Jacob Paris.

Costumes d'Enfants: Envois de la MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE r. d'Hauteville, 53

Ce fut dans une jolie petite habitation située près du lac de Genève, et louée par Mme Roger, que les fiancés se revirent après six semaines de séparation. M. de Mansigné paraissait triste et abattu, malgré la joie qu'il manifestait de se retrouver près de tout ce qu'il aimait.

Affectueusement interrogé par Mme Roger, il lui avoua que cet état d'incertitude épuisait son courage. « Quand l'attente est définie, » ajouta-t-il, « quand on se dit que le repos, le bonheur, nous seront accordés au-delà d'un certain délai, oh! alors..... on peut attendre, non-seulement avec patience, mais avec joie; il est si doux d'effacer un à un de notre vie ces jours qui nous séparent du but ardemment désiré! Mais, moi!..... Je me dis souvent : Ce sera peut-être demain..... Seulement, les phases de découragement deviennent toujours plus fréquentes; et je me répète alors : Ce sera peut-être dans un an..... cela ne sera peut-être jamais!

— Mon ami, je crois que vous vous exagérez vos devoirs; qu'y a-t-il après tout qui puisse vous obliger à prolonger cette situation? Je suis prête à la faire cesser; Denise y consent comme moi..... Voyons, expliquez-vous; où est l'obstacle?

— Hélas! je ne puis vous le dire. Qu'il vous suffise de savoir que la nature des engagements qui me lient à mes frères d'armes me défend de me conformer à la loi française, de produire au grand jour mes papiers; d'attirer en un mot l'attention par un acte public. Je n'ose vous demander ce que vous m'accorderiez peut-être.... ce qui concilierait tout.....

— Quoi? parlez.

— Non, c'est impossible..... Et pourtant, que vous importerait, si vous avez réellement confiance en moi?

— Cette restriction est offensante pour nous, mon ami. Eh quoi! pourrais-je songer à vous confier ma fille, s'il y avait place dans mon cœur pour le moindre doute?

— Pardonnez-moi... pardonnez-moi... C'est que je suis bien malheureux... Enfin, consentiriez-vous à un mariage contracté hors de France, ici, ou plutôt en Italie, dans un village? Nous voyagerions, ou nous séjournerions en Suisse, ou bien en Italie, jusqu'au moment où, libre enfin de tout lien, je pourrais rentrer en France, et y faire valider notre mariage. Dites, ai-je trop compté sur votre cœur, sur la noblesse de votre caractère? Avons-nous besoin entre nous de ces précautions honteuses qui semblent assimiler le plus saint des contrats à une affaire traitée entre deux individus, ayant de part et d'autre de bonnes raisons pour se montrer défiants? »

Mme Roger, malgré son aveuglement, en dépit de son enivrement, ne put réprimer un léger mouvement de désapprobation; cette proposition effarouchait un peu les habitudes de son esprit, et lui inspirait une secrète répugnance. De plus, comme tous les motifs sérieux sont généralement étayés par des raisons frivoles, et que parfois même celles-ci, qui sont l'accessoire, l'emportent sur ceux-là, quoiqu'ils représentent le principal, Mme Roger éprouvait une déception, puérile sans doute, mais très-sensible. Ce n'est pas de la sorte qu'elle comptait marier sa fille; elle aspirait à la pompe parisienne, aux lettres de *faire part*, aux nombreuses invitations, aux équipages rangés autour de l'église, conduits par des cochers en grande tenue, contenant difficilement les attelages fougueux; elle avait bien souvent entrevu dans ses visions l'église de la Madeleine, son orchestre habile, ses *suisses* en habits de fête, le grand orgue versant des flots harmonieux sur une assemblée d'élite, sa fille, enfin, cette charmante Denise, enveloppée de dentelle, apparaissant au sommet de l'escalier triomphal..... Tous les menus détails de la cérémonie avaient été depuis longtemps arrêtés dans son esprit..... Tout, jusqu'à sa toilette personnelle, une délicieuse robe mauve..... uniforme des mères élégantes à pareil jour..... Et il fallait renoncer à ce rêve!

M. de Mansigné était trop habile pour méconnaître la nature de l'effet produit par sa proposition; il se hâta de revenir sur ses pas.

« Du reste, » ajouta-t-il après une courte pause, « ce projet est probablement insensé; ne l'accueillez pas, je le renie; il a été conçu dans un moment de souffrance et d'irritation. Non, il ne faut pas que Denise, que vous-même consentiez à ce mariage; je partirai, j'attendrai quelque part, loin de vous, ma délivrance.... ou ma mort. Non, non, point de mariage clandestin; je donnerai mon nom à ma fiancée selon la coutume de son pays..... ou je renoncerai à tout bonheur ici-bas..... Et maintenant je regrette d'avoir été lâche vis-à-vis du bonheur; je n'aurais pas dû accepter la permission de vous voir si souvent..... Pas pour moi..... peu importe que je souffre..... mais pour vous, pour mademoiselle Denise..... Le monde fera mille suppositions absurdes, que j'aurais dû vous épargner.

— Écoutez, » répondit Mme Roger, ébranlée par ce dernier et insidieux argument; « Denise est majeure depuis un mois; elle a reçu ses comptes de tutelle; elle est bien libre de disposer de sa fortune et de son existence; de plus, elle est fort raisonnable, et en état, par conséquent, de peser ses résolutions. Je ne veux pas influencer sa détermination quelle qu'elle soit, car je tiens à décliner toute solidarité au sujet de votre projet; mais je donne d'avance mon consentement à la décision qu'elle prendra; je vous autorise à causer de tout cela avec elle. »

M. de Mansigné usa de cette permission; il sut exalter les sentiments généreux de la jeune fille; il l'éblouit en faisant luire devant elle une auréole de proscrit et de martyr, il la toucha enfin en lui dépeignant sa tendresse en termes simples et vrais.

Vrais? Oui, ils l'étaient, car il y a bien des contradictions dans l'âme humaine. Le coureur de dots, qui n'avait d'abord eu en vue que la fortune de Denise, s'était laissé toucher par la grâce modeste et fière, par la droiture du caractère de cette jeune fille. Avant de la connaître, il aspirait seulement à l'existence oisive, molle, luxueuse, qui devait être le partage de son mari..... Maintenant, qu'il avait apprécié l'influence bienfaisante de sa compagnie, qu'il avait entrevu près d'elle un horizon pur, élevé, il tenait à Denise par les liens les plus forts. Ce fut justement cette note vraie qui précipita la résolution de la jeune fille; s'il avait été moins sincère sur ce point, si elle n'avait compris, discerné la tendresse qu'il lui portait, cette proposition d'un mariage presque clandestin aurait éveillé la méfiance en elle, et, selon toute probabilité, aurait rencontré une opposition qu'on n'aurait pu faire fléchir. Mais quoi! Elle aimait le fiancé agréé par sa mère; le jugeant d'après elle, lui accordant toutes les qualités qu'elle connaissait, parce qu'elle les rencontrait en elle-même, le croyant bon, loyal, probe, Denise accorda le consentement que sollicitait M. de Mansigné.

Il fut convenu que Mme Roger partirait pour l'Italie avec sa fille, et que M. de Mansigné, les suivant à deux jours de distance, les rejoindrait dans un petit village dont il connaissait particulièrement le curé, disait-il.

Denise, accompagnée par sa mère, se rendit en Italie. Deux jours plus tard, ponctuellement fidèle à l'itinéraire qui avait été tracé, M. de Mansigné descendait dans une petite auberge située sur la frontière italienne. Il devait y passer la nuit.

Tout en se faisant servir un modeste souper, il interrogeait la servante qui s'occupait de lui; il se fit donner quelques détails sur le passage et le séjour de Mme Roger, dont on lui traça un signalement fort exact, en vantant la bonté et la générosité de la *dona* et *di sua figlia*.

« Y avait-il d'autres voyageurs actuellement séjournant à l'auberge? »

Cette question fut faite sur un ton d'indifférence et de distraction; on voyait que le noble étranger cherchait seulement à *tuer le temps*.

« Il y avait seulement une dame française, retournant dans son pays par la Suisse.

— On l'appelle?

— Mme Dubois.

— Elle est seule?

— Toute seule avec une femme de chambre qui n'est pas jeune; toutes les deux ont l'air très-respectable.

— Je n'ai plus besoin de rien, » reprit M. de Mansigné en étouffant discrètement un bâillement... « Je vais écrire. Mon déjeuner pour sept heures; ne m'oubliez pas, je vous prie.

— Soyez tranquille, Monsieur; bonne nuit!

— Bonne nuit! »

M. de Mansigné, demeuré seul, ouvrit un nécessaire de voyage qui contenait une certaine quantité de papiers; il les visita soigneusement, les tria, en conserva quelques-uns, et brûla les autres. Comme il terminait cette besogne, le pêne de sa porte fut légèrement poussé; mais la serrure ne céda pas immédiatement; une voix dit en français au dehors :

« C'est pourtant bien ma porte..... Pourquoi semble-t-elle fermée?..... »

Puis une pression plus énergique eut pour résultat d'ouvrir la porte au moment où M. de Mansigné s'était levé pour avertir la personne occupée à remuer le pêne, qu'elle commettait une erreur. Il se trouva en face d'une femme assez âgée, grande, maigre, un peu voûtée, vêtue de deuil; elle tenait un bougeoir à la main..... Elle prononçait déjà quelques mots d'excuse, lorsque, envisageant M. de Mansigné, elle poussa un cri déchirant, laissa tomber son bougeoir, et s'affaissa sur elle-même.

Le premier mouvement de M. de Mansigné fut assez bizarre.... Il s'élança vers la porte, la ferma à double tour, puis, cette précaution prise, il s'approcha de la femme qui s'était évanouie à ses pieds, la releva, lui fit respirer des sels, et lui mouilla le front avec de l'eau.

L'évanouissement se dissipa assez vite..... Mais, en revenant à elle, l'inconnue semblait demeurer encore en proie à un égarement; elle avait saisi le poignet de M. de Mansigné, et le serrait convulsivement, en répétant :

« Tu ne m'échapperas pas!.....

— De grâce, Madame, revenez à vous, » disait M. de Mansigné, vivement contrarié de cette scène.

« Tu ne me reconnais pas?..... » lui fut-il répondu d'une voix entrecoupée..... « C'est juste..... Il y a si longtemps! Quinze ans sans revoir mon fils..... Cela compte double.... et j'ai tant souffert... Moi, je t'ai reconnu tout de suite..... Tu es beau, autrement, mais autant qu'autrefois..... Georges! mon Georges! »

M. de Mansigné chancela devant ce cri maternel. Il ne pouvait feindre la surprise, la froideur..... Non, dût sa vie en dépendre, il ne pouvait en ce moment repousser sa mère..... Vaincu, terrassé, il tomba à genoux devant Désirée Gaillousso, la veuve du cabaretier.

Et elle? elle le repoussa sans doute? Elle se souvint qu'il l'avait dépouillée non-seulement de ses pauvres économies, mais encore d'un dépôt à elle confié; elle se retraça l'horreur et les angoisses de ce procès qui l'avait convaincue de vol; elle envisagea l'ignominie de la prison subie pour lui?..... Non, elle était mère! elle retrouvait son fils..... Elle ne lui reprocha que son abandon et son oubli; entourant de ses bras cette tête chérie, elle la pressait contre elle avec cette douce énergie qui n'appartient qu'aux mères. Mille questions se pressaient sur ses lèvres..... mais ces lèvres baisaient le front du jeune homme, agenouillé devant elle, et les questions demeuraient en suspens.

« Hélas! » lui dit-elle enfin, « j'aurais tout supporté sans me plaindre.... Mais ne pas te voir.... Mais se dire à toute heure du jour et de la nuit : Vit-il? Peut-être en ce moment même, il expire quelque part de maladie et de misère.... Cela, vois-tu, je ne sais comment j'ai pu le supporter; Dieu m'a aidé, Dieu qui me réservait le bonheur de te revoir..... Tu es donc riche? Qu'as-tu fait?

— Bien des choses, » répondit Georges en se relevant... Il pâlit légèrement en prenant une chaise pour s'asseoir près de sa mère, qui saisit sa main, et la retint de toutes ses forces. « Mais vous-même, ma mère?

— Moi?..... Eh bien! j'ai été graciée.

— Graciée?

— Oui, je ne suis pas restée en prison tout le temps pour lequel on m'avait condamnée.

— En prison? Comment? Pardonnez-moi si je vous fais répéter toutes vos paroles; mais je suis bouleversé..... je ne comprends pas.

— Oui, oui, c'est comme moi..... J'ai été en prison pour.... pour ces dix mille francs..... Tu conçois, je ne pouvais laisser les soupçons se diriger sur toi, et j'ai même eu bien peur un moment, car on paraissait comprendre..... deviner..... Et Catherine t'avait vu près du château. Quant à elle, je lui avais fait jurer qu'elle se tairait, et elle a tenu son serment. »

La tête de Georges était retombée sur sa poitrine.... Il balbutiait... « Ces dix mille francs n'étaient-ils pas à vous?

— N'est-ce pas que tu l'as cru? » s'écria Désirée avec un mouvement de joie..... Oh! c'est ce que je me disais! Non, il n'est pas possible que mon fils ait..... volé..... un dépôt confié à sa mère : c'était trop horrible! Mais tu aurais dû au moins m'écrire..... me dire ce que tu devenais..... Enfin!..... J'ai donc été en prison; on a toujours *un peu* soupçonné quelque chose. Le fait est que j'y ai été traitée avec douceur, qu'on a toujours fait sur moi des rapports favorables, et que Mme Dubois, la sœur d'un inspecteur, une dame veuve, âgée, très-respectable, m'a prise avec elle pour la servir... quoique j'aie été en prison pour vol. Voilà pourquoi nous nous retrouvons ici; Mme Dubois a été en Italie; et maintenant, écoute : avant tout, il faut rendre cet argent. Oh! si j'avais pu le gagner! Nuit et jour ce chiffre de dix mille francs est là, devant mes yeux.... Il me représente une mauvaise action qu'il faut essayer de réparer; tu ne savais pas tout cela.... Tu sais maintenant que cet argent ne m'appartenait pas... Il faut le rendre, et puisque tu as réussi.... car tu parais riche... hâte-toi; ne perds pas un moment pour l'envoyer aux héritiers de M. de Montaudon.

— C'était donc à lui qu'appartenait cette somme? » reprit Georges..... Son visage se contracta amèrement..... « Ma mère, je ne puis rendre cet argent..... Je ne l'ai pas. Et d'ailleurs, » fit-il en s'animant, « M. de Montaudon m'a fait assez de mal pour que je le croie à peine quitte envers moi, par ce léger tort commis envers sa succession.

— M. de Montaudon t'a fait du mal?..... Ah! je comprends ce que tu veux dire; il ne t'a pas fait tout le bien que tu attendais de lui; mais, mon enfant, cela ne peut t'autoriser à te dédommager à ta guise..... Cela ne peut t'excuser d'avoir disposé d'une somme qui lui appartenait. Oublies-tu, d'ailleurs, que nous avons mangé son pain?

— Son pain était empoisonné! » s'écria Georges avec violence..... « Oh! ma mère, vous ne connaissez pas tout le mal que cet homme nous a fait! J'ai été pour lui un jouet, une compagnie commode, qu'il pouvait renvoyer ou attirer à son gré, selon les caprices de son humeur. J'ai été surtout un auditoire complaisant, écoutant avec docilité ses doctrines perverses; je ne voyais, je n'entendais que lui, je ne pouvais le juger, puisque je ne pouvais le comparer; quand il affirmait sans cesse que le succès était le but que l'on devait poursuivre soit par la force, soit par la ruse; quand il disait que l'on était absous dès que l'on avait réussi, que l'honnêteté était un masque ou une duperie, que l'estime, que l'admiration s'attachaient au succès, abstraction faite des moyens employés pour l'obtenir, dites..... que devais-je penser?

— Qu'il blasphémait, qu'il était un niais, tout en se croyant un homme habile.....

— Oui, aujourd'hui..... Mais alors? mais quand je ne connaissais le monde et les hommes que par lui, quand je croyais que ceux-ci étaient faits à son image? D'ailleurs, il avait fait de moi un oisif, et je trouvais que ces doctrines étaient fort commodes. Ah! s'il avait pensé, non à lui, mais à moi; s'il s'était préoccupé de mon avenir, non pour me léguer une partie de sa fortune, comme j'en ai eu un moment la sotte prétention, mais pour me donner un état; si seulement il m'avait abandonné à moi-même, s'il m'avait laissé suivre la voie qui était la mienne, si j'étais aujourd'hui un obscur ouvrier, vivant de mon travail, oui, je pourrais me souvenir que nous avons mangé son pain, comme vous le dites, et je pourrais le bénir! Mais, tel que je suis, tel qu'il m'a fait, je le maudis! Il m'a donné tous les goûts, toutes les habitudes de la richesse... puis il m'a abandonné sans ressources dans ce vaste monde.... Je porte aujourd'hui la livrée du mensonge, et il faut que je la garde encore, que je la garde toujours, frémissant à chaque minute de me voir démasqué, usant mes forces, ma vie, à lutter contre mille périls, souvent imaginaires, tout en me disant que derrière moi, là où je ne l'aperçois pas, se dresse peut-être le danger véritable! Ah! vous me croyez riche? vous me croyez heureux?.... Voilà, » ajouta-t-il en étendant la main vers une petite bouteille remplie d'absinthe, « voilà le consolateur auquel j'ai souvent besoin de recourir; il me fait tout oublier pendant quelques heures, et c'est toujours cela de gagné!

— Oh! mon Georges, je ne te quitterai plus! Va, à nous deux, nous pourrons réparer le passé..... Il faut revenir sur tes pas!.....

— La route serait trop longue. Non, non, je touche peut-être au salut, mais par une autre voie; pourvu que je ne sois pas reconnu!

— Mais enfin, qu'y a-t-il? que fais-tu? qu'as-tu fait depuis que tu m'as quittée?

— En ce moment je suis sur le point d'épouser une belle jeune fille que j'aime..... qui m'aime aussi, je le crois, je l'espère.

— Alors, » s'écria Désirée, « tu es sauvé!



— Elle me croit riche, honorable; je porte un titre de comte qui a ébloui sa mère.....

— Et tu les trompes? » dit Désirée avec épouvante..... « Oh! Georges, tu ne peux faire cela!

— Il le faut! C'est la seule chance de salut qui me reste; et d'ailleurs j'aime Denise.

— Mais dis-lui tout, à elle, à sa mère: elles t'estimeront pour cet aveu; et si la jeune fille t'aime, elle ne te repoussera pas, quoique tu n'aies pas de titre.

— Lui tout dire! Est-ce que c'est possible? Lui dire que j'ai été..... Jamais! Vous ne connaissez pas Denise, ma mère! Elle est fière, honnête, rigide même...... Oh! elle ne pourrait me pardonner!

— Et si elle découvre tout plus tard?

— Alors je serai son mari.

— Si elle te méprise, si elle te hait?..... Et tu l'aimes, malheureux!

— Oui; ce serait l'enfer..... Eh bien! alors, ce sera ma mort.

— Écoute, » reprit Désirée avec agitation: « je ne t'ai pas cherché depuis quinze ans, parce que je craignais de te faire du tort..... Une mère qui avait été en prison comme voleuse!..... Et puis, j'étais ignorante, je ne savais comment m'y prendre pour te retrouver, et je ne pouvais, je ne voulais consulter personne. Mais aujourd'hui un miracle s'est fait, tu es là, je te tiens, je ne te quitterai plus; j'écarterai le malheur..... Je sens, je vois que tu cours à ta perte..... Il ne faut pas tromper cette jeune fille, qui se fie à toi..... Je lui parlerai, je lui dirai tout....

— Non, ma mère, c'est impossible; nous nous quitterons ici, il le faut, mais pour nous retrouver plus tard, soyez tranquille.

— Ah! tu crois qu'il me sera possible de te perdre encore une fois? Je mourrais de désespoir; car enfin, la force s'use, et la mienne a été mise à une cruelle épreuve; je te garde à vue; là où tu iras, j'irai. »

Désirée parlait avec une résolution sombre et froide, et Georges comprit que tous les raisonnements viendraient se briser contre cette passion arrivée à son plus haut degré de paroxysme. Il parut céder, et dit à sa mère avec une apparente tranquillité:

« Nous allons causer de tout cela. Quand vous êtes entrée, j'allais me préparer une tasse de thé..... Cela me calme toujours..... Voulez-vous en prendre avec moi?

— Moi? comme tu voudras: je n'y tiens pas..... D'ailleurs, en ce moment.....

— Justement; mes nerfs sont excités, et cela me fera beaucoup de bien.

— Alors, prends-en tout de suite.

— Vous me tiendrez compagnie..... »

Et Georges tira de son nécessaire une coupe d'argent qu'il posa sur un plateau creux, mit le feu à l'alcool versé autour de la coupe, et prépara du thé. Tout en se livrant minutieusement à cette occupation, pour le moins singulière dans un semblable moment, il prit dans son nécessaire une petite fiole, et versa adroitement dans l'une des deux tasses quelques gouttes de la liqueur qui y était contenue. Ce mouvement fut accompli avec tant de dextérité que Désirée, tout entière d'ailleurs à son agitation, ne s'en aperçut pas. Il remplit la tasse avec du thé, la posa devant sa mère, et quand celle-ci vit son Georges prendre la tasse de thé qu'il s'était réservée, elle l'imita machinalement..... Peu après, elle se sentit envahie par une soudaine somnolence....... Une demi-heure s'était à peine écoulée, qu'elle dormait paisiblement et profondément dans le fauteuil sur lequel elle s'était placée.

Georges n'attendait que ce résultat; il descendit lui-même ses malles, alla trouver l'aubergiste, qui mettait au net sa comptabilité de la journée, lui dit qu'une affaire pressante l'obligeait à gagner quelques heures, fit atteler séance tenante une carriole dont il paya magnifiquement le déplacement, et partit bientôt pour la ville voisine.

Désirée s'éveilla après six heures d'un sommeil ininterrompu. Elle était seule; elle crut d'abord à un rêve.... Mais, non; là était la chaise sur laquelle Georges s'était assis près d'elle..... Ici, sur la table, se trouvaient encore les deux tasses..... Elle comprit tout..... et, se levant en chancelant, elle alla rejoindre sa maîtresse Mme Dubois.

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Les valises en applications de drap sur drap, doublées en cuir avec pochettes, garnies de courroies et d'une poignée en cuir, composent de *confortables* corbeilles à ouvrage, et peuvent être offertes remplies de bonbons au jour de l'an. Leur prix est de 25 francs. On les trouve chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14.

La photographie sur émail, mentionnée une fois, et au sujet de laquelle on demande des détails, réunit les avantages de la miniature à ceux de la photographie. La ressemblance est exacte, puisqu'elle est due à la photographie; mais les traits ne courent pas le risque de revêtir une expression de dureté, et le caractère d'une vieillesse prématurée et exagérée. On fait en photographie sur émail des portraits de toute dimension, depuis ceux qui peuvent tenir dans le chaton d'une bague, jusqu'à ceux qui ornent un bracelet, ou composent un immense médaillon. Voir, pour plus amples détails, le curieux cabinet de l'inventeur de la photographie sur émail, M. Lafont de Camarsac, rue de la Paix, 3.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.

N° 96,360, *Italie.* Jamais l'approbation de nos lectrices ne saurait me devenir indifférente. Nous ne pouvons envoyer ce patron, mais on peut le demander à Mme Rossignon, rue Laffitte, 41, ou bien utiliser la *veste d'intérieur* du n° 49; notre abonnée redoit 75 centimes. — *N°* 93,116, *Seine.* Couper la robe en biais, la faire courte, dentelée, sur un jupon de cachemire violet, car la mode durera. Merci pour l'approbation donnée à la *Nouvelle*, et au journal. — *N°* 89,793, *Italie.* Si la lettre m'est parvenue sans bande, je n'ai pu en prendre connaissance, et on ne garde pas ces lettres. Maintenant on m'envoie la bande..... Comment répondre à une lettre que je ne connais pas? — *N°* 74,653, *Haut-Rhin.* A Paris, on ne ferait pas un pareil présent. — *N°* 94,166, *Haut-Rhin.* Cette combinaison est fort à la mode, à la condition, toutefois, que le bleu soit de nuance *moyenne.* Pour la garniture de la robe grise, voir les gravures noires et coloriées. Le corsage décolleté pouvant être remplacé par un corsage en mousseline blanche plissée, il faut se garder de *sacrifier* le corsage montant. Il faudrait s'entendre sur l'acception du mot *petites soirées;* dès que l'on fait autre chose qu'une partie de carte, on peut, en effet, mettre un corsage décolleté. — *N°* 3,569, *Lot-et-Garonne.* Rien n'est de plus mauvais goût que de supprimer le mot *madame*, sur les cartes de visite, pour n'y laisser que le prénom et le nom de famille. Si l'on veut, quant au paletot.— *Haut-Rhin.* Nous ne nous sommes pas engagés à placer à la colonne des *renseignements*, l'étymologie des mots, et leurs rapports avec les langues étrangères, ces matières étant absolument en dehors de notre cadre. Voir le dictionnaire de Littré. — *N°* 292, *Italie.* S'adresser à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, pour les travaux en drap sur drap. — *Dublin.* Sera plus joli sur un ruban de satin noir, et l'entre-deux ininterrompu. Les chevrons sont des sortes de demi-cercles. On garnit seulement le dessus des entournures, et l'extrémité inférieure des manches, en ligne droite. Pour le cas dont il s'agit, je conseille deux garnitures parallèles, mais seulement sur la moitié de dessus de la manche. Ceinture ronde, agrafée, en satin noir, avec une plus grande rosette en frivolité. — *Seine-Inférieure.* Avec grand plaisir, mais il me faudrait l'adresse de la personne. Quant à la seconde demande, je ne puis malheureusement lui donner satisfaction. Pour trouver une place, il faudrait *déplacer* quelqu'un...., chose tout à fait impossible. — *N°* 77,593, *Eure.* A la Librairie agricole, rue Jacob. — *N°* 91,490, *Haut-Rhin.* On recevra, mais il nous est impossible de préciser la date. *N°* 19,251. *Indre-et-Loire.* Les petites écharpes de mousseline blanche, ornées de guipure en dentelle, nouées en un gros nœud par dessus le col, sont très-chaudes et toujours élégantes. Il est complétement impossible de recevoir une réponse dans le *prochain numéro.* — *N°* 35,512, *Haute-Loire.* Le point non croisé est tout aussi *convenable* en tapisserie, que le point croisé; mais il a l'inconvénient de faire biaiser l'objet, et d'offrir peu de solidité pour les siéges, entre autres. — *N°* 93,930, *Puy-de-Dôme.* La demande du *corset extérieur* a été envoyée à Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40; prière de s'y adresser directement, mes occupations m'interdisant absolument de m'occuper d'aucune commission. — *N°* 19,982, *Ain.* Nous avons publié, cet été et cet automne, de nombreux dessins et patrons pour cols; en ce moment nous devons nous occuper des toilettes d'hiver. Aucun magasin à Paris (à ma connaissance du moins) n'enverra, *à choisir*, de si menus objets, dont la vente, même assurée, compenserait à peine la perte de temps et les frais causés par l'expédition. — *N°* 88,251. *Gironde.* On ne dit pas plus *Mesieur* (on ne le dit pas du tout) que *Mósieur*, avec accent circonflexe. On prononce le mot sans accent. — *N°* 77,039, *Saône-et-Loire.* Il m'a été impossible de lire une lettre accompagnée de cette adresse; l'encre, tout à fait blanche, y avait tracé des caractères rendus encore plus illisibles par l'état du papier. En tout état de cause, je ne pourrais, à mon grand regret, répondre à un si grand nombre de questions numérotées, car la page entière des renseignements serait consacrée à une seule abonnée. — *N°* 80,979, *Eure-et-Loir.* Les corsages décolletés, en mousseline blanche, sont tout à fait convenables pour les soirées dansantes, mais..... mais ils ne peuvent s'allier à une jupe de soie, dont la nuance ne serait pas excessivement claire. Avec la jupe dont on me parle, le corsage devrait être en tulle noir. Quant à *expliquer* une berthe sans dessins, et sans patrons, cela est totalement impossible. Les corsages, soit en mousseline, soit en tulle noir, n'ont pas de berthes proprement dites, mais diverses garnitures que le dessin seul peut rendre. On en recevra prochainement des modèles. — *Birmingham.* On a reçu, on en recevra, on peut en outre en demander chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14. — *N°* 96,631, *Haute-Garonne.* On trouvera dans le numéro que l'on me cite (chambre de jeune fille) les combinaisons de siéges à allier aux rideaux de perse-cretonne. La différence de dessin ne fait aucune difficulté. Choisir les petits confortables capitonnés. Les meubles *bébé* ne peuvent être qu'un accident dans une pièce, et ne constituent pas un ameublement régulier. On peut toujours demander aux *Magasins du Louvre* le papier pareil aux perses, dont on a choisi les échantillons, et cette combinaison est bien préférable aux *rideaux* blancs; donc perse-cretonne avec papier pareil, — petits confortables capitonnés recouverts avec les anciennes soies, — escabeaux et chaises volantes, avec tapisserie, ou applications de drap sur drap. — *N°* 95,031, *Ain.* Un semblable journal n'existe pas: il n'aurait pas assez d'abonnées. Nous ne pouvons lire le mot qui suit celui de *couverture*, et ne savons, à notre grand regret, de quel objet on nous parle. — *N°* 15,621. *Paris.* Toutes les jupes, celles de dessous comme celles de dessus, sont coupées en biais (ou *pointes*). Les corsages ne se font pas à pointe, mais bien à ceinture longue par derrière, ou simplement à *chou* sur le côté. Un corsage décolleté doit être recouvert en tarlatane, si la robe est en tarlatane, On recevra des gravures de toilettes de bal. Il m'est impossible de donner à cette place des descriptions de toilettes. Si l'on est extraordinairement maigre, on peut, en effet, mettre des manches de tulle, presque *justes*, bouillonnées sur toute leur hauteur; guimpe pareille. On porte des bijoux en fleurs: collier, peigne, boucles d'oreilles, broche et bracelets. On trouve ces parures chez Mme Gérard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 40. Souliers. — *N°* 75,107, *Savoie.* Aux *Magasins du Louvre.* On ne peut avoir pour ce prix une belle fourrure. — Petit-gris. — J'ignore l'effet que peut produire une décoction de graine de lin. Ce savon très-commun se trouve chez tous les épiciers. Je ne mets rien du tout dans mes cheveux; je suis tout à fait incompétente. Quant à la toilette masculine, on porte toujours les grands talmas ou rotondes, surtout en guise de manteaux. — *N°* 24,217, *Charente.* Paletot en cachemire, avec l'une des garnitures que l'on a reçues dans les nos 43 et 45. Point de corsage en cachemire blanc pour *soirée;* ce corsage doit être en mousseline. On met toujours ces nœuds. Les robes couvertes servent uniquement pour les toilettes *négligées* du matin. *N°* 42,301, *Nord.* Les articles de *Modes* ont donné et répété ces détails Le jupon dépasse la cheville; la robe est de 12 à 15 centimètres plus courte que le jupon. — *Loire.* Le meilleur emploi d'un châle en cachemire français, consiste à le transformer en rotonde, ou bien en robe de chambre. S'adresser pour cette transformation, à Mme Cassin, rue du Bac, 46. Ces détails ont été publiés dans la *Civilité non puérile, mais honnête.* On remet la petite serviette avec la tasse de thé. Oui, pour le chapeau en velours noir. — *N°* 16,717, *Italie.* S'adresser directement aux *Magasins du Louvre*, car ces questions me sont tout à fait étrangères; mais je ne veux pas omettre d'adresser tous mes remerciments à l'abonnée qui apprécie nos efforts en si *bons* termes; on ne se douterait guère que cette lettre est écrite par une étrangère. — *N°* 30,140, *Ain.* 4 mètres sur le bord inférieur. Le devant des jupons de percale est plat; on peut, si l'on veut, les froncer un peu sur les hanches, et un peu plus par derrière. L'entre-deux se place entre deux séries de petits plis. On emploie les fourches ondulatrices, que l'on trouve chez M. Croisat, coiffeur, rue Ménars, n° 2. Chapeau Lamballe. — *N°* 96,384, *Loire-Inférieure.* Je ne connais pas ce procédé, à mon grand regret, mais je le chercherai. — *N°* 95,480, *Meurthe.* Ma filleule peut se procurer les livres de Mlle Zénaïde Fleuriot. Connaît-elle *Jane Eyre*, *Shirley*, *le Professeur*, romans anglais de Currer Bell, traduits en français?.... Ceux de Dickens? — *N°* 3,992, *Haute-Vienne.* On a reçu tous les modèles de paletots que l'on porte cet hiver. Mais j'y songe! Je n'aurais pas dû répondre à cette question. Où en serions nous, grand Dieu! s'il fallait donner des *renseignements* aux amies de nos abonnées? Aux *Magasins du Louvre*, on trouvera toutes les *confections* et fourrures désirées. — *N°* 18,490, *Naples.* Il y a dans cette lettre un mot que je n'ai pu lire, et j'ignore par conséquent la *quantité* de la flanelle, au sujet de laquelle on me consulte. Ce serait bien lourd pour un costume complet, et je conseille de faire avec cette flanelle une bonne robe de chambre dont on a reçu le patron dans le n° 44. Je me sers toujours des tirettes. Le jupon à raies noires et blanches est le seul qui puisse accompagner *toutes* les robes. — *N°* 69,060, *Haute-Vienne.* Les pommades à la graisse de porc, le cold-cream employé modérément. Voir l'article de *Modes* du n° 49. — *Marseille.* Le présent est offert à la marraine, non à la personne qui la remplace. La corbeille est offerte par le fiancé..... mais je n'ai jamais ouï dire que celui-ci reçût une corbeille offerte par sa fiancée. — *N°* 17,622, *Paris.* Ces indications ont été données et répétées pendant la durée de la mode des résilles; nous n'y pouvons revenir, cette mode ayant disparu. — *N°* 6,951, *Haute-Loire.* Les abonnements ne peuvent dater d'un numéro que l'on nous désigne, mais du premier numéro du trimestre; c'est ce qui a été fait. Une maîtresse de maison cède la première place, à moins d'être septuagénaire, pour le moins. Plat long. Au contraire, car il est plus poli de supposer que l'on a moins de talent que ses invitées, et pour cette raison on se fait entendre avant celles-ci. — *N°* 24,460, *Vendée.* Nous avons publié cet été bien des objets de layette. Nous ne pouvons nous en occuper en ce moment, mais nous y reviendrons nécessairement. Je ne connais pas l'objet (ou peut-être est-ce la désignation seule qui m'est inconnue) désigné par le mot *patin.* — *N°* 22,695, *Aude.* Encadrer les grandes étoiles avec des étoiles plus petites, dont on trouve de nombreux modèles dans notre collection. Rien ne s'oppose à cette garniture, et l'on trouvera dans le n° 52, entre autres toilettes, une robe garnie à peu près de cette façon, mais pas en *tunique*, qui, d'ailleurs, ne conviendrait nullement à cet âge. Il me serait impossible d'expliquer différemment cette explication. Qu'y a-t-il *sous* les mailles en l'air? le tour précédent dont on passe le nombre de mailles indiqué; il me serait plus difficile encore de trouver d'autres termes, pour dire que l'on fait une maille simple dans chacune des mailles suivantes. — *N°* 16,632, *Paris.* La femme étant absente, le mari est dispensé d'envoyer sa carte au jour de l'an; il n'envoie que la sienne, *à lui.* — *N°* 37,081, *Deux-Sèvres.* Cette industrie m'est totalement inconnue. — *N°* 87,638, *Nièvre.* Un seul pli par derrière. Corsage à basque, ou bien corsage *péplum*, avec deux pointes sur chaque côté.

AVIS.

Nous publierons, avec le prochain numéro, la 14e livraison des *Patrons illustrés*, contenant les dessins et objets suivants:

Paletot-sac en drap noir. — Robe pour petite fille de six à huit ans. — Capuchon arabe. — Capeline. — Capuchon-*folie.* — Deux pans de cravate.

Nous prévenons nos abonnées que, par suite de l'annexion de la Vénétie à l'Italie, le prix des abonnements à la *Mode illustrée* est le même pour les deux destinations, à partir du 9 novembre dernier.

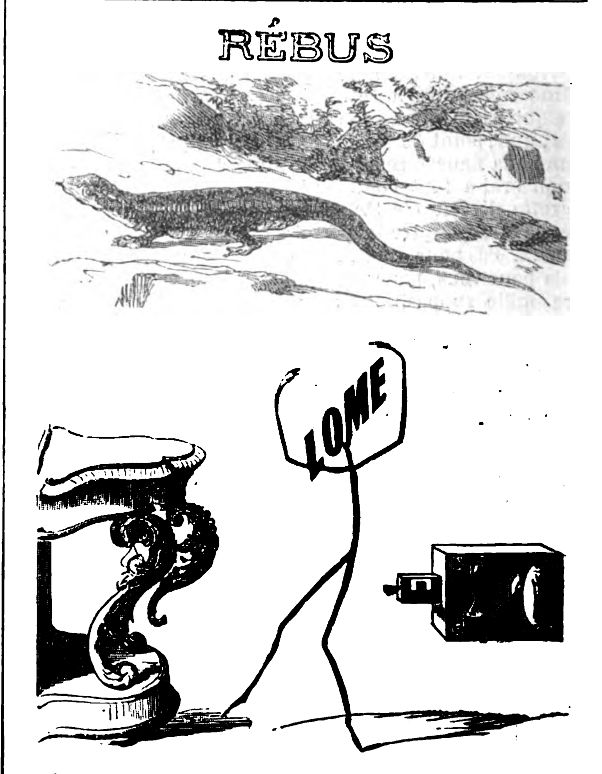
Toute lettre non accompagnée de la bande du journal, soit pour un changement, soit pour une réclamation, sera considérée comme non avenue.

Explication de la Charade.

Le mot de la Charade insérée dans notre dernier numéro est: *Mi-rage.*

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

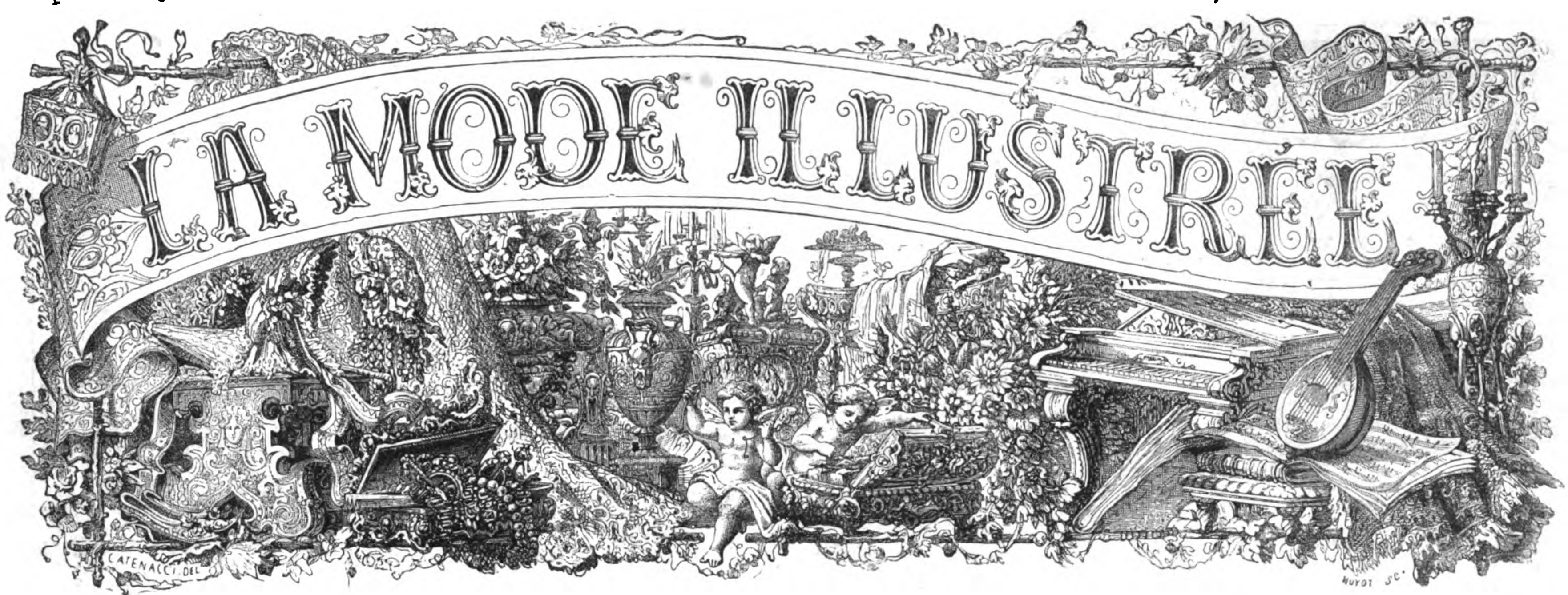


EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'âme a grand besoin de quiétude.



N° 50. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 9 décembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.**
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.

S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —



CORSAGE MONTANT, DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Corsage montant.

MODÈLE DE CHEZ Mme BRÉANT-CASTEL,
Rue Sainte-Anne, 58 *bis*.

Ce corsage représente une fusion entre les divers genres actuellement à la mode : par devant, il reproduit l'effet de la ceinture, tandis qu'il forme un peu le péplum sur les côtés, et la basque par derrière.

La robe est faite en étoffe de soie brune, avec fleurettes brochées jaune d'or ; pour garniture, d'étroits rubans en velours brun très-foncé.

Voile de fauteuil.

APPLICATION SUR TULLE EN NANSOUK ET TAFFETAS.

Les arabesques sont faites en nansouk, entouré au point de cordonnet, exécuté avec du coton blanc, puis on découpe le nansouk en dehors de la broderie. La place réservée aux médaillons est entourée de points d'échelle, exécutés avec du fil, de même que les *roues* placées dans l'arabesque du milieu. Les médaillons sont faits en taffetas bleu, sur lequel on place les *sujets* découpés en taffetas nuance *chair*, collés sur du papier de soie, qui est lui-même collé sur le taffetas bleu ; les sujets sont fixés sur le taffetas bleu, au point de cordonnet, fait avec de la soie de teinte *chair*, un peu plus foncée que le taffetas. Les *écharpes* sont en taffetas rose vif. Le carquois et la flèche sont exécutés en fil d'or très-fin, les cheveux en soie brune, fine. Les contours des médaillons sont festonnés, de telle sorte que l'on puisse aisément les *faufiler* à leur place, et les enlever quand le voile de fauteuil doit être nettoyé. Deux dessins, désignés par le mot *application*, figurent sur la même page, et peuvent être, l'un ou l'autre, placés au centre du voile de fauteuil, en place de l'arabesque qui s'y trouve.

OBSERVATION

RELATIVE AUX TRAVAUX
DE LAINE
PUBLIÉS AVEC PATRONS.

Cette méthode simplifie à la fois et l'explication et l'exécution des travaux, écarte toute possibilité d'erreur, et permet d'employer sans grave inconvénient des laines un peu plus fines ou un peu plus grosses que celles indiquées. Bien souvent, en effet, nos abonnées n'ont pas tenu suffisamment compte de nos indications ; quelques-unes ont entrepris des robes d'enfant avec de la laine anglaise, ou mousse, quand ces robes devaient être faites avec de la laine ordinaire, un peu grosse : d'autres, au contraire, en possession de grosse laine dix fils, l'ont employée pour exécuter des pardessus qui devaient être faits en laine fine.

Avec les patrons on est dispensé de tenir compte de l'épaisseur de la laine, et par conséquent du nombre des mailles ; on relève le patron en papier, on commence le crochet, et l'on mesure fréquemment le travail sur le patron, lui donnant la forme de celui-ci, soit par des augmentations, soit par des diminutions.



CORSAGE MONTANT (DOS).

Capeline au crochet

POUR ENFANT DE SIX MOIS A DEUX ANS.

MATÉRIAUX : 48 grammes de laine zéphyr blanche ; un crochet en bois ayant 2 centimètres de circonférence.

La capeline se divise en quatre parties : fond, passe, revers et bavolet. La passe qui entoure le fond est faite entièrement en brides serrées ; les trois autres parties sont exécutées selon les indications données pour le *point au crochet*



APPLICATION.

nº 3 (voir la page suivante). Le fond, de forme ovale, a 26 centimètres de largeur, 22 centimèt. de hauteur. Pour ce fond, on fait une chaînette de 20 mailles; depuis le 2e jusqu'au 10e tour, on augmente d'une maille au commencement et à la fin de chaque tour; on travaille sur ce nombre de mailles, du 11e au 20e tour; ensuite on laisse une maille au commencement et à la fin de chaque tour, jusqu'à ce que ces diminutions aient réduit à 20 le nombre des mailles. Pour la passe, on fait autour du fond, d'abord, un tour de mailles simples, dans lequel on passe des mailles çà et là, particulièrement au milieu, devant et derrière, de façon à réduire l'envergure, qui doit avoir seulement 48 centimètres.

Bavolet. On fait une chaînette de 100 mailles, sur lesquelles on exécute 3 tours, puis 6 tours, que l'on *raccourcit* chacun de 4 mailles, au commencement et à la fin; enfin, sur ce bord ainsi arrondi, on fait encore 1 tour, puis un tour de mailles simples; le bord inférieur est garni avec les *dents* suivantes:

1er *tour.* Alternativement une maille simple, — 1 picot (c'est-à-dire 4 mailles en l'air), et dans la première une maille-chaînette; sous le picot on passe une maille.

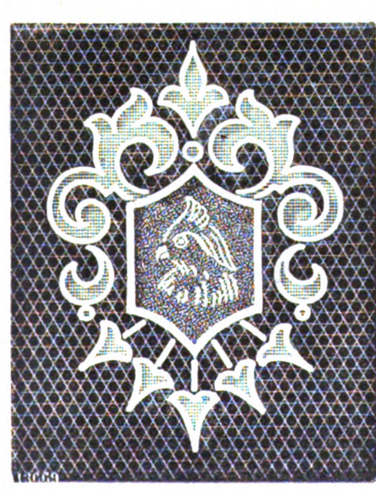
2e *tour.* Comme le précédent, mais la maille qui sépare 2 picots doit toujours être placée dans la pointe de chaque picot.

Revers. On le fait au crochet tunisien ordinaire, et, commençant par le bord inférieur, on fait une chaînette de 40 mailles, sur lesquelles on exécute 4 tours; viennent ensuite 2 tours, dans chacun desquels on abandonne 6 mailles au commencement et à la fin, et sur ce bord arrondi on fait encore 1 tour, que l'on surmonte d'un tour de mailles simples. On encadre le bavolet avec la dentelle suivante:

1er *tour.* Alternativement une maille simple, — 3 mailles en l'air, sous lesquelles on passe une maille du tour précédent.

2e *tour.* * Une maille simple dans le milieu des plus proches mailles en l'air, — une maille en l'air, — 4 brides dans le milieu des plus proches mailles en l'air, — une maille en l'air. — Recommencez depuis *.

Pour la garniture du revers, on fait dans cha-



APPLICATION.

VOILE DE FAUTEUIL
APPLICATION SUR TULLE
en nansouk et taffetas.

que maille perpendiculaire une maille simple, suivie de 4 mailles en l'air.

On coud sur le fond le bavolet plissé, puis on attache le revers; 2 cordons, ayant chacun 40 centimètres de longueur, composés de mailles en l'air, et terminés par de petits glands, servent à nouer la capeline.

Points au tricot et au crochet,

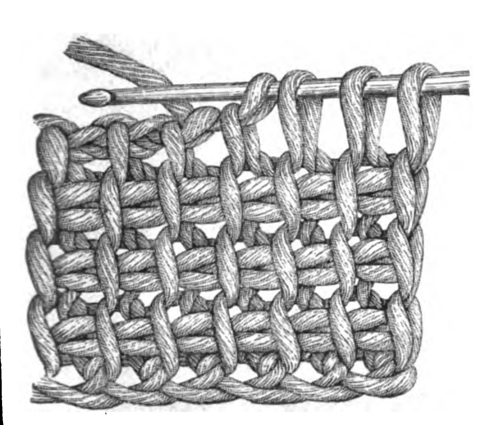
POUR COUVERTURES, CAPELINES, PETITS CHALES, ETC.

Nº 1. *Tricot.* On monte le nombre de mailles voulues pour la longueur de l'objet que l'on veut tricoter, et l'on travaille en *allant et revenant.*

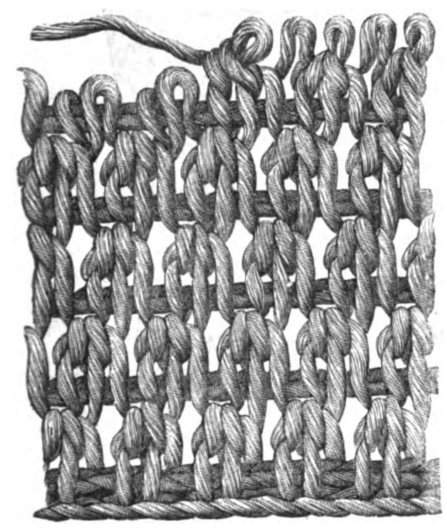
1er *tour*, entièrement à l'endroit. La 1re maille de *chaque* tour est levée sans être tricotée; la dernière maille est tricotée à l'envers, et, comme il en est de même pour le *point* suivant, nous ne mentionnerons pas même ces 2 mailles dans le cours des deux explications.

2e *tour.* * 3 tricotées ensemble à l'endroit; — on ajoute 2 mailles, c'est-à-dire que dans la plus proche maille du tour précédent on tricote une maille à l'endroit, une à l'envers, une à l'endroit. Recommencez depuis *.

Ces 2 tours représentent le dessin. Pour qu'il soit *contrarié* dans les répétitions suivantes, on doit tricoter *ensemble* les 3 mailles, dont deux sont les mailles *augmentées*, tandis que l'on tricotera au contraire 3 mailles dans la maille formée par les 3 mailles tricotées ensemble.



Nº 1. CROCHET.



Nº 4. CROCHET.

Nº 1. *Crochet.* Ce *point* est celui du crochet tunisien ordinaire, dont nous répétons ici l'explication, parce qu'il constitue la base d'une foule de *points*, et entre autres de ceux que nous publions aujourd'hui. Le crochet tunisien se compose de deux *rangs*, qui composent un *tour*. On fait une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour.* De droite à gauche. On passe dans chaque maille le brin, que l'on conserve sur le crochet.

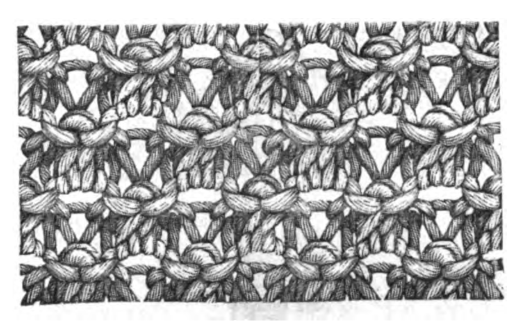
2e *tour.* De gauche à droite. Chaque maille est démontée avec une maille en l'air; on prend sur le crochet le brin qui, sur notre dessin, se trouve derrière le crochet, et on le passe dans les deux plus proches bouclettes, ainsi de suite; en revenant de droite à gauche, on passe le brin dans le côté perpendiculaire de chaque maille du tour précédent.

Nº 2. Le point ondulé diffère du crochet tunisien ordinaire, en ce que, dans chaque 1er rang de chaque tour (de droite à gauche), on pique le crochet *derrière* la chaînette horizontale, au travers de la maille perpendiculaire, par conséquent dans la direction indiquée par la flèche.

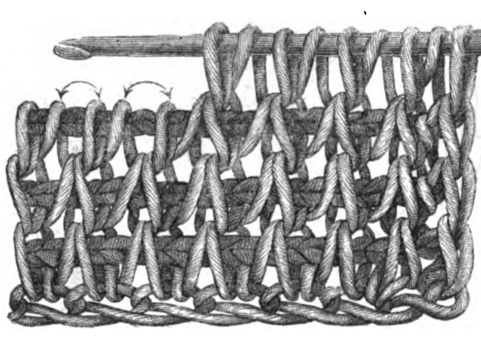
Nº 3. *Point fourchette.* Dans chaque premier rang de chaque tour (de droite à gauche) on jette le brin sur le crochet avant chaque maille, que l'on prend sur le crochet, et dans le second rang (de gauche à droite) on démonte chaque maille perpendiculaire *ensemble*, avec le jeté qui se trouve à sa droite. Dans le premier rang des tours suivants, on pique toujours le crochet *à la fois* dans la maille perpendiculaire et le jeté qui se trouve à sa gauche.



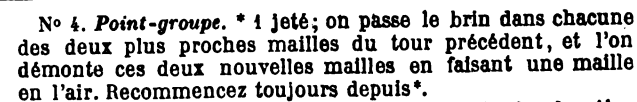
CAPELINE AU CROCHET POUR ENFANT DE SIX MOIS A UN AN.



Nº 3. TRICOT.



Nº 3. CROCHET.



Nº 4. *Point-groupe.* * 1 jeté; on passe le brin dans chacune des deux plus proches mailles du tour précédent, et l'on démonte ces deux nouvelles mailles en faisant une maille en l'air. Recommencez toujours depuis *.

2e *tour.* * Une maille en l'air au travers de la dernière maille qui se trouve sur le crochet; — une maille en l'air; on laisse glisser le jeté du tour précédent hors du crochet. Recommencez depuis *.

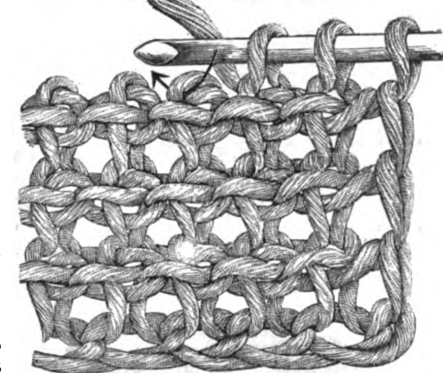
3e *tour.* Un jeté; — on passe le brin dans le jeté resté libre, puis aussi dans la maille suivante, et l'on démonte à la fois ces deux dernières mailles, en faisant une maille en l'air. Recommencez depuis *. Le dessin indique ce tour en voie d'exécution. On répète toujours alternativement les 4e et 5e tours.

Nº 5. *Point à jours.* 1er tour. * Un jeté; on passe le brin dans chacune des 2 mailles suivantes. Recommencez depuis *, en gardant toutes les bouclettes (ou mailles) sur le crochet.

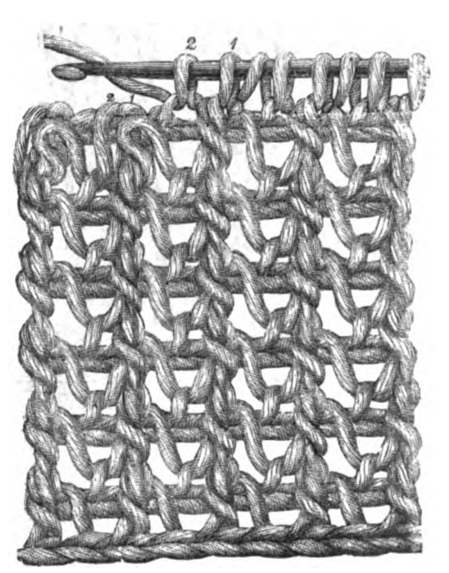
2e *tour.* * Une maille en l'air, passée au travers des 2 mailles qui se trouvent réunies, — une maille en l'air. On laisse glisser le jeté hors du crochet. Recommencez depuis *.

3e *tour.* * 1 jeté. Les 2 mailles, qui dans le tour précédent ont été démontées ensemble, sont posées dans le jeté (voir sur le dessin les mailles 1 et 2, pour les passer dans le jeté qui les précède); on passe le brin au travers de ces 2 mailles, puis, dans la plus proche des mailles horizontales du tour précédent. Recommencez depuis *,

On répète alternativement les 2e et 3e tours.



Nº 2. CROCHET.

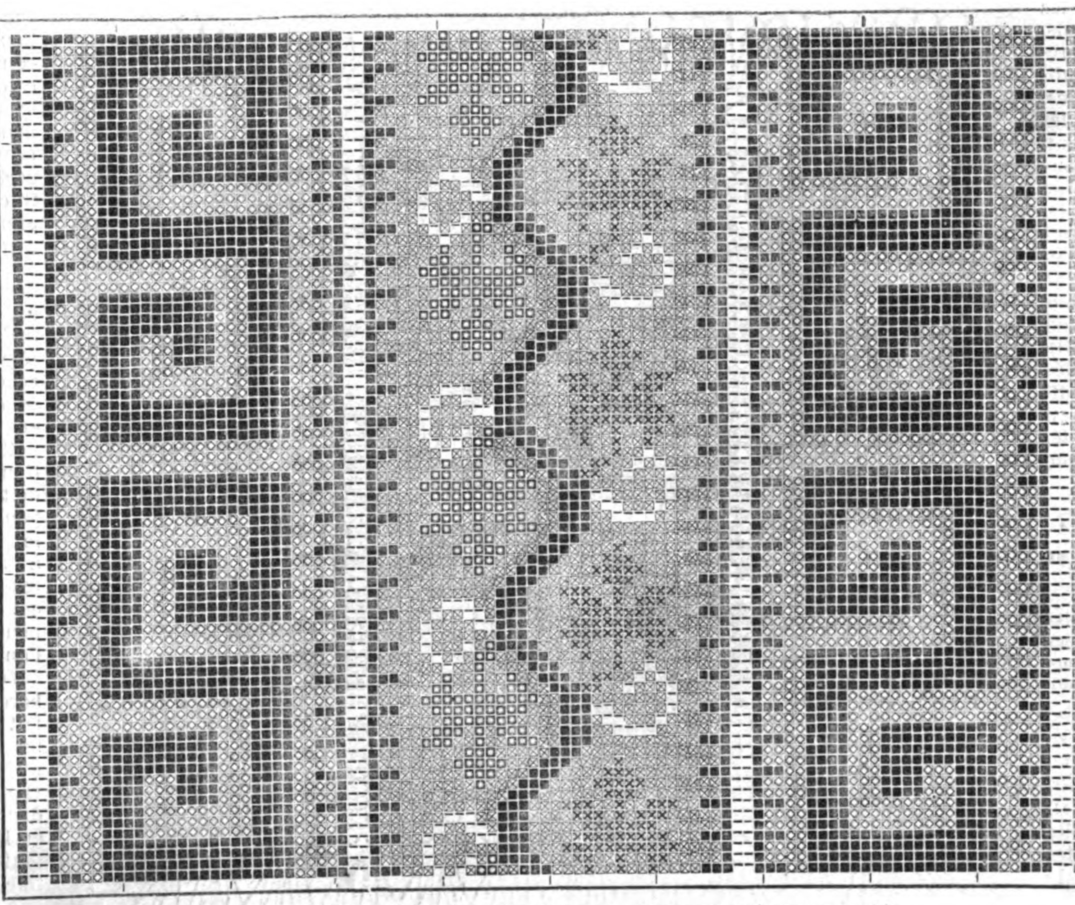


Nº 5. CROCHET.

Dessin de tapisserie

DE CHEZ MADAME MICHAUD, Boulev. Sébastopol, 14.

Ce dessin, tel qu'il est, peut servir pour bandes; on le répète, si l'on veut en composer un siége, un tabouret, un tapis, etc.



DESSIN DE TAPISSERIE DE CHEZ Mme MICHAUD, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 14.

Explication des signes : ■ Noir. ◻ Vert de nuance moyenne. ◻ Violet. ■ Lilas (en soie ou laine). – Jaune (en soie ou laine). ▣ Fauve très-clair.

Dentelle en guipure

SUR FILET.

Nos derniers numéros contiennent tous les détails relatifs à l'exécution du fond en filet (voir le nº 43) et de la broderie en guipure. Nous prions nos lectrices de vouloir bien s'y reporter pour cette dentelle, qui servira à garnir de la lingerie, et, exécutée en gros fil, des rideaux, etc.

Capuchon tricoté

POUR DAME OU JEUNE FILLE.

MATÉRIAUX : 48 grammes de laine zéphyr bleue; 48 grammes de même laine blanche; un peu de même laine noire.

Ce capuchon se compose d'un carré ayant 66 centimètres en tous sens, traversé par des cordons ornés de glands.

On commence, avec la laine bleue, par l'un des coins du carré, en montant 30 mailles; on travaille en allant et revenant, toujours à l'endroit, et l'on fait ainsi 108 tours, en augmentant d'une maille à la fin de chaque tour; le 110e tour a par conséquent 111 mailles. On tricote encore 108 tours; à la fin de chacun de ces tours, on diminue une maille jusqu'à ce qu'il en reste seulement trois, que l'on démonte.

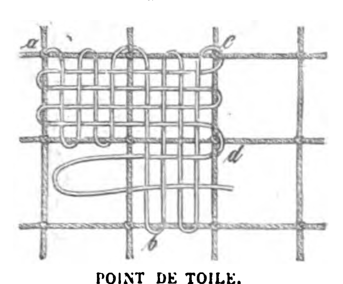
On relève tout autour de

ce carré les mailles de lisière, et l'on tricote avec la laine blanche, toujours à l'endroit, en allant et revenant, un bord de 5 centimètres, en augmentant un peu à chacun des quatre coins. On démonte, et l'on coud ensemble les côtés transversaux de ce bord. On fait au crochet l'encadrement suivant : * Une maille simple, dans une maille de lisière ; on passe 2 mailles de la lisière, et dans la 3e on fait 5 brides. Recommencez toujours depuis *. On orne ce bord en y brodant de petites *queues* d'hermine, avec la laine noire. Deux cordons, chacun de 70 centimètres, exécutés avec des mailles en l'air, sont passés dans le carré (voir le dessin), terminés par des glands de 5 centimètres, serrés au milieu par derrière, et noués. Les deux autres cordons servent d'ornement.

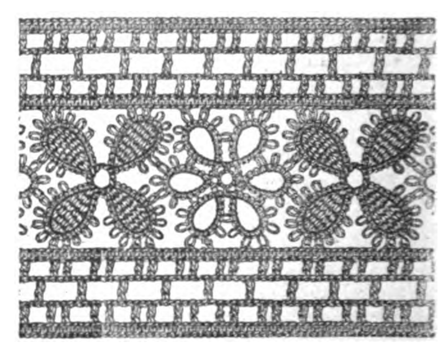
DENTELLE EN GUIPURE SUR FILET.

Entre-deux en frivolité avec crochet.

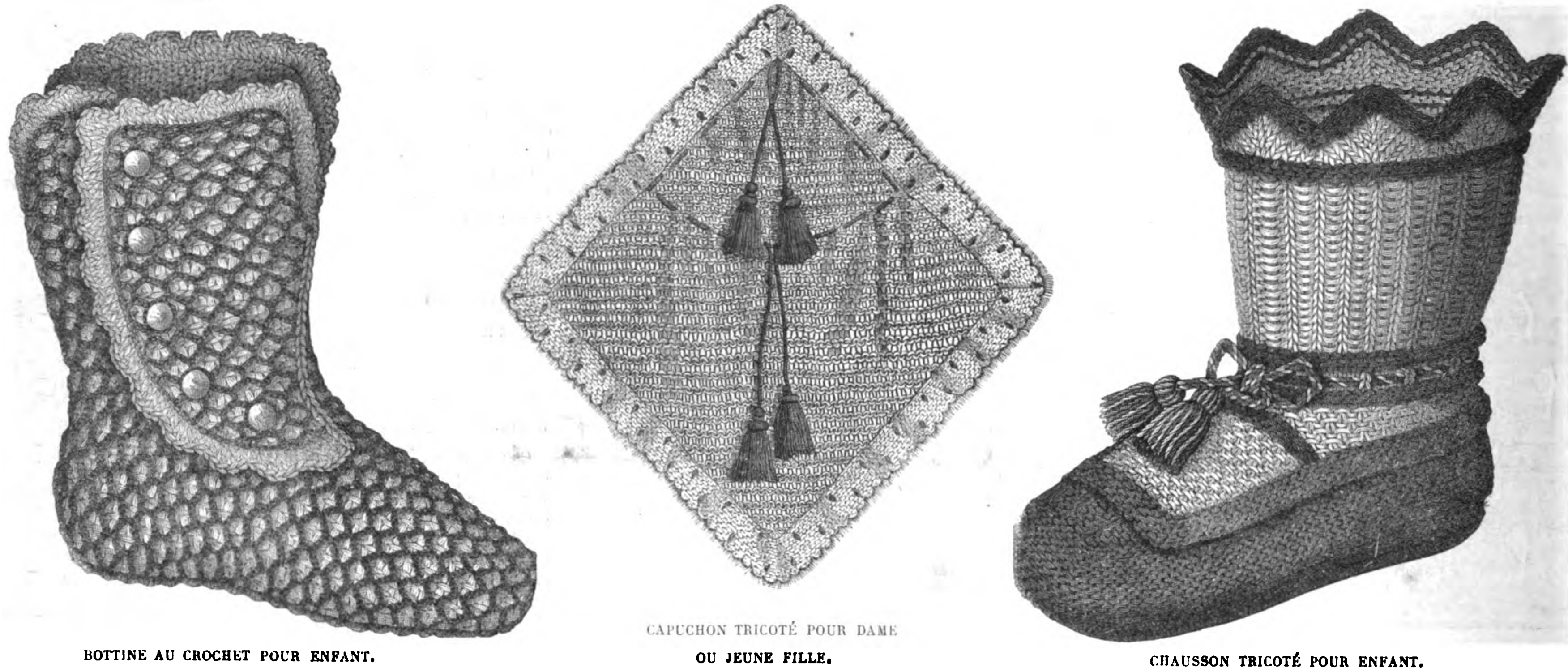
Nous avons consacré une place considérable dans le no 45 au travail connu sous le nom de *frivolité*, et les explications déjà données nous dispensent aujourd'hui de revenir sur ce sujet. Nous dirons seulement que chacune des six feuilles qui composent une rosette de l'entre-deux est formée de



POINT DE TOILE.



ENTRE-DEUX AU CROCHET ET FRIVOLITÉ.



BOTTINE AU CROCHET POUR ENFANT.

CAPUCHON TRICOTÉ POUR DAME OU JEUNE FILLE.

CHAUSSON TRICOTÉ POUR ENFANT.

4 doubles nœuds, 7 picots séparés les uns des autres par 2 doubles nœuds, et 4 doubles nœuds; on réunit le premier et le dernier picot de deux feuilles voisines. Pour la fleur à 4 pétales, on fait (pour chaque pétale) 6 doubles nœuds, — 11 picots, suivis chacun d'un double nœud, et encore 6 doubles nœuds; l'intérieur est rempli de bouclettes au feston, faites à l'aiguille, comme les dentelles dont nous avons publié l'explication dans les nos 31 et 34. Pour former le cercle intérieur de cette fleur, on tourne plusieurs fois le brin qui sert à la *frivolité*, et l'on traverse régulièrement ce cercle. On coud ensemble les picots des rosettes et des fleurs, selon la disposition indiquée par le dessin. Le bord fait au crochet se compose, pour chaque côté, de 6 tours tellement simples que notre dessin suffit pour les copier.

Carré en guipure sur filet

POUR PELOTE, SACHET, ETC.

MATÉRIAUX : Fil de grosseur moyenne ; une grosse aiguille à tricoter, en acier ; 1 moule à filet, ayant 1 centimètre de circonférence (moule no 1) ; moule à filet ayant 2 centimètres de circonférence (moule no 2).

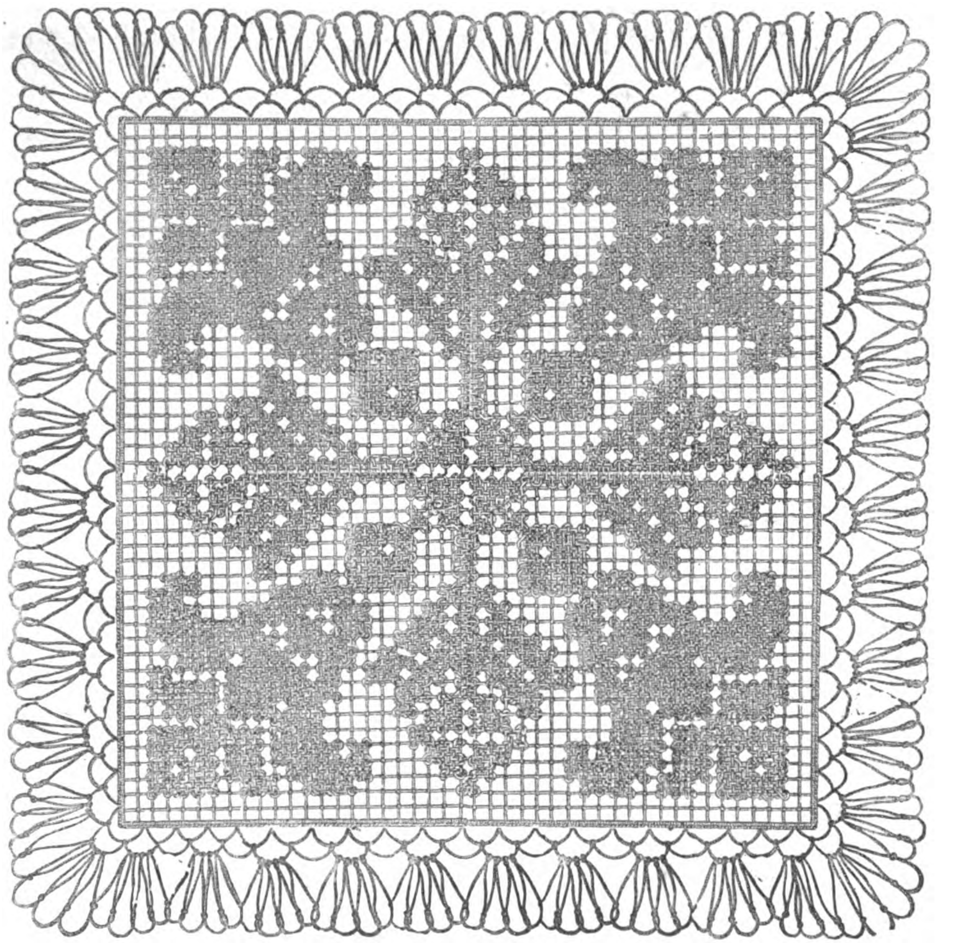
Le fond du carré fait au filet se compose de 44 tours, ou mailles. La broderie est exécutée au *point de toile*, dont nous publions un dessin spécial. Ce fond est entouré avec une dentelle au filet, composée de 4 tours, dont les deux premiers sont faits avec le moule no 1.

1er *tour de la dentelle.* Une maille dans chaque 5e maille du carré.

2e *tour.* Dans chaque maille du tour précédent, une maille, une maille dans chacune des 4 mailles du coin.

3e *tour.* Moule no 2. 4 mailles dans une maille du tour précédent, — on passe la maille suivante, ainsi de suite, excepté pour les 3 mailles du coin dont on ne passe aucune.

4e *tour.* Moule no 1. Une maille dans chaque maille.



CARRÉ EN GUIPURE SUR FILET.

Bottine au crochet pour enfant.

Les figures 56 à 59 (*verso* de la planche de patrons jointe au no 49) appartiennent à cette bottine.

MATÉRIAUX pour la paire : 28 grammes de laine zéphyr blanche ; 4 grammes de même laine bleue ; un écheveau de soie bleue, de cordonnet.

Cette bottine est faite en laine blanche, au crochet tunisien, et recouverte d'un treillage exécuté en soie bleue ; de petits boutons blancs la terminent sur le côté. La semelle est faite en laine bleue, au crochet cotelé ordinaire. Le tout reproduit la forme des bottines hongroises.

Le patron publié avec le précédent numéro facilitera l'exécution du crochet tunisien ; il permettra en outre de faire cette bottine en cachemire blanc, ou de couleur, et d'y exécuter au point de chaînette le treillage en soie, de nuance *tranchante*.

On commence par le bord de devant de la bottine, en faisant une chaînette de 7 mailles, sur lesquelles on exécute le 1er tour du crochet tunisien. Dans chacun des 12 tours suivants, on augmente d'une maille sur chaque côté de la maille du milieu, de telle sorte que le 13e tour compte 31 mailles. Afin de pouvoir comparer cette empeigne terminée avec le patron, on doit réunir les figures 56 et 57, depuis 40 jusqu'à 41. Dorénavant on fait le travail en deux parties, et l'on exécute d'abord le petit côté intérieur (fig. 56) sur les quinze premières mailles du 13e tour. L'augmentation voulue par le patron a lieu au commencement ou bien à la fin des tours. Le côté extérieur (fig. 57) est fait sur les quinze dernières mailles du 13e tour ; il reste par conséquent *une* maille, entre les 2 morceaux. La patte à boutonnière (fig. 58) se commence par le bord supérieur, en droite ligne, en faisant une chaînette de 15 mailles ; durant l'exécution de cette partie de la bottine, on doit tenir compte des boutonnières, pour chacune desquelles on fait dans le 2e rang de chaque tour (de gauche à droite) 3 mailles en l'air entre 2 mailles. Plus tard, quand le treillage est fait, on festonne chacune de ces boutonnières avec la soie bleue, et l'on coud les boutons à leur place.

Treillage. On le commence sur le bord de devant de la bottine, et l'on fait dans les mailles de lisière 5 mailles simples, toujours suivies de 5 mailles en l'air. Dans les tours suivants, on fait chaque maille simple dans la maille du milieu des 5 mailles en l'air ; la dernière maille de chaque tour est rattachée au bord de la bottine, et l'on augmente de telle sorte que le treillage soit bien *plat* sur la bottine. Quand toutes les parties ont été revêtues de ce treillage, on les coud ensemble à l'envers, en rappro-



chant les chiffres pareils, et employant de la laine blanche. A l'*endroit*, on couvre chaque couture avec un rang de mailles-chaînettes, faites en laine blanche. Sur les mailles de lisière de la bottine (à l'exception bien entendu du bord inférieur) on fait avec la laine blanche une petite dentelle, dont voici l'explication: alternativement une maille simple, une bride, une double bride, — une bride.

Semelle. On la commence par le bord de devant, en faisant une chaînette de 15 mailles; on continue le travail d'après la figure 59 du patron. En cousant la semelle à la bottine, les chiffres 39 et 40 doivent se trouver réunis.

Chausson tricoté pour enfant.

MATÉRIAUX pour la paire : 24 grammes de laine zéphyr rose ; 24 grammes de même laine blanche ; grosses aiguilles à tricoter, en acier.

Le soulier rose se rattache à une tige blanche ; on commence par le bord *dentelé* de cette tige.

Laine rose. On monte 96 mailles divisées sur 4 aiguilles, et l'on travaille en *rond*.

1er et 2e *tour*, à l'envers. Laine blanche.

3e *tour*. A l'endroit.

4e *tour*. *4 mailles à l'endroit, — 1 jeté, — 1 à l'endroit, — 1 jeté, — 4 à l'endroit, — 3 mailles tricotées ensemble. Recommencez 7 fois depuis *.

5e *tour*. A l'endroit. Tous les jetés du tour précédent sont tricotés comme des mailles; aux places où l'on a *diminué*, c'est-à-dire tricoté 3 mailles ensemble, on tricote encore 3 mailles ensemble, de telle sorte que la diminution du tour précédent se trouve au milieu des 3 mailles que l'on tricote ensemble dans ce 5e tour.

6e et 7e *tours*. Comme le 5e tour.

8e *tour*. A l'endroit. Il doit rester 48 mailles.

Laine rose. 9e *tour*. A l'endroit.

10e et 11e *tour*. A l'envers.

Laine blanche. 12e *tour*. A l'endroit.

13 à 30e *tour*. Toujours alternativement une maille à l'envers, une maille tricotée en biais.

Laine rose. 31e *tour*. A l'endroit.

32e et 33e *tours*. A l'envers.

Laine blanche. 34e *tour*. A l'endroit.

35e *tour*. Alternativement 1 jeté, — 2 mailles tricotées ensemble; dans le tour suivant chaque jeté est tricoté comme une maille.

Laine rose. 36e *tour*. A l'endroit.

37e et 38e *tours*. A l'envers.

Laine blanche. 39e à 47e *tour*. On tricote alternativement une maille à l'envers, et on lève la maille suivante, comme si on voulait la tricoter à l'envers, le brin du peloton restant *devant* la maille qu'on lève; dans le tour suivant, on doit veiller à ce que les mailles *levées* soient *contrariées*.



TOILETTES DE CHEZ MADAME BRÉANT-CASTEL, RUE SAINTE-ANNE, 58 BIS.

Jeune fille de quinze ans. Jupon en cachemire bleu ; robe courte dentelée, en natté gris ; sous les dents rondes une bande dentelée en cachemire noir ; paletot assorti.

Robe en taffetas violet, avec bouillonné encadré d'une corde violette.
Robe en alpaga noir avec volant plissé.

On compte 18 mailles pour la *pointe* de devant, de la partie qui imite un bas (on laisse par conséquent 30 mailles), et l'on travaille sur ces 18 mailles en allant et revenant.

Laine rose. 48e *tour*. A l'endroit.

49e *tour*. A l'envers.

50e *tour*. A l'endroit.

Laine blanche. 51e à 85e *tour*, avec le dessin expliqué pour le 39e tour; mais, comme on travaille toujours en *allant et revenant*, on doit, sur l'envers de l'ouvrage, tricoter la maille à l'endroit, tandis que, près de la maille *levée*, le brin doit se trouver non devant, mais *derrière*. De plus, on doit diminuer une maille au commencement et à la fin du 84e et du 85e tour, ainsi qu'au milieu, de telle sorte que le 85e tour compte seulement 13 mailles. Désormais on travaille avec la laine rose.

86e *tour*. A l'endroit.

87e *tour*. Une à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit, — 2 à l'envers, — une à l'endroit. On répète encore 3 fois les deux derniers, puis on fait le 94e tour à l'endroit, en diminuant une maille à chaque extrémité.

On travaille tout autour du tricot, en levant sur une aiguille toutes les mailles de lisière de la pointe qui vient d'être terminée; les 30 mailles abandonnées sont reprises, et l'on divise toutes ces mailles sur 4 aiguilles; on tricote de nouveau en *rond*, et l'on fait d'abord 20 tours, alternativement 1 à l'endroit, un à l'envers. Dans les deux derniers des tours qui sont tricotés à l'endroit, on doit diminuer 2 fois de suite, dans le milieu de derrière du soulier. On fait ensuite 8 tours à l'endroit, et, dans chaque 2e tour, on diminue 2 fois dans le milieu de devant du soulier; dans le 1er de ces 8 tours, il doit y avoir 9 mailles d'intervalle entre les deux diminutions. Les diminutions se rapprochent d'une maille dans les tours suivants, et forment par conséquent des lignes en biais qui se rejoignent. En démontant le tricot après ces 8 tours, on tricote à l'envers 2 mailles opposées ensemble.

Le *bas* (en tige) est entouré d'une bande rose, en relief, pour laquelle on prend toutes les mailles roses du 1er tour du soulier, et l'on tricote en *rond* 4 tours à l'endroit, mais de telle sorte que l'envers des mailles soit à l'endroit de l'ouvrage; on démonte très-serré. Il ne reste plus qu'à passer dans le tour *à jours* du bas un cordon ayant 36 centimètres de longueur, fait avec deux brins roses, et deux brins blancs tressés, terminés par un petit gland blanc et rose.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Les quatre saisons. Bas de robe en velours gris très-clair, avec *flocons de neige* et bandes en cygne blanc; au-dessus tunique garnie d'une guirlande de grappe de raisins avec

leur feuillage. Cette tunique est faite en taffetas blanc; la ceinture est garnie d'épis de blé et de coquelicots disposés en longue frange; corsage vert-printemps avec treillage doré; fleurettes de printemps *piquées* dans le bouillonné qui encadre les épaules et dans la coiffure.

Costume Médicis. Robe en velours anglais mauve à jupe longue et large, ornée de galons d'or; cordelière d'or; corsage ouvert en carré avec gorgerette et fraise en mousseline blanche; manches longues bouillonnées avec manchettes bouillonnées; les manches longues sont *cerclées* de galons d'or ainsi que le bouillonné supérieur formant épaulette; gants blancs, courts; éventail-écran en plumes de paon; sur la tête, diadème d'or retenant un voile blanc qui flotte en arrière; grosse chaîne d'or avec un médaillon en guise de collier.

Ce costume peut être fait en toute autre étoffe : en satin, moire, moire antique, etc.; la forme du corsage et celle des manches suffit pour lui donner son caractère et sa date.

MODES.

Décidément la mode ne compte pas autant de changements qu'on l'avait pronostiqué. La crinoline devait être proscrite..... Elle vient de passer un nouveau bail avec la mode, moyennant quelques rétrécissements. On ne devait plus porter que des robes plates, et chaque jour on rencontre par centaines de sérieuses *dissidentes*, qui conservent quelques plis sur les hanches et par derrière. Elles ont bien raison! Est-il rien de plus laid que ces robes-moules tendues sur la femme, comme la tapisserie sur son métier? Une abonnée parisienne, bien spirituelle, qui me visite quelquefois, et dont le nom m'est inconnu, me disait récemment: « Je viens de rencontrer une petite femme portant une robe plate et courte..... Elle avait l'air d'un saucisson. J'ai tant ri que je me suis rendue immédiatement chez ma couturière, pour faire ajouter deux lés à la robe qu'elle me prépare. »

Je crois fort sérieusement que la mode des robes plates est enrayée; on la voit telle qu'elle est, cela suffit pour qu'on ne veuille pas la voir. En effet, une mode, même très-laide, même superlativement extravagante, a quelques chances d'être acceptée, tant qu'on ne la juge pas; mais, une fois soumise à l'analyse, passant par la discussion, elle est exposée, comme toutes choses, à la critique et au rejet; quand elle ne revêt pas le caractère foudroyant de quelques épidémies, quand elle ne s'impose pas à toutes les femmes avant qu'elles aient eu le temps de se reconnaître, de se compter, de se consulter, c'est une mode manquée. Puisse-t-il en être ainsi en ce qui concerne les robes plates! Constatons en tous cas que, pour cet hiver du moins, il y aura autant de robes à plis que sans plis. Les événements sont loin, comme on voit, de justifier les fâcheuses prophéties du mois dernier, qui nous annonçaient le règne incontesté, absolu, des robes plates.

Outre les chapeaux catalans, espagnols, siamois, Lamballe, à collier, les chapeaux-mentonnière, Marie-Stuart, etc., l'hiver a donné naissance à un chapeau qui devrait s'appeler le demi-chapeau. En effet, un demi-fond, auquel se rattache un demi-bavolet, se soude lui-même à une demi-passe, ornée d'une demi-plume. Cela n'a pas de nom (je parle du chapeau, et au propre), mais change d'appellation suivant chaque modiste. Ce chapeau, que l'on devrait s'entendre pour appeler le demi-chapeau, est très-répandu. Les jeunes filles et les jeunes visages se trouvent bien des brides nouées derrière l'oreille, ou simplement croisées sans nœud, sous le menton. Les visages fatigués doivent fuir cette combinaison, car le large nœud des brides, encadrant les joues, est plus seyant, parce qu'il cache une plus grande partie de la figure.

Les paletots de l'an dernier n'ont pas tous été condamnés à figurer dans un auto-da-fé. J'en vois beaucoup; ils circulent avec assurance dans Paris, quoiqu'ils ne soient pas tout à fait droits, ni tout à fait sacs, et je m'empresse d'annoncer cette bonne nouvelle à nos lectrices, qui ne s'obstineront pas, je présume, à être plus Parisiennes que les Parisiennes. On revoit aussi bien des paletots de couleur; ce qui sauve ces derniers, c'est la similitude du paletot avec la robe, ou bien son analogie avec le jupon; ainsi, il ne faudrait pas mettre un paletot violet sur une robe brune, à moins cependant que le jupon, rendu visible par un système de pattes ou de tirettes, ou parce que la robe est courte, que ce jupon, dis-je, ne soit de même teinte que le paletot. Dans ce cas, tout est sauvé! On semble avoir composé une manière de costume, et l'on peut se montrer avec sécurité; il en est de même quand le paletot violet, ou gros bleu, est porté avec une robe de même couleur, en laine ou soie, peu importe.

On porte beaucoup de fourrures peu coûteuses, mais en guise de fourrure, plutôt que de parure. Les personnes qui achètent aujourd'hui *de la fourrure* s'appliquent moins à exhiber une palatine coûteuse qu'à acquérir une enveloppe chaude et confortable. Autrefois on garnissait le bord du manteau en dessus; aujourd'hui on double entièrement le manteau, à moins de frais que n'en causait naguère la parure dudit manteau, quand il s'agissait plutôt de satisfaire la vanité que de se préserver d'une température froide ou humide. De là, une grande quantité de paletots en *faye* noire, de manteaux de voiture, entièrement doublés de *poitrine de petit-gris*, avec un encadrement très-étroit en petit-gris. On voit aussi beaucoup de manchons en velours, avec deux bandes en fourrure sur chaque côté. Sur ce point au moins la mode est raisonnable. E. R.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

TROISIÈME PARTIE.

Plus d'une année s'était écoulée depuis que le comte, la comtesse de Mansigné et Mme Roger, mère de cette dernière, avaient quitté l'Italie; on avait voyagé pendant plusieurs mois, s'arrêtant çà et là, partant quand Georges en manifestait le désir. Enfin, Mme Roger, et Denise elle-même, avaient voulu revenir en France. Une petite fille belle, adorable, charmante, était née. Il fallait enfin s'établir, renoncer à cette vie nomade, être chez soi... revenir à Paris, disait Mme Roger. Georges essaya d'abord de résister à ce désir..... Mais il ne pouvait prolonger éternellement cette existence provisoire : il avait usé tous les prétextes, il était lassé par cette lutte dans laquelle il ne pouvait, hélas! introduire aucun argument sérieux; car il était condamné au mensonge; seulement il obtint, fortement appuyé par Denise, que l'on ne retournerait pas immédiatement à Paris. La jeune femme, qui entretenait une correspondance assez active avec son cousin Claude, et qui lui avait communiqué le désir qu'éprouvait son mari d'habiter la campagne une partie de l'année, annonça triomphalement à Georges qu'on lui proposait, pour une modique somme de trente mille francs, une grande maison, presque un petit château, située dans le Berry; que, grâce à un immense jardin, à un riche potager, on aurait tout l'agrément d'une vaste propriété, sans en supporter les charges. Georges essaya, comme de coutume, d'entraver ce projet..... Mais comment s'y prendre pour ôter à Denise cette perspective qui la comblait de joie? Lasse de ces demeures banales qui s'appellent, selon leur importance, hôtel ou auberge, attristée de vivre dans ces chambres qui ne lui rappelaient aucun souvenir, et dont l'aspect froissait ses plus délicats sentiments, en lui rappelant sans cesse que leur hospitalité vénale était acquise à tous venants, Denise aspirait à *la maison*, au *home*, comme disent les Anglais; elle voulait que sa fille se développât sous un toit qui serait celui de sa famille; et enfin, quoique entourée d'êtres qu'elle chérissait, de son mari, de son enfant, de sa mère, elle éprouvait, à la pensée de la France, de la patrie, une sorte de désir fiévreux qui menaçait de se transformer en nostalgie.

Un autre sentiment la dominait encore. Jadis elle avait accepté aveuglément toutes les affirmations données par son fiancé; aujourd'hui, qu'elle ne voyait dans l'existence de Georges aucune trace des mystères qu'il lui avait fait entrevoir, sans les préciser, elle se demandait parfois avec angoisse s'il n'y avait pas en lui d'autres mystères qu'elle n'avait pas pressentis. Ils vivaient seuls partout... Ah! elle ne s'en plaignait pas..... Mais pourquoi évitait-il tout le monde? Pour protéger son bonheur contre les indifférents..... sans doute; il lui avait donné cette explication, et elle la trouvait bonne..... D'où venait pourtant qu'un secret instinct troublait sa sécurité, et l'avertissait que d'autres motifs se cachaient sous cette raison?

Il se produisait mille indices à peine perceptibles, insignifiants quand on les pesait à part, graves lorsqu'on les contrôlait l'un par l'autre. Dans leurs longues conversations, Denise avait bien souvent questionné son mari sur son enfance, sa jeunesse..... Pour lui répondre, il faisait un effort visible, il s'exprimait brièvement, élaguant tous les détails, et changeant de sujet dès qu'il pouvait échapper à cet affectueux interrogatoire; il redoutait de parler de lui..... Pourquoi?

Ce *pourquoi* funeste revenait bien souvent dans la pensée de Denise; elle voulait à tout prix échapper à ses craintes, vagues sans doute, mais persistantes; elle voulait revenir en France, y vivre de la vie de tout le monde, faire régulariser son mariage; et la patrie représentait pour elle la terre solide sur laquelle elle voulait établir son existence, fondée, lui semblait-il, sur un sol mouvant.

Georges, au contraire, assistait avec une secrète épouvante à ces préparatifs d'installation définitive. Jusqu'ici il avait réussi!.... Il était parvenu à éluder toutes les explications, à éviter toutes les lumières, à louvoyer parmi tous les écueils; il avait obtenu un succès inespéré; il avait épousé une jeune fille riche, charmante, il était à l'abri du dénûment, il n'avait plus qu'à se laisser vivre dans l'oisiveté, qu'il avait toujours aimée, dans le luxe, qu'il avait toujours si ardemment ambitionné..... Désormais il était content, heureux. Le passé devait s'évanouir comme une ombre importune, et M. de Montandon avait décidément raison : le succès amnistiait tous les moyens mis en œuvre pour l'obtenir.

Il n'en était pas ainsi cependant; le châtiment arrivait pour Georges, sous sa forme la plus imprévue, la plus cruelle : il aimait Denise.

Il l'aimait sincèrement, ardemment, avec remords, avec désespoir; car il se sentait déchu, avili, absolument indigne d'elle. Être méprisé par l'être que l'on aime! c'est là un supplice dont on ne peut mesurer l'intensité sans effroi et sans pitié. Le plus grand des malheurs que l'on puisse éprouver ici-bas est celui de connaître trop tard le bien. Trop tard! ces deux mots martelaient sans cesse le cœur et le cerveau du malheureux Georges.

C'est près de Denise qu'il avait découvert avec stupeur ce que l'on appelle l'honneur; ce caractère loyal, cette âme délicate, cet esprit de droiture et d'équité, lui avaient ouvert des horizons inconnus, et lui représentaient une terre promise à laquelle il lui était à jamais interdit d'aborder.

S'il avait été chrétien de cœur, et non pas seulement de baptême, il se serait souvenu que Jésus a élevé le repentir presque à la dignité d'une vertu; il aurait trouvé un jour le courage de confesser à Denise ce passé qui l'écrasait d'un poids toujours plus lourd. Il aurait sollicité... il aurait peut-être obtenu un pardon généreux..... Mais quoi! s'humilier, s'avilir, faire naître le mépris dans ce cœur..... cela était au-dessus de ses forces; seulement, trop lâche pour risquer de tout perdre par un aveu sincère, il n'avait plus les ressources d'une imagination naguère si féconde en mensonges, si habile à donner à tout ce qui était faux les apparences de la vérité, tout au moins les bénéfices de la vraisemblance; il ne savait plus..... il ne pouvait plus mentir!..... ni surtout mentir à Denise quand elle l'interrogeait en levant vers lui ses beaux yeux gris si francs, si limpides, si profonds. Oh! ce regard! ce regard!... Georges s'éloignait, il s'enfermait, il buvait cette liqueur qui représente sans doute une intoxication certaine, mais qui est en même temps l'oubli des douleurs..... l'oubli momentané des remords.

Après avoir reçu bien des lettres, après avoir écrit bien souvent à Claude, Denise annonça avec joie à son mari que l'achat de la maison était chose faite... à moins cependant qu'il ne refusât son consentement. Georges tenta un dernier effort..... Il fit revivre toutes les raisons naguère si puissantes, selon lui, qui devaient l'obliger à voyager encore, à retarder toute installation. Mais Denise le conjura de lui parler désormais sans réticences. Depuis quinze mois écoulés il ne s'était produit aucun fait mystérieux dans leur existence; la France ne lui était pas interdite, puisqu'il y vivait naguère paisiblement, au grand jour. Avait-il des raisons sérieuses, de nature telle qu'elles dussent être cachées à sa femme, des raisons qui devaient le retenir loin du monde, loin des curieux? Fort bien; elle consentait à tout ignorer, elle serait heureuse de vivre dans la plus profonde solitude... Mais, enfin, la solitude existait en France, non moins qu'en Allemagne, en Suisse, en Italie; on vivrait à la campagne.

« Notre retour y est d'ailleurs indispensable, » ajouta Denise; « Claude m'écrit qu'il faut s'occuper immédiatement de faire régulariser notre situation. Emporte donc tous tes papiers. Ce pauvre Claude! il m'a bien grondée d'avoir consenti à ce mariage! Nous allons lui prouver qu'il s'est trompé, et nous le calmerons en donnant *satisfaction à la loi*, comme il dit. »

Usé par les luttes du passé, par les inquiétudes du présent, Georges *laissa faire;* il se sentait désormais incapable de diriger les événements.

Mme Roger, qui n'avait pas trouvé dans le mariage de sa fille toutes les satisfactions de vanité qu'elle s'en promettait, aspirait à revenir en France autant que Denise; elle se disait que l'on ne resterait pas toujours à la campagne, que l'on rentrerait tôt ou tard à Paris, et que là, elle aborderait enfin de plain-pied ce monde vers lequel elle n'avait cessé d'aspirer. Jusqu'à ce moment fortuné elle avait un intérêt, une distraction qui commençait à prendre dans sa vie une place considérable; ses journées s'écoulaient tout entières au service de Mlle Claudine-Louise de Mansigné, sa petite-fille; promener l'enfant, présider à sa toilette, admirer sa beauté, ses moindres mouvements, telles étaient les plus sensibles plaisirs de Mme Roger.

Enfin, on se dirigea vers la France; on passa cette frontière au-delà de laquelle commençait la terre natale; on séjourna quelques jours à Paris, pour commander et expédier un mobilier confortable; et, comme on était en plein été, on ne fit aucune visite, sur la demande expresse de Georges. Mme Roger ne put cependant s'interdire d'aller, à l'insu de son gendre, frapper à la porte de Mme d'Argennes. La vieille dame, sérieusement malade, était aux eaux en compagnie de Sophie.

Quand les emplettes furent terminées, on se hâta de partir pour le Berry. Denise espérait être reçue chez elle par son cousin Claude... Le jardinier, qui vint au-devant des nouveaux propriétaires, leur apprit que M. Claude avait dû faire un petit voyage pour une affaire de très-grande importance, et qu'il ne fallait pas l'attendre avant huit jours au moins.

Quelle fête pour Denise de se trouver enfin chez elle! Nous sommes *chez nous*, disait-elle tendrement à son mari; ces deux mots lui semblaient bien doux à prononcer, après avoir vécu pendant quinze mois *chez les autres*.

La maison, suffisamment grande, contenait un rez-de-chaussée, un beau salon, une salle de billard, une grande salle à manger; au premier étaient quatre chambres à coucher, avec de grands cabinets et une pièce immense, qui serait transformée en bibliothèque, à ce que décida Denise, séance tenante.

« Nous y mettrons des vitraux de couleur, des meubles





LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 rue Jacob Paris

TRAVESTISSEMENTS

anciens, tables, crédences, siéges..... des porcelaines, des faïences anciennes.... Ce sera, vous verrez, notre pièce favorite. »

Et Denise allait par toute la maison, inspectant tous les recoins, supputant toutes les appropriations; les chambres du second seraient disposées pour loger des amis; les domestiques seront casés au-dessus. Il y avait un pavillon séparé... Au rez-de-chaussée, on disposerait une salle de bain.... Au premier étage, il y avait place pour un superbe fruitier.... Enfin, on verrait à installer un calorifère dans les caves de la maison.

Un calorifère! A ce mot Mme Roger dressa la tête.

« Vous ne songez pas pourtant à passer l'hiver à la campagne? » demanda-t-elle avec anxiété..... « à vous enterrer ici pour toujours?

— Je ne songe à rien, » répondit gaiement Denise, « sinon à me tenir prête pour toutes les décisions que mon seigneur et maître voudra prendre. Puisqu'il a fait tout ce que je voulais, c'est bien le moins que je lui obéisse maintenant. Mon devoir est de rendre sa maison aussi agréable que possible, afin qu'il s'y plaise et qu'il s'y trouve heureux. S'il lui convient d'y rester, il n'appartient pas à une femme soumise de le contrarier dans ses volontés. Tu verras d'ailleurs, maman, combien nous serons heureux ici! Nous, aurons un poulailler, une vacherie... Louise passera sa vie au jardin, elle jouera là-bas sur ces jolies pelouses.... Oh! oui! nous serons bien heureux! N'est-ce pas, Georges? »

Georges souriait faiblement; tout ce qui l'entourait lui semblait participer du rêve.... Une crise était imminente, il le sentait, et l'absence du cousin Claude la retardait seulement de quelques jours... Mais quand il apparaîtrait, ce parent, ce tuteur de Denise, quand il le presserait de faire ses déclarations pour procéder à l'inscription du mariage sur les registres de l'état civil, quand il faudrait produire ses papiers, que dirait-il, lui, Georges?.... « Qui sait? » se répétait parfois ce malheureux en recourant plus fréquemment que jamais à son consolateur, à l'hébétude... « Qui sait? d'ici là, ce cousin peut mourir, lui — ou moi..... et alors, tout sera évité. »

Denise se multipliait; elle était partout à la fois : visitant le jardin..... revenant à tire d'ailes à la maison pour annoncer à sa mère, ou bien à Georges, la découverte d'une treille magnifique ou d'espaliers en plein rapport. La petite Louise passait sa vie au grand air, et gazouillait du matin au soir, s'essayant évidemment à imiter le langage des merles et des fauvettes qui dialoguaient autour d'elle. Les ouvriers travaillaient de tous côtés, les peintres chantaient, les menuisiers cognaient, les maçons dressaient leurs échafaudages, les caisses de meubles arrivaient de Paris; on se pressait de tous côtés, on s'appliquait à embellir la maison dans laquelle Denise rêvait de s'installer définitivement.

Les huit jours fixés comme terme au voyage de Claude se passèrent..... Point de Claude..... mais une lettre affectueuse et grave adressée à Denise pour lui annoncer un retard apporté à la visite qu'il comptait faire au nouveau ménage. La lettre était datée de Paris, et Denise constata avec chagrin que ce Claude, toujours capricieux, n'avait pas voulu revenir à Paris quand sa filleule s'y trouvait, et s'y rendait justement quand elle s'en éloignait pour se rapprocher de son cousin.

Mais elle était si occupée des embellissements de sa maison, si heureuse entre sa mère, sa fille, son mari, que cette contrariété se dissipa bien vite. Ainsi que tous les malheureux, Georges considéra un répit, même incertain, comme une trêve bienfaisante accordée à ses inquiétudes. On ne devait procéder à la régularisation du mariage contracté à l'étranger qu'en présence et avec le concours de Claude. Il y avait seulement sursis..... Mais le condamné à mort ne se reprend-il pas à espérer quand il obtient quelques jours de répit?

Aussi Georges essaya-t-il de dominer les remords qui l'accablaient d'un poids devenu insupportable; il essaya de s'intéresser aux projets de Denise, de s'occuper avec elle des embellissements de leur habitation... Mais, quoi qu'il fît, il ne pouvait réussir à considérer cette installation comme un port définitif le recueillant après tant d'orages. Quand Denise le consultait sur la nuance d'un papier de tenture, quand elle voulait connaître ses préférences pour la disposition du salon, il écoutait à peine... il répondait avec un triste sourire, « qu'il lui donnait ses pleins pouvoirs, » et ne cessait de se poser mentalement cette question : « Quand elle saura..... qu'arrivera-t-il? »

Bien des circonstances eussent dû cependant suffire pour éveiller depuis longtemps déjà la méfiance de la mère et de la fille. Mais Mme Roger ne pouvait à elle seule parvenir à éprouver un doute quelconque lorsqu'il s'agissait d'un homme titré. Se méfier d'un comte?..... Impossible!..... Et Denise ne pouvait, pas plus que sa mère, ressentir un sentiment méfiant vis-à-vis de l'homme qu'elle aimait, et qui était devenu son mari. Quand un fait leur semblait étrange et demeurait inexpliqué, elles rejetaient l'une et l'autre toute réflexion importune, en l'attribuant à ces mystères politiques dont Georges leur avait vaguement fait connaître l'existence. Habiles à se tromper elles-mêmes par confiance, par générosité, par délicatesse, jamais elles n'avaient fait la moindre allusion à cette somme de trois cent mille francs, qui représentait la part de Georges dans la fortune paternelle, pas plus qu'aux bijoux héréditaires des Sobieski, dont il n'avait plus été fait mention. Georges n'en parlait plus, parce que la tendresse véritable répugne au mensonge. Denise gardait le silence, parce que l'affection réelle comporte toujours une inépuisable dose de confiance. On avait vécu jusqu'ici avec les revenus de la dot de Denise; la propriété dans laquelle on s'installait en ce moment avait été achetée au nom de Denise, — une idée de Claude, qui en avait parfois de bien singulières, disait la jeune femme avec quelque impatience, et en regrettant d'avoir envoyé à son cousin le plein-pouvoir, muni de l'autorisation de son mari. — Enfin Georges, malgré les liens qui faisaient de cette famille *sa* famille, se trouvait étranger entre sa femme, sa belle-mère, son enfant, et ne pouvait parvenir à cette fusion complète, qui, il le sentait bien, eût été indispensable à son bonheur.

On reçut encore une lettre de Claude, datée de Hombourg..... Une seconde portant le timbre de Wiesbaden, et toutes ces lettres amenaient sur le visage de Georges des teintes livides. Quant à Mme Roger, la dose de patience qu'elle avait attribuée à ce qu'elle appelait les excentricités du cousin Claude, allait toujours s'affaiblissant.

« Conçoit-on un caractère pareil? » s'écria-t-elle après avoir parcouru la dernière lettre de son parent. « Comment! il attend que nous soyons en France, que nous ayons besoin de lui, pour entreprendre un voyage d'agrément sur les bords du Rhin! Il a toujours été quelque peu extravagant; mais il me donne tout à fait lieu de croire qu'il est devenu complétement fou. Il nous écrit vingt lignes à peine, pour nous dire qu'il ne peut encore fixer définitivement le jour de son arrivée chez nous. Il ne nous communique pas même, non, il ne daigne pas nous communiquer les motifs importants qui le retiennent hors de France..... Et, de plus, il ne vous adresse pas même un mot d'affection ou de politesse, mon cher Georges!..... En vérité, il est impardonnable! Dans son avant-dernière lettre, il nous chargeait de vous faire ses compliments. — Cette fois il ne mentionne pas même votre nom.

— En effet.... je n'avais pas remarqué, » balbutia Georges... « Mais je ne lui garde aucun ressentiment de cet oubli..... Entre parents..... Il ne me connaît pas.... Et, d'ailleurs, je serai toujours disposé à lui pardonner en faveur de la tendresse qu'il porte à Denise.

— Vous êtes trop bon; je ne lui pardonne rien, moi; et je vais lui écrire pour lui apprendre à vivre.

— Voyons, maman, Claude a, selon toute probabilité, une affaire importante qui le retient loin de nous; et quant à cet oubli, il ne fallait pas le faire remarquer à Georges, car mon parrain n'y a certainement pas mis une intention mauvaise. Il est si distrait!

— Eh bien! qu'il se corrige de sa distraction; quant à une affaire importante..... il n'en a pas, il n'en peut avoir; comme si je ne connaissais pas ses affaires! Tout y est simple : il touche ses revenus, et les dépense, voilà tout. Non, ce n'est pas cela; je parie qu'il est allé étudier en Allemagne quelque nouvelle invention, quelque instrument de chirurgie, car ce garçon-là ne se lasse pas d'apprendre et de faire des expériences. Voilà pourquoi il retarde indéfiniment son arrivée parmi nous; et il y a trois ans qu'il n'a vu Denise! Belle tendresse!

— Pour cela, oui, » répondit Denise avec fermeté; « Claude m'aime comme un père, comme un frère, et je sais que je puis compter sur lui à la vie, à la mort.

— Tant que tu ne te trouveras pas en concurrence avec l'un de ses nombreux caprices. Enfin, il est certain que je vais lui écrire. Le temps se passe, il faut que votre mariage soit régularisé, mes enfants, et si M. Claude s'obstine à parcourir le monde justement quand on a besoin de lui, eh bien! on se passera de lui! Je l'en préviendrai, et, d'après sa réponse, que je le sommerai de rendre catégorique, j'écrirai à mon avoué de Paris : voilà qui est bien décidé. »

Mme Roger écrivit en effet à Claude; mais cette réponse catégorique qu'elle exigeait ne lui fut pas envoyée..... Peu de jours après cette conversation, le marteau de la porte cochère retentit fortement; c'était vers le soir, et les maîtres de la maison étaient réunis dans le salon du rez-de-chaussée. Georges se leva en frémissant... « Voilà, » se dit-il mentalement, « voilà ma destinée qui frappe à la porte.... Voilà peut-être le châtiment! »

Denise, émue, s'était précipitée hors du salon; Georges la suivit machinalement, et la retrouva près d'un homme jeune encore, vêtu d'un costume de voyage, et qui l'embrassait paternellement.

« Te voilà donc, ami Claude!

— Comme tu as embelli, chère Denise!

— Tu vas voir ma fille.... Elle dort : quel dommage!.... car tu ne pourras admirer ses beaux yeux..... Voilà Georges, mon mari..... Aime-le comme moi-même!..... » Et Denise, courant vers la maison, en appelant sa mère, en lui annonçant l'arrivée de Claude, n'assista pas au salut cérémonieux échangé entre les deux hommes. Georges tendit la main au nouveau venu; mais celui-ci n'aperçut sans doute pas ce mouvement, car il se détourna aussitôt pour donner quelques instructions aux domestiques qui s'empressaient autour de lui pour porter ses bagages.

Mme Roger avait oublié tous ses fugitifs ressentiments; d'ailleurs, Claude ne prouvait-il pas une extrême déférence en se rendant immédiatement à l'appel péremptoire qu'elle lui avait adressé? Elle embrassa tendrement son parent.

On sait ce que sont les entrevues succédant à une longue séparation. Les questions se croisent et demeurent souvent sans réponse; on répète dix fois les mêmes détails, on parle en même temps du passé, du présent, de l'avenir; on se perd dans les incidents, on se les explique mutuellement, mais rien ne demeure bien précis dans ce vagabondage de la pensée et de la parole. Tout entière à sa joie de retrouver ce meilleur ami de son enfance et de sa jeunesse, Denise n'eut pas le loisir d'analyser la singulière attitude de son mari. Georges, qui, tout en s'attendant aux pires événements, gardait toujours ce secret espoir qui ne quitte jamais les coupables ni les malheureux, Georges semblait atterré par l'apparition de Claude. Dans ses plus extrêmes suppositions, la clarté devait dater seulement de l'heure à laquelle il serait bien forcé d'avouer, sinon la vérité, du moins une partie de la vérité au tuteur de sa femme. Mais les soupçons qu'avaient fait naître tout récemment les noms des villes dans lesquelles Claude avait séjourné se confirmaient au-delà de toutes ses craintes : il savait tout, ou presque tout; sa froideur dédaigneuse en témoignait. Et il fallait rester là en face de cet homme, devenu son parent! Il fallait lui sourire, en dépit du mépris à peine déguisé qu'il lui témoignait! Parfois, durant cette soirée, Georges envisagea la disparition de Claude comme un moyen de sursis, sinon de salut; la disparition! le mot n'était que le déguisement d'un autre mot qu'il n'osait prononcer, même mentalement. La *disparition* n'était que l'atténuation de ce mot, la *mort*.... Oui, Claude savait tout; il avait conçu des soupçons; il s'était, sans aucun doute, livré à des recherches, recueillant partout des renseignements, les coordonnant, remontant d'une découverte à une autre découverte confirmant la précédente, renouant enfin les anneaux épars soigneusement disséminés, qui, rapprochés, soudés, reconstruisaient cette chaîne du passé dont le poids lui semblait si accablant. Mais, comme ces renseignements concernaient désormais l'honneur de *sa famille*, Claude en avait, sans aucun doute, gardé le secret... S'il pouvait *disparaître*... mourir, avant de l'avoir révélé à Denise!.... Et Georges frissonnait devant cette tentation, tout en prenant le thé que Denise lui servait gracieusement. Il comprenait la déduction logique, implacable, qui transforme les mauvais sentiments en mauvaises actions, qui, de celles-ci, fait le vice, lequel devient aisément le crime. Il remontait par la pensée les années écoulées depuis le moment où il avait abandonné sa mère pour chercher à travers le vaste monde le succès, c'est-à-dire la richesse à tout prix; il revoyait les premières scènes qui s'étaient produites après son arrivée à Paris; la taverne des étudiants, plus tard cette promenade du Luxembourg, dans laquelle Claude lui avait donné des conseils austères.... Car il l'avait bien reconnu; et d'ailleurs le nom lui avait fait reconnaître depuis longtemps ce premier compagnon, ce premier protecteur de sa jeunesse. Claude Renaud était Claudius, ce camarade pauvre et respecté des étudiants qui se réunissaient à la taverne. Le parent chez lequel il lui avait offert de le placer, ce négociant en laines, c'était M. Roger... Et s'il avait accepté alors, s'il avait consenti à suivre l'humble voie qui lui était indiquée, s'il avait appliqué ses efforts, son intelligence à accomplir obscurément une modeste tâche; s'il avait essayé de conquérir à force de travail sa place parmi les hommes, il n'y aurait peut-être eu rien de changé à la destinée qu'il s'était faite à l'aide du mensonge..... Il n'aurait eu que les remords et la honte de moins..... il serait en possession de l'estime de sa femme, de cette estime qu'il avait volée..... et qui allait sans doute lui être retirée avec indignation. Oui, probe, actif, intelligent, s'appliquant à plaire à M. Roger, s'élevant par le travail et la bonne conduite, tandis que Denise eût grandi près de lui, il l'eût obtenue peut-être... Tandis que maintenant.......

« Si ce Claude pouvait mourir cette nuit!..... » se répétait Georges sans avoir tout à fait conscience de ses pensées et de leur portée; comme dans le délire provoqué par la fièvre, cette image se reproduisait avec la continuité et la régularité imprimées au mouvement d'un balancier d'horloge; « tout serait retardé, alors... » se disait-il en se développant à lui-même les conséquences de cet événement assez improbable... « Denise ne saurait pas... Elle ne me mépriserait pas, elle ne me repousserait pas avec indignation, avec horreur, avec mépris... Oui; mais comment? »

Et l'imagination du malheureux, depuis longtemps surexcitée par ses craintes, ses remords, et aussi, il faut bien le dire, par l'absinthe, à laquelle il avait pris l'habitude de recourir pour écarter de lui la pensée qui le tuait, cette imagination esquissa rapidement un plan, absolument comme s'il s'agissait de tracer le canevas d'un roman. Il avait chez lui, dans son bureau, les dernières lettres de Claude.... Ne possédait-il pas le talent d'imiter les écritures, à ce point que celui-là même qui avait tracé les lignes ne pouvait distinguer le modèle de l'imitation? Eh bien! ne pourrait-on tracer quelques lignes de l'écriture de Claude?..... avouer un suicide, dû à une cause qu'il ne pouvait avouer, même en mourant?

« Oui; mais il y a des experts pour examiner les écritures et découvrir les faux, » alléguait la prudence.

« Bah! d'autres experts, rivaux de leurs confrères, soutiendront que ceux-ci se sont trompés.

« Et puis, et puis, la nuit, quand il dormira, on pourra lui donner un coup de poignard..... avec son propre poignard, bien entendu, qui se trouve dans une gaîne de maroquin là-haut avec ses bagages. »

Georges fit un violent effort sur lui-même... il échappa à cette horrible hallucination.

« Je ne pourrai pas, je ne pourrai jamais, » se dit-il... « Tuer! oh! mon Dieu! je n'ai jamais tué! *Cela*, au moins, je ne l'ai pas fait. Tuer Claudius, si bon pour moi autrefois, si bon pour tout le monde..... l'ami, presque le père de Denise... Qu'éprouverait-elle si, en ce moment, elle pouvait connaître ma pensée? Mais ce n'est pas moi qui ai conçu ce projet.... ce n'est pas possible! C'est un autre *moi*, en proie à la fièvre, à la maladie! »

En ce moment, on se souhaitait mutuellement une bonne nuit; Claude était fatigué, et on le renvoyait bien vite dans sa chambre. Georges..... pour échapper sans doute à une nouvelle marque de dédain, pour éviter de tendre devant Denise une main qui serait refusée, s'était offert à conduire leur hôte. Ils sortirent ensemble.

« Ce bon Claude, » dit Denise avec attendrissement, « il est toujours le même! Il a une façon si droite, si équitable, si indulgente à la fois pour juger les hommes et les choses, que sa présence m'éclaire et me réchauffe à la fois!

— Oui, j'ai eu, je l'avoue, un vif plaisir à le revoir;



mais, dis-moi, mon enfant.... ne trouves-tu pas qu'il a été un peu froid envers ton mari?

— Mais non! D'abord, Claude ne s'apprivoise pas tout de suite: vous savez combien il est sauvage; ensuite il n'a pas été très-satisfait de mon mariage, et il conserve peut-être un peu de rancune contre ce pauvre Georges, qui *nous* rend cependant bien heureuses, n'est-ce pas, maman?

— Certainement.

— Mais tout cela se dissipera, vous verrez, et nous jouirons de la paix qui appartient aux *hommes de bonne volonté*. Je suis fatiguée aussi..... Voulez-vous remonter, maman? Cela évitera à Georges la peine de venir nous chercher. »

Sur le seuil de la chambre qui lui avait été attribuée, Claude avait cérémonieusement salué le comte de Mansigné, en lui adressant ces mots:

« J'aurai à vous parler demain, Monsieur.

— Quand vous voudrez, » avait machinalement répondu Georges.

« A vous seul.

— Bien, Monsieur.

— Nous nous rejoindrons au jardin après le déjeuner.

— Je suis à votre disposition. »

Et sur cette dernière parole les deux hommes s'étaient séparés. Georges s'enferma dans sa chambre; il tira d'une armoire, dont il portait toujours la clef sur lui, un flacon d'absinthe, et absorba une certaine quantité de la liqueur qui y était contenue. Une demi-heure plus tard il gagnait son lit en trébuchant, et y tombait comme une masse inerte. C'était à ce prix qu'il conquérait quelques heures de sommeil.

On l'a vu: Georges était toujours resté tel qu'il était apparu presque enfant à Claude: un problème psychologique, irritant par son étrangeté. Sur certains points son intelligence, déliée pourtant, pénétrante et douée d'une remarquable facilité d'assimilation, demeurait absolument rebelle à la véritable signification des mots et des choses. Certaines abstractions ne prenaient jamais corps pour lui, et demeuraient à ses yeux la représentation de sentiments de convention que nul n'éprouvait en réalité. Il y avait eu en lui déviation du sens moral, et il n'avait pas eu la force de se redresser et de se guérir. La vérité était, selon lui, le masque honorable que l'on donnait au mensonge productif; l'honneur, c'est-à-dire les apparences de l'honneur, étaient nécessaires pour faire bonne figure dans le monde, au même titre qu'un habit coupé par un tailleur en renom. On devait tâcher de commettre la lâcheté à huis-clos, et de se revêtir de dignité quand on se trouvait en public. Quant à la vérité avec tous ses périls, quant à l'honneur avec tous ses risques, Georges s'en détournait avec une répulsion irrésistible, assez semblable à l'horreur qu'inspire aux enfants un breuvage salutaire, mais amer.

Cette intelligence était donc demeurée obtuse sur bien des points; la sensation la dominait bien plus que le sentiment; comme l'enfant encore insoucieux du bien et du mal, il allait instinctivement vers tout ce qui flattait ses instincts, il s'écartait obstinément de tout ce qui eût pu lui imposer un renoncement à ses satisfactions.

Le fils de Jean Gaillousse, le cabaretier, et de Desirée, l'humble couturière de village, transplanté au sein du luxe et de la richesse, et mis en possession de toutes les jouissances matérielles que procure l'argent, se trouvait, par le fait des doctrines qui lui avaient été inoculées par son protecteur, atteint de cette décrépitude morale qui est le partage des races vieillies dans l'oisiveté et les priviléges; il comprenait, jusqu'à un certain point, que la considération est indispensable; mais, s'il en enviait les bénéfices, s'il essayait d'en dérober les apparences, il ne pouvait se résoudre à en assumer les charges. Tel avait été l'état de son esprit jusqu'au moment où, devenu le mari de Denise, il avait perçu dans la compagnie d'un caractère simple, droit, énergique, les clartés qui lui avaient fait défaut pendant son enfance et sa jeunesse. La tendresse que lui inspirait sa femme contribua, il faut en convenir, à lui faire apprécier la distance qui la séparait moralement de lui; mais il est certain que cette tendresse même prouvait, jusqu'à un certain point, la possibilité de se régénérer; la force fit défaut; Georges se répéta sans cesse qu'il était un malheur plus grand encore que celui d'ignorer le bien, le malheur de le connaître trop tard. Il ne sut pas apprécier les grandeurs de l'expiation, ou bien il ne put se résoudre à leur devoir le pardon et l'estime de Denise. Mais, comme il souffrait par la pensée, il essaya d'obtenir au moins un engourdissement momentané, fût-ce au prix d'un empoisonnement honteux, et il recourut... à l'absinthe, prouvant ainsi une fois de plus que l'on ne saurait rester stationnaire dans l'abjection, que l'on roule toujours plus bas, quand on ne trouve pas en soi la force nécessaire pour remonter la pente sur laquelle on se trouve entraîné.

Le lendemain, Georges, en proie à une migraine insoutenable, ne put assister au déjeuner. Ces migraines étaient devenues fréquentes; Mme Roger et Denise n'en éprouvaient aucune inquiétude. Claude demanda qu'on le fit avertir dès que le malade pourrait le recevoir, et Denise, emportant sa fille dans ses bras, entreprit, avec son parrain, une tournée d'exploration dans son nouveau domaine. Une heure plus tard, Claude revenait seul à pas lents vers la maison. Il monta à l'appartement de Georges, et trouva celui-ci pâle, abattu, installé dans un grand fauteuil. Claude ferma soigneusement au verrou la porte de la chambre, et vint s'asseoir en face du malade.

« Vous êtes souffrant?

— En effet.... une migraine intolérable.... à laquelle je je suis malheureusement sujet.

— Je suis chirurgien, c'est vrai, mais aussi un peu médecin..... Je vous guérirai peut-être.... Mais nous avons à nous occuper tout d'abord d'un sujet qui, je ne vous le cacherai pas, est plus digne d'intérêt que votre indisposition; il s'agit de Denise.

— Ma femme?..... Quoi? Monsieur..... qu'y a-t-il?

— Votre femme.... hélas! oui.

— Monsieur, Denise a-t-elle à se plaindre de moi?

— Non, Monsieur! Denise n'a pas à se plaindre du comte de Mansigné... mais elle aurait fort à se plaindre de Georges Gaillousse, fils du cabaretier de Mansigné. »

Georges, frappé par ces paroles comme par un coup de couteau, pencha la tête sur le dossier de son fauteuil, et s'évanouit.

Claude lui donna quelques secours, réussit à dissiper cet évanouissement sans appeler à son aide, et reprit la conversation au point où il l'avait laissée.

« Je regrette de ne pouvoir vous ménager; je le regrette d'autant plus que Denise vous porte, ainsi que j'ai pu m'en convaincre, une vive et sincère affection.

— Mais enfin, Monsieur, » répondit Georges, en essayant d'engager une lutte puérile autant qu'inutile, « je ne comprends rien au langage que vous tenez..... En tous cas, et quelles que soient vos intentions, veuillez remettre cette conversation à un autre moment; la chambre de ma femme est séparée de celle-ci par une simple cloison..... Il ne faut pas....

— Rassurez-vous, Monsieur; j'ai laissé Denise bien loin d'ici au fond du jardin, gardant Louise, qui joue sur une pelouse; le moment est opportun au contraire..... et, d'ailleurs, je n'attendrai pas un jour de plus pour vous adresser le langage que vous méritez. Je serai sévère..... vous n'en doutez pas?..... moins sévère pourtant que je ne le croyais, car cette pauvre Denise vous aime, et ce sentiment m'oblige à vous ménager.

« Depuis deux mois, Monsieur, je m'occupe à reconstituer votre passé. Je vais vous en faire l'historique, puisque vous affirmez que mon langage est incompréhensible pour vous. Vous êtes le fils de Jean Gaillousse, cabaretier, mort victime de son intempérance, et de Désirée, sa femme, qui, restée veuve, entra comme femme de charge au service du comte de Montaudon. Est-ce vrai?

— Non, Monsieur; cela est faux! » s'écria Georges, recouvrant une énergie fébrile; « c'est une infâme calomnie!

— Taisez-vous, » répondit Claude avec dureté; « ce système de dénégation peut être utile quand il s'appuie sur quelques doutes, mais il augmente les charges qui pèsent sur l'accusé, lorsque les preuves qui s'élèvent contre lui sont aussi complètes, aussi écrasantes que celles dont je suis nanti. Je n'ai pu découvrir cependant le motif pour lequel vous avez abandonné votre mère..... Peut-être est-ce parce que vous n'aviez pas de motif du tout, » ajouta Claude... « Votre conduite ultérieure prouve en effet que le raisonnement et le jugement vous ont souvent fait défaut.

« Bref, vous êtes venu à Paris en commençant par voler.....

— Monsieur! Pas un mot de plus! Je ne vous permettrai pas.....

— Assez!.... Par voler un nom qui n'était pas le vôtre; vous vous appeliez Claveau alors, et depuis vous avez porté bien d'autres noms! Vous ne me reconnaissez pas, sans doute? Vous avez oublié la taverne des étudiants, nos promenades, nos conversations, durant lesquelles vous dévoiliez déjà, à seize ans!.... les instincts qui ont gouverné votre existence: la soif d'une fortune immédiate, le besoin effréné de jouissances matérielles et vaniteuses. Je vous ai reconnu, moi qui vous parle, et j'ai constaté une fois de plus l'immuable logique qui préside à nos destinées, qui soumet les événements à l'empire de notre caractère, parce que celui-ci les contient tous en germe, heureux ou malheureux, grands ou abjects. Sans force contre les privations, lâche devant l'accomplissement du devoir, atteint de cette méprisable vanité qui estime que l'éclat, que les apparences de la fortune peuvent tenir lieu d'honneur et de dignité morale; paresseux, enfin!... et c'est tout dire en un mot, vous avez essayé de tout pour parvenir... De tout, excepté des seuls moyens qui pouvaient vous aider à atteindre votre but, excepté du travail, excepté du devoir, des saines privations, des dévouements fortifiants; tous ces mots n'étaient que des mots vides de sens à vos yeux, et vous vous croyiez bien habile et bien fort, parce qu'à l'âge où l'on se laisse guider par ces mots, vous les envisagiez comme des niaiseries pédagogiques, bonnes tout au plus à encombrer la route qui conduit aux jouissances. Comprenez-vous au moins maintenant que ces *illusions* sont les seules réalités de la vie? Voyons! vous avez réussi à vivre sans travailler..... N'avez-vous pas subi, et souvent, des privations plus effrayantes que celles dont je voulais imposer l'habitude à votre jeunesse? N'avez-vous pas dépensé pour mal faire plus d'efforts pénibles que ne vous en aurait coûté la route que je vous indiquais? Enfin, vous êtes arrivé à un résultat, certes inespéré, dû, non-seulement à vos mensonges, mais à la rare confiance de deux femmes privées d'appui; vous avez épousé une héritière!..... Mieux que cela, une digne jeune fille, généreuse, dévouée... Eh bien! aviez-vous raison? avais-je tort? êtes-vous heureux? Non! ces chimères, dédaignées par votre esprit précoce, l'honneur, la probité, la délicatesse, sont venues s'asseoir à votre foyer, en s'incarnant dans la personne de votre femme; elles vous hantent nuit et jour comme des fantômes impitoyables; elles vous font mesurer à toute heure la distance infranchissable qui vous sépare de Denise..... Vous les avez méprisées: elles se vengent en vous condamnant au mensonge à perpétuité, en vous obligeant à persévérer dans cette voie méprisable qui vous a conduit au but que vous poursuiviez, mais en faisant de votre succès même, votre châtiment et leur triomphe!

— Monsieur, » dit Georges en recouvrant un peu d'assurance, « votre discours est très-éloquent sans doute, mais je suis forcé de vous avertir qu'il se trompe d'adresse; vous commettez une erreur que vous regretterez bientôt. J'ai des ennemis, je le sais, qui auront eu recours contre moi à une bonne calomnie, à je ne sais quel roman.....

— Un roman! » reprit Claude en élevant involontairement la voix..... « Non pas; c'est de l'histoire, et je vais vous le prouver:

« Vous avez vécu à Paris jusqu'au moment où les ressources que vous possédiez ont été dissipées; vous aviez fréquenté quelques cafés..... Un jour, vous vous êtes trouvé obligé d'accepter l'emploi de *jeune premier* dans une troupe ambulante. Vous vous êtes lassé de cette profession, et, profitant du voisinage de la frontière, vous avez quitté la France; vous avez risqué à Hombourg une pièce de vingt francs..... qui représentait peut-être tout votre avoir; vous avez gagné une somme assez considérable, et vous vous êtes présenté à Hombourg sous le nom et le titre de baron de Claveau; vous y avez dépensé et perdu tout ce que vous possédiez, et vous avez été forcé d'entrer au service d'un grand seigneur prussien en qualité d'aide-valet de chambre. Vous avez été à Berlin avec votre maître; là, j'ai perdu vos traces; mais l'on vous retrouve à Varsovie, palefrenier chez le comte J***, que vous quittez bientôt, et qui vous rencontre, à son extrême surprise, à Bade deux ans plus tard, portant le nom de comte de Varigny; vous disparaissez, bien entendu, en apercevant votre ancien maître. Vous êtes parti pour l'Amérique, vous êtes allé, dit-on, en Californie.... Peu importe l'exactitude de ces derniers détails, car je n'entreprends pas de dresser votre biographie, mais seulement d'établir à grands traits les principales phases de votre existence bien accidentée, si l'on juge de ce qu'on en ignore, par ce que l'on en connaît. Vous comprendrez aisément que je ne veuille pas m'appliquer à soulever tous les voiles.... Vous reparaissez en Europe avec des apparences de luxe, avec des papiers qui paraissent être fort en règle, et qui établissent votre qualité de comte de Mansigné, avec une correspondance dont vous faites lire négligemment quelques passages à ces amis de voyage que l'on se crée si aisément quand on est jeune, beau, riche et titré. Vous louvoyez avec une certaine habileté entre un grand nombre d'écueils périlleux; pour les Slaves vous êtes Français, pour ceux qui pourraient vous questionner sur vos antécédents, vous êtes d'origine française, mais Polonais par votre mère et votre naissance. Vous vivez pendant dix-huit mois de la vie régulière que l'on mène lorsqu'on possède une fortune assurée; vous voyagez, vous fréquentez les bords du Rhin; enfin, vous passez l'hiver à Paris.

« Là, confiant à quelques personnes votre désir de conclure un mariage..... avantageux, vous vous êtes mis en rapport avec une certaine demoiselle Sophie, qui exerce la profession de *marieuse*, sous le patronage honorable de sa maîtresse, la vicomtesse d'Argennes. Les renseignements que j'ai pris, et scrupuleusement contrôlés, s'accordent à disculper complétement Mme d'Argennes de toute participation à ce mariage; mais vous aviez promis vingt-cinq mille francs à cette Sophie, dans le cas où vous réussiriez à épouser Denise, et ses conseils vous ont aidé à réussir. Je sais que vous avez tenu parole, et que les vingt-cinq mille francs ont été payés.
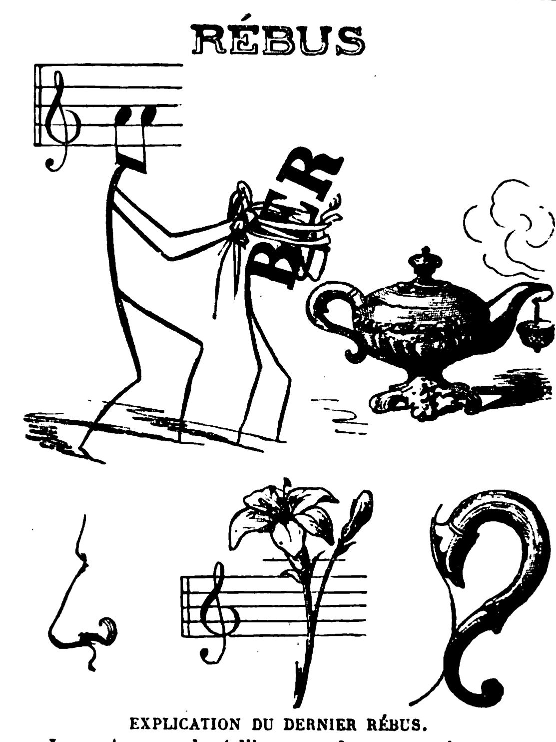
« Où aviez-vous trouvé la somme relativement considérable à l'aide de laquelle vous avez pu jouer pendant dix-huit mois le rôle de gentilhomme oisif? Je ne le sais pas bien exactement; mais je ne l'ignorerai pas longtemps, car en ce moment l'un de mes amis, riche négociant établi à New-York, est sur votre piste. Ce qui me semble le plus grave dans tout ceci est l'extrême habileté que vous possédez pour imiter et falsifier les écritures: ce talent est rarement employé à des actes avouables.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

Le Directeur-Gérant: W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS

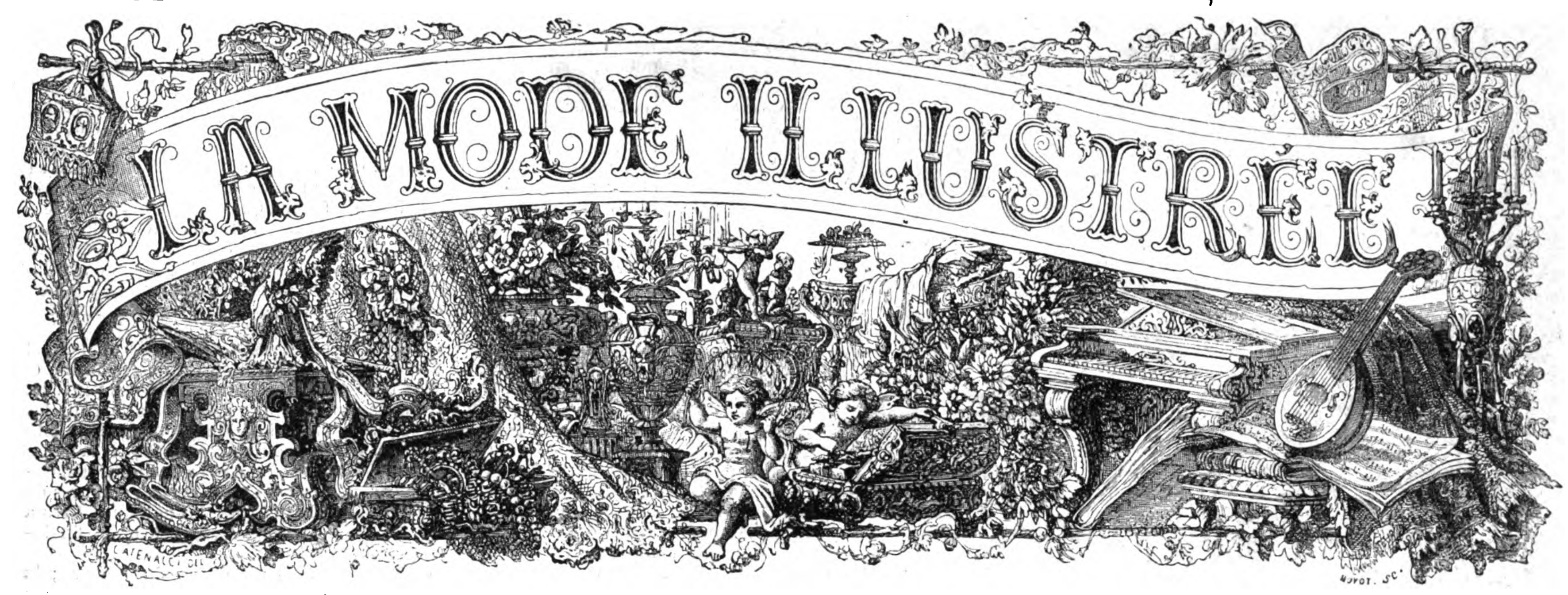


EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les arts consolent l'homme dans ses peines.



N° 51. SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 16 décembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, 25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 30 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, 50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

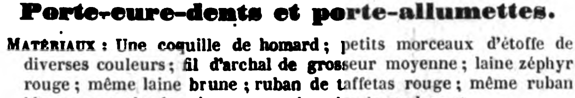
PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —

Porte-cure-dents et porte-allumettes.



MATÉRIAUX : Une coquille de homard ; petits morceaux d'étoffe de diverses couleurs ; fil d'archal de grosseur moyenne ; laine zéphyr rouge ; même laine brune ; ruban de taffetas rouge ; même ruban blanc ; soutache de soie rouge ; soie noire de cordonnet.

Ces personnages burlesques causeront peu de dépenses à celles de nos abonnées qui voudront les copier ; on les fait avec une coquille de homard et quelques petits morceaux d'étoffe.

La plus belle partie du genre humain a toujours le pas sur l'autre partie moins belle. Commençons donc par la marchande qui porte la hotte avec tant d'énergie.

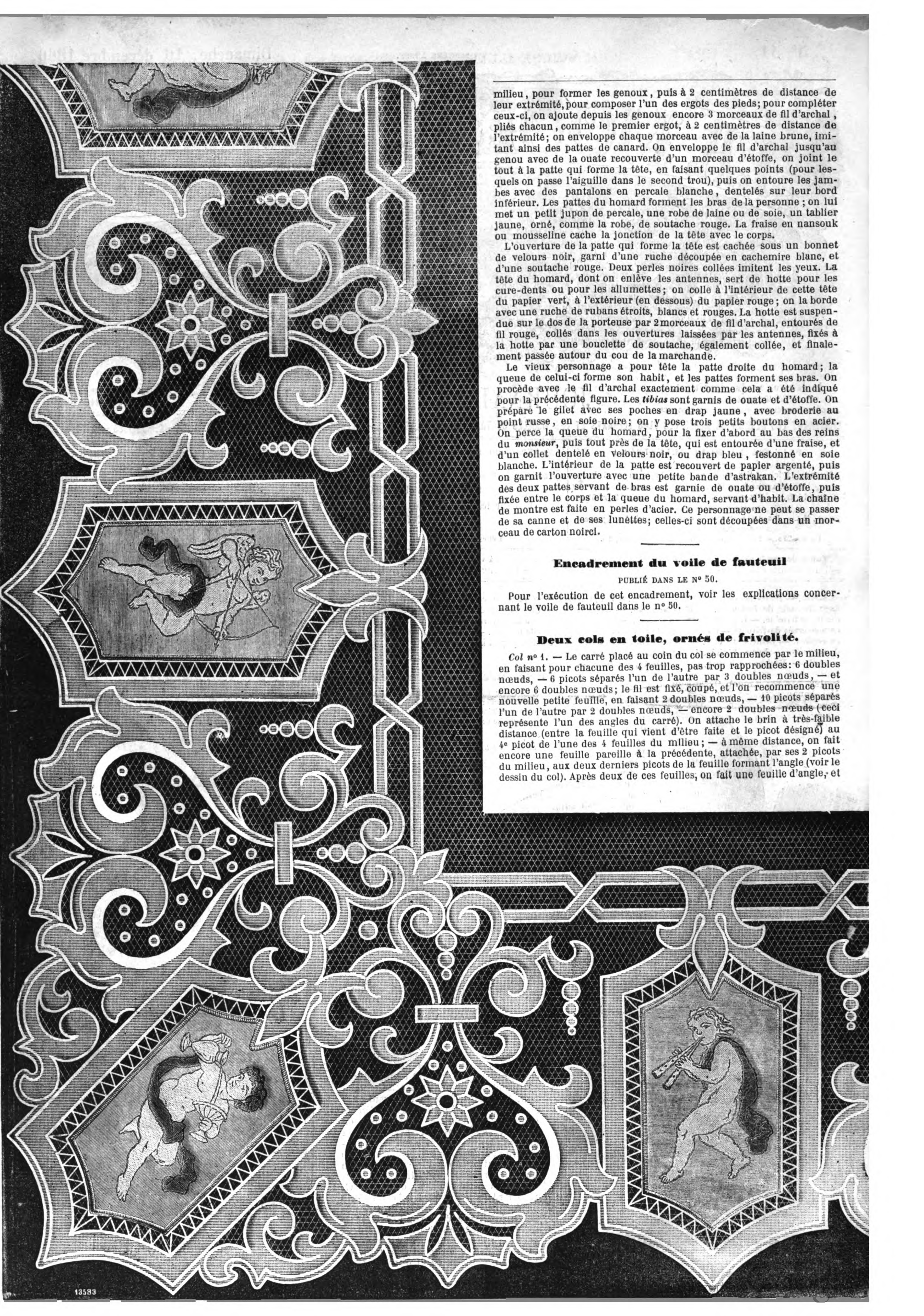
Pour cette figure, on emploiera la patte gauche du homard, la tête et deux petites pattes; on aura soin de maintenir ces coquilles humides pendant toute la durée du travail; si, nonobstant cette précaution, les peaux fines qui servent pour ainsi dire de *charnière* aux différents membres venaient à se rompre, on pourrait les remplacer par quelques points faits avec de la soie rouge. On emploiera pour séparer les diverses parties de la coquille une petite scie, ou bien un couteau extrêmement tranchant.

Dans la patte gauche, devant servir plus tard de tête, on fait à 2 centimètres de distance du bord supérieur (sous la partie inférieure de ce qui devient la mâchoire) un trou qui traverse les deux parties de la mâchoire, puis à 1 centimètre de distance un deuxième trou. On prend un morceau de fil d'archal, ayant 34 centimètres de longueur, on le passe, jusqu'à moitié de sa hauteur, au travers des trous supérieurs; on le plie de façon à avoir deux *branches* perpendiculaires de fil d'archal, chacune de 17 centimètres; on les plie encore chacune à 10 centimètres de distance du

PORTE-CURE-DENTS ET PORTE-ALLUMETTES.



PORTE-CURE-DENTS ET PORTE-ALLUMETTES.



milieu, pour former les genoux, puis à 2 centimètres de distance de leur extrémité, pour composer l'un des ergots des pieds; pour compléter ceux-ci, on ajoute depuis les genoux encore 3 morceaux de fil d'archal, pliés chacun, comme le premier ergot, à 2 centimètres de distance de l'extrémité; on enveloppe chaque morceau avec de la laine brune, imitant ainsi des pattes de canard. On enveloppe le fil d'archal jusqu'au genou avec de la ouate recouverte d'un morceau d'étoffe, on joint le tout à la patte qui forme la tête, en faisant quelques points (pour lesquels on passe l'aiguille dans le second trou), puis on entoure les jambes avec des pantalons en percale blanche, dentelés sur leur bord inférieur. Les pattes du homard forment les bras de la personne; on lui met un petit jupon de percale, une robe de laine ou de soie, un tablier jaune, orné, comme la robe, de soutache rouge. La fraise en nansouk ou mousseline cache la jonction de la tête avec le corps.

L'ouverture de la patte qui forme la tête est cachée sous un bonnet de velours noir, garni d'une ruche découpée en cachemire blanc, et d'une soutache rouge. Deux perles noires collées imitent les yeux. La tête du homard, dont on enlève les antennes, sert de hotte pour les cure-dents ou pour les allumettes; on colle à l'intérieur de cette tête du papier vert, à l'extérieur (en dessous) du papier rouge; on la borde avec une ruche de rubans étroits, blancs et rouges. La hotte est suspendue sur le dos de la porteuse par 2 morceaux de fil d'archal, entourés de fil rouge, collés dans les ouvertures laissées par les antennes, fixés à la hotte par une bouclette de soutache, également collée, et finalement passée autour du cou de la marchande.

Le vieux personnage a pour tête la patte droite du homard; la queue de celui-ci forme son habit, et les pattes forment ses bras. On procède avec le fil d'archal exactement comme cela a été indiqué pour la précédente figure. Les *tibias* sont garnis de ouate et d'étoffe. On prépare le gilet avec ses poches en drap jaune, avec broderie au point russe, en soie noire; on y pose trois petits boutons en acier. On perce la queue du homard, pour la fixer d'abord au bas des reins du *monsieur*, puis tout près de la tête, qui est entourée d'une fraise, et d'un collet dentelé en velours noir, ou drap bleu, festonné en soie blanche. L'intérieur de la patte est recouvert de papier argenté, puis on garnit l'ouverture avec une petite bande d'astrakan. L'extrémité des deux pattes servant de bras est garnie de ouate ou d'étoffe, puis fixée entre le corps et la queue du homard, servant d'habit. La chaîne de montre est faite en perles d'acier. Ce personnage ne peut se passer de sa canne et de ses lunettes; celles-ci sont découpées dans un morceau de carton noirci.

Encadrement du voile de fauteuil

PUBLIÉ DANS LE N° 50.

Pour l'exécution de cet encadrement, voir les explications concernant le voile de fauteuil dans le n° 50.

Deux cols en toile, ornés de frivolité.

Col n° 1. — Le carré placé au coin du col se commence par le milieu, en faisant pour chacune des 4 feuilles, pas trop rapprochées: 6 doubles nœuds, — 6 picots séparés l'un de l'autre par 3 doubles nœuds, — et encore 6 doubles nœuds; le fil est fixé, coupé, et l'on recommence une nouvelle petite feuille, en faisant 2 doubles nœuds, — 10 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds (ceci représente l'un des angles du carré). On attache le brin à très-faible distance (entre la feuille qui vient d'être faite et le picot désigné) au 4e picot de l'une des 4 feuilles du milieu; — à même distance, on fait encore une feuille pareille à la précédente, attachée, par ses 2 picots du milieu, aux deux derniers picots de la feuille formant l'angle (voir le dessin du col). Après deux de ces feuilles, on fait une feuille d'angle, et

13583

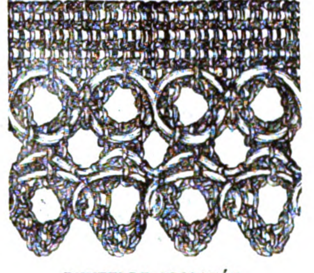
CARRÉ ET ROSETTE EN FRIVOLITÉ.

CARRÉ AU CROCHET. N° 1. COL EN TOILE ORNÉ DE FRIVOLITÉ. N° 2. COL EN TOILE ORNÉ DE FRIVOLITÉ. ROSETTE AU CROCHET.

ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait atteint la 1re feuille d'angle, où l'on fixe soigneusement le brin. Le carré terminé est posé sur la pointe du col, dont on découpe la toile en dessous; on plie les bords, on les coud, on les recouvre avec l'encadrement suivant, fait au crochet, puis fixé sur le contour: alternativement 2 mailles en l'air, — 1 picot (celui-ci composé de 3 mailles en l'air, et d'une maille-chaînette dans la première de ces mailles). Le dessin suffira pour exécuter les rosettes, qui forment une sorte de dentelle entourant le col. Nous dirons seulement que le cercle placé au centre des rosettes à 8 feuilles est toujours fait isolément. On attache le brin *à nouveau* au brin coupé, pour les 8 feuilles extérieures. Le bord de cette dentelle, fait au crochet, se compose de 2 tours: l'un est fait avec des mailles en l'air et quelques mailles simples placées dans les picots des rosettes, l'autre se compose de brides *à jours*.

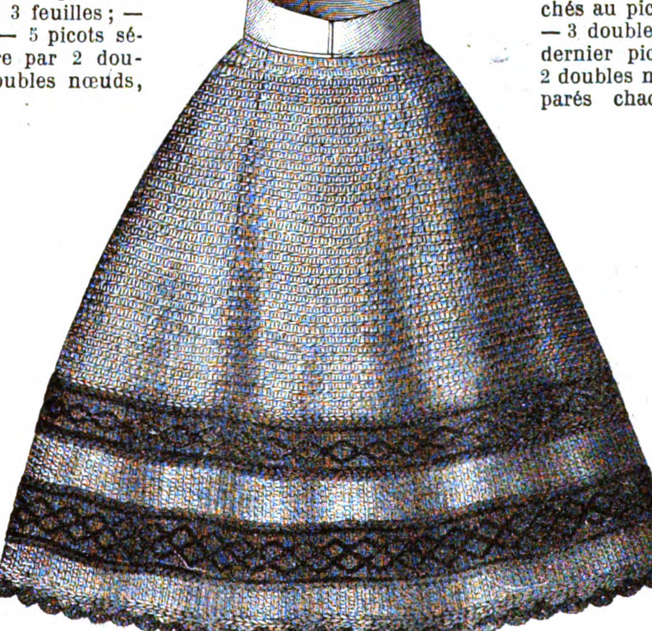
Col n° 2. — Il est orné d'un triangle et d'une dentelle à *grand effet*. On commence le triangle par le milieu, en faisant pour chacune des 3 feuilles 5 doubles nœuds, — 5 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — et 5 doubles nœuds. Quand la 3e feuille est terminée, on fixe et on coupe le brin. On prend ensuite, en place du fil qui se trouve sur la navette, une ganse extrêmement fine, sur laquelle on fait, avec le fil que soutient la main gauche, la rangée de nœuds suivante: 1 double nœud, — le brin est attaché au picot du milieu de l'une des 3 feuilles; — *2 doubles nœuds, — 5 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — 3 doubles nœuds, — le fil attaché au picot du milieu de la plus proche feuille, — 2 doubles nœuds, — 9 picots séparés l'un de l'autre par 3 doubles nœuds, — 2 doubles nœuds attachés au même picot que précédemment. — Recommencez depuis *, 2 fois encore, puis fixez et coupez la ganse et le brin. Recommençant *à nouveau*, on fait trois petits cercles, composés chacun de 12 nœuds à l'endroit, très-rapprochés (ils forment l'un des angles du triangle), — puis, à faible distance les uns des autres, 13 cercles pareils, dont chaque *deuxième* attaché à 1 picot de la rangée de nœuds faite sur la ganse (voir le dessin du col). On coupe dans le col le morceau qui doit être remplacé par le triangle, on en festonne le contour, on y fixe le triangle. Pour la dentelle, on fait d'abord: * un cercle de 3 doubles nœuds, — 4 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — encore 3 doubles nœuds; on reprend la ganse sur laquelle on fait: 3 doubles nœuds, — puis, sans ganse: un cercle de 2 doubles nœuds, — 12 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; — on reprend la ganse sur laquelle on fait: 3 doubles nœuds, — 4 picots séparés chacun par 2 doubles nœuds, — 3 doubles nœuds; on attache le brin au 3e picot (en comptant depuis le dernier) du second cercle fait sans ganse, — 3 doubles nœuds, attachés au 4e picot de la rangée faite sur la ganse (voir le dessin), — 2 doubles nœuds, — 6 picots séparés chacun par 2 doubles nœuds, — 3 doubles nœuds attachés au picot du cercle suivant, — 3 doubles nœuds, attachés au dernier picot de la rangée, — 2 doubles nœuds, — 3 picots séparés chacun par 2 doubles nœuds, — 3 doubles nœuds; — on attache le brin au 6e picot du cercle (en comptant depuis le commencement), — 4 doubles nœuds. — Recommencez depuis *. On fait sur le bord supérieur un tour au crochet pareil à celui qui encadre le carré du col n° 1. On consultera le dessin pour la pointe de la dentelle.

CORSAGE ORNÉ DE CARRÉS ET ROSETTES AU CROCHET.

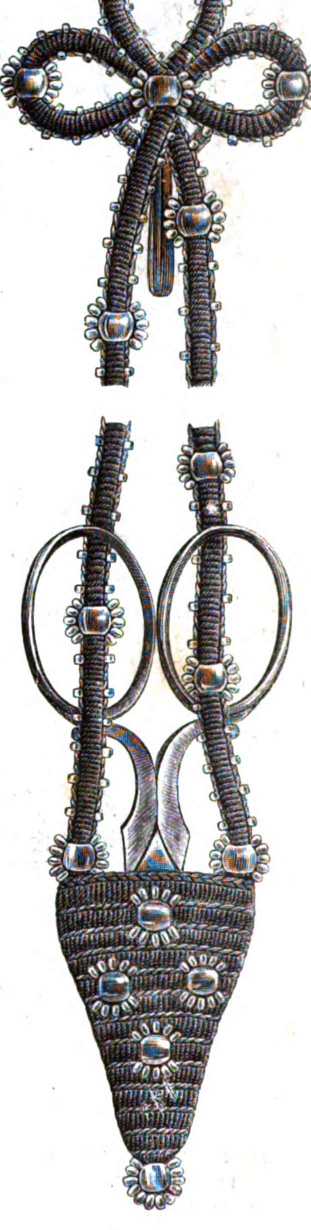


DENTELLE TRICOTÉE.

PORTE-ALLUMETTES EN FORME DE CARQUOIS.



JUPON BIAISÉ AU CROCHET TUNISIEN.



PORTE-CISEAUX.

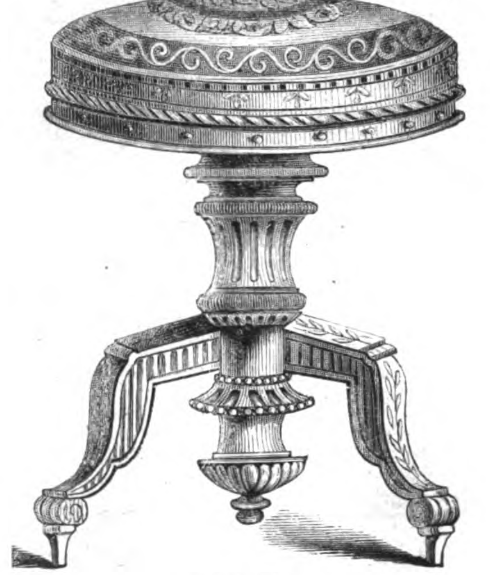
Carré et rosette

EN FRIVOLITÉ.

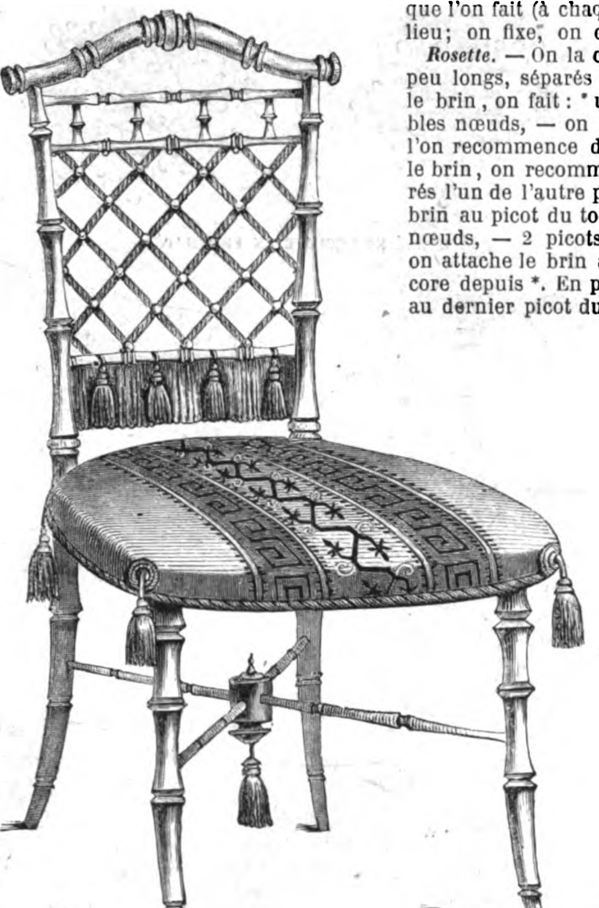
Carré. On fait à

faible distance 4 feuilles, composées chacune de 5 doubles nœuds, — 7 picots un peu longs, séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — 5 doubles nœuds. En place du 1er picot de chacune des 3 feuilles suivantes, on attache le brin au dernier picot de la feuille précédente. On fixe, on coupe le brin, on recommence un nouveau cercle de 2 doubles nœuds, — 7 picots séparés par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; on attache le brin au picot du milieu de l'une des 4 feuilles, et l'on fait un tout petit cercle de 2 doubles nœuds, le brin attaché au dernier picot du 1er cercle, — 3 doubles nœuds, — 1 picot, — 2 doubles nœuds; — on attache le brin au 6e picot de la feuille, — on fait un cercle un peu plus grand de 2 doubles nœuds, attachés au picot du petit cercle, — 2 doubles nœuds, — 4 picots séparés par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; — on attache le brin à faible distance, au 2e picot de la 2e feuille, — on fait un tout petit cercle qui vient d'être décrit, — on attache le brin au 3e picot de la 2e feuille, puis au 4e picot de ladite feuille, et l'on recommence 3 fois encore depuis *, en attachant toujours le 1er picot du premier cercle que l'on fait (à chaque répétition) au picot du dernier petit cercle fait en dernier lieu; on fixe, on coupe le brin.

Rosette. — On la commence par le milieu, en faisant un cercle de 8 picots, un peu longs, séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds. Après avoir fixé et coupé le brin, on fait : * un tout petit cercle de 3 doubles nœuds, 1 picot long, — 3 doubles nœuds, — on attache le brin à faible distance, au 1er picot du cercle, et l'on recommence depuis *, 7 fois encore à distance régulière. On fixe et coupe le brin, on recommence * un nouveau cercle de 2 doubles nœuds, 7 picots séparés l'un de l'autre par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; on attache le brin au picot du tout petit cercle, on fait à faible distance un cercle de 2 doubles nœuds, — 2 picots séparés par 2 doubles nœuds, — encore 2 doubles nœuds; — on attache le brin au picot du suivant petit cercle, et l'on recommence 7 fois encore depuis *. En place du 1er picot du suivant grand cercle, on attache le brin au dernier picot du petit cercle.

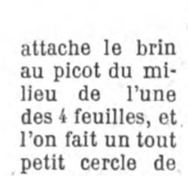
TABOURET.



CHAISE VOLANTE.



ESCABEAU.



N° 1. PAN DE CRAVATE.



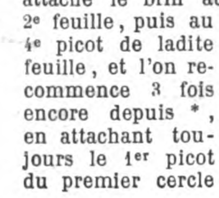
N° 2. PAN DE CRAVATE.

Carré et rosette

AU CROCHET.

IMITATION DE GUIPURE CLUNY.

On commence le carré par les 4 feuilles de l'intérieur. * Une chaînette de six mailles, on passe la dernière, et dans les 5 autres mailles on fait: une maille simple, — 2 brides, — 2 doubles brides. On recommence 3 fois depuis *. On attache la dernière feuille par une maille-chaînette à la 1re feuille, et l'on fait autour de chacune des 4 feuilles, alternativement, une maille simple, — 1 picot, sous lequel on passe une maille; le picot se compose de 3 mailles en l'air, et d'une maille simple dans la 1re de ces mailles. Sur chaque feuille, il doit se trouver 5 picots, et le troisième de ceux-ci sur la pointe de la feuille. On fixe le brin, on le coupe; dans le picot de la pointe d'une feuille, on fait: * une maille simple, — 6 mailles en l'air, — une bride triple, dans le creux séparant 2 feuil-




DESSIN DE TAPISSERIE POUR LE TABOURET,
de chez Mme Michaud,
boulevard Sébastopol, 14.

Explication des signes : ■ Vert foncé. ▫ Brun très-foncé. ⊞ Brun moins foncé. ⊞ Brun de teinte moyenne. ▪ Brun clair. □ Brun très-clair (en soie). ▫ Noir.



QUATRE TOILETTES DE MARIÉES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 27.

Robe en poult-de-soie blanc sans aucune garniture, à l'exception des quatre écharpes (deux sur chaque côté) simulées par des rouleaux de satin blanc et par une frange blanche mêlée de perles blanches en cristal ; à la ceinture, rosette en fleurs d'oranger ; broche en mêmes fleurs ; guirlande et voile de tulle blanc.

Fourreau blanc à rayures mates et satinées. Corde de soie blanche sur toutes les coutures ; à la taille, par derrière, trois bouts flottants en ruban blanc frangé. Voile de tulle blanc.

Robe en poult-de-soie-blanc, à bords dentelés garnis de satin blanc ; rouleaux de satin blanc ; manches garnies comme la robe.

Robe en satin blanc avec bande *cloutée* en grosses perles blanches et surmontée d'une dentelle blanche étroite. Corsage montant à manches larges. Tunique en tulle blanc, avec corsage montant sans manches, entièrement brodée en perles de cristal ; bande de satin cloutée, avec dentelle blanche. Coiffure en fleurs d'oranger et voile de tulle blanc.

les, — 6 mailles en l'air. — Recommencez depuis *. Dans le tour suivant (dernier du carré) on fait une maille simple dans chacune des 6 mailles en l'air, — puis 5 mailles en l'air ; dans la maille suivante 2 mailles simples, séparées par 5 mailles en l'air, — 5 mailles en l'air. Recommencez 7 fois depuis *.

Rosette. On la commence par les 3 feuilles ordinaires en faisant : * une chaînette de 4 mailles, dont on passe la dernière, pour faire une maille simple dans chacune des 3 mailles suivantes. Recommencez 2 fois depuis *. Attachez et coupez le brin.

1er *tour.* Une maille simple sur la pointe d'une feuille, — 5 mailles en l'air, — ainsi de suite ; attachez la dernière maille à la première de ce tour.

2e *tour.* Dans chaque maille, une maille.

3e *tour.* Dans chaque maille une bride, pour laquelle on pique le crochet *sous* chaque maille entière du tour précédent. Après chaque bride une maille en l'air.

4e tour. * Dans chacune des 5 plus proches brides, une maille simple, — une maille simple, — 5 mailles en l'air, — une maille simple, — 7 mailles en l'air, — une maille simple; ces 3 mailles simples dans les brides qui se suivent, par conséquent on ne passe aucune maille sous les mailles en l'air, — 5 mailles en l'air. Recommencez 5 fois depuis *. Attachez et coupez le brin.

5e tour. Dans chaque bouclette du milieu une maille simple, suivie de 10 mailles en l'air.

6e tour. Alternativement une bride, — 1 picot, sous lequel on passe une maille du tour précédent. Le picot se compose de 3 mailles en l'air, et d'une maille-chaînette dans la première de ces 3 mailles.

Dentelle tricotée.

Le dessin de cette dentelle se compose de 3 rangs à *jours;* les *jours* sont, plus tard, entourés de fil plat brillant.

On la tricote en travers, en allant et revenant. On monte 15 mailles.

1er à 4e tour. Une maille levée sans être tricotée; 14 mailles à l'endroit.

5e tour. 6 mailles à l'endroit, — 2 mailles que l'on ajoute, — diminution (c'est-à-dire 2 mailles tricotées ensemble), — une à l'endroit, — 2 mailles que l'on ajoute (en faisant comme précédemment une bouclette de feston), — diminution, — une à l'endroit, — 2 mailles que l'on ajoute, — diminution, — une à l'endroit.

6e tour. 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 3 à l'endroit, — une à l'envers, — 6 à l'endroit.

7e tour. Une levée, — 13 à l'endroit; on démonte les 4 dernières mailles, de telle sorte qu'il en reste 15 sur l'aiguille (nombre primitif).

On répète toujours du 2e au 7e tour. Quand la dentelle est terminée, on passe autour de chaque jour du fil plat et brillant (voir le dessin).

Corsage orné de carrés et rosettes

AU CROCHET.

Ce dessin est destiné à indiquer l'un des usages auxquels peuvent s'appliquer les carrés et rosettes au crochet; on les pose sur des bandes de toile fine, et l'on découpe la toile sous le carré et la rosette.

Jupon biaisé fait au crochet.

MATÉRIAUX : 320 grammes de laine zéphyr, 10 fils, blanche ; 128 grammes de même laine rouge ; 32 grammes de même laine noire ; un crochet en bois, ayant 1 centimètre 3/4 de circonférence.

Ce jupon, de forme nouvelle, *biaisé* (c'est-à-dire en pointes), est fait au crochet tunisien avec de la laine blanche. Les bandes servant de garniture sont exécutées en laine rouge et laine noire, partie au crochet tunisien, partie selon le point du crochet no 2 (voir le no 50). On commence par le jupon, au-dessus des bandes. On fait une chaînette de 58 mailles, sur lesquelles on exécute 16 tours de crochet tunisien (voir l'explication de ce crochet dans le no 50). Pour *biaiser*, on diminue désormais dans les 12 tours suivants formant la pointe.

1er tour de cette pointe. On diminue 2 mailles sur le côté supérieur de la pointe, — 3 mailles dans le tour suivant, — 4 mailles dans les 2 tours suivants, — 3 mailles dans chacun des 8 tours suivants. Sur le côté en biais du travail, on fait 16 tours, chacun de 58 mailles (hauteur du jupon). On fait le second lé biaisé qui, de même que tous les autres, est fait comme le précédent, et, sur chaque côté en biais, on exécute 16 tours, — seulement 8 tours sur le côté en biais de la 4e pointe. Ceci représente la moitié du jupon, et la seconde moitié est tout à fait semblable à la première.

La garniture se commence par le bord inférieur, avec la laine blanche. On fait une chaînette de 260 mailles (largeur du jupon); on fait un tour de crochet tunisien, 2 tours de crochet ondulé (voir le dessin de crochet no 2, dans le no 50), — 4 tours au crochet tunisien, le dernier avec la laine rouge. On fait ensuite la première bande, qui se compose d'un tour rouge et d'un tour noir, (crochet ondulé), 7 tours tunisiens rouges, — 1 tour noir, 1 tour rouge *ondulés;* on fait 6 tours tunisiens blancs, 1 tour pareil rouge, puis on commence la seconde bande, en tout pareille à la précédente, mais qui n'a que 5 tours tunisiens, rouges, à la place de 7 tours. Les deux bandes sont ornées au milieu avec des losanges faites en mailles-chaînettes (laine noire) pour lesquelles on passe le crochet dans le côté perpendiculaire de chaque maille; la bordure est réunie au jupon, en piquant le crochet à la fois dans une maille de la bordure et une maille du jupon, et y faisant une maille-chaînette. On coud ensemble les deux côtés transversaux du jupon, en y laissant une fente de 20 centimètres. Sur le bord inférieur on exécute avec la laine rouge le tour suivant: sur chaque 3e maille, on fait 2 brides, — 2 mailles en l'air, — encore 2 brides. On monte le jupon entre le dessus et le dessous d'une ceinture ronde, coupée double.

Porte-ciseaux.

MATÉRIAUX : Soie noire de cordonnet ; petites et grosses perles d'acier ; ganse noire, ronde, ayant 1 mètre 12 centimètres de longueur.

A l'extrémité de ce *porte-ciseaux*, qui s'attache à la ceinture par son autre extrémité, se trouve une sorte de capsule destinée à contenir la pointe des ciseaux.

On prend la ganse noire, on la recouvre d'un feston exécuté avec la soie noire, et, après deux points de feston, on enfile et l'on glisse tout près du cordon l'une des petites perles d'acier. Le feston est interrompu, à intervalles de 6 centimètres, par l'une des grosses perles d'acier que l'on enfile sur le cordon. On n'a pas trop rapproché les points du feston, et, quand le cordon est recouvert, on recommence le feston sur le côté opposé, en piquant toujours l'aiguille entre deux points du feston précédent; on y met une quantité égale de petites perles, puis, quand ce côté est terminé, on place cinq petites perles sur chaque côté de chaque grosse perle; on plie le cordon en deux, et l'on forme les 3 bouclettes représentées par notre dessin, qui reproduit les deux extrémités du porte-ciseaux. Sous les bouclettes disposées en trèfle, on fixe un gros crochet d'agrafe.

La capsule contenant la pointe des ciseaux est faite en spirale sur de la ganse noire, recouverte de mailles simples. On fait pour cette capsule une chaînette de 6 mailles, dont on réunit la dernière à la première; on enfile sur la ganse quatre grosses perles, et l'on fait en spirale 10 tours, en augmentant çà et là, de telle sorte qu'il y ait 30 mailles dans le 10e tour; on copie la disposition du dessin, pour glisser chaque grosse perle à la place qui lui est assignée; l'ouverture inférieure est comblée par une grosse perle, que l'on entoure comme les autres avec de petites perles cousues sur le travail. On passe les bouts du cordon dans les branches des ciseaux, puis on fixe ces bouts à la capsule.

Porte-allumettes en forme de carquois.

MATÉRIAUX : Papier-canevas; taffetas rouge; ruban de velours rouge, ayant un demi-centimètre de largeur; soie rouge et soie noire; fil d'or.

Notre modèle, un peu plus grand que le dessin, est fait en papier-canevas blanc. La broderie est exécutée au point russe, avec de la soie noire; du ruban de velours rouge, passé au travers des fentes, pratiquées dans le papier-canevas, complète l'ornement du porte-allumettes.

On coupe en papier-canevas 2 morceaux *biaisés* (comme les lés de nos robes), autant en taffetas rouge; chacun de ces 4 morceaux a 12 centimètres de longueur, 5 centimètres de largeur sur son bord supérieur, 3 centimètres sur le bord inférieur. — On coupe encore 2 morceaux en papier-canevas, et autant en taffetas, de même longueur que les précédents, ayant 2 centimètres 1/2 de largeur sur le bord supérieur, 1 centimètre 1/2 sur le bord inférieur. On exécute la broderie sur les deux plus grands morceaux de canevas. La grecque est faite au point russe, en soie noire, la pointe et la tige des flèches à la croix, avec du fil d'or, les *plumes* des flèches au point russe avec de la soie rouge. Les côtés du carquois (morceaux plus étroits) sont simplement encadrés à la croix, avec du fil d'or, et ornés d'un *semé* quelconque. On découpe le bord supérieur de chaque morceau. A 2 trous de distance du *creux* de chaque dent du bord supérieur, on fait une fente perpendiculaire comprenant 3 trous; on répète ces fentes en dessous de la bordure grecque, et sur le bord inférieur du carquois. On réunit tous les morceaux en les festonnant ensemble avec de la soie rouge (un point dans chaque trou du canevas) et fixant en même temps la doublure en soie rouge; on ajoute un petit fond en même papier-canevas, fixé de la même façon. On festonne le bord supérieur qui a été découpé; on passe dans le côté de derrière 2 rubans de velours, qui sont joints par une petite cocarde, et servent à suspendre le porte-allumettes.

Deux pans de cravate.

No 1. Cette cravate est faite en taffetas gris clair et gris foncé, celui-ci servant pour les applications des triangles, qui sont festonnés d'un côté, et bordés de l'autre au *passé*, avec de la soie noire de cordonnet. Les pois sont jaunes au centre, bleus pour le premier demi-cercle, rouges pour le second demi-cercle (l'extérieur). L'encadrement général se compose de deux rangées de feston, la première noire, la seconde (extérieure) rouge. Une frange grise borde le pan de la cravate.

No 2. La broderie de cette cravate, faite en taffetas rouge, imite une plume de paon; l'*œil*, fait au passé et au point de feston, est en soie rouge pour les points dont la teinte est la plus claire, soie verte, pour la teinte suivante, soie bleue, pour la teinte plus foncée, et encore soie verte pour la teinte qui encadre l'*œil*. Les brindilles sont brodées au passé, avec de la soie verte chinée, et brune chinée. Les mêmes soies sont employées pour la frange.

Meubles.

Chaise *volante* en bois imitant le bambou. Le dossier de cette chaise est garni d'un treillage, d'une frange et de glands en soie multicolore; le siége est recouvert d'une bande en tapisserie, dont nous avons publié le dessin dans le no 50. A cette tapisserie se rattache de chaque côté du satin brun havane.

Tabouret en bois sculpté, recouvert en tapisserie, dont nous publions le dessin.

Escabeau en bois de chêne, recouvert en drap brun clair, avec applications de drap brun foncé et noir. Modèle de chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14.

Dessin de tapisserie pour le tabouret rond.

Ce dessin servira aussi pour coussin rond.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Jupon de taffetas bleu, garni avec un volant plissé ayant 20 centimètres de hauteur. Fourreau décolleté, en carré, fait en foulard blanc, à grands bouquets Pompadour; le bord du fourreau est découpé en dents très-larges, et bordé d'un ruban de velours bleu, voilé par une guipure blanche, en soie; les rubans cachent les coutures de chaque lé, et sont couverts avec un entre-deux pareil à la guipure. Manches moyen-âge, dentelées, doublées de taffetas bleu. Chemisette montante, à manches longues, faite en tulle blanc bouillonné, contre chaque bouillonné se trouve un ruban de velours bleu, zéro. (Toilette de dîner.)

Toilette de visites. Jupon rond en popeline grise, garni de pattes en velours brun-grenat. Robe courte pareille au jupon, découpée en dents carrées, bordée de velours brun-grenat; même velours sur toutes les coutures. Corsage à basques carrées, et ceinture. Manches presque justes à dents carrées, et boutonnées depuis le poignet jusqu'au coude. Chapeau en velours brun-grenat, bouillonné, avec frange de jais, branche de houx sur le côté, et brides-écharpes, en tulle noir, garnies de dentelle noire.

MODES.

Il est avec les robes plates bien des accommodements. Outre les personnes qui sont résolues à n'adopter qu'une demi-platitude, il en est d'autres qui savent l'éluder, et je veux décrire l'une de ces toilettes, assez habile pour concilier les exigences de la mode avec celles du bon goût. C'était une toilette pour grand dîner suivi d'une soirée.

Robe de dessous à queue en taffetas bleu vif, coupée en fourreau, hélas!..... en fourreau décolleté. Robe de dessus en gaze de Chambéry blanche, à rayures alternativement mates et claires; celle-ci plus courte que celle-là, mais plus courte en apparence plutôt qu'en réalité, ainsi qu'on va le voir. Le bord, découpé en dents arrondies, est garni avec un assez gros rouleau de satin blanc. La robe de dessus a quelques plis sur les hanches et par derrière, et c'est ici que gît la malice : elle est tirée en arrière, tendue, si vous voulez, relevée un peu, et les lés des côtés sont réunis sous le lé de derrière. La toilette est, de la sorte, plate par devant, mais forme par derrière des plis très-larges, et une queue presque aussi prolongée que celle de la robe de dessous.

Il faut bien le reconnaître : les modes actuelles semblent imaginées par les jolies femmes pour augmenter la laideur des femmes qui ne sont pas jolies..... ou plutôt, et ceci doit être l'expression de la vérité, ces modes ont été inventées par des femmes laides, conspirant contre la beauté des femmes non laides, et voulant placer celles-ci à leur niveau. Les chapeaux découvrent la tête, les cheveux s'écartent du visage, les corsages s'éloignent des épaules, les manches sont remplacées bien souvent par un simple cordon..... et l'on demeure stupéfait des affreuses révélations faites par ces modes indiscrètes. Que les dos sont vilains, mon Dieu!... quand on les décollète jusqu'à la ceinture! Que les bras sont maigres, osseux, noirs, rouges, grelottants, quand ils rejettent leur protectrice naturelle, c'est-à-dire la manche! Et les coiffures qui découvrent les joues, les oreilles, les tempes, pour couvrir le front, quelle expression maussade et refrognée elles communiquent aux visages! Toutes les femmes ont en ce moment une physionomie chagrine, qui est bien naturelle du reste. Une femme, j'entends même celle qui est dépourvue de toute coquetterie, est toujours péniblement impressionnée par sa laideur..... Et aujourd'hui toutes les femmes se trouvent laides, ou du moins enlaidies de par la volonté de la mode.

Mais pourquoi s'y conforme-t-on? Pourquoi se soumettre à des arrêts absurdes?

Au lieu de répondre à ces questions, je les aurais posées comme vous, il y a de cela sept ou huit ans. Depuis lors j'ai médité sur ce sujet, et j'ai recueilli quelques lumières qui me semblent assez justes. On tient à être *à la mode*, non pour paraître belle ou gracieuse, mais seulement pour paraître riche. Une mode nouvelle suppose une robe neuve, — un chapeau neuf, — un pardessus qui ne date pas de l'année dernière. Une mode ancienne implique l'économie, — la gêne, — peut-être la pauvreté..... L'une de ces trois suppositions suffirait pour être toisée dédaigneusement par la femme riche que l'on rencontrerait, par le commis de magasin qui ferait un calcul rapide et mental, par l'ouvreuse de loges, par le cocher de fiacre. Or il est aujourd'hui peu d'âmes (à Paris) douées d'une force de caractère suffisante pour dominer les airs méprisants d'une inconnue, d'un commis ou d'une ouvreuse de loges.

Et voilà pourquoi les femmes sont, — non pas muettes, on prétend qu'elles ne le sont jamais, — mais voilà pourquoi elles se montrent fagottées d'une façon non-seulement ridicule, non-seulement inconvenante parfois, mais encore essentiellement préjudiciable à leur vraie beauté.

L'abondance des dessins, patrons, applications, que





Leroy imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris

Robes et Jupons de Mme BREANT-CASTEL, r. Neuve des Petits Champs, 28.

nos numéros portent à nos lectrices, fait en ce moment de l'article de modes un pur pléonasme. Mais, de plus, une telle abondance m'oblige à écourter ces pages pour cette fois. E. R.

CHRONIQUE DU MOIS.

Il est rare que l'on ne regrette pas un peu ce qui disparaît pour toujours. S'agit-il des individus? Leurs défauts disparaissent avec eux, et l'on se souvient seulement de leurs qualités, fussent-elles même négatives. Est-il question des années? On soupire en songeant que ce qui fut le présent est devenu le passé, et l'on se dit avec appréhension que même cette année 1866, de néfaste mémoire, cette année qui va finir dans quelques jours, après nous avoir infligé une prodigieuse variété de fléaux, peut être dépassée en désastres généraux ou particuliers. Oui, on la regrette..... Vous le niez?... Vous tiendrez un autre langage en vous apercevant que vous étiez plus jeune en 1866 qu'en 1867.

Cette année a été particulièrement désastreuse pour les artistes et les écrivains en possession de la célébrité ou de la notoriété. Quelle liste de morts illustres! La littérature, la musique et la peinture ont fourni leur contingent funèbre, avec une infatigable émulation. Tous ceux qui portent un nom connu devaient croire que l'on avait dressé quelque part de mystérieuses listes de proscription, composées, à l'instar des premières listes du tribunal révolutionnaire, avec les noms les plus remarquables. Chacun exprimait son effroi en constatant ce choix inexplicable..... Ceux-là surtout qui ne sont presque pas célèbres se montrent les plus craintifs. Ils affirment qu'ils ne recouvreront pas leur tranquillité avant le 1er janvier 1867.

Et comme Paris est toujours disposé à exploiter toutes les dispositions, il a voulu se conformer à la mode de l'année 1866, et a composé une foule de petits spectacles avec l'*horrible* à tous les degrés. Ici, c'est une tête de guillotiné posée sur une table, et se livrant aux conversations les plus variées avec tous les spectateurs. On lui reproche seulement un accent anglais trop prononcé... Ainsi, voilà qui est prouvé : l'accent natal résiste nonseulement aux voyages, aux séjours dans les pays étrangers, mais encore au trépas! C'est peine perdue, on le voit, que d'essayer d'en corriger les défectuosités.

D'une autre part on voit un colonel qui enferme une petite fille dans un panier à claire-voie, le transperce avec son épée, fait couler le sang de la petite fille dont on entend les cris, puis la retire vivante et souriante dudit panier. On se disait que ce colonel faisait là un singulier emploi de son épée; mais les érudits se sont hâtés d'apprendre au public que *colonel* est, non pas un titre, mais un prénom. C'est sa façon de s'appeler Jean ou Pierre. Soit, il n'est pas colonel, et j'en suis bien aise pour tous les colonels, mais rien ne m'empêchera d'improuver ce spectacle, et de penser que ce colonel (lisez *Pierre* ou *Jean*) devrait bien se livrer à d'autres exercices. Que l'on pile des montres pour la plus grande satisfaction du public, très-bien. Mais des petites filles! Je voudrais bien que l'on m'expliquât la partie morale, ou seulement l'agrément de ce spectacle.

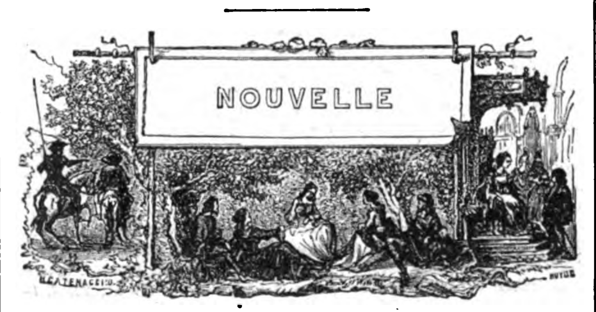
La chronique théâtrale est bien forcée, du reste, de chercher son bien, c'est-à-dire ses sujets, dans les spectacles de second et de troisième ordre. Autrefois chacun des théâtres de Paris avait l'habitude d'offrir plusieurs premières représentations au public dans le cours de chaque saison. Aujourd'hui les Parisiens ne se lassent pas facilement, et la même pièce *tient* l'affiche pendant plusieurs mois consécutifs. Situation déplorable pour les signataires des comptes rendus de théâtre! Ils chôment, — et ne peuvent chômer! Il faut servir à l'abonné son feuilleton hebdomadaire, et cependant s'interdire tout retour aux pièces déjà mentionnées. Beaucoup se rejettent sur la bibliographie, et je vais les imiter, ne pouvant, pas plus que les maîtres du genre, discourir sans sujet.

D'ailleurs ne vaut-il pas mieux parler de beaux et bons livres que de mauvaises pièces? Et parmi les beaux livres, n'est-il pas indispensable de mentionner la nouvelle œuvre de Gustave Doré? Elle fait partie intégrante de la vie parisienne, car Paris s'est passionné pour les *Fables de la Fontaine*, illustrées par Gustave Doré. On ne s'aborde guère sans se demander : Avez-vous vu le Bûcheron et la Mort?... la Cigale et la Fourmi?... Le Meunier, son Fils et l'Ane?... Le Rat de ville et le Rat des champs?... Et les vignettes? Qu'elles sont fines, spirituelles, expressives! Quelle gloire alors d'ouvrir une reliure mobile, posée sur la table, et d'offrir à l'examen des visiteurs curieux les livraisons déjà parues, dont ils ne parlent que par ouï-dire! Pour comble d'agrément, l'ouvrage paraît par livraisons. On en reçoit une chaque semaine, au prix de 50 centimes! Cela coûte moins cher qu'un journal quotidien à dix centimes, on paye cela sans s'en apercevoir, et l'on possède au bout de l'année une œuvre magnifique, destinée à récréer tous les âges. On acquiert ainsi, à peu de frais, un volume dont le texte typographique ne le cède en rien aux plus beaux livres de ce genre. Édité par la maison Hachette, ce livre est mis en vente chez Paul Duffis, rue des Beaux-Arts, 9. Les *Fables de la Fontaine*, illustrées par Doré, se composeront de 60 livraisons environ, contenant plus de 300 dessins (70 à 80 compositions d'une page entière, et 248 grands dessins placés en tête des fables).

C'est aussi la maison Hachette qui a édité un volume portant ce titre : *Mémoires d'une enfant*, par Mme J. Michelet. Œuvre étrange et attachante! œuvre d'artiste et de moraliste à la fois! Cette *enfant* n'a rien oublié de l'enfance, de ses vives sensations, de ses vagues aspirations, de ses joies et de ses peines. Le cadre et le tableau revivent ensemble dans cette narration, faite pour apprendre à ceux qui l'ignorent que l'infini peut être contenu dans les limites en apparence les plus étroites. Il y a là de délicieuses descriptions de la campagne méridionale. La phrase sobre poursuit non l'harmonie, la pompe, mais l'exactitude, et chaque mot est un coup de pinceau. Mais il y a plus encore dans ce mélancolique récit..... Il y a les drames qui se passent dans l'âme de l'enfant moins aimée ou moins *choyée* que ses frères et sœurs, qui souffre sans se plaindre, sans même admettre qu'il en puisse être autrement. Lisez ce volume..... lisez-le à tout âge, car à tout âge vous y trouverez une saveur particulière... Jeune fille, vous y apprendrez à voiler votre supériorité par tendresse pour la petite sœur moins aimée, dont le cœur supporte si péniblement la privation des marques d'affection..... Mère, vous ferez peut-être un salutaire retour sur vous-même, et vous redouterez d'infliger à l'un de vos enfants cette douleur poignante et humiliante, excitée par la préférence dévolue à un frère ou bien à une sœur.

Au bord de la mer, par l'auteur des *Horizons prochains* (un volume, chez Michel Lévy, 2, rue Vivienne), réalise l'un des désirs que j'ai formés. De même que je souhaitais qu'un grand musicien voulût bien entreprendre la réduction intelligente et complète des belles partitions, pour le piano seul, j'aspirais à la possibilité de trouver des *Guides du voyageur*, pensés par des poëtes, écrits par des artistes. Quelle joie, en effet, d'emporter avec soi le compagnon préférable entre tous, de l'écouter *au bord de la mer*, de partager ses impressions, de recevoir la confidence des sentiments qui l'ont agité ici même, ici, en face de cette mer bleue, de ce paysage éclairé par le soleil du midi, ou assombri par l'orage! Les privilégiés font comme Napoléon Ier: ils prennent le diadème eux-mêmes sur l'autel, et se couronnent de leur propre main. Ceux-là ont leur originalité, et se réservent d'obéir seulement à leur nature. Mais il est d'autres organisations, qui ont besoin d'initiation, qui veulent être soutenues, guidées, qui ne sauraient reconnaître ce qui est beau, si on ne les aidait un peu. Les premiers, les privilégiés, liront le volume dont je viens de prendre connaissance, avec le secret plaisir que l'on éprouve à rencontrer ses pairs..... Les autres y trouveront ce qu'il y a de plus précieux dans la vie intellectuelle, la révélation du beau et du bien.

Il n'est pas de plus charmante étude pour tous les âges que celle de la Botanique. Mais, parmi ceux qui voudraient l'entreprendre, combien reculent devant une classification trop détaillée, qui excède la mémoire au lieu de l'exercer, et apporte la confusion en place de l'ordre avec lequel on voudrait se familiariser! J'ai pensé rendre un service réel à mes lectrices de tout âge..... ajouterai-je à mes lecteurs?..... en leur indiquant un volume dans lequel j'ai trouvé ce que je cherchais en cette matière : une méthode simple et rationnelle, dégagée de tout pédantisme, écartant avec une rare intelligence tout ce qui surchargerait inutilement la mémoire, sans rien retrancher de ce qui est nécessaire à la science, que l'on apprend sans effort. Ce volume, d'un format portatif, est l'œuvre patiente, raisonnée, intelligente, de M. Auguste Jandel, qui a refondu la méthode Dubois, en la fusionnant avec la flore française de MM. de Lamarck et de Candolle. Ce volume a pour titre la *Botanique sans maître*, et mérite son titre à tous égards. Son prix est de 2 francs. On peut se procurer la *Botanique sans maître* chez l'auteur, M. Auguste Jandel, à Lunéville (Meurthe), en échange de timbres-poste. E. R.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

« Vous êtes occupé en ce moment, non de la honte de vous trouver démasqué, mais des moyens que j'ai pu employer pour arriver à connaître la vérité? Ils sont bien simples! Un seul doute, un unique soupçon, suffisent pour motiver des recherches; une seule découverte conduit, en remontant le passé, à tous les éclaircissements que l'on poursuit. Vous vous croyez bien habiles, messieurs les faussaires? Hé! vous ne pouvez vous préserver de commettre vous-mêmes cette imprudence capitale qui met sur la trace de tous vos mensonges. Ainsi, vous avez trouvé que le nom de Mansigné sonnait bien, qu'il avait bon air, qu'il n'était ni trop commun, ni trop bizarre, ni trop *vague*, qu'il ne paraissait pas inventé comme un nom de roman ou de comédie, et vous l'avez pris, sans réfléchir que c'était le nom de la commune dans laquelle vous êtes né, et que cette commune figurait même dans la table géographique du premier dictionnaire que l'on pourrait feuilleter.

« Depuis que ce mariage s'était conclu à l'étranger, en des conditions anormales, vous comprendrez que j'ai voulu savoir ce qu'était l'homme qui avait épousé ma chère Denise. Les renseignements pris à Paris étaient bien incertains; je me suis décidé à aller moi-même à la recherche de la vérité; j'ai quitté ma maison, ma femme, tous ceux qui ont pourtant besoin de moi, et je me suis rendu à Paris. Là, j'ai bientôt appris la part que la demoiselle Sophie a eue à votre mariage; on vous considère déjà là-bas comme un aventurier, car tous les mensonges amoncelés ne peuvent étouffer une vérité... au contraire, plus on en rassemble, plus elle les dissipe aisément. J'ai vu Mme d'Argennes; elle m'a confirmé, en pleurant, quelques-uns des détails qui étaient déjà parvenus jusqu'à moi. La pauvre femme est inconsolable du malheur de Denise, et je ne serais pas étonné qu'elle en mourût; elle voulait se traîner jusqu'ici, se jeter aux pieds de Mme Roger et de sa fille, leur jurer qu'elle est innocente, solliciter leur pardon avant de mourir.... J'ai réussi à la consoler un peu..... Je lui ai pardonné : pauvre femme! elle ne savait ce qu'elle faisait!

« J'ai recueilli à Bade, à Hombourg, à Wiesbaden, tous les détails qu'il m'importait de connaître. Je suis venu en France; j'ai eu l'inspiration de visiter la commune de Mansigné, de m'y faire raconter tous les événements qui s'y sont écoulés depuis trente ans. Là, j'ai connu une brave et digne femme, une amie de votre mère, qu'on appelle Catherine, et qui l'a recueillie, ainsi que vous, lorsque vous étiez tous deux sans asile; par elle, j'ai pu connaître la prison dans laquelle votre mère a expié un vol..... qu'elle n'avait pas commis; par le directeur de cette prison, enfin, je suis arrivé jusqu'à Mme Dubois, chez laquelle votre mère vit aujourd'hui; j'ai vu votre mère, enfin!.... Me direz-vous encore que je me trompe, et que mon langage vous semble énigmatique?

« Elle ne vous accuse pas.... elle est votre mère.... Elle vous pleure, elle souhaite que vous soyez heureux, même si elle doit payer ce bonheur en renonçant à vous voir; j'ai pu exaucer un de ses vœux les plus ardents : la somme qu'elle était accusée d'avoir soustraite a été restituée aux héritiers de M. de Montaudon.

« Persistez-vous à vous défendre? Bien; donnez-moi l'indication exacte du lieu de votre naissance, je partirai immédiatement pour la Pologne, je procéderai à la constatation de vos allégations, et je serai trop heureux de revenir près de vous faire amende honorable..... Malheureusement vous ne consentirez pas à me mettre en rapport avec votre noble famille!

— En effet, Monsieur, cela est inutile, » dit Georges, qui semblait avoir pesé et pris une décision durant ce long récit. « Vous avez été bien dur pour moi, mais je vous ai écouté avec patience, parce qu'il s'agit avant tout de Denise.....

— Denise! hélas! » dit Claude en laissant tomber sa tête dans ses mains.....

« Dans le long réquisitoire que vous venez de dresser contre moi, et dont je parviendrais, soyez-en certain, à écarter les principales charges si je les discutais isolément, qu'y a-t-il après tout? J'ai pris un nom, un titre qui ne m'appartenaient pas..... Eh! mon Dieu! on voit bien que vous avez quitté Paris depuis longtemps! Si vous y aviez vécu jusqu'à présent, vous sauriez que chacun en fait autant.....

— Chacun? » répéta Claude avec mépris....

« Je veux dire que vous rencontreriez dans le monde un grand nombre d'individus qui, pour satisfaire à la mode du jour, agissent comme moi sur ce point.

— Depuis quand une mauvaise action est-elle atténuée par le grand nombre des coupables qui la commettent?

— Mon Dieu! celle-ci ne faisait de tort à personne.....

— Et Denise?

— Enfin, je veux appeler votre attention sur ce point : dans tous les faits qui me sont imputés, il n'en est point qui soient réellement répréhensibles, et....

— Et votre mère, malheureux! » s'écria Claude en frémissant d'horreur... « Votre mère qui expiait à votre place le vol que vous aviez commis!...

— Parlez plus bas.... Oh! Monsieur, songez à Denise! J'avais seize ans, hélas!.... je ne savais pas... je ne connaissais ni la portée ni les conséquences de.... de l'emprunt que je croyais faire à ma mère..... Mais... parlez plus bas!

— Finissons-en, » reprit Claude en s'asseyant, « votre destinée est une fois encore en vos mains. Voulez-vous expier? Pouvez-vous tenter de vous régénérer par le repentir?

— Oh! oui, je me repens.

— Des mots ne suffisent pas; voici ce que je vous propose. Vous allez vous engager, vous partirez pour l'Afrique, vous y passerez cinq ans au moins, et si vous parvenez, par une conduite irréprochable, à vous relever à nos yeux et aux vôtres, vous reviendrez alors près de votre femme et de votre enfant.

— Militaire! soldat! Ne plus voir Denise, — ma fille! — non, non, je ne puis..... je ne pourrai jamais!



— Alors, Monsieur, je ferai casser votre mariage, car Denise ne peut être la femme d'un aventurier. »

A ces derniers mots, les yeux de Georges se fixèrent avec épouvante sur la porte qui conduisait à l'appartement de sa femme..... Il se leva, saisit le bras de Claude et balbutia ces mots :

« Taisez-vous!.... taisez-vous!.....

— C'est inutile, » dit une voix sourde qui semblait appartenir à un fantôme... « C'est inutile, j'ai tout entendu... » Et Denise s'avança lentement ; sa démarche avait cette roideur automatique qui appartient aux somnambules conscients de leurs mouvements, et aussi aux malheureux dominés par une pensée écrasante.... Elle arriva près de Claude, et répéta : « J'ai tout entendu... J'étais là, dans cette chambre, depuis longtemps.

— Denise!... » s'écria Georges avec désespoir.

« Ce que tu as dit, Claude, est vrai, n'est-ce pas?.... » reprit la jeune femme, sans paraître tenir compte de la présence de son mari. « Tu n'as jamais menti... toi!... tu n'accuserais pas un innocent, tu ne répéterais pas des accusations hasardées... je le sais... Tout cela doit être vrai... Mensonges sur mensonges!... rien que des mensonges! Tout cela pour être mis en possession d'une dot.

— Non! non! » s'écria Georges; « *cela*, du moins, est une accusation injuste.... Denise, vous savez bien que je vous ai aimée, que je vous aime tendrement, ardemment... J'aurais été moins malheureux si je vous avais moins aimée, parce qu'alors je n'aurais pas compris combien vous étiez meilleure et plus noble que moi! Si jamais vous pouvez me pardonner, ce sera en vous souvenant que je vous aimée uniquement!

— Si ce sentiment est vrai, » reprit Claude, « il vous donnera des forces pour l'expiation.

— Je ferai tout ce que vous voudrez, pourvu que l'on ne veuille pas m'obliger à quitter ma femme et mon enfant.

— C'est là justement le seul parti qu'il vous reste à prendre; plus cette résolution vous semble douloureuse, mieux vous prouverez la sincérité de votre repentir, » répondit Claude; « vous avez ignoré ou repoussé jusqu'ici la seule règle que l'on doit suivre en toute circonstance, quand on veut être honoré par ses semblables, et rester honorable vis-à-vis de soi-même : adopter toujours le parti qui vous coûte le plus à prendre. Cette règle est bien simple, comme vous voyez; elle contient en germe tous les dévouements, toutes les délicatesses, la paix de la conscience et l'estime de tous.

— Claude a raison, » dit Denise sans pouvoir se résoudre à jeter un regard sur le malheureux qui l'implorait.

« Vous aussi! vous voulez que je parte!..... que j'aille vivre, mourir peut-être loin de vous!

— Je veux, » répondit Denise avec fermeté, « je veux que tous les mensonges auxquels j'ai ajouté foi deviennent des réalités; je veux que le masque soit le visage. J'ai aimé, j'ai épousé un homme honorable, qui avait consacré sa vie à une noble cause... Je ne puis être la compagne d'un homme qui serait mon inférieur; cette mésalliance morale est au-dessus de mes forces, car je dois estimer mon mari, et ne saurais me contenter du faux éclat d'un titre et d'un nom qui ne lui appartiennent même pas. Je t'autorise, mon cher Claude, à prendre toutes les décisions qui te paraîtront justes... Je souscris d'avance au parti que tu auras arrêté..... »

Et Denise quitta la chambre sans avoir pu se résoudre à jeter un seul regard sur l'être méprisable que sa famille jugeait à huis clos.

Georges mesurait-il en ce moment suprême la profondeur de l'abîme dans lequel l'avaient entraîné ses convoitises et ses défauts, qui, peu à peu, et par une implacable logique, s'étaient transformés en vices? Claude, qui l'étudiait, en douta... et il nous est permis de l'imiter. L'énergie qui commande l'expiation n'est pas chose commune, et l'on a raison d'assimiler le repentir à l'impeccabilité, car, lorsqu'on sait se relever, on prouve que l'on était digne d'éviter la chute. Mais le repentir n'est pas la vertu commode qu'ont inventée ceux qui n'ont pas d'autre vertu, ceux qui croient racheter toutes leurs fautes avec ces paroles : *Je me repens*. Malheur à ceux qui se repentent souvent! Ce sont les lâches, les vicieux, ceux qui essayent de bénéficier à la fois de la faute et de l'indulgence accordée au repentir; il ne saurait y avoir de récidive sur ce point quand on mérite réellement le pardon accordé à un repentir réel. On peut subir une fois dans sa vie, mais seulement une fois, l'humiliation qui s'attache au pardon..... Qui s'expose à le solliciter deux fois ne l'a jamais mérité.

D'ailleurs, le repentir n'a aucune valeur s'il n'est immédiatement suivi de l'expiation. C'est là ce que Claude essaya de faire comprendre à son compagnon; il entreprit de lui démontrer qu'il fallait avant tout se créer par lui-même un nom, qui serait tout au moins irréprochable, pour remplacer le nom volé qu'il avait donné à sa femme et à sa fille; il lui rappela qu'il existait une infortunée..... sa mère..... envers laquelle l'expiation ne pourrait jamais s'égaler à la faute, si l'on ne pouvait compter sur la générosité d'une tendresse à toute épreuve. Il le supplia de ne pas perdre un moment; de peur d'arriver trop tard, et de s'exposer à conserver pendant toute sa vie des remords qui ne pourraient plus s'apaiser. Mais ces considérations morales n'arrivaient pas jusqu'à l'entendement de Georges; il les percevait vaguement, sans reconnaître leur justesse et le lien qui les rattachaient étroitement à sa vie. N'ayant jamais pu se résoudre à leur sacrifier ses inclinations, ses goûts, ses instincts, s'étant toujours appliqué à rejeter tous les devoirs pour suivre uniquement les suggestions de ses passions, il se trouvait tout à coup en face des *difficultés* dont il avait réussi jusqu'ici à s'affranchir tant bien que mal. Les difficultés élevées de par la volonté de Denise se dressaient désormais implacables entre lui et son bonheur; il reconnaissait qu'il n'avait pas la force de les surmonter, et se disait avec désespoir qu'on ne lui permettrait plus de les éluder.

(*La suite au prochain numéro.*) EMMELINE RAYMOND.



*N*o 81,004, *Toulon*. Merci mille fois pour cette charmante lettre, pour l'approbation du *ménage*. Ainsi qu'on l'a vu d'après les nombreux dessins de pardessus pubiés cet hiver, on n'en garnit *aucun* à bord, avec de la dentelle ou de la guipure; celle-ci pourrait seulement servir pour une grande *rotonde* de cachemire noir, brodée en perles. Le jupon n'implique pas forcément la similitude de teinte avec le chapeau. Pas la moindre confiance. Mélanger de l'alcool à l'eau servant pour laver le visage. Voir, dans le Cours de piano de M. Lecouppey, les cahiers nos 5 et 7 (*l'Agilité*, et *l'École du mécanisme*), chez M. Mabo, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25. — *N*o 90,167, *Ille-et-Vilaine*. Peut-être, mais non tout de suite. Si j'avais pu *mieux* expliquer cet objet, je l'aurais fait de suite; l'explication est aussi exacte que possible, et je ne pourrais que la répéter. — No 22,702, *Sarthe*. Garnir le corsage montant avec une berthe carrée, en dentelle ou guipure, ou frange de chenille noire; cette combinaison *garnit* beaucoup. Faire le corsage décolleté de la même robe en forme de corselet, complété par des draperies en tulle blanc. — *N*o 91,080, *Savoie*. Une semblable publication *hebdomadaire* n'existe pas. On ne peut mieux faire que de s'adresser à Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, pour ce travail. — *N*o 19,705, *Ille-et-Vilaine*. Un journal spécial pour découpure en bois n'existe pas, à ma connaissance du moins. Je ne pense pas qu'il nous soit possible de faire à ce genre de travail une place suffisante, sans courir le risque de lui sacrifier des travaux plus généralement utiles. — *N*o 9,656, *Paris*. Voir l'article *Deuil*, dans le no 31. Rideaux doublés de percaline bleue ou rose. Paillasse de varech pour le berceau, à moins que l'on suive la méthode récemment indiquée. Cette broderie serait convenable. On fait ces robes principalement en piqué blanc, soutaché. Pour le baptême, la robe de mousseline est de *rigueur*. — *N*o 20,280, *Loire*. Voir les patrons parus, et à paraître. — *N*o 6,954, *Paris*. Demander dans nos bureaux le numéro, et la reliure mobile. — *A. B., à M*.... Les rideaux blancs ne sont pas des rideaux au point de vue de l'ameublement, car ils servent seulement à accompagner les grands rideaux en étoffe de laine ou de soie. On a déjà reçu bien des lambrequins en tapisserie; on en recevra encore. Le meuble est très-beau, il faut le garder, et mettre comme rideaux du damas de soie vert et blanc, si faire se peut, ou bien du reps de laine vert-clair, avec bordure en tapisserie sur fond blanc, ou bordure imitation de Neuilly. — *N*o 35,426. *Algérie*. S'adresser à Mme Decan, rue Drouot, 32. On ne porte que des corsages à ceinture, ou des robes-fourreaux, soit au bal, soit à la ville. Ceinture de ruban bleu en moire. — *N*o 29,783, *Seine-et-Oise*. En taffetas noir, pour la porter avec toutes les robes. — *N*o 210, *Belgique*. La recette pour teindre la mousse a été publiée et *republiée*; nous ne pouvons donc la répéter encore, au détriment de nos anciennes abonnées; on la trouvera dans le volume de la *Bonne Ménagère*, actuellement sous presse. — *N*o 37,154, *Oise*. On recevra des dessins pour bandes de couvertures, mais nous ne pouvons nous engager à publier *exactement* celui que l'on nous demande. Impossible de placer des descriptions de toilettes aux renseignements. Voir les gravures et articles de modes. Le paletot de velours noir, sur une robe si claire, n'atténuerait pas celle-ci, mais l'accuserait d'une façon disgracieuse : mieux vaudrait un paletot en drap blanc. Chapeau lilas pour la mère, si l'on repousse le chapeau blanc. Je ne connais pas cet objet *bon*, et ne saurais le recommander comme tel. — *N*o 88,796, *Savoie*. Voir les chapitres spéciaux de la *Civilité non puérile mais honnête*, par Mme Raymond; ils ne peuvent être répétés dans le journal. Il est *complétement* impossible de recevoir des réponses dans le *prochain* numéro. — No 20,252, *Haute-Garonne*. Grand manteau et capote, car un enfant de sept mois ne peut porter un chapeau rond. Les articles *Ameublement*, écrits pour *toutes* les abonnées, contiennent toujours plusieurs indications de prix différents pour chaque ameublement; nous n'en pouvons indiquer qui soient moins somptueux que le damas de laine, la perse, etc. L'ameublement d'une maison de campagne a été publié. — *N*o 90,866, *Manche*. Il ne dépend pas de moi, malheureusement, d'avancer la date des réponses. Il vaut bien mieux mettre un galon noir, comme garniture du costume en velours anglais. Pantalon droit. — *N*o 96,251, *Pyrénées-Orientales*. Il m'est impossible de *conseiller* des présents, puisque j'ignore à la fois et les goûts du destinataire, et la somme consacrée à ce présent. — *N*o 77,736, *Oise*. La *cage* a été abandonnée pour les petits garçons, mais subsiste, réduite, pour les petites filles, dont les robes sont coupées en pointes, comme celles des *grandes personnes*. — *N*o 33,944, *Bas-Rhin*. Garnir l'encolure et les poignets avec une dentelle noire, ou mieux encore copier le *fourreau de satin noir* paraissant dans le no 1, en faisant les manches moyen âge en tulle noir, sinon le corsage décolleté doit être pareil à la jupe. On peut mettre la coiffure, puisqu'il y a dans la robe un filet blanc. Il m'est impossible d'avancer à mon gré la date des réponses. La tunique, y compris la dentelle, doit être de 80 centimètres plus courte que la robe. Corsage plissé, fermé devant. — *N*o 16,718, *Lombardie*. Impossible pour le moment. — *N*o 95,964, *Algérie*. On reçoit une gravure des toilettes de mariée. L'ombrelle en question n'est nullement indispensable. Les mouchoirs font partie du trousseau, quelle que soit leur élégance. Oui pour les jupons, mais on les coupe à pointes. Oui pour les gants en peau de Suède. On a reçu une telle quantité de dessins de paletots, et par conséquent de garnitures de paletots, qu'en vérité je n'ai rien à ajouter d'inédit sur ce sujet; a été dit, c'est le paletot en cachemire noir. Oui pour la robe allongée, non pour le paletot, puisque la bande simule un jupon. — *N*o 90,112, *Landes*. Tremper l'extrémité des cheveux dans de l'eau bouillante, puis les rouler en papillotes. — *N*o 1,002, *Rhône*. On trouve des cravates très-souples et très-chaudes, en foulard blanc, boulevard Sébastopol, 14. Le *genre* actuel exige que l'on brode ses initiales à l'un des coins de cette cravate en foulard. — *N*o 72,889, *Morbihan*. Nous n'avons pas attendu cette requête pour faire paraître les corsages de robe de bal à leur saison; on en recevra dans le no 52. Quant au *dessin* vermicelle, ce n'est pas un *dessin*, mais seulement des courbes irrégulières de soutaches, sur la hauteur désirée. — *N*o 638, *Paris*. Impossible en ce moment. Notre lectrice oublie qu'un dessin de ce genre exige *deux mois* de préparation avant de paraître. — *N*o 3,815, *Paris*. Oui, — oui, — oui. — *Linz, Autriche*. Avec le plus grand plaisir. — *N*o 13,283, *Paris*. On reçoit une si grande variété d'ouvrages au crochet, qu'en vérité il nous serait difficile d'y rien ajouter. Prière de chercher dans les numéros parus et à paraître. — *N*o 81,120, *Lot-et-Garonne*. Mon cordonnier, Wolf, demeure rue du Vieux-Colombier, no 7. J'en suis contente, sans cependant *garantir* à personne que l'on sera satisfait, car on est peut-être plus difficile que moi. — *N*o 91,960. *Pas-de-Calais*. Nous avons publié toutes les indications nécessaires pour augmenter et diminuer nos patrons (voir le no 44) et ne pouvons promettre des objets de dimension exceptionnelle. Plus tard, probablement; en ce moment la saison d'hiver nous impose des préoccupations autres que celles du linge et de la lingerie.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Plusieurs de nos abonnées nous ont demandé des exemplaires de l'année 1861 du journal, et des années suivantes. Il reste de

1861	sans gravures,	12	exemplaires.
	avec —	23	—
1862	sans —	15	—
	avec —	8	—
1863	sans —	7	—
	avec —	2	—
1864	sans —	1	—
	avec —	18	—
1865	sans —	2	—
	avec —	12	—

Tous ces exemplaires sont cartonnés avec tranches dorées, et leur prix est fixé comme suit :

Sans gravures : 40 fr. l'exemplaire.
Avec gravures : 60 fr. —

Ils seront envoyés *francs* de port sur demande affranchie, *en France seulement*.

C'est tout ce qui reste de l'édition, qui ne sera pas réimprimée.

AVIS IMPORTANTS.

Nous prévenons nos abonnées des *départements* qui écrivent à l'administration pour faire recevoir à Paris le prix de leur renouvellement, que ce genre de recouvrement étant presque toujours sans résultat, nous avons dû y renoncer. Nous les prions donc de vouloir bien nous adresser un mandat sur la poste, seul moyen d'éviter un retard dans l'envoi du journal.

Nous prions les personnes dont l'abonnement expire *fin décembre*, de joindre la bande du journal à leur demande de réabonnement, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des numéros.

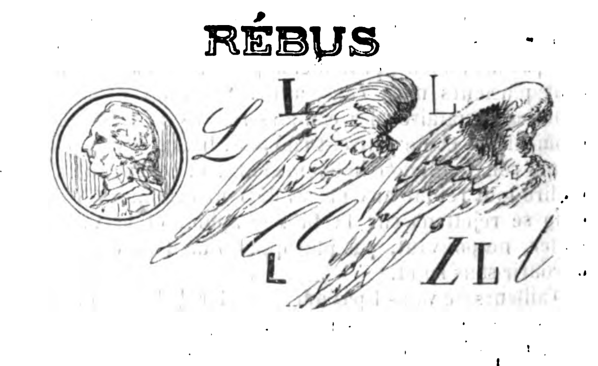
Nous publierons avec le prochain numéro une planche de patrons contenant les objets suivants : Berthe-corsage. — Corsage décolleté, en bouillonnés de mousseline et guipure. — Corsage décolleté, en mousseline et guipure. — Capuchon avec grande pèlerine pour jeune fille. — Chapeau pour petite fille de six mois à un an. — Chapeau catalane. — Chapeau Lamballe. — Chapeau ovale. — Chapeau siamois. — Robe et veste pour petite fille de quatre à six ans. — Veste à pointes. — Robe pour petit garçon de deux à quatre ans. — Palatine et manchon au crochet pour petite fille. — Jupon piqué. — Robe pour dame ou jeune fille.

ERRATA. — Dans le no 48, à l'article *cache-nez au tricot*, on a renvoyé pour l'explication du *point* de tricot, au no 3; il faut lire no 2, qui se trouve à la page précédente.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

RÉBUS

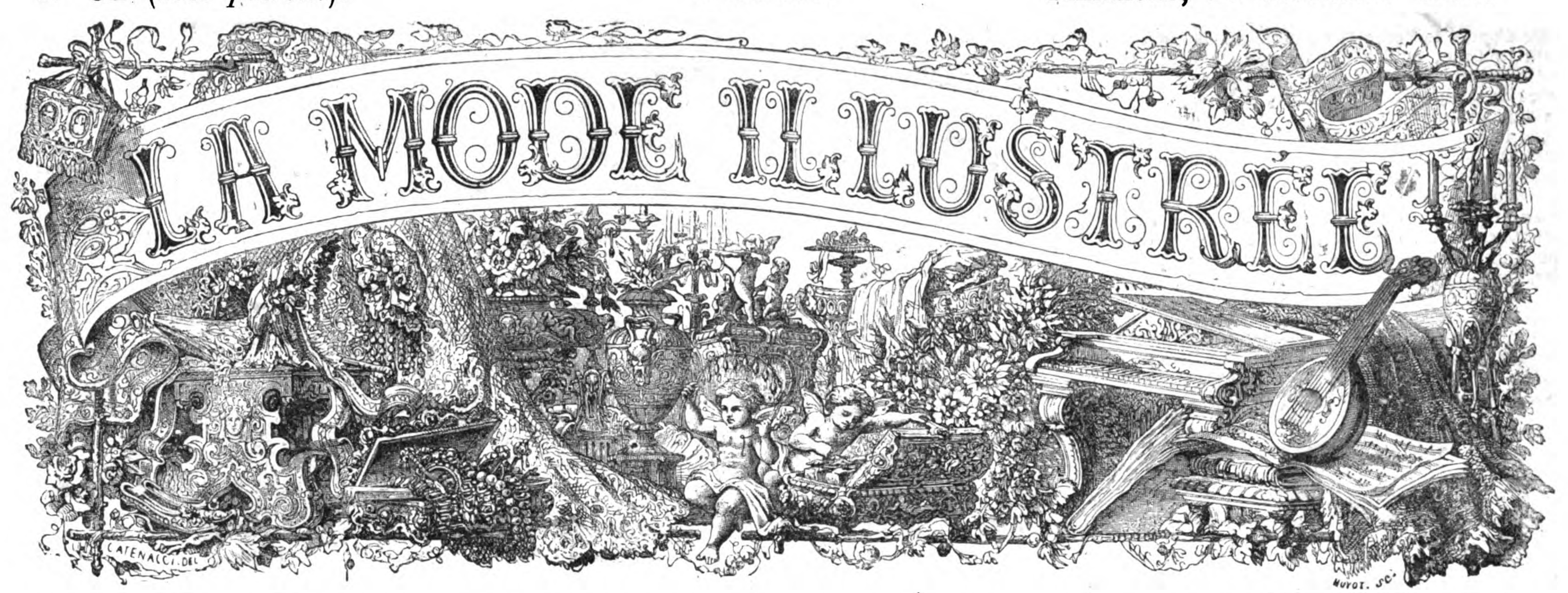




EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.
De la liberté naît la licence.



N° 52 (*avec patrons*). SEPTIÈME ANNÉE. Dimanche, 23 décembre 1866.



Le numéro, vendu séparément, **25 centimes**. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.

JOURNAL DE LA FAMILLE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes**. AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.

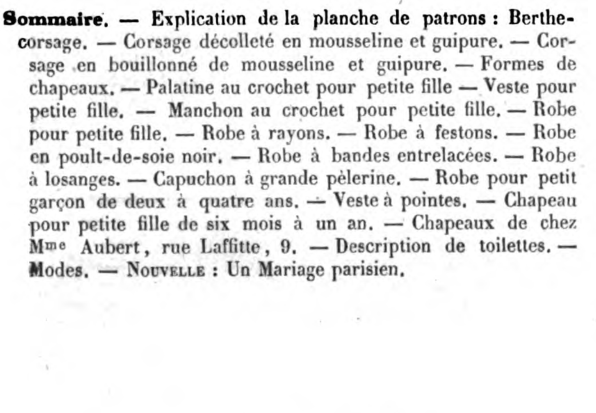
CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE :
PARIS.
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 15 s. — Franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 20 s. — Franc de port, 24 s. — Cahier mensuel, 2 s.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.
S'adresser pour la rédaction à
Mme EMMELINE RAYMOND,
Et pour les abonnements et réclamations à
M. W. UNGER.
Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC L'ALBUM COLORIÉ :
PARIS.
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.
DÉPARTEMENTS (*frais de poste compris*).
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.
POUR L'ANGLETERRE.
Un an, 25 s. — Franc de port, 30 s. — Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.
Avec Patrons illustrés.
Un an, 30 s. — Franc de port, 35 s. — Cahier mensuel, 3 s.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et Ce, sera considérée comme non avenue.
— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (*Pour l'étranger le port en sus*). — LONDRES, 13, Bedford Street, Covent Garden, W. C. —





BERTHE-CORSAGE.

CORSAGE DÉCOLLETÉ EN MOUSSELINE ET GUIPURE.



CORSAGE EN BOUILLONNÉ DE MOUSSELINE ET GUIPURE.

EXPLICATION
DE
LA PLANCHE DE PATRONS.

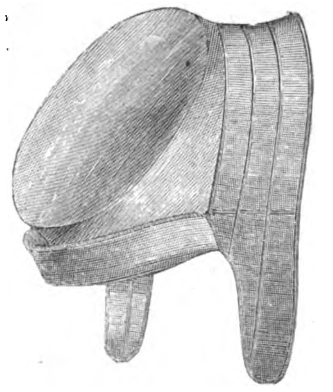
Corsage décolleté
EN MOUSSELINE ET GUIPURE.

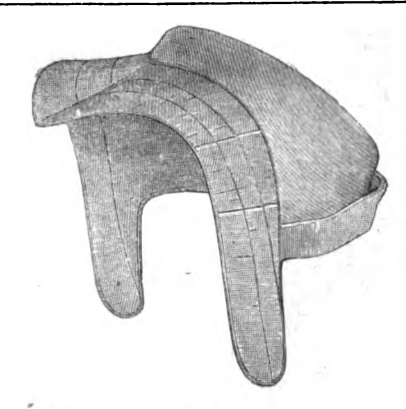
Les figures 44 à 49 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce corsage est fait en mousseline, entre-deux de guipure ayant 2 centimètres 1/2, guipure ayant 1 centimètre 1/2, et ruban de velours bleu ayant 2 centimètres de largeur; on le porte avec une jupe blanche ou de couleur très-claire.

On coupe 2 morceaux d'après chacune des figures 44, 47, 49; mais, pour les devants (fig. 44), on laisse en plus l'étoffe nécessaire, pour faire un ourlet de 3 centimètres par devant, garni de boutonnières-bouclettes à droite, de boutons à gauche. On coupe le dos entier d'après la figure 45 qui en représente seulement la moitié; — la ceinture entière, mais en étoffe double, d'après la figure 46, qui en représente seulement la moitié; — la figure 48, entière aussi, d'après le patron, qui en représente la moitié, mais seulement jusqu'à la ligne fine qui s'y trouve. On coud les pinces de la poitrine, étoile sur étoile jusqu'au point, — croix sur croix jusqu'au double point; on assemble dos et devants depuis 18 jusqu'à 19, depuis 20 jusqu'à 21, en faisant une couture double. On pré-

pare d'après la figure 44 un morceau de mousseline plissée, et l'on fixe au corsage d'abord cette mousseline plissée, puis les entre-deux, que l'on replie pour former les coins; on découpe la mousseline sous les entre-deux, dont le bord inférieur est garni d'une dentelle posée à plat. On borde le contour supérieur du corsage avec une bande de mousseline, que l'on recouvre d'un ruban de velours garni de chaque côté avec une guipure posée droite. Le corsage est monté entre les deux côtés d'une ceinture en nansouk, fermée par des boutons ou des agrafes, sur laquelle on fixe la ceinture *visible*, garnie sur son bord inférieur d'un ruban de velours, bordé de guipure. La manche est recouverte d'un bouillonné en mousseline, pour lequel on emploie une bande ayant 45 centimètres de longueur, 11 centimètres de largeur au milieu, 6 centimètres de largeur à chaque extrémité, froncée sur chaque côté long; on y coud l'entre-deux sous lequel on découpe la mousseline du bouillonné et celle de la manche, dont on réunit les deux côtés transversaux, depuis 28 jusqu'à 29; son contour inférieur est pris entre les deux côtés d'une bande de mousseline ayant 2 centimètres de largeur, recouverte de ruban de velours garni de guipure. La manche est fixée dans l'entournure 28 sur 28. On pose les petits nœuds qu'indique le dessin.

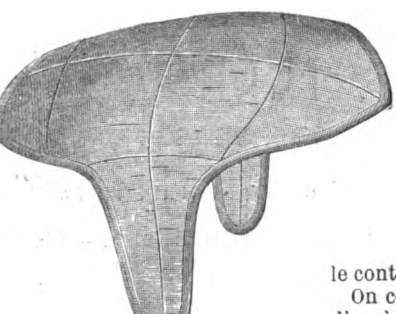


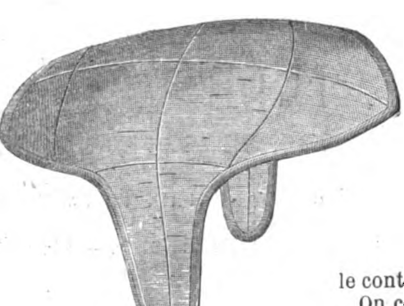


FORMES DE CHAPEAUX MARIE STUART.

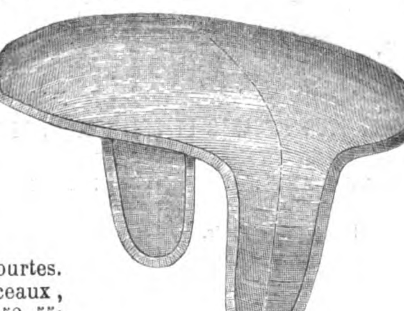
FORME DE CHAPEAU OVALE.

FORME DU CHAPEAU LAMBALLE.





FORME DE CHAPEAU CATALANE.



FORME DE CHAPEAU SIAMOIS.

Berthe-corsage.

Les figures 56 et 57 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

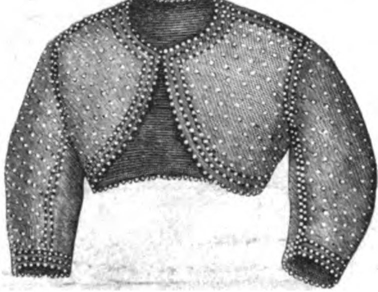
La berthe est faite en satin bleu, tulle de soie, dentelle de soie blanche ayant 7 centimètres de largeur, et *motifs* isolés, de même dentelle. On coupe en tulle blanc, roide, le dos entier, d'après la figure 57 qui en représente seulement la moitié, les deux devants d'après la figure 56, et l'on réunit le tout depuis 42 jusqu'à 43. Les deux devants sont recouverts avec du tulle de soie blanc, plissé en plis profonds dirigés en avant; le dos est recouvert depuis son bord inférieur jusqu'à la ligne fine de la figure 57, avec un bouillonné de même tulle, puis on garnit le bord inférieur du dos et les côtés avec une bande de satin bleu, coupée en biais et pliée en deux, laquelle est cousue sur le tulle, seulement sur son bord supérieur; la largeur de cette bande est sur l'épaule de 5 centimètres 1/2, et diminue graduellement de façon à n'être plus que de 2 centimètres sur le bord inférieur du dos. Une dentelle, ayant 7 centimètres de hauteur, est cousue sur le bord supérieur du dos: le bord inférieur de cette dentelle est fixé sur le satin; le bord supérieur du dos est garni avec une bande de satin ayant 1 centimètre 1/2 de largeur. Le contour inférieur de la berthe est garni avec une dentelle de 7 centimètres légèrement froncée; le contour supérieur avec une dentelle de 2 centimètres. Sur chaque devant on place 3 bandes de satin, chacune ayant 3 centimètres de largeur, disposées un peu en biais, ornées chacune avec un *motif* en dentelle; une bande semblable traverse le milieu du bouillonné du dos. En dernier lieu, on découpe et l'on enlève le tulle roide sous la dentelle supérieure du dos.

Corsage décolleté en bouillonné de mousseline ou guipure.

Les figures 50 à 53 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce corsage est fait en mousseline avec entre-deux de guipure, ayant 2 centimètres de largeur, et guipure d'un centimètre. Un bouillonné de mousseline ayant 3 centimètres de largeur, traversé par un ruban cerise vif, garnit le contour supérieur du corsage, et le contour inférieur des manches courtes.

On coupe en mousseline 2 morceaux, d'après chacune des figures 50, 51, 52, 55; — le dos et la ceinture, d'un seul morceau, d'après les figures 53 et 54, qui en représentent seulement la moitié. Les figures 50 et 53 sont réunies sur l'épaule, puis on dispose les bouillonnés de 4 centimètres, et les entre-deux, d'après les indications du patron et du dessin. On borde les devants avec une bande double en mousseline, ayant 2 centimètres de largeur, sur laquelle on fait les boutonnières, et l'on pose les boutons (ceux-ci sur le devant de gauche); sur le côté de droite cette bande est cachée par un entre-deux garni de guipure sur chaque côté. On réunit dos, petits côtés et devants, en rapprochant les chiffres pareils. Une garniture, faite avec une bande droite en mousseline, ayant 2 centimètres de largeur, biaisée à chaque extrémité, garnie d'un côté avec une guipure, froncée de l'autre côté en surjet roulé sous le doigt, est cousue à la place où les petits côtés joignent le dos et les devants; les extrémités biaisées sont destinées au bord inférieur du corsage. Les manches sont recouvertes de bouillonnés et d'entre-deux (voir le dessin). Le contour du corsage est bordé, comme les devants, avec une bande double en mousseline, recouverte du bouillonné ci-dessus indiqué, fait avec une bande de mousseline, ayant une longueur de moitié supérieure à celle de l'espace qu'il doit recouvrir. Les manches sont posées dans les entournures garnies de passe-poils, en rapprochant les chiffres pareils. Le corsage est monté entre le dessus et le dessous de la ceinture coupée double, que l'on ferme avec des boutons ou des agrafes.



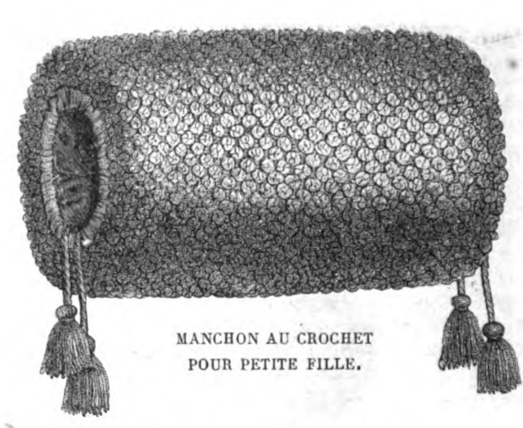
VESTE POUR PETITE FILLE.



PALATINE AU CROCHET POUR PETITE FILLE.



ROBE POUR PETITE FILLE.



MANCHON AU CROCHET POUR PETITE FILLE.



Nº 2. BOTTINE EN SATIN BRUN.



Nº 1. DEMI-BOTTE EN CHEVREAU.



3. BOTTINE EN SATIN BRUN.

Formes de chapeaux.

Les figures 10 et 35 (*recto*), 59 et 60 (*verso*), appartiennent à ces modèles.

Nous publierons les formes des quatre chapeaux dont on trouvera le dessin et la description à la page 429. Chacune de ces formes est coupée entière, d'après la figure, qui en représente seulement la moitié, en tulle roide. Le contour en est bordé de fil d'archal, et l'on pose aussi les fils d'archal aux places indiquées sur le patron. On *habille* cette forme avec du tulle plissé ou froncé; puis on fait le chapeau avec les tissus et les ornements indiqués dans chaque description de nos chapeaux.

Palatine et manchon pour petite fille.

La figure 58 (*verso*) appartient au patron de la palatine.

MATÉRIAUX : 150 grammes de laine zéphyr grise; marceline rouge; ouate; 2 mètres de corde rouge en soie; six glands en chenille rouge; un crochet assorti à la laine.

La palatine et le manchon sont faits au crochet-bouclettes, et imitent l'astrakan gris.

Manchon. — On le fait dans le sens de sa longueur, en allant et



revenant. On commence par une chaînette de 63 mailles, sur lesquelles on revient pour faire le :

1er *tour*. Dans chaque maille on passe le crochet, on prend le brin et on le garde sur le crochet, comme si l'on faisait du crochet tunisien.

2e *tour*. On fait 5 mailles en l'air, puis l'on démonte une maille, ainsi de suite.

Les tours suivants sont faits comme les deux précédents. On pique le crochet dans le côté perpendiculaire de chaque maille démontée, et l'on y passe le brin, gardant toutes ces bouclettes sur le crochet, comme dans le premier de chaque tour du crochet tunisien. Les espèces de *nœuds* formés par les 5 mailles à l'envers, demeurent à l'*envers*, qui deviendra l'*endroit* du travail. On fait ainsi 90 tours (chacun de deux rangs, comme dans le crochet tunisien), puis on coud ensemble le dernier et le 1er tour du travail. On pose la doublure ouatée sur l'enveloppe faite au crochet, et l'on fronce le tout sur les côtés transversaux. La doublure ouatée doit être un plus étroite que la manche faite au crochet. On coud en même temps une bande de taffetas rouge prise en biais, et que l'on ourle par dessus la couture, pour servir de coulisse dans laquelle on passe la corde de soie.

ROBE A RAYONS.

Palatine. — La figure 58 représente la moitié de cette palatine, que l'on commence par le bord inférieur du dos, en faisant une chaînette de 18 mailles. On augmente, ou bien on diminue au commencement et à la fin de chaque tour, pour copier les contours du patron. Sur ce contour, quand la palatine est terminée, on fait dans chaque maille une maille simple, suivie de 4 mailles en l'air. On met une doublure ouatée, pareille à celle du manchon, puis les cordes, qui se nouent par devant.

Robe et veste pour petite fille

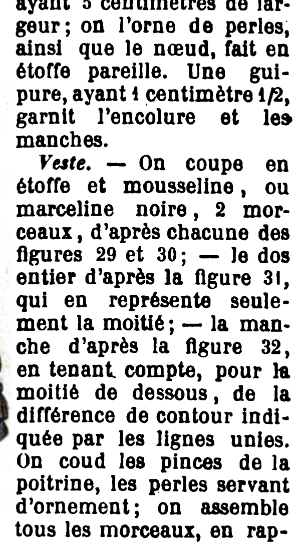
DE QUATRE A SIX ANS.

Les figures 24 à 32 (*recto*) appartiennent à ce patron.

Le costume est fait en popeline brune unie. La garniture se compose de bandes en même étoffe, ornées sur chaque côté de perles blanches, crayeuses. La veste est ornée uniquement avec ces perles.

On coupe en étoffe et percaline de doublure un morceau d'après chacune des figures 24 et 25; le dos entier d'après la figure 27, qui en représente seulement la moitié; — 2 morceaux d'après chacune des figures 26 et 28. La jupe, qui a 2 mètres 8 centimètres de largeur, 44 centimètres de longueur, y compris la bande inférieure coupée en biais, ayant 6 centimètres de largeur, est doublée de gaze roide; cette bande est ajoutée au bas de la jupe, à l'envers, puis repliée à l'endroit, ourlée, et ornée de perles.

On coud les pinces de la poitrine, puis on réunit tous les morceaux, en rapprochant les chiffres pareils; sur le bord du devant de gauche, on replie l'une contre l'autre étoffe et doublure. Le contour supérieur du corsage, et celui du devant de droite, sont garnis avec une bande coupée en biais, ayant 3 centimètres de largeur, fixée comme celle du jupon, reposant sur le corsage, sur un espace d'un centimètre 1/2, et ornée de perles. On pose les boutons, on fait les boutonnières, sur les figures 24 et 25, qui en portent l'indication. La manche doublée, ornée comme le jupon sur son bord inférieur, est cousue ensemble depuis 47 jusqu'à 48, puis fixée dans l'entournure, garnie d'un passe-poil, en rapprochant les chiffres pareils. On plisse le jupon de façon à lui donner la largeur du corsage, et l'on fait un pli double par devant, des plis simples partout ailleurs. On réunit le corsage au jupon. La ceinture est faite avec une bande d'étoffe et de doublure, ayant 5 centimètres de largeur; on l'orne de perles, ainsi que le nœud, fait en étoffe pareille. Une guipure, ayant 1 centimètre 1/2, garnit l'encolure et les manches.



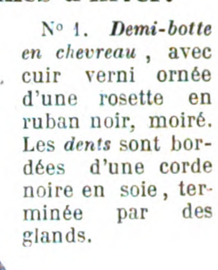
ROBE A LOSANGES.

ROBE EN POULT-DE-SOIE NOIR.

Veste. — On coupe en étoffe et mousseline, ou marceline noire, 2 morceaux, d'après chacune des figures 29 et 30; — le dos entier d'après la figure 31, qui en représente seulement la moitié; — la manche d'après la figure 32, en tenant compte, pour la moitié de dessous, de la différence de contour indiquée par les lignes unies. On coud les pinces de la poitrine, les perles servant d'ornement; on assemble tous les morceaux, en rapprochant les chiffres pareils. Sous le contour de la veste, on pose une bande d'étoffe coupée en biais, ayant 2 centimètres de largeur, qui cache les remplis de la veste et de sa doublure. La manche est fixée dans l'entournure, garnie d'un liséré en rapprochant les chiffres pareils.

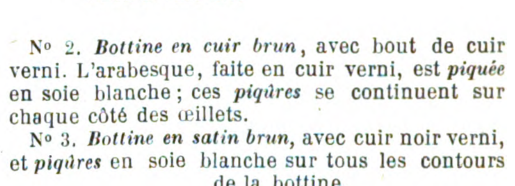


Bottines d'hiver.



No 1. *Demi-botte en chevreau*, avec cuir verni ornée d'une rosette en ruban noir, moiré. Les *dents* sont bordées d'une corde noire en soie, terminée par des glands.

ROBE A FESTONS.



No 2. *Bottine en cuir brun*, avec bout de cuir verni. L'arabesque, faite en cuir verni, est *piquée* en soie blanche; ces *piqûres* se continuent sur chaque côté des œillets.

No 3. *Bottine en satin brun*, avec cuir noir verni, et *piqûres* en soie blanche sur tous les contours de la bottine.

Robes d'hiver de chez Mme Fladry,

Rue du Faubourg-Poissonnière, 27.

Les figures 36 à 41 (*verso*) appartiennent à ces modèles.

Ces robes, coupées en pointes, et de forme *fourreau* ou princesse, sont destinées aux toilettes *de ville* et d'intérieur; elles ne diffèrent que par la garniture, et le patron ci-dessus indiqué représente toutes les robes. Les figures 37, 38, 39, n'ayant pu être indiquées dans toute leur longueur, on devra compléter celle-ci pour chaque lé. Les devants (à l'exception de la robe à *festons*) sont en droit fil. La doublure du corsage, quand celui-ci tient à la jupe qui le *continue*, doit dépasser la ceinture de 8 centimètres environ. La robe sera entièrement doublée avec une ancienne robe de soie ou de laine, ou enfin avec de la percaline molle.

Robe à festons faite en *natté* gris (tissu en soie et laine). Sa garniture, fort simple, se compose uniquement de lisérés en taffetas noir, de soutache noire, et de boutons - camées noirs.





ROBE A BANDES ENTRELACÉES.

Pour faire cette robe, on coupe 2 morceaux d'après chacune des figures 36, 37, 38 et 41 (celle-ci double); le dos entier d'après la figure 39, qui en représente seulement la moitié; — la manche d'après la figure 40. On faufile la *doublure* sur chaque morceau, on coud les pinces de la poitrine, on pose sur le bord des devants une bande d'étoffe pareille à celle de la robe, ayant 5 centimètres de largeur, et coupée en biais; on fixe le liséré sur le bord du devant de droite. A 1 centimètre de distance de ce liséré, on coud la soutache, en piquant l'aiguille dans la bande et la robe à la fois. On fait les boutonnières sur le devant de droite, on pose les boutons sur le devant de gauche. Les devants, découpés en festons, sont bordés d'un liséré depuis 2, — réunis aux côtés, à points arrière, depuis 1 jusqu'à 2, cousus sur ces côtés depuis 2 jusqu'au bord inférieur, en rapprochant les chiffres pareils, et suivant les indications partielles du patron; on couvre cette couture avec de la soutache, puis on pose les boutons. Depuis 3 jusqu'à 4, on laisse de chaque côté une fente, pour y poser une poche. On assemble les figures 36, 37, 38, 39, en rapprochant les chiffres pareils, on ourle les bords inférieurs de la doublure, on pose un liséré sur l'encolure et le bord inférieur, et, dans le cas où la robe ne serait pas doublée, on pose sous ce bord une bande de mousseline roide ayant 30 centimètres de hauteur, et une bande de même étoffe que la robe, ayant 8 centimètres de large. La mousseline roide *étale* bien le bas de la robe, et de plus préserve celle-ci pour le cas où l'on voudrait la retourner. On encadre le revers de la manche avec un liséré, on l'orne de soutache et d'un bouton, on le coud sur le dessus de la manche, en réunissant les chiffres pareils; on coud la manche ensemble depuis 12 jusqu'à 13, depuis 14 jusqu'à 15. Sous le bord inférieur de la manche, on pose une bande de taffetas ayant 8 centimètres de largeur; on fixe la manche dans l'entournure, garnie d'un liséré 15 sur 15. La ceinture, ayant 4 centimètres de largeur, est faite en étoffe double et mousseline roide, coupée en pointe d'un côté, encadrée d'un liséré et de soutache, garnie enfin d'une petite *traverse*, dans laquelle on passe la pointe de la ceinture.



CAPUCHON A GRANDE PÈLERINE.

ROBE POUR PETIT GARÇON DE DEUX A QUATRE ANS (VUE PAR DERRIÈRE).

JUPON PIQUÉ POUR DAMES.



ROBE POUR PETIT GARÇON DE DEUX A QUATRE ANS (VUE PAR DEVANT).

Robe à rayons. Cette disposition convient aux toilettes de jeunes filles, comme aux toilettes des dames de tout âge. Faite en taffetas à rayures noires et blanches, les bandes sont en velours noir. Si la robe est en tissu de fantaisie (laine et soie) et que l'on veuille y mettre une garniture moins coûteuse, les bandes ou *rayons* seront en taffetas noir.

Robe à losanges en popeline grise. Bandes de gros-grain noir coupées en biais; grelots noirs en perles; soutache et glands noirs.

Robe avec soutache perlée, en poult-de-soie noir. La garniture se compose de soutache noire, ornée de perles blanches crayeuses; glands noirs; boutons noirs émaillés de blanc.

Robe à bandes entrelacées, faite en taffetas violet. Les bandes en velours anglais, violet; glands violets; boutons noir en jais.

Capuchon avec grande pèlerine

POUR JEUNE FILLE.

Les figures 42 et 43 (*verso*) appartiennent à ce modèle.

Ce capuchon peut aussi être porté en guise de pardessus, et, dans ce cas, il est rejeté en arrière sur la pèlerine, et boutonné de façon à être maintenu plat près de l'encolure. Il est fait en cachemire blanc, doublé de taffetas rouge, et légèrement ouaté. Sa garniture se compose de deux rangées de perles noires, et de grosse corde noire en soie ornée de glands, qui est disposée en bouclettes au milieu de l'encolure par derrière, et sert par devant à fixer la pèlerine autour du cou.

On coupe le capuchon et la pèlerine, chacun d'un seul morceau, d'après les figures 42 et 43, qui en représentent la moitié seulement, le tout en cachemire ouate et doublure. On coud dans la pèlerine les pinces de l'épaule, on plisse le capuchon en posant chaque croix sur le point, puis on le réunit à la pèlerine, en rapprochant les chiffres pareils. Les remplis des coutures sont couverts avec une bande de taffetas rouge. Sur le bord de devant du capuchon, on forme les plis indiqués, en posant chaque croix sur le point; on borde le contour avec un liséré de taffetas rouge, on coud les rangées de perles, et l'on fixe au milieu, par derrière, une corde disposée en bouclettes ayant 1 mètre 70 centimètres de longueur; une corde pareille, ayant 2 mètres 20 centimètres de longueur, couvre la couture réunissant le capuchon à la pèlerine, et se noue par devant.

Robe pour petit garçon

DE DEUX A QUATRE ANS.

Les figures 11 à 23 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce costume est fait en lindsay. La garniture se compose de revers et épaulettes en même étoffe, bordées de bandes de velours anglais violet ayant un 1/2 centimètre de largeur, et fixées par des boutons blancs en nacre de perles.

Des lisérés en velours anglais et de petits glands violets en soie complètent les ornements.

On coupe en lindsay et percaline de doublure 2 morceaux d'après chacune des figures 11, 12, 13; le dos et le col entiers d'après la figure 14 et 15, qui en représentent seulement la moitié; — le col, en outre, est coupé double, mais sans doublure. On coupe la manche d'après la figure 16, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous. On coupe 2 morceaux d'après chacune des figures 17 et 18, — 4 morceaux d'après la figure 23; — la figure 17 *simple*, les figures 18 et 23 en étoffe double. Pour la jupe, on coupe en étoffe et gaze roide : 2 morceaux d'après chacune des figures 19, 20, 21, — le lé de derrière entier d'après la figure 22. Sous le bord du devant de gauche, par devant, on pose une bande de lindsay ayant 3 centimètres de largeur, bordée avec du velours, et l'on y fait les boutonnières indiquées. Sur le bord du devant de droite, étoffe et doublure sont pliées l'une contre l'autre et l'on y pose les boutons. Ces morceaux sont tous réunis (en rapprochant les chiffres pareils) avec un passepoil, qui ne se trouve pas cependant sur la couture de côté, ni sur celle de l'épaule. On coud le col sur l'encolure, en rapprochant les chiffres pareils; on coud les manches ensemble depuis 31 jusqu'à 32, depuis 33 jusqu'à 34, on pose les épaulettes et les revers, en rapprochant les chiffres pareils. Avant de fixer l'épaulette, on y fait la fente indiquée entre la double ligne; — après l'avoir fixée, on la plie sur la ligne portant le mot *pli*, on l'orne de boutons et de glands. La manche est fixée dans l'entournure garnie d'un passe-poil, 34 sur 34.

Jupe. Tous les lés doublés sont cousus ensemble, avec un passepoil, en réunissant les chiffres pareils. En faisant les coutures qui réunissent les figures 19 et 22 avec les côtés, on prend (en rapprochant les chiffres pareils) les revers, qui sont presque des basques, et qui ont été bordés de passe-poils. Les deux lés de devant sont cousus ensemble depuis l'étoile jusqu'au point; leur passe-poil s'étend jusqu'au bord supérieur de la jupe, et garnit la fente du côté gauche de la jupe. Sous ce côté on pose une bande de lindsay ayant 3 centimètres de largeur; sous le côté de droite de la fente, on place une patte en étoffe double de même longueur que cette fente. Par devant, la jupe est ornée de glands et de boutons. Sous le bord inférieur on pose une bande de lindsay ayant 5 centimètres de largeur. Les revers sont repliés comme l'indique le dessin, ornés de boutons et de glands. On plisse la jupe en posant chaque croix sur le point, puis on la joint au corsage. Une ceinture en 2 morceaux, faite en lindsay et doublure, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur, est cousue à la hauteur de la taille. Dans le milieu par derrière, l'une des moitiés de la ceinture, coupée en pointe, est fixée par un bouton sur l'autre moitié. Par devant, la ceinture est terminée par une rosette faite avec une bande de lindsay; cette rosette a 6 centimètres de diamètre. Un bouton en nacre de perle est placé au centre.

Jupon piqué pour dame.

Les figures 1 à 4 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Ce jupon, coupé en pointes, et ouaté,



VESTE A POINTES.



Gilquin fils imp. Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal, 56, Rue Jacob Paris

Veste de Mme ROSSIGNON, 41, rue Laffitte

Robe de Mme RABOIN, 67, rue Nve des Petits Champs

et Jupe de Mme BRÉANT-CASTEL, 28, r. Nve des Pts Champs

est fait en cachemire noir, doublé de cachemire gris. Il est *piqué* en ligne droite en soie blanche, au point de chaînette, qui forme aussi la bordure. La ceinture ronde se ferme par derrière avec des agrafes. On coupe le lé de devant entier d'après la figure 1, qui en représente seulement la moitié; — 2 morceaux d'après chacune des figures 2, 3 et 4. On assemble tous les lés de la doublure séparément, — tous ceux du jupon, en rapprochant les chiffres pareils; on reporte sur le cachemire noir le dessin en partie indiqué sur le patron, on place la ouate, et on réunit jupon, ouate et doublure. Après avoir cousu les lés ensemble au milieu, par derrière, depuis 5 jusqu'à 6 (en laissant intact un côté de la doublure, qui sera plus tard ourlé sur la couture), on plie l'une contre l'autre étoffe et doublure, sur leur bord inférieur et sur la fente du jupon. On pique ensuite le jupon au point chaînette, ou bien à points devant. Sur le bord supérieur, et sur chaque côté de la fente, on forme 2 doubles plis, en posant chaque croix sur le point. On monte le jupon entre le dessus et la doublure d'une ceinture encadrée d'un liséré. Une grosse corde de soie noire et blanche borde le bas du jupon.

Veste à pointes.

Les figures 5 à 9 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

La veste, faite en cachemire rouge, est doublée de marceline blanche, et ornée d'un galon perlé. On coupe 2 morceaux (en étoffe et doublure) d'après chacune des figures 5, 6, 7, 8; la manche d'après la figure 9, en tenant compte de la différence de contours pour la moitié de dessous, puis on assemble devants et côtés, en rapprochant les chiffres pareils. L'épaulette se compose d'un bouillonné fait avec une bande de cachemire coupée en biais, ayant 86 centimètres de longueur, 16 centimètres de largeur au milieu, 3 centimètres de largeur à chaque bout. On double cette bande avec de la mousseline roide, on la plisse depuis l'étoile jusqu'au point, de telle sorte qu'elle n'ait plus que l'envergure de l'entournure, puis on la plie en deux. On coud cette épaulette dans l'entournure, en rapprochant les chiffres pareils; on coud de même la manche ensemble; sur son bord inférieur on fait un ourlet de 2 centimètres, puis on la pose dans l'entournure en rapprochant les chiffres pareils. Cette couture est faite à points *devant*, afin de pouvoir aisément détacher la manche pour le cas où l'on voudrait porter la veste avec un corsage blanc, à manches longues. On garnit les contours de la veste et ses coutures avec le galon perlé (à l'exception des coutures de l'épaule, des côtés et de la manche). Le galon garnissant l'entournure couvre la couture de l'épaulette; celle-ci est traversée par 3 morceaux de même galon.

Chapeau pour petite fille ou

PETIT GARÇON DE SIX MOIS A UN AN.

Les figures 33 et 34 (*recto*) appartiennent à ce modèle.

Notre modèle, de forme *Paméla*, est fait en taffetas blanc; sa garniture se compose d'une ruche découpée en taffetas blanc, et de nœuds de rubans blancs. On coupe le fond entier, en biais, d'après la figure 34 (qui en représente seulement la moitié), en taffetas et mousseline servant de doublure; la passe est coupée entière aussi d'après la figure 33, qui en représente la moitié, mais *double*, en taffetas. On fait dans cette figure 33 des coutures à points devant sur les lignes unies, et l'on passe dans ces coulisses des ressorts, dont la longueur est indiquée sur le patron; quoique celui-ci représente seulement la moitié de la passe, les chiffres indiquent cependant la longueur *totale* des ressorts, telle qu'il les faut pour la passe entière; cette passe est par conséquent bouillonnée; on coud ensemble ses côtés transversaux, puis on la réunit au fond en rapprochant les chiffres pareils, après avoir plissé le fond, en posant chaque croix sur le point. A l'intérieur, on passe dans le fond encore une seconde doublure, se composant d'une bande de florence ayant 8 centimètres de largeur, cousue sur la couture réunissant le fond à la passe. A l'extérieur, cette couture est cachée par la ruche découpée en taffetas, qui a 3 centimètres de largeur. On place sur le milieu du chapeau par devant (la passe forme une pointe) un nœud composé de 5 bouclettes et de deux bouts, chacun de 15 centimètres, fait en ruban de 3 centimètres; un plus petit nœud cache par derrière la couture de jonction de la passe. Les brides, en ruban de 6 centimètres, ont chacune 55 centimètres de longueur.

Chapeaux d'hiver

DE CHEZ Mme AUBERT, RUE LAFFITTE, 9.

C'est dans la rue Laffitte, tout près du boulevard, que nos lectrices iront chercher ces jolis modèles, car Mme Aubert a dû faire place aux constructions du nouvel Opéra, et transporter sa maison de modes rue Laffitte, 9, près le boulevard des Italiens.



N° 2. — CHAPEAU CATALANE.

CHAPEAUX DE CHEZ Mme AUBERT, Rue Laffitte, 9.

N° 1. — CHAPEAU LAMBALLE.



CHAPEAU POUR PETITE FILLE DE SIX MOIS A UN AN.



N° 3. — CHAPEAU OVALE.



N° 4. — CHAPEAU SIAMOIS.

N° 1. *Chapeau Lamballe*, en velours noir, avec lisérés de satin blanc, et franges de perles blanches; brides très-larges, en velours noir, traversant la passe. Plumes et branches d'azaléas blancs.

N° 2. *Chapeau catalane* en taffetas violet, avec *festons* de velours violet; grelots en perles noires, dentelles noires, feuillage de velours noir.

N° 3. *Chapeau ovale* en satin blanc, bouillonné, avec encadrement de velours violet, grelots en perles blanches, dentelles blanches, et roses-thé; larges brides violettes, garnies de dentelle.

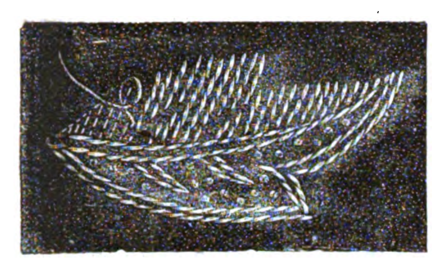
N° 4. *Chapeau siamois* en velours bleu vif, bordé de grelots en perles blanches; brides en taffetas bleu, traversant le chapeau, et bordées sur le chapeau d'une frange blanche en plumes; roses jaune-soufre.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Jupon rond en cachemire vert, garni de deux volants plissés occupant un espace de 25 centimètres. Robe courte en cachemire, pareille au jupon, bordée avec deux rubans de velours noir, très-étroit, brodés en perles blanches; sur leur bord inférieur tous les lés sont séparés sur une hauteur de 10 centimètres; les rubans de velours noir remontent jusqu'à la ceinture, sur chaque côté de la couture de chaque lé; corsage plat, à ceinture; manches presque plates, à deux bouillonnés, l'un à l'épaule, l'autre, moins saillant, vers le coude; la ceinture, pareille à la robe, est garnie comme celle-ci; même garniture sur les manches.

Jupe en taffetas gris, ornée de guirlandes de feuillage de velours bleu appliquées sur le taffetas, garnissant le bord inférieur et remontant sur chaque côté jusqu'à la taille. En guise de ceinture





EXÉCUTION DE LA BANDE BRODÉE.

dre; — recommandez ce magasin; — procurez de l'ouvrage à une digne mère de famille; — indiquez cette ouvrière qui manque de pain. — Toute cette partie de la correspondance est navrante pour moi... et serait désormais inutilement navrante. Oui, je le confesse, j'ai cédé à quelques-unes de ces sollicitations; leur nombre même m'interdit de leur donner désormais satisfaction, car, n'ayant aucun motif pour accueillir les unes plutôt que les autres, la *Mode illustrée* se transformerait peu à peu en un dictionnaire d'adresses, et perdrait une partie de l'utilité qu'elle *doit* à ses abonnées. Elle perdrait plus encore. Le public, qui ne lit pas les lettres que l'on nous écrit, pourrait, à notre extrême préjudice, nous confondre avec les publications qui vivent de *réclames*, et nous ne pouvons consentir à une assimilation qui serait injuste et injurieuse. Nous ne pouvons omettre d'indiquer les sources auxquelles nous puisons nos modèles, pas plus qu'un libraire ne pourrait se refuser d'indiquer le nom des auteurs dont il édite les œuvres... Mais nous prions instamment nos lectrices de ne plus nous demander de recommander leurs protégés, car nous ne pourrions être *utile* à quelques personnes, sans nuire à notre publication.

J'irai plus loin... car je supplierai nos abonnées de ne point exiger de moi les adresses de toutes les industries dont elles peuvent avoir besoin. En donnant *toutes* les adresses que l'on me demande, je ferais concurrence à une autre publication de la maison Didot..... à *l'Almanach Didot-Bottin*..... et du même coup je ferais tort et grand tort à la *Mode illustrée*. Pour répondre en une seule fois aux questions passées, présentes et futures, nous avons publié cette année un numéro et demi de plus, — contenant la matière de trois numéros ordinaires, en tout 53 numéros dans l'année, — et consacré entièrement à l'indication des prix sur lesquels on me questionne chaque jour. Nous ne pouvons recommencer cette nomenclature, et nous prions nos abonnées de vouloir bien garder ces numéros pour y recourir chaque fois qu'elles voudront m'interroger sur le prix d'une emplette quelconque.

Tout est-il réglé dans ces lignes de fin d'année?... Non, car il me reste à placer ici l'expression de ma gratitude pour toutes les amies inconnues qui veulent bien me soutenir et m'éclairer par leurs encouragements et leurs conseils; j'ai puisé dans cette correspondance, non pas une vanité sans limites, ni une confiance insensée en mes propres forces, mais la quiétude que l'on éprouve dans une atmosphère sympathique, la lumière qui se révèle à ceux qui la cherchent de bonne foi. Nous pouvons espérer en la durée de notre succès, puisqu'il encourage nos développements, sans égarer notre jugement et sans nous inspirer une orgueilleuse confiance en notre infaillibilité.

EMMELINE RAYMOND.

Capuchon-péplum.

Modèle de chez Mme Rossignon, rue Laffitte, 41.

Ce capuchon est fait en cachemire rouge, ouaté et doublé de foulard blanc; à la pèlerine carrée se rattachent, sur chaque épaule, deux pointes brodées d'un semé en perles blanches, et terminées chacune par un gland angora; une même pointe couvre la partie supérieure du capuchon.

Bande brodée.

Ce dessin représente un nouveau genre de broderie sur drap ou reps; on trace les contours très-légèrement, puis on remplit l'intérieur des feuilles et des pétales, et l'on efface les contours. Le fond de la bordure dont nous publions le dessin est en drap brun; les arabesques sont exécutées avec deux nuances brunes, le feuillage avec de la soie verte, chinée; les pétales des églantines avec deux nuances roses; leur pistil est fait au point noué avec de la soie jaune. Toute la broderie est faite en soie; on peut cependant l'exécuter en laines fines.

Un dessin spécial reproduit l'une des feuilles en cours d'exécution; l'une des moitiés de cette feuille est semblable au dessin de la bordure, par conséquent sans contours; l'autre moitié reproduit une variété de la même broderie, qui peut s'allier à la première variété : ici, les contours sont tracés en laine ou soie, l'intérieur est rempli au point noué.

Encoignure avec lambrequin.

AMEUBLEMENT.

Nos lectrices ont souhaité recevoir le dessin de l'encoignure que je leur avais signalée; nous avons fait prendre chez Mme Michaud, boulevard Sébastopol, 14, le dessin des lambrequins et des bandes qui l'encadrent. Décrivons-la telle qu'elle est; nous dirons ensuite comment on peut la modifier dans le sens de l'économie.

L'encoignure se compose de trois planchettes coupées en triangle, couvertes en dessous de damas de laine uni (non damassé), en dessus d'une tapisserie à dessins Louis XIII; le lambrequin inférieur, également en tapisserie de même époque, est isolé; les deux lambrequins supérieurs se continuent en bandes fixées sur le mur par quelques pointes et terminées par une frange à boules, de teintes très-atténuées, assorties à celles de la tapisserie.

L'intérieur (c'est-à-dire les parois) peut être tendu en damas de laine uni, de même couleur que celui employé pour couvrir le dessous de chaque planchette; rien ne s'oppose cependant à ce qu'on laisse *visible* le papier employé pour toute la chambre. L'encoignure peut être isolée ou répétée dans un deuxième coin de la chambre, ou bien enfin garnir les quatre coins; la dimension des planchettes est absolument facultative; en tous cas elle ne doit guère dépasser 38 centimètres de profondeur, mesurés depuis le milieu, c'est-à-dire le coin, jusque par devant.

Tous les lambrequins avec leurs bandes sont bordés d'une corde en laine.

Comme premier procédé de simplification j'indiquerai d'abord les planchettes recouvertes en velours de laine et bordées chacune d'un lambrequin ordinaire, en tapisserie; par conséquent les bandes servant d'encadrement se trouveraient supprimées.

Enfin on pourrait garnir les planchettes avec une simple frange de laine, et les recouvrir en damas de laine uni. Dans tous les cas on pose les planchettes sur des tasseaux en bois ordinaire cloués dans le mur.

Dans une salle à manger, les encoignures pourront contenir divers objets destinés ou *paraissant* destinés au service du thé, du café ou de la table : théière, cafetière, sucrier, tasses en porcelaine ou plats en faïence ancienne, cruches, burettes, etc., en verrerie ou faïence ancienne. La lampe, placée dans une grande coupe de porcelaine ou bol de faïence garni de fleurs, peut figurer dans toutes les pièces et par conséquent surmonter toutes les encoignures.

Dans une bibliothèque, un cabinet de travail, un petit salon, on pourra placer sur les tablettes des livres, des albums, une corbeille à ouvrages, une foule de menus objets.

Dans un salon, l'encoignure, toujours surmontée d'une lampe *avec* ou *sans* la coupe de porcelaine garnie de fleurs, ne peut contenir que des objets cu-

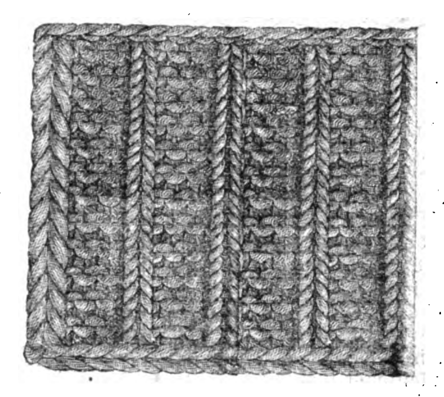
BANDE BRODÉE.

rieux, japonais, ou chinois, ou anciens, des albums, etc.

L'intervalle séparant les planchettes est tout à fait facultatif; il est soumis seulement à l'élévation de la pièce dans laquelle on place l'encoignure; plus la pièce est élevée de plafond, plus l'écartement devra être considérable, et la dimension des tablettes devra suivre cette progression; dans ce cas, mais seulement dans ce cas, la profondeur pourra être de 40 à 45 centimètres.

Siéges. Puisque nous avons entrepris de tenir nos lectrices au courant de la mode dans ses rapports avec l'ameublement, il faut constater ici que l'on ne fait plus aucun siége avec plusieurs bandes de tapisserie, alternant avec des bandes de velours ou de reps; on ne réforme pas ceux que l'on possède, bien entendu, mais on n'en fait plus de nouveaux ayant cette disposition.

La mode favorise universellement les siéges avec une seule bande de tapisserie posée au milieu, et se rattachant à du drap ou bien à du velours de laine, ou bien du satin uni; ces étoffes sont parfois tendues sur le siége, mais plus souvent capitonnées à intervalles très-rapprochés. Si le siége a un dossier tapissé, la même disposition se répète pour le dossier : bande de tapisserie au milieu seulement, formant la continuation de celle du siége. Le drap noir, le satin noir et le velours de laine noir, sont extrêmement favorisés par la mode actuelle pour les chaises volantes, les chaises à haut dossier, les fauteuils entièrement recouverts. On comprend que cette couleur exige une bande de tapisserie de teintes vives; mais cette nécessité même contient en germe bien des écueils, bien des tentatives manquées, en désaccord avec le bon goût. J'ai vu chez un tapissier une grande chaise à haut dossier en drap noir; la bande de tapisserie représentait des pavots rose-vif sur un fond jaune-canari; c'était affreux! Une autre chaise, de même forme et en même drap, avait une bande de tapisserie sur fond blanc; celle-ci était comique; à quelques pas et moyennant l'infirmité d'une vue basse, on aurait pu croire que l'on avait omis de recouvrir le milieu de la chaise, et que l'on jouissait du spectacle de la toile employée par les tapissiers pour garnir les meubles. Les bandes à dessins Smyrne, à animaux héraldiques, sont celles qui s'allient le mieux au drap noir. Du reste on peut consulter en ces matières le goût infaillible de Mme Michaud.



TRICOT.



ENCOIGNURE AVEC LAMBREQUIN. (AMEUBLEMENT.)

Tricot.

Ce tricot servira pour écharpes-capuchons, jupons, couvertures, etc. On le fait en allant et revenant, sur un nombre de mailles divisible par quatre mailles, c'est-à-dire 8, ou 12, ou 16, ou 20 mailles, et au-dessus de ce chiffre; on répète sans cesse ce tour: alternativement une maille à l'envers, 3 mailles à l'endroit.

Crochet.

Ce point est une variété du crochet tunisien. On fait une chaînette ayant la longueur voulue.

1er *tour.* Alternativement : un jeté (on jette le brin sur le crochet), une bouclette prise dans chaque maille comme lorsqu'il s'agit de relever les mailles dans le premier rang du crochet tunisien; on garde toutes les bouclettes sur le crochet.

2e *tour.* On démonte chaque maille ensemble avec son jeté.

3e *tour.* Comme le premier tour, mais chaque bouclette est prise dans le côté horizontal du tour précédent, c'est-à-dire à la place indiquée par une flèche.

Couverture composée de bandes.

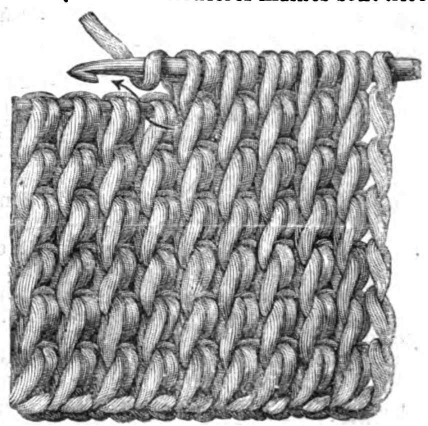
MATÉRIAUX : Canevas Java; feutre très-clair; laine zéphyr noire laine rouge.

Cette couverture se compose de bandes alternées en canevas Java et tricotées; les premières sont ornées d'une broderie exécutée en laine noire, et festonnées sur leurs côtés longs en même laine, sur leurs côtés tranversaux en laine-feutre, de même teinte que le canevas; celui-ci a 15 centimètres de largeur pour chaque bande; sa longueur dépend de la dimension que l'on veut donner à la couverture; on plie les bandes de chaque côté sur un espace de 1 centimètre, puis on exécute le feston noir.

Bandes tricotées. On monte 62 mailles avec la laine rouge, et l'on tricote en *allant et revenant.* La première maille de chaque aiguille est levée sans être tricotée; sa dernière maille est tricotée alternativement une fois à l'endroit, une fois à l'envers; ces deux mailles sont indépendantes du dessin et ne seront plus mentionnées dans le cours de l'explication.

1er *tour.* 20 à l'envers, — 2 jetés, — 20 à l'envers, — 1 jeté, — 20 à l'envers.

2e *tour.* * 8 à l'endroit, — 2 diminutions (c'est-à-dire chaque fois deux mailles tricotées ensemble), 8 à l'endroit, — 1 jeté, — une à l'envers, — une à l'endroit (ces deux dernières mailles sont tricotées



CROCHET.

sur les deux jetés du tour précédent), 1 jeté, — recommencez une fois depuis *, — 8 à l'endroit, — 2 diminutions, — 8 à l'endroit. Dans les tours suivants on tricotera seulement une maille sur le double jeté, *à moins d'indication contraire.*

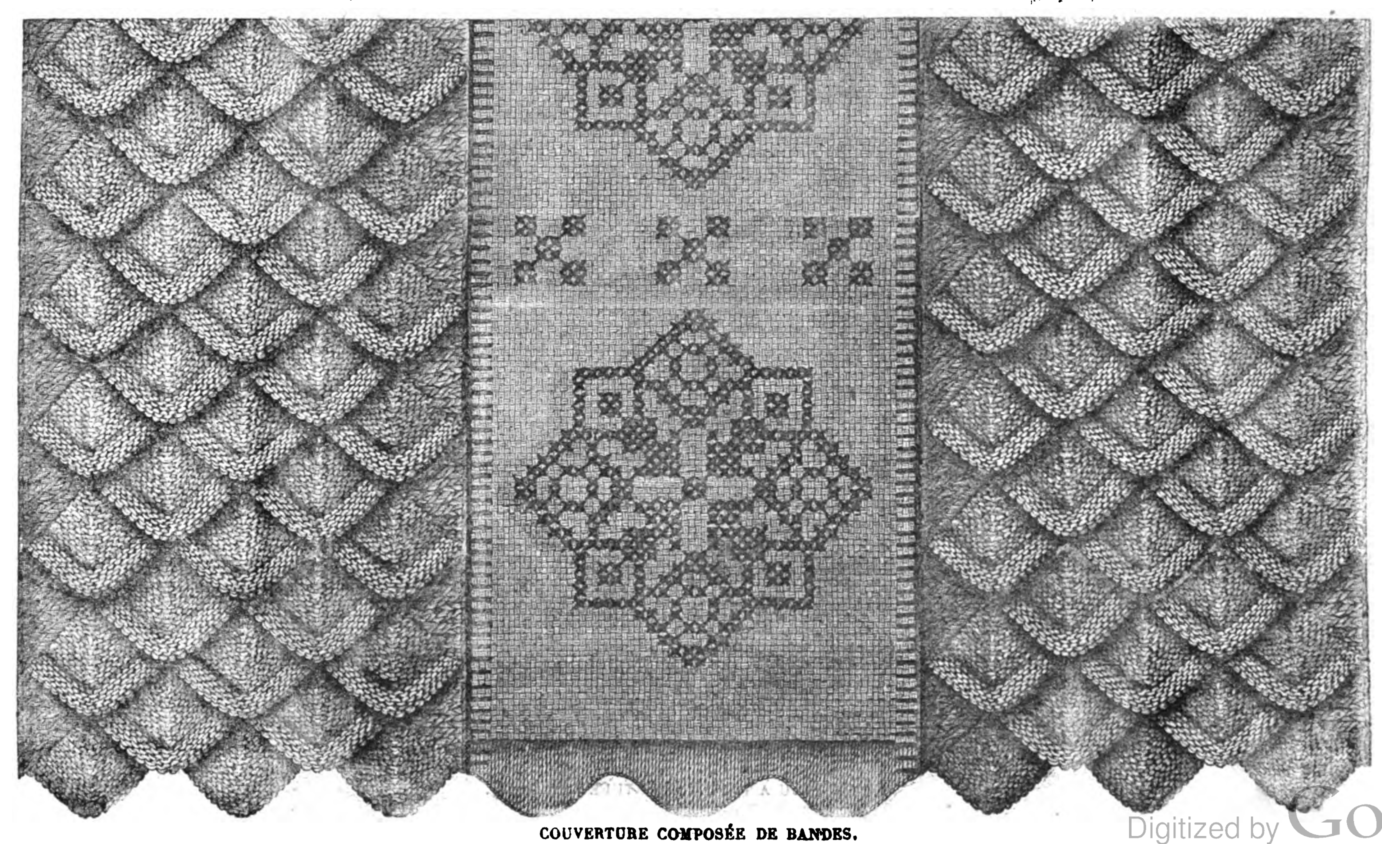
3e *tour.* * 7 à l'envers, — 2 diminutions, — 7 à l'envers, — 1 jeté, — 4 à l'envers, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 7 à l'envers, — 2 diminutions, — 7 à l'envers.

4e *tour.* * 6 à l'endroit, — 2 diminutions, — 6 à l'endroit, — 1 jeté, — 6 à l'endroit, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 6 à l'endroit, — 2 diminutions, — 6 à l'endroit.

5e *tour.* *5 à l'envers, — 2 diminutions, — 5 à l'envers, — 1 jeté, — 8 à l'envers, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 5 l'envers, — 2 diminutions, — 5 l'envers.

6e *tour.* * 4 à l'endroit, — 2 diminutions, — 4 à l'endroit, — 1 jeté, — 10 à l'endroit, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 4 à l'endroit, — 2 diminutions, — 4 à l'endroit.

7e *tour.* * 3 à l'envers, — 2 diminutions, — 3 à l'envers, — 1 jeté, — 12 à l'envers, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 3 à l'envers, — 2 diminutions, — 3 à l'envers.



COUVERTURE COMPOSÉE DE BANDES.

8e *tour*. * 2 à l'endroit, — 2 diminutions, — 2 à l'endroit, — 1 jeté, — 14 à l'endroit, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — 2 à l'endroit, — 2 diminutions, — 2 à l'endroit.

9e *tour*. * une à l'envers, — 2 diminutions, — une à l'envers, — 1 jeté, — 16 à l'envers, — 1 jeté; — recommencez une fois depuis *, — une à l'envers, — 2 jetés, — une à l'envers.

10e *tour*. * 2 diminutions, — 18 à l'endroit; — recommencez une fois depuis *, — 2 diminutions. Ce tour doit compter 42 mailles outre la maille du commencement et celle de la fin.

11e *tour*. Entièrement à l'endroit.

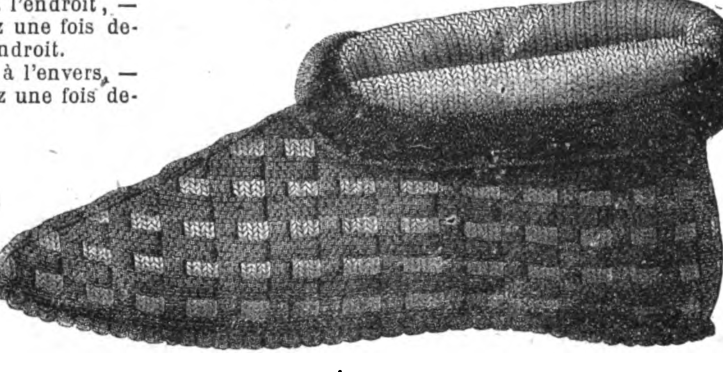
12e *tour*. Entièrement à l'envers.

13e *tour*. Entièrement à l'endroit. Le dessin est formé par ces treize tours; on les répète sans cesse du premier au dernier, mais, le dessin devant être contrarié, on commence par l'augmentation.

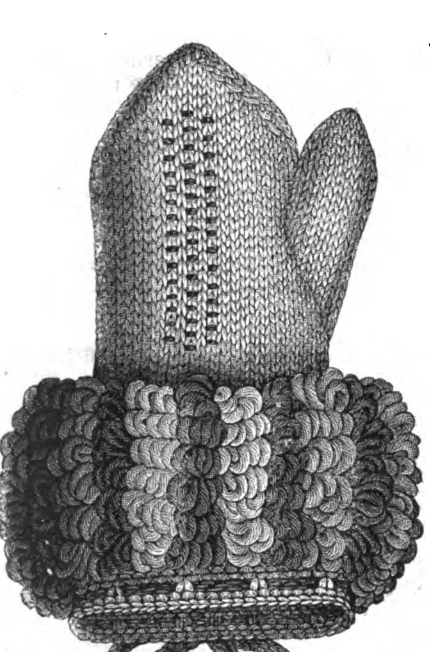
14e *tour*. (1er tour de la répétition du dessin), une à l'endroit, — 1 jeté, — 20 à l'endroit, — 1 jeté, — 20 à l'endroit, — 1 jeté, — une à l'endroit.

15e *tour*. 1 à l'envers, — * 1 jeté, — une à l'envers, — une à l'endroit (ces deux dernières mailles sont tricotées sur le jeté du tour précédent), 1 jeté, — 8 à l'envers, — 2 diminutions, — 8 à l'envers; — recommencez une fois depuis *, — 1 jeté, — une à l'envers, — une à l'endroit, — 1 jeté (les deux mailles sur le jeté du tour précédent), une à l'envers.

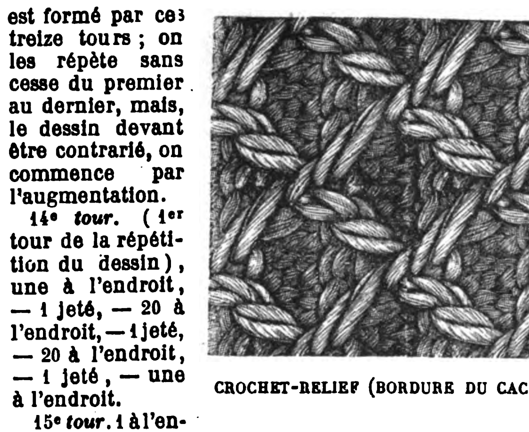
Il est aisé désormais de continuer le dessin. Quand on a tricoté un nombre suffisant de bandes, on remplit au crochet les vides des côtés longs, afin que ceux-ci soient en ligne droite. On fait dans chaque vide: une maille simple, — une demi-bride, — 2 brides, — une double bride, — une triple bride; — une double bride, — 2 brides, — une demi-bride. Toutes ces mailles sont distribuées de telle sorte que la maille simple se trouve sur la pointe du feston, et la bride triple dans le creux de ce feston. On coud ensemble toutes les bandes de telle sorte que le bord festonné en noir du canevas Java dépasse un peu la bande tricotée sur laquelle il repose.



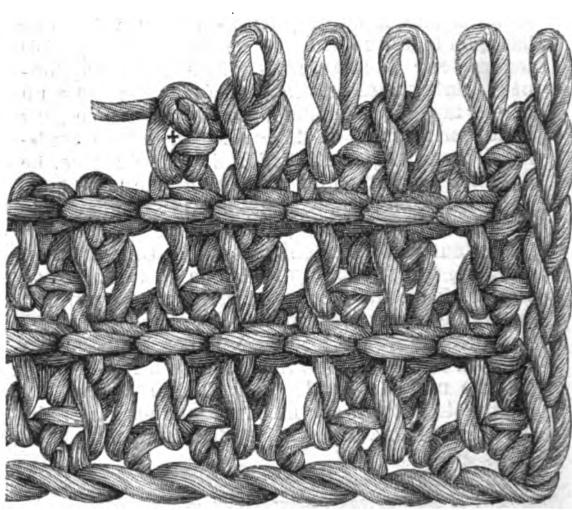
BOTTINE TRICOTÉE POUR DAME.



GANT TRICOTÉ POUR ENFANT D'UN A TROIS ANS.



CROCHET-RELIEF (BORDURE DU CACHE-NEZ).



CROCHET NOUÉ. (FOND DU CACHE-NEZ.)

Bottine

TRICOTÉE POUR DAME.

MATÉRIAUX pour la paire: 128 grammes de laine zéphyr rouge, 10 fils; 64 grammes de même laine noire.

Cette bottine peut être portée soit à la maison, soit par-dessus une autre chaussure, pour aller à l'église, pour promenades en voiture, voyages, etc.

Le dessin de l'extérieur se compose de carreaux rouges et noirs; la doublure intérieure est tricotée entièrement en laine rouge et toujours à l'endroit; cette doublure, pliée en dehors, forme un revers auquel se rattache une garniture imitant la fourrure.

Ce modèle est préparé pour un pied moyen; la longueur est de 27 centimètres, depuis le talon jusqu'à la pointe; cette dimension peut être modifiée dans les deux sens opposés, en augmentant ou diminuant le nombre des mailles.

On commence par le côté extérieur, en montant sur des aiguilles d'acier, de moyenne grosseur, 162 mailles avec la laine noire; on réunit ces mailles en rond; les trois premiers tours sont faits entièrement à l'envers; dans le quatrième tour on ajoute la laine rouge et l'on tricote, du 4e au 7e tour alternativement, 3 mailles à l'endroit avec la laine rouge, 3 mailles à l'envers avec la laine noire. Ces 7 tours forment une *rangée* du dessin qui se répète sans cesse. Avec le 8e tour on commence la diminution qui a toujours lieu aux mêmes places; on tricote dans un tour les deux premières mailles ensemble, dans le tour suivant les deux dernières mailles ensemble, et ainsi de suite alternativement; de plus, dans le 5e tour (à compter depuis le premier dans lequel on diminue), on diminue une maille au commencement et une maille à la fin, c'est-à-dire que les deux diminutions ont, pour cette fois, lieu dans le même tour. On tricote de la sorte 52 tours, puis on divise les mailles entre les deux diminutions et l'on fait 22 tours, en allant et revenant pour former la fente du revers, mais en diminuant une maille au commencement de chaque tour seulement; le dernier (72e tour) se compose de 84 mailles; on démonte.

La doublure est faite entièrement à l'endroit; on prend la laine rouge et l'on monte 146 mailles sur lesquelles on tricote sept tours. La diminution commence dans le 8e tour et se continue jusqu'au 42e tour, d'après les indications données ci-dessus pour la partie extérieure, puis on divise les mailles pour la fente, et l'on fait en allant et revenant 16 tours après lesquels on démonte. La semelle est faite au crochet avec de la laine noire, en mailles simples pour chacune desquelles on pique le crochet dans la maille entière du tour précédent; on emploie un patron de semelle coupé en papier, et l'on copie ses contours en augmentant et diminuant le nombre des mailles. La bottine et sa doublure sont cousues autour de la semelle, puis ensemble, sur leur bord supérieur, que l'on garnit avec une imitation de fourrure faite avec la laine noire, au crochet, sur un moule à frange ayant 2 centimètres et demi de largeur; on prend la laine triple pour cette fourrure; on la coud à sa place, puis on coupe les bouclettes de laine.

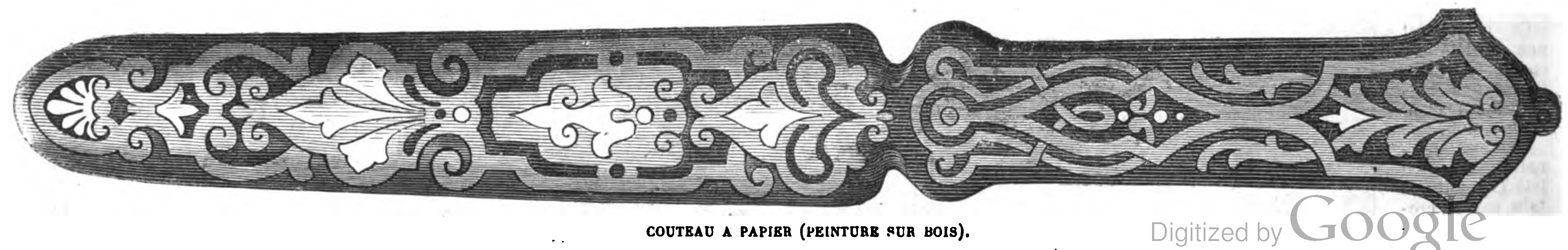


CACHE-NEZ AU CROCHET.



TOILETTE POUR PETITE FILLE DE DIX ANS.

GUÊTRE TRICOTÉE POUR ENFANT DE TROIS A CINQ ANS.



COUTEAU A PAPIER (PEINTURE SUR BOIS).

Gant tricoté pour enfant

D'UN A TROIS ANS.

MATÉRIAUX pour la paire : 20 grammes de laine zéphyr blanche : 12 grammes de même laine bleue ; aiguilles d'acier, de grosseur moyenne ; un moule à filet ayant 3 centimètres de circonférence (mesurée avec un bout de fil).

Ce gant est tricoté à l'endroit avec de la laine blanche, et se complète par la manchette, qui se compose de tours à jours sur lesquels on fixe une sorte de garniture *fourrée* faite de bouclettes bleues et blanches que l'on exécute sur le moule à filet : chaque côté de la manchette est bordé avec un tour à *jours* dans lequel on passe un cordon bleu terminé par des glands. On commence le gant par le bord inférieur de la manchette en montant 42 mailles que l'on réunit en *rond*, et sur lesquelles on fait 3 tours à l'endroit, — 1 tour à l'envers.

5e *tour*. Alternativement 1 jeté, — 2 mailles tricotées ensemble.

6e *tour*. A l'envers.

7e à 13e *tour*. A l'endroit.

14e à 23e *tour*. Alternativement 1 tour à jours (comme le 5e tour), — 1 tour à l'endroit.

24e à 29e *tour*. A l'endroit.

30e *tour*. A l'envers.

31e *tour*. Comme le 5e tour.

32e *tour*. A l'envers.

Le fond à *jours* de la manchette est terminé ; on fait 6 tours à l'endroit pour le gant sur le même nombre de mailles, puis on commence la pointe du pouce sur l'une des mailles quelconque du 7e tour ; sur chaque côté de cette maille on augmente d'une maille ; après chaque tour à augmentation, faite toujours à la même place, on fait un tour uni (sans augmentation) ; il y a en tout 7 tours à augmentation ; après le 14e tour du pouce (7 tours *avec*, 7 tours *sans* augmentation), il doit y avoir 17 mailles entre les deux mailles augmentées ; depuis là on tricote le pouce isolément, en prenant ces 17 mailles sur deux aiguilles. On monte 10 mailles *à nouveau* sur une troisième aiguille, on réunit les 27 mailles en *rond*, on tricote 5 tours en diminuant chaque fois une maille au commencement et à la fin des 10 mailles ajoutées, ce qui forme une pointe se terminant avec le 5e tour ; on tricote encore six tours, sans augmentation ni diminution, puis on forme la pointe du pouce en diminuant 1 maille après chaque 5e maille ; on fait un tour uni après chaque tour à diminution.

On continue la *main* avec les mailles restées sur les autres aiguilles, en travaillant toujours en *rond*, mais on prend les mailles de lisière des 10 mailles ajoutées pour le pouce. Dans les 5 tours suivants on forme une pointe en diminuant une maille sur chaque côté des 10 mailles ajoutées. On fait ensuite 10 tours sur le même nombre de mailles ; après le dernier de ces tours on commence à former la pointe supérieure du gant, en diminuant de chaque côté, tout en réservant 19 mailles pour le dessus, 19 mailles pour le dessous de la main ; les 2 mailles en plus de chaque côté séparent les diminutions ; celles-ci ont lieu dans chaque 2e tour, avant et après les 2 mailles ci-dessus mentionnées. Quand le gant est terminé en pointe, on orne le dessus avec des croix faites en laine bleue ; dans chaque *jeté* des tours à *jours* de la manchette on fait alternativement 6 bouclettes blanches, — 6 bouclettes bleues au feston, sur le moule ci-dessus indiqué.



TOILETTES DE CHEZ Mme FLADRY, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 27.

Jupon en taffetas brun, bordé d'une bande de velours anglais brun ; robe en popeline brune unie, découpée en *dents de scie* bordées d'un petit rouleau en taffetas brun. Broderie en étroits galons brun. Paletot ouaté pareil à la robe.

Robe courte en natté gris, ornée de galons et de frange noire en chenille. Jupon plissé en cachemire rouge. Paletot pareil à la robe.

Robe de taffetas noir, ornée de festons en velours noir bordé de dentelle étroite ; dans chaque feston, boutons noirs en passementerie avec boutonnières *simulées* faites en soutache noire. Paletot de velours noir avec *festons* en moire noire.

Toilette pour petite fille de dix ans.

Robe en toile de laine grise ; corsage à basques arrondies ; la garniture se compose d'un galon-cachemire bordé de chaque côté avec une frange noire très-étroite ; sur la jupe le galon est disposé en tunique, en ligne légèrement ondulée.

Guêtre tricotée pour enfant

DE TROIS A CINQ ANS.

Cette guêtre, tricotée avec de la laine brune, est garnie au-dessus de la cheville avec une bande faite au crochet, en laine noire, et imitant l'astrakan.

On prend des aiguilles d'acier de grosseur moyenne et l'on monte 88 mailles réunies en rond, sur lesquelles on fait 34 tours composés alternativement de 2 mailles à l'endroit, 2 mailles à l'envers. Avec le 35e tour commence la genouillère (pointe), faite en *allant* et *revenant*. On prend sur une aiguille supplémentaire 12 mailles du dernier tour sur lesquelles on fait le premier tour de la pointe ; à la fin de chaque aiguille on prend la plus proche maille des autres aiguilles, de telle sorte que la pointe augmente d'une maille avec chaque aiguille ; on continue de la sorte jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 42 mailles du tricot côtelé primitif ; désormais on tricotera la pointe isolément et l'on diminue une maille au commencement et à la fin de chaque maille jusqu'à ce qu'il reste seulement 12 mailles. On relève ensuite sur chaque côté de ces 12 mailles un nombre de mailles suffisant pour former avec lesdites mailles 88 mailles en tout ; on fait 34 tours en *rond* composés alternativement de 2 mailles à l'envers, — 2 mailles à l'endroit. On fait ensuite 3 tours à l'envers, — 3 tours à l'endroit, — encore 3 tours à l'envers ; dans le dernier de ces trois tours on tricote *ensemble* les deux premières et les deux dernières mailles, et l'on répète cette diminution dans chaque 6e tour du mollet que l'on commence. Pour ce dernier on tricote d'abord 7 tours, composés alternativement d'une maille à l'envers, une maille à l'endroit ; on contrarie

côtes dans le 8e tour, en ce que, sur 2 mailles, on *lève* la première sans la tricoter, on tricote la 2e à l'endroit, on reprend la maille levée, on la tricote à l'envers avant de la laisser glisser hors de l'aiguille; on fait ensuite 7 tours composés alternativement d'une maille à l'endroit, une maille à l'envers et ainsi de suite.

Le *mollet* compte en tout 8 répétitions de ce dessin et se termine par 3 tours à l'envers, — 3 tours à l'endroit, — encore 3 tours à l'envers; on fait ensuite 36 tours à l'endroit qui servent de *doublure* à l'imitation d'astrakan; celle-ci est faite avec de la laine noire, sur une longueur égale à l'envergure inférieure de la guêtre et se compose de 7 tours; on exécute l'imitation d'astrakan d'après les explications données pour la *palatine* et le *manchon* dans le n° 52; on coud cette bande sur la guêtre.

Cache-nez au crochet.

MATÉRIAUX : 130 grammes de laine zéphyr, 8 fils; 32 grammes de même laine rouge; un crochet de grosseur moyenne.

Le fond de ce cache-nez est fait avec de la laine blanche, au *crochet-nœud;* la bordure en laine ponceau et laine blanche au *crochet-relief;* nous publions les dessins de ces deux *points*. On fait pour le fond une chaînette de 34 mailles et, comptant la dernière maille comme *première* maille du tour suivant, on travaille de la sorte :

1er *tour.* * On passe le brin dans la plus proche maille, on le garde sur le crochet (nous appellerons cette maille une *bouclette*), — une maille en l'air (les deux mailles qui se trouvent sur le crochet sont démontées avec une maille en l'air), — une bouclette dans la dernière bouclette (celle-ci est désignée par une petite croix sur le dessin), — une bouclette dans la maille suivante de la chaînette. Recommencez toujours depuis *.

2e *tour.* Chaque maille est démontée avec une maille en l'air.

On répète sans cesse ces deux tours qui forment le dessin, mais dans le premier de ces deux tours on pique toujours le crochet dans le *côté de derrière* de la maille perpendiculaire. Le fond du cache-nez se compose de 64 *répétitions* du dessin, par conséquent de 130 tours en tout. Après le dernier tour on pique toujours dans le côté de derrière perpendiculaire de chaque maille, et l'on y fait une maille-chaînette.

1er *tour de la bordure.* Dans chaque maille du tour précédent on fait une maille simple en piquant sous la maille entière, et de même que dans les mailles simples des tours suivants on dirige le brin sur le crochet, non d'arrière en avant, mais d'avant en arrière, puis on fait une maille en l'air à la fin de chaque tour.

2e *tour.* Une maille simple (pour chaque maille simple on pique le crochet dans le côté horizontal de derrière de chaque maille), — * une bride dans la 2e maille suivante du tour précédent (en piquant le crochet sous les deux côtés perpendiculaires de cette maille), — une maille simple dans la même maille, — une maille simple dans chacune des mailles suivantes (en piquant dans le côté horizontal de derrière), — une bride dans la maille sur laquelle on a fait la bride précédente. Recommencez depuis *.

3e *tour.* Une maille simple dans chacune des quatre premières mailles du tour précédent, — une maille simple sur la maille *passée* dans le tour précédent, — une maille simple dans chacune des trois mailles suivantes. Recommencez depuis *.

On répète alternativement les 2e et 3e tours qui forment le dessin, mais dans chaque répétition du 2e tour on fait la bride en relief sur le côté perpendiculaire de la maille qui embrasse deux tours; la bordure se compose de trois bandes blanches et de deux bandes rouges composées chacune de trois *dessins*, c'est-à-dire de 6 tours, et, en outre, de la bande supérieure qui compte seulement 4 tours. On encadre chaque côté long du cachez-nez avec le tour suivant : laine blanche : * une maille simp'e, — 5 mailles en l'air, — une bride dans la première de ces 5 mailles; — on passe trois des mailles de lisière et l'on recommence depuis *. Sur les côtés transversaux on fait des festons composés chacun d'une maille simple, — 5 mailles en l'air sous lesquelles on passe 2 mailles; dans chaque feston on noue quatre brins de laine blanche, chacun de 24 centimètres.

Couteau à papier. (Peinture sur bois.)

MATÉRIAUX : Un couteau à papier en bois de tilleul; encre de Chine; sépia; blanc de plomb; quelques pinceaux.

La peinture sur bois est un art essentiellement féminin : des coffrets de toute dimension, des presse-papiers, des petits meubles tels que des guéridons, etc., peuvent être décorés de cette façon; tous ces objets doivent être faits en bois de tilleul, non polis, unis et plats. On y reporte les dessins comme s'il s'agissait de les reporter sur étoffe, puis on fixe les contours (et les nervures si l'on peint des fleurs) avec de l'encre de Chine, en employant soit un pinceau, soit une plume très-molle; on peint avec de la sépia les parties qui doivent être foncées en laissant paraître la couleur du bois pour toutes les parties claires; on couvre toutes les parties marquées en blanc avec du blanc de plomb et l'on devra revenir plusieurs fois sur celles-ci.

Sur notre modèle le fond est peint avec la sépia, les arabesques, de teinte moyenne, gardent la couleur du bois, les détails teintés en blanc sont recouverts avec le blanc de plomb. Pour l'autre côté du couteau à papier on intervertit cette disposition.

Quand les couleurs sont sèches on fait polir le couteau par un menuisier.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Robe de dessous en satin blanc, bordée d'une corde en soie orange; au milieu de chaque lé, trois bouillonnés en tulle blanc traversés par un ruban orange, formant un groupe de trois rayures perpendiculaires; robe de dessus en velours orange, bordée d'une corde orange et doublée de satin blanc. Cette robe, plate devant et derrière, est ouverte sur les côtés (ceux-ci terminés par un gland orange) et forme de larges plis sur chaque hanche; corsage décolleté très-bas, continuant la jupe; corsage décolleté, en mousseline blanche plissée; manches moyen âge en velours, doublées de satin blanc et terminées par un gland; manches très-courtes en mousseline blanche; coiffure composée de chaînettes en or.

Robe de dessous garnie d'un volant tuyauté et bordé d'un ruban rose, faite en gaze de Chambéry blanche à rayures roses; robe de dessus en gaze de Chambéry blanche, unie, à lés dentelés garnis d'un ruban rose, orné de perles et pendeloques blanches. Corselet en taffetas rose, entièrement brodé en perles blanches; perles et pendeloques sur tous les contours du corselet; corsage décolleté, plissé, en mousseline blanche; ruban rose passé dans l'engrelure du corsage de mousseline; dans les cheveux deux petites pivoines roses.

MODES.

Quand je pensais, autrefois, avoir fait dans le domaine de l'économie une bonne trouvaille, consistant à suivre la mode tout en évitant des frais considérables, je me hâtais naïvement de la communiquer à notre public... J'ai découvert, à mon extrême regret, que ces communications, loin de le satisfaire, ne servaient pour ainsi dire qu'à le *mettre en goût;* ma combinaison indiquée, on m'en demandait une autre, — plusieurs autres, — une infinité d'autres, chacun voulant avoir la sienne qui n'eût encore servi à personne, chacun demandant une *idée*, non-seulement pour sa personne, mais pour celle de chacun de ses parents, alliés et amis. Or, quand même on aurait de l'imagination, beaucoup d'imagination, il serait tout à fait impossible de créer une garniture, un enjolivement, une combinaison inédite pour chacune des lectrices de la *Mode illustrée.*

Aussi le souvenir de cet insuccès, ou de ce succès trop complet, m'avait inspiré l'égoïste tentation de garder le secret sur une combinaison avantageuse... J'ai à peine besoin d'ajouter que j'ai repoussé cette tentation et que je viens livrer mon idée à nos lectrices.

On me demandait jadis d'indiquer des procédés pour allonger et rélargir les robes; la mode ayant passé de l'ampleur à la platitude, on voudrait maintenant trouver moyen d'utiliser les robes que l'on possède. Je reconnais que le problème ainsi posé est plus aisé à résoudre, sans cependant comporter un nombre infini de solutions; la plus pratique consiste, il me semble, à faire, avec une jupe large et très-longue, un fourreau, — puisque fourreau il y a, — plus court qu'une robe de dessous. Le fourreau n'est autre chose que la robe dite Princesse, c'est-à-dire que le corsage fait partie intrinsèque de la jupe qu'il continue. On découd donc l'ancien corsage, et avec la jupe seule on procède à la préparation du fourreau; les manches de l'ancien corsage peuvent servir; le bord inférieur du fourreau est, si l'on veut, en ligne droite, et dans ce cas on y pose une étroite bande de fourrure, un effilé étroit ou même un simple galon: l'antique ourlet, si classique et si simple, est complétement détrôné : *ça n'a pas l'air fini*, disent les couturières en parlant d'un bas de robe qui n'est garni ni d'une corde, ni d'un rouleau d'étoffe, ni découpé en dents carrées, rondes ou pointues. Donc tous les bas de jupe, qu'il s'agisse du costume court ou de la robe à queue, dissimulent leur ourlet sous un ornement quelconque. La robe dont nous nous occupons, celle qui représente la transformation d'une toilette ancienne en fourreau moderne, aura donc un bord découpé, si l'on ne préfère la fourrure, la frange ou le galon ci-dessus indiqués. On m'objectera que ce fourreau sera nécessairement court, que l'on déteste les robes courtes (à quoi je répondrai que l'on a bien raison, et que ma combinaison ne peut convenir à tout le monde). J'espère démontrer que l'on se trompe, et que l'on peut faire même une robe longue avec un fourreau court. Supposez-le fait avec une ancienne robe de velours noir; sous son bord découpé en dents arrondies, bordées d'un gros liséré en satin noir, on fixera un simulacre de robe de dessous consistant en une bande de taffetas noir couverte d'un ou de deux volants plissés à plis plats et *couchés* tous du même côté; rien ne s'oppose à ce que cette soi-disant jupe de dessous forme une certaine queue par derrière et que, par conséquent, la toilette soit présentable pour les visites de jour et même pour quelques visites sans prétention du soir. Le fourreau sera plat, c'est la condition absolue de son existence... Si l'on critiquait cette combinaison au nom des nombreuses personnes qui repoussent et exècrent les robes plates, je retirerais ma proposition sans y substituer aucun équivalent : on est toujours libre de ne point adopter une mode qui déplaît; mais il n'est pas toujours possible d'indiquer, à côté de la mode nouvelle, une combinaison qui ne soit pas la mode ancienne ni la mode nouvelle, en conservant la queue de la première et la physionomie de la deuxième. A ces récalcitrantes (dont je fais partie), je n'ai qu'un seul conseil à donner : Gardez vos robes anciennes et attendez, en leur compagnie, de meilleurs jours pour préparer des robes nouvelles.

E. R.

MUSIQUE.

Nul ne peut espérer d'éviter tout reproche, mais chacun doit s'appliquer à n'en mériter aucun; or quelques-unes de nos lectrices désirent connaître les publications nouvelles pour le piano, et je ne dois pas réserver toute la place accordée ici à la musique, uniquement pour les compositions classiques; le reproche de partialité, s'il m'était adressé, pourrait être justifié par les apparences... Évitons-le donc; mais, comme le naturel chassé revient au galop, je ne puis m'engager à ne point préférer, parmi les œuvres modernes, celles qui, par leurs qualités, se rapprochent le plus des compositions classiques.

Voici d'abord un grand nombre de morceaux écrits pour la jeunesse. Les *Concerts à la pension* nous offrent trois trios écrits avec une grande élégance par M. Louis Meyer; ces trios (piano, violon et violoncelle) seront un encouragement et une récompense pour les petites pianistes de neuf à douze ans. On sait que la musique est le plus efficace de tous les exercices et le stimulant de tous les progrès sérieux.

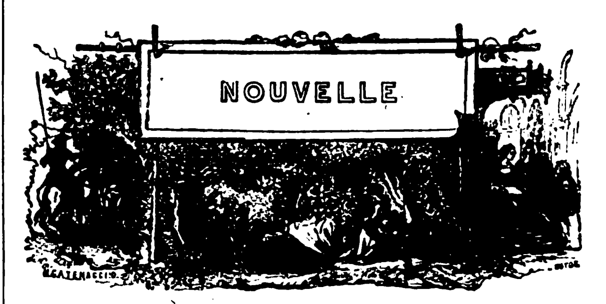
Dans le même ordre, je signalerai les *Délices germaniques*, par Théodore Oesten : ce sont douze fantaisies non difficiles, écrites sur les charmants airs populaires de l'Allemagne; — trois *Bagatelles*, du même auteur, sur des airs russes, italiens et suisses.

Les pianistes plus âgées joueront les *Naïades* et les *Contes d'autrefois*, de F. Spindler; — les *Romances sans paroles*, de J. Schiffmacher; — les *Roses et Muguets*, de C. Raynald; — la *Polka* et les *Sirènes*, deux valses de F. Spindler; — la Gavotte, la Sarabande et la Courante de F. Hiller.

Chassez le naturel... vous savez le reste; j'ai donc gardé pour la fin tous les compliments que mérite M. J. Oesten pour sa transcription simple et fidèle d'*Adélaïde* de Beethoven. Il existait déjà plusieurs transcriptions de cette admirable romance, mais, en les écrivant, les pianistes avaient eu bien plus en vue les effets qu'ils produiraient en introduisant des *ornements* bizarres dans l'œuvre de Beethoven, que le respect dû à ce grand génie. L'*Adélaïde* n'était qu'un prétexte et Beethoven un accessoire, s'effaçant devant la personnalité de M***. M. Oesten a prouvé plus de goût et de talent avec ce décalque fidèle, qui transporte sur le piano la romance de Beethoven, que ses devanciers chevelus, surchargeant *Adélaïde* de doubles, triples et quadruples croches dont Beethoven avait négligé l'emploi.

Les divers morceaux de musique que je viens d'indiquer se trouvent chez M. Maho, éditeur de musique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 25.

EMMELINE RAYMOND.



UN MARIAGE PARISIEN.

Suite.

« Prends garde, ma chère enfant, de trop présumer de tes forces; il est plus difficile que tu ne le prévois, peut-être, de vivre en communauté étroite avec une personne inférieure quant à l'éducation, aigrie par la douleur, passionnée jusqu'à l'exaltation, ayant voué un culte idolâtre à ce fils... que sa tendresse insensée a peut-être poussé à sa perte.

— Si je comprends bien tes objections, tu crains pour moi un surcroît de peines. Le sacrifice de ma vie est fait en ce qui me concerne, et comme j'ai retenu tes leçons, toutes tes leçons, je sais que nous devons nous imposer, en toute circonstance, le devoir même qui nous cause le plus de répugnance. Je ne veux pas me faire à tes yeux meilleure que je ne suis; oui, ce qui peut subsister en moi de sotte vanité souffre à la pensée d'appeler ici, d'installer parmi nous une personne d'humble condition, qui tient à nous par des liens si proches... Mais c'est justement ce sentiment mauvais qu'il faut combattre et vaincre. Elle est respectable ?...

— Je la considère comme une martyre de l'amour maternel; le jugement lui a fait défaut, elle s'est abandonnée à une passion qu'elle croyait irréprochable parce que son esprit peu éclairé ne lui a pas permis de comprendre que toute passion est blâmable par cela seul qu'elle est *passion*... Mais le cœur et l'honneur sont irréprochables en elle...



LA MODE ILLUSTRÉE

Bureaux du Journal 56 Rue Jacob Paris

Toilettes de Mme BREANT-CASTEL 28 r. Nve des Pts Champs.

— Eh bien! cela suffit; tu m'as parlé de *moi*... songe aussi un peu à *elle*... à sa solitude, à son désespoir; d'ailleurs avons-nous le droit de lui cacher l'existence, la situation de son fils? Non certes. Ne sois pas égoïste pour moi, mon bon Claude; sous prétexte d'alléger mon fardeau, il ne t'est pas permis d'augmenter la part d'autrui de tout ce que tu retrancherais à la mienne. Tu me diras où elle se trouve... je lui écrirai; il faut d'ailleurs qu'elle ait la consolation de connaître Louise. »

Dès le lendemain, en effet, Denise écrivait à *Madame Désirée, chez madame Dubois.*

« Madame,

« C'est la femme de votre fils qui vous écrit; quand vous connaîtrez les épreuves que nous traversons en ce moment, vous me pardonnerez de n'avoir pas rempli plus tôt le devoir que j'accomplis aujourd'hui. Georges est bien malade... On nous fait espérer que sa situation pourra s'améliorer à force de soins; ma sollicitude ne lui fera pas défaut, mais je reconnais que la vôtre ne lui sera pas inutile; venez vous installer chez nous, près de votre fils et de votre petite-fille que vous ne connaissez pas encore et qui pourra peut-être vous consoler du passé tout en vous rendant le présent moins douloureux. Vous trouverez chez nous le respect que méritent votre caractère et vos souffrances. « DENISE. »

Depuis le jour où son fils l'avait abandonnée une deuxième fois, Désirée avait perdu tout espoir de le revoir; elle remplissait avec zèle et dévouement ses fonctions près de Mme Dubois et vivait en proie à une douleur craintive et farouche; elle comprenait en effet que l'ignominie devait peser sur elle sous peine de retomber sur son fils, et s'était toujours interdit toute défense qui se serait transformée en accusation contre Georges. Lorsque Claude, à force de patientes recherches, parvint jusqu'à elle, il devina sa douloureuse histoire, dans ses réticences, dans la maladresse de certaines affirmations... Mais il ne put réussir à lui faire confirmer la certitude morale qu'il avait acquise. Elle savait que Georges était marié à une riche jeune fille, et elle avait fait à la sécurité de son fils un sacrifice héroïque. Elle s'était juré de ne jamais chercher à le revoir.

L'appel de Denise vint jeter la perturbation dans les résolutions qu'elle avait prises. Quoi! on lui parlait du respect qu'elle méritait! Mais, si on la respectait, on savait donc que son fils était méprisable? La terrible rançon payée pour sauver Georges avait été inutile! elle avait supporté vainement le poids d'une accusation et d'une condamnation infamantes!... elle avait souffert... et ne l'avait pas sauvé! Le soupçon de son innocence entraînait forcément la certitude de la culpabilité de son fils... Non, elle ne voulait pas de ce respect... elle affirmerait qu'elle en était indigne... Il y avait donc des sacrifices stériles, même parmi ceux qui coûtent le plus?

Oui, il fallait répondre à cette jeune femme... il fallait refuser de la voir, lui expliquer les raisons qui forçaient une coupable à s'interdire le bonheur d'embrasser la fille de son fils bien-aimé... Et dans la simplicité de son esprit, Désirée ne comprenait même pas que cette délicatesse excessive était incompatible avec le rôle qu'elle s'obstinait à conserver; elle ne discernait pas l'invraisemblance qui ressortait de ses scrupules mêmes, et ne s'apercevait pas que son obstination contenait de fait la condamnation du fils qu'elle voulait sauver à ses dépens.

Mais ce fils était bien malade... On lui disait qu'elle lui serait peut-être utile... Ses forces la trahirent après un violent combat. Elle essaya de tout concilier et répondit à Denise dans les termes suivants :

« Madame,

« Vous êtes bien bonne d'avoir pensé à moi, et je voudrais vous remercier à genoux pour la lettre que vous m'avez écrite. Je ne dois pas aller chez vous, mais si Georges est très-malade, comme vous me le mandez, c'est différent, et alors, je ne peux pas ne pas y aller; je vais demander à Mme Dubois un congé pour quelques jours.

« Mais, Madame, c'est une malheureuse que vous recevrez chez vous, et il ne faut pas qu'on sache que je suis sa mère; cela pourrait lui faire du tort et à vous aussi; c'est pour cela que je me tenais loin de lui, que je ne lui écrivais pas et que je n'avais jamais de ses nouvelles. Qu'est-ce que cela faisait que je souffre? Les mères sont faites pour cela, et je ne me plaignais pas pourvu que lui soit heureux et content; d'ailleurs je ne pouvais pas me plaindre puisque tout ce qui est arrivé était tout à fait juste. Peut-être que des méchantes gens vous ont dit le contraire. Ne les croyez pas. Comme Georges était plus beau et meilleur que tous les garçons, on l'a toujours jalousé; alors il a eu des ennemis; mais c'est bien à tort, croyez-moi, croyez sa mère, qui ne méritait pas un fils comme lui. Malgré tout, il serait resté bon fils pour moi, mais c'est moi qui me suis cachée, moi qui ne lui ai pas dit où j'étais, pour ne pas lui nuire dans le monde.

« Je viendrai, puisque vous le permettez, mais seulement pour quelques jours; soyez sans crainte, je m'en irai bien vite et je ne reviendrai plus; vous ne direz pas chez vous que je suis sa mère; je vous ai dit pourquoi. Je pourrai embrasser la petite fille... oh! bien tendrement!... elle ne comprendra pas que je suis sa grand'mère, puisqu'elle est encore bien petite. Je veux encore vous répéter d'être sans inquiétude; ce n'est pas par moi que vous aurez de la peine, car j'aimerais mieux mourir mille fois, plutôt que de nuire à lui, à vous ou à l'enfant.

« Désirée GAILLOUSSE. »

Mme Dubois ne trouva pas à remplacer immédiatement sa femme de chambre, qui lui était devenue indispensable. Quelques jours se passèrent en recherches. Enfin Désirée put se mettre en route. Quand elle arriva à destination, Claude avait dû repartir, et Denise était privée de l'appui de sa présence, dans cette première entrevue qu'elle redoutait à tant de titres.

Le pavillon que Denise avait rêvé de consacrer à l'usage des amis de la famille venait de recevoir une nouvelle destination. Claude avait présidé à certains arrangements pris en vue de la maladie de Georges; on avait préparé pour celui-ci une chambre commode dont l'unique croisée était pourvue de barreaux, et qui n'avait d'autre issue que la chambre voisine, dans laquelle Denise s'installa; près de celle-ci se trouvait une pièce destinée à Désirée, puis deux chambres occupées par une servante et un domestique. La grande maison devait être habitée par Mme Roger, Louise et les gens de service.

Georges avait recouvré la santé, ainsi que ses médecins l'avaient prédit, mais il avait perdu la mémoire et toute lucidité d'esprit; il reconnaissait parfois sa femme et les personnes qui le soignaient, mais son état le plus habituel consistait en une sorte d'idiotisme enfantin, assez tranquille; il s'adressait fréquemment à Denise en l'appelant *maman*, et la suppliait de lui donner un peu de cette bonne liqueur qui *fait oublier*, disait-il. Durant la continuelle surveillance qu'elle exerçait sur lui, Denise avait noté divers symptômes... Quand Georges la reconnaissait, quand il semblait recouvrer pour quelques instants la conscience de son être, quand son cerveau enfin percevait quelques lueurs et tentait de retrouver son équilibre, la santé physique semblait au contraire subir une altération notable; il était plus calme et plus doux, lorsque les ténèbres s'épaississaient autour de son intelligence.

(La suite au prochain numéro.) EMMELINE RAYMOND.

LES INDIGESTIONS DE MARGUERITE.

OU

UNE CAMPAGNE CONTRE LES BONBONS.

« Docteur, quand reviendrez-vous? Docteur, vous reviendrez demain? » disait hier Mme X... au célèbre docteur C...

— Non! non! » répondit avec beaucoup de majesté le docteur C... « Je ne reviendrai plus, je ne reviendrai jamais!

— Oh! docteur, » s'écria la pauvre petite femme en joignant deux jolies mains blanches, « aurez-vous bien le cœur d'abandonner ma pauvre Marguerite?

— Je ne reviendrai plus! » répondit le docteur.

— Docteur, vous êtes féroce! » s'écria Mme X... avec un geste de désespoir.

— C'est vous qui l'êtes! » répliqua le docteur. « Des bonbons, toujours des bonbons et rien que des bonbons à une malheureuse petite enfant de sept ans qui a déjà tous les défauts de sa mère, qui, grâce à ses gâteries, n'aime que ce qui est sucré, soit au moral, soit au physique! Vous la tuerez!

— Taisez-vous, barbare docteur, » dit Mme X... « Ah! vous n'êtes pas mère! Si vous saviez comme Marguerite pleure quand on lui refuse ce qu'elle adore!

— Soit, mais elle n'adore pourtant pas les indigestions, je suppose, et voilà la sixième de l'année dont j'ai à la guérir! Que diable voulez-vous qu'on fasse pour une petite fille à laquelle sa mère ne sait pas dire non, même quand il y va de sa vie!... »

Pendant ce dialogue, Marguerite était pâle et blême dans son petit lit blanc. Elle n'en avait pas perdu un seul mot, il faut bien le dire.

Le docteur, malgré sa menace, revint le lendemain. Il portait un paquet sous son bras.

« Qu'est-ce que cela? » demanda Mme X...

— C'est un remède pour cette vilaine petite fille, » répondit le docteur. « Si elle ne l'avale pas tout entier, c'en est fait d'elle! »

Et, ayant développé gravement son paquet, il en tira un bel album, très-bien relié, qu'il présenta à Marguerite.

« Tenez, » lui dit-il d'une voix qu'il essaya de faire bien rude, « pour aujourd'hui, voilà mon ordonnance. »

A la vue du beau livre, la petite figure pâle de Marguerite, que la grosse voix du docteur avait effrayée, se dora d'un sourire. Elle ouvrit le *remède* avec empressement.

« Oh! » dit-elle en rougissant après avoir vu le livre, « c'est bien méchant, docteur, de me donner un livre qui s'appelle le *Royaume des Gourmands*. C'est égal, les images sont bien jolies, et je vais les regarder.

— Oui, » répondit le docteur, « mais pour savoir ce que veulent dire les images, il faudra lire le texte aussi, Mademoiselle! C'est là ce que le docteur vous ordonne; c'est la médecine qu'il faut boire jusqu'à la dernière page dans la journée! à moins que vous n'aimiez mieux.... »

Le docteur se pencha sur l'oreille de la petite malade et prononça tout bas le nom d'un remède terrible!

— Oh! non! oh! non! » s'écria Marguerite en se rejetant bien fort dans le recoin de son petit lit.

Le docteur avait achevé sa pensée par un geste que la mère comprit.

— Pauvre Marguerite! » dit-elle, « elle n'aime pas du tout ça, par exemple. »

Il est bon de dire que Marguerite, gâtée outre mesure, nourrie de sucre et de bonbons de toutes sortes, avait fini par tomber dans un véritable état d'épuisement. Voilà ce qui arrive par l'usage trop fréquent de la cuisine des confiseurs.

Quand Marguerite eut lu le *Royaume des Gourmands*, qui la tint fort attentive, elle demanda à sa petite mère une tasse de bouillon. On cria au miracle dans toute la maison.

Depuis ce jour le docteur n'apparaissait plus sans apporter un nouveau livre, si bien que le *Royaume des Gourmands* fut suivi de beaucoup d'autres : la *Journée de Mlle Lili*, *Mlle Lili à la campagne*, les *Aventures surprenantes de trois vieux marins*, le *Livre de Maurice*, les *Aventures de terre et de mer*, les *Esclaves blancs*, l'*Histoire d'une Bouchée de pain*, la *Comédie enfantine*, prirent place successivement sur l'étagère de la petite malade pendant trois mois qu'elle resta au lit. Le docteur lui donnait, de deux jours l'un, un livre nouveau, quand il apprenait que Marguerite, fidèle à sa promesse, avait renoncé aux bonbons, c'est-à-dire à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

Toute la partie de la bibliothèque d'éducation et de récréation de M. Hetzel, destinée aux enfants de son âge, finit par y passer : *Les Contes et le théâtre du petit château* de M. Jean Macé, l'*Histoire d'un aquarium et de ses habitants*, *le Petit Monde*, *les Bébés*, les *Récits enfantins*, *les Fées de la famille*, *la Botanique de ma fille*, *Cinq Semaines en ballon*, le *Nouveau Robinson Suisse*, les *Aventures d'un petit Parisien*, *la Belle petite Princesse Islée*, les *Fables de M. de Ségur*, et la grandissime édition des *Contes de Perrault*, illustrés par Gustave Doré!

Et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en même temps que le petit corps de Marguerite, sa petite âme et sa raison, qui étaient bien malades aussi, se guérissaient à vue d'œil. Mademoiselle la malade, disons-le entre nous, avait presque peur de se bien porter, depuis que les livres étaient devenus l'annexe obligée des tisanes. Elle n'avait qu'une idée, c'était que le docteur lui ordonnât beaucoup de nouvelles médecines, — même bien amères.

Cependant les roses revenaient sur ses joues. Marguerite, guérie, avait gagné deux choses pendant sa longue convalescence : elle avait gagné le goût des lectures et perdu sa passion insensée pour les sucreries; si bien que le jour de l'an venu, au lieu d'un sac de bonbons et des boîtes pleines d'indigestions qu'elle avait tant aimées jusque-là, elle demanda à sa maman les cinq volumes de la collection du *Magasin d'Éducation et de Récréation* de MM. Jean Macé, Jules Verne et P.-J. Stahl, et un bon abonnement à cet excellent journal, d'où étaient tirés quelques-uns des livres qui l'avaient guérie.

Le docteur eut tout lieu d'être fier du traitement qu'il avait imaginé, car il put enregistrer deux guérisons sur ses tablettes. La mère de Marguerite était une charmante femme, riche, oisive et nourrissant contre les livres les préjugés qui appartiennent aux ignorants; c'est vous dire qu'elle s'ennuyait souvent, et même toujours, car les grosses sommes d'argent dont elle pouvait disposer étaient, hélas!... impuissantes à lui donner les douces distractions que les livres apportés par le docteur avaient procurées à Marguerite. En voyant combien sa fille était devenue heureuse et gaie en apprenant dans ses jolis livres tant de choses curieuses, intéressantes et salutaires, elle voulut à son tour essayer du remède. Elle lut d'abord les livres de Marguerite; dans la *Journée de Mlle Lili* elle trouva des scènes familières, retracées et un charme qui amena bien souvent une larme d'attendrissement dans ses yeux. Oui, c'est ainsi que sa chère Marguerite lui était souvent apparue... Dans l'*Arithmétique de Mlle Lili*, elle... oserai-je l'avouer?... elle apprit ce qu'elle avait oublié, ou plutôt ce qu'elle avait mal appris; puis, comprenant tout à coup que l'instruction acquise par sa petite fille lui commandait de perfectionner ses propres connaissances, elle lut avec attention tous les livres qui appartenaient à sa fille, et constata avec surprise qu'elle y prenait le plus réel des plaisirs, et que son ennemi intime, l'ennui, avait disparu devant la lecture.

Le goût des beaux livres se joignant à celui des bons livres, la mère de Marguerite voulut avoir la nouvelle édition des *Contes de Perrault*, illustrée par Gustave Doré, *les Animaux peints par eux-mêmes*, avec les spirituelles, les adorables illustrations de Granville, et un texte écrit par les plus illustres d'entre les littérateurs; elle voulut étudier la *Botanique de ma fille* par Jules Néraud, revue et augmentée par Jean Macé. Puis, prenant décidément goût à la lecture, elle demanda les *Bonnes Fortunes parisiennes*, par Stahl, livre ainsi nommé sans doute parce qu'il représente une vraie bonne fortune pour les lecteurs. Peu d'écrivains possèdent au même degré que M. Stahl la finesse, l'élégance et la simplicité qui collaborent pour composer des tableaux exquis; pardessus toutes ces qualités d'esprit, plane un sentiment attendri qui lui assigne dans la littérature contemporaine la place qui appartient à cette originalité pleine de grâce et de charme.

EMMELINE RAYMOND.





No 4,562. Crêpe lisse blanc. Parure de fuchsias en velours rouge, composée du peigne, du collier, des boucles d'oreille, de la broche, et d'une longue branche destinée à relever la seconde robe. — **No 21,282, *Basses-Pyrénées*,** Non-seulement je ne connais pas de publication de ce genre, mais je suis certaine qu'il n'en existe pas. Aucun éditeur ne pourrait donner de réponse à ce sujet, avant d'avoir pris connaissance des manuscrits, et mes occupations m'interdisent formellement, à mon grand regret, la perte de temps qu'entraînerait une négociation de ce genre. — *No* 77,080, *Nord.* On peut toujours se décider pour la toilette décolletée, en ayant soin de se munir d'une pèlerine ouatée et piquée, en satin blanc, rose, ou bleu, ou mauve. Faire la robe en *fourreau*, plus court qu'une robe de dessous, en taffetas blanc ou lilas, garni de bouillonnés en tulle. Chapeau en velours mauve. — *No* 9,183, *Paris.* Comment pourrais-je faire paraître le dessin que l'on me demande, dans le délai prescrit ? Pour qu'il pût servir, c'est-à-dire être exécuté, puis monté, il aurait dû être publié dans le no 50, c'est-à-dire quatre jours après la réception de la lettre; or il n'est pas de dessin de ce genre qui n'exige deux mois de travail (dessinateur, graveur, et metteur en page) avant d'être publié. Si nos lectrices voulaient bien consentir à ne point me demander des choses tout à fait impossibles, elles m'éviteraient le cruel regret de leur opposer des refus. — *No* 16,049, *Aube.* On fait chez Mme Fladry, rue du Faubourg-Poissonnière, no 27, *toutes* les variétés de corsets. Un atelier spécial fonctionne chez elle en même temps que l'atelier des robes; on y fait le genre de corset que l'on me désigne. — *No* 30,464, *Nogent le.....* Probablement, mais plus tard. Quant aux initiales, impossible à notre grand regret; nous n'en publions jamais. — *No* 92,236, *Rhône.* N'a pas encore été publié en volume. Voir dans nos numéros les diverses robes pour enfant de cet âge, et choisir; mais j'ajouterai que je préfère la jupe plate devant, un peu plissée par derrière, avec le corsage décolleté. Jupon de cachemire noir dentelé, bordé de velours noir. Couper régulièrement, chaque semaine, l'extrémité des cheveux de l'enfant; point ou peu de pommade. On ne met *jamais* des diamants au grand jour. — *G. O. Lille.* Le jupon accompagnant une robe courte, tombe jusqu'à la cheville, ainsi que cela a été dit plusieurs fois. Il n'y a jamais eu de photographie de Mme Raymond telle que vous la décrivez; ce doit être une photographie de fantaisie; la véritable se trouve aux bureaux, rue Jacob, 56; son prix est de 1 franc 45, pour la recevoir *franco.* — *No* 92,221, *Caen.* On met des portraits de famille dans une chambre à coucher, ou tout autre tableau. — *No* 35,112, *Sarthe.* On doit suivre la coutume telle qu'elle est établie dans la localité que l'on habite. Je ne saurais répondre autrement à cette question, ces visites n'étant pas usitées à Paris. J'ajouterai que je ne *devrais* pas répondre aux questions concernant des personnes non abonnées. — *No* 15,889, *Paris.* Il est bien tard pour faire cette question, et d'ailleurs il est impossible de désigner des présents convenables, quand on ne connaît pas les goûts du destinataire, ni les ressources du donateur. On fait l'un des mille ouvrages publiés par *la Mode illustrée.* Une robe, — un jupon en laine, — ou tout autre objet de toilette, pour l'enfant de deux ans. Voir, pour la robe de popeline, nos gravures, descriptions de toilettes, et articles de modes. — *No* 69,829, *Cantal.* Les conseils que l'on me demande ont été publiés, il y a plusieurs années, à une époque où l'on portait des châles de cachemire, un peu délaissés maintenant. Le côté court sur le bras droit; la marque est tout à fait indifférente. Le journal est très-fier des services qu'il rend. — *No* 14,043, *Gironde.* On envoie la moitié du nombre des boîtes de bonbons à la marraine, l'autre moitié à la mère: c'est le jugement de Salomon, on le voit. — *No* 33,915, *Loiret.* C'est bien simple: lisez, no 2, au lieu de no 3, ainsi que l'a expliqué un *errata.* — *No* 85,095, *Bouches-du-Rhône.* Les visites faites de jour, à moins qu'il ne s'agisse de visites officielles, faites à un supérieur à l'occasion du jour de l'an, *exigent* la redingote, et *repoussent* l'habit, sans exception. Pas dans la huitaine, mais de suite, avant de repartir, en faisant une visite; cela se fait maintenant quand on s'est vu dix à quinze fois, mais non vis-à-vis des dames âgées, auxquelles il faut laisser prendre l'initiative de la *poignée de main.* — *No* 15,991, *Pas-de-Calais.* Impossible, d'abord, parce qu'un dessin à *sujet* ne pourrait, vu sa dimension, trouver place dans nos colonnes; ensuite parce que ce genre de sujet, tout à fait passé de mode, est classé parmi les sujets ridicules. — *No* 15,091, *Finistère.* Les dentelles au crochet sont infiniment plus jolies que celles au tricot, à peu près abandonnées maintenant; largeur de 2 à 6 centimètres; cousue à plat. — *No* 86,770, *Basses-Pyrénées.* Les voiles de fauteuil au crochet, ou, mieux encore, en guipure sur filet, sont les plus élégants; ceux en filet brodé en reprises sont un peu abandonnés. — *No* 91,510, *Pyrénées-Orientales.* Mme Gérard, rue du Faubourg Saint-Honoré, 40. Mais on se trompe quant à la réclamation: la place des ressorts est indiquée *dans l'explication* et *sur le patron.* Mme Gérard, seule, peut indiquer le prix de ce corset extérieur. La transformation des cachemires anciens, français ou indiens, en robes de chambre, sorties de bal, rotondes, etc., a lieu dans les meilleures conditions, chez Mme Cassin, rue du Bac, 46. Courts, avec ou sans entre-deux. On a reçu des patrons de pantalons. — *No* 659, *Villette.* Plus tard. — *No* 83,174, *Haute-Saône.* Il ne peut être fait de réponse *directe.* On n'a jamais porté de manteaux faits entièrement en astracan. S'adresser, pour le prix de la teinture (que j'ignore), à Mme Cassin, rue du Bac, 46. J'ignore aussi les prix des patrons; s'adresser à Mme Rossignon, rue Laffitte, 41. On a reçu des patrons de robes et de jupes coupées en pointes. — No 52,321, *Isère.* Il est un peu tard pour donner mon avis, et je le regrette, car j'aurais déconseillé le travail déjà fait. Le meuble Louis XVI, authentique, méritait plus d'exactitude dans la tapisserie; ainsi le dessin que l'on me décrit constituera un anachronisme perpétuel et désagréable; il aurait fallu choisir un dessin *grisaille* pour chaque meuble, varié, si l'on y tenait, quant à la composition, mais non quant au style. Le fond eût été uniforme, rouge, ou bleu, ou vert d'eau. L'alliance des bandes de velours avec la tapisserie est impossible dans ce cas, sous peine d'*anarchie*, et, — j'oserai dire le mot, — de mauvais goût. Je conseille de sacrifier bravement les deux fauteuils déjà faits, d'exécuter tout le meuble sur du gros canevas, mais tout en dessins *grisaille.* Merci mille fois pour cette aimable lettre. — *No* 24,442, *Belgique.* On ne porte pas en cette saison, de jour, des robes de nuance claire. Oui, pour les robes de foulard, comme toilettes de dîners et de soirée, mais cette fois le tissu devra être de couleur claire. Oui, mais on ne porte plus guère de corsage décolleté, à pointes. On recevra dans le no 52 des dessins et patrons de *berthes.* Une jeune fille ne doit accepter de lire aucun livre, quel qu'il soit, sans l'autorisation de ses parents. — *M. D.... Dordogne.* Le mélange est tout à fait facultatif; au lieu de le conseiller, je le déconseille en toute connaissance de cause.

AVIS. — Les abonnements *pour l'étranger*, qui sont échus le 1er janvier 1867, doivent être renouvelés avant cette époque, pour qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi du journal. — L'administration des Postes interdit l'encartage de tout bulletin de souscription *pour l'étranger.*

L'ADMINISTRATION DE LA MODE ILLUSTRÉE.

Explication du dernier rébus.

La *Mode illustrée* redouble d'efforts afin de satisfaire ses abonnées.

A TOUTES NOS ABONNÉES.

La *septième* année de la **MODE ILLUSTRÉE** finit avec le no 53. Tous les six ans l'année comporte un numéro de plus. Chaque abonnée à l'année entière aura donc cette année 53 numéros au lieu de 52. — Les abonnements commencent le 1er de chaque mois, mais ne seront pas donnés pour moins de *trois mois.*

Le numéro 53 contient le titre et la table des matières de l'année qui vient de s'écouler. Cette table n'est d'une utilité réelle que pour nos abonnées à l'année entière; mais, comme elle pourra également intéresser les abonnées à un seul trimestre, nous la leur fournirons également. Elles seront étonnées du grand nombre de patrons que nous donnons, même au-delà de nos engagements, et dont les abonnées *à l'année entière* peuvent seules profiter, parce que le journal, pris dans son ensemble, leur montre toutes les variations de la mode, tous ses caprices, tous ses changements : tel trimestre contient *trois* patrons, tel autre en renferme *sept.*

Un grand nombre de numéros de l'année courante sont épuisés; on ne peut donc plus promettre de compléter la présente année. Les numéros simples qui existent encore se vendent séparément 25 centimes, et chaque numéro avec patrons 50 centimes.

Nous rappelons à nos abonnées dont l'abonnement finit avec la présente année, et qui ne l'auraient pas encore renouvelé, que nous publions également une édition avec 52 gravures coloriées, *une* chaque semaine.

Mais on peut s'abonner également à 12 gravures par an, soit *une* par mois; à 24 gravures, soit *deux* par mois; ou à 52 gravures, soit *quatre* par mois. *Toutes* nos abonnées ont dû recevoir ou peuvent se procurer un *spécimen* de ces belles gravures *coloriées.*

A dater du 1er janvier 1867, la *Mode illustrée* sera imprimée *en caractères neufs* et les illustrations du corps de l'ouvrage seront encore perfectionnées sous le rapport du *dessin* et de la *gravure.*

Nous donnons ici un tableau des *prix* des différentes éditions, afin que chaque personne puisse se rendre facilement compte du bon marché du journal.

La **MODE ILLUSTRÉE** se compose de quatre éditions et une *annexe* pouvant servir de complément à chacune des quatre éditions.

PREMIÈRE ÉDITION. (*Franco.*)

Composée de 52 numéros (1 par semaine), formant, à la fin de l'année, 416 pages du format de l'*Illustration*, accompagnées de plus de 2,000 gravures sur bois imprimées dans le texte, et de 15 grandes feuilles détachées représentant plus de 60 patrons (de grandeur naturelle) de robes, manteaux, objets de lingerie, etc., des dessins de broderie, etc.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois : 3 fr. 50. — Six mois : 7 fr. — Douze mois : 14 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois : 3 fr. — Six mois : 6 fr. — Douze mois : 12 fr.

DEUXIÈME ÉDITION. (*Franco.*)

Contenant tout ce que la première édition renferme, plus 12 gravures de la grandeur du journal, très-richement coloriées, une par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS

Trois mois : 4 fr. 25. — Six mois : 8 fr. 50. — Douze mois : 17 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois : 3 fr. 75. — Six mois : 7 fr. 50. — Douze mois : 15 fr.

TROISIÈME ÉDITION. (*Franco.*)

Renfermant tout ce que donne la première édition, plus 24 gravures de la grandeur du journal, très-richement coloriées, deux par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois : 5 fr. — Six mois : 10 fr. — Douze mois : 20 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois : 4 fr. 50. — Six mois : 9 fr. — Douze mois : 18 fr.

QUATRIÈME ÉDITION. (Édition de luxe.) (*Franco.*)

Formée de tout ce que donne la première édition, plus 52 gravures splendidement coloriées, quatre par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois : 7 fr. — Six mois : 13 fr. 50. — Douze mois : 25 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois : 6 fr. 75. — Six mois : 13 fr. — Douze mois : 24 fr.

ANNEXE. — Les **Patrons illustrés**, 14 feuilles séparées (*en dehors des 12 feuilles qui accompagnent déjà la* **Mode illustrée**), donnant les Patrons de 60 à 70 nouveaux objets de vêtements divers.

Prix uniforme (départements et Paris) franco :

Trois mois : 1 fr. — Six mois : 2 fr. — Douze mois : 4 fr.

Ces patrons ne se vendent pas *séparément*, et seront *uniquement* délivrés aux abonnées de la **Mode illustrée** avec leur journal.

Aucune feuille de Patrons ne sera vendue à part.

La Mode illustrée est un journal *indispensable* aux familles, par ses gravures innombrables représentant *tous* les travaux féminins, par ses explications *précises et détaillées* enseignant à faire ces divers travaux, par ses planches de grand format contenant des patrons d'une *exactitude rigoureuse*, donnés en *grandeur naturelle. La Mode illustrée* ne se borne pas à publier des dessins; les explications qu'elle contient et les patrons qui accompagnent les numéros permettent d'exécuter les objets représentés par les gravures.

Pour satisfaire celles de nos abonnées qui, reconnaissant l'utilité et la parfaite exactitude des patrons, ont désiré en voir augmenter le nombre, *la Mode illustrée* publie une *annexe* intitulée :

LES PATRONS ILLUSTRÉS,

composée de 14 livraisons par an (*en dehors des 15 feuilles de patrons livrés aux abonnées de* LA MODE ILLUSTRÉE). Ces 29 feuilles offrent un total de 200 patrons au moins; l'abonnement aux *Patrons illustrés*, réservé *aux abonnées* de LA MODE ILLUSTRÉE *uniquement*, est de 4 fr. en plus par an. Mais nous devons ici répéter que l'abonnement à la *Mode* et aux *Patrons illustrés* doit être fait à la même époque et pour le même laps de temps pour les *deux publications* à la fois. On les recevra sous la même bande.

Ces 14 patrons illustrés paraissent dans le courant de l'année, c'est-à-dire 7 par semestre, de sorte qu'une abonnée au premier semestre seulement pourrait en recevoir *trois* dans le premier trimestre, *quatre* dans la deuxième trimestre, et *en sens inverse*; ce qui donne aux abonnées *à l'année entière* l'avantage de n'être privées d'aucun patron.

L'envoi d'une des *dernières bandes* du journal est indispensable pour les réabonnements.

Si on désire les *Patrons illustrés* pour un trimestre seulement, on ne peut les recevoir qu'à la condition de s'abonner pour le même laps de temps à la *Mode illustrée*, également pour un trimestre, sauf à se réabonner ensuite au journal sans patrons illustrés.

Pour celles de nos abonnées qui font collection de la *Mode illustrée*, nous avons préparé une fort jolie couverture en cartonnage anglais, richement dorée, dont nous offrons ici un spécimen réduit. Nous l'enverrons sur



demande *franco* par la poste (pour la France), au prix de 5 *francs.* Nous avons adopté la couleur brun-marron comme uniforme et définitive *pour l'édition sans gravures coloriées;* la couleur *rouge* pour l'édition *avec gravures.* Nous ne donnons pas de couverture de papier pour envelopper la collection brochée, le volume étant assez gros pour exiger une reliure.

Le Directeur-Gérant : W. UNGER.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

FIN DE L'ANNÉE 1866.

